
This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

<https://books.google.com>





A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

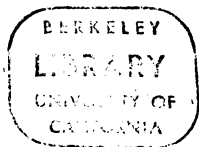
À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

UC-NRLF



B 3 052 996



BT 3122PS



EXPLICATION
HISTORIQUE,
DOGMATIQUE ET MORALE.

EXPLICATION
HISTORIQUE, DOGMATIQUE ET MORALE
DE TOUTE
LA DOCTRINE CHRÉTIENNE
ET CATHOLIQUE
CONTENUE DANS L'ANCIEN CATÉCHISME DU DIOCÈSE
DE GENÈVE :

Ouvrage utile à tous les Fidèles, et spécialement aux pères de famille
et autres personnes chargées du devoir de l'instruction;

PAR M. L'ABBÉ DU CLOT,
ANCIEN ARCHIPRÊTRE ET CURÉ DU DIOCÈSE DE GENÈVE.

Qui diligunt eum replebuntur lege ipsius.
ECCL. II. V. 19.

NOUVELLE ÉDITION CORRIGÉE ET AUGMENTÉE.
TOME SECOND,

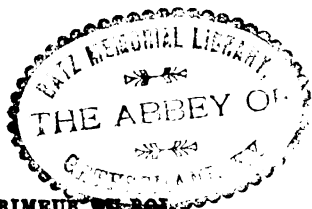
contenant

La fin de l'explication du Symbole, une dissertation sur Mahomet
et l'Islamisme, la doctrine sur les péchés et les vertus.

A LYON,

CHEZ RUSAND, LIBRAIRE, IMPRIMEUR DE LA

1822.



LOAN STACK

EXPLICATION

EXPLICATION

HISTORIQUE,

DOGMATIQUE ET MORALE

DE TOUTE

LA DOCTRINE CHRÉTIENNE ET CATHOLIQUE.

XIX. DISCOURS.

DE JÉSUS-CHRIST ET DU MYSTÈRE DE L'INCARNATION.

*Hæc est vita æterna ut cognoscant te solum Deum verum
et quem misisti Jesum Christum.*

La vie éternelle consiste à vous connoître, vous qui êtes
le seul Dieu véritable, et Jésus-Christ que vous avez
envoyé.

JOAN. XVII.

APRÈS avoir connu Dieu et l'homme ; après avoir
considéré l'homme dans l'état d'innocence et de bon-
heur où il a été créé, et dans l'état de péché et de
misère où il est tombé par sa désobéissance ; après
avoir suivi l'homme avec son libre arbitre, et dans
l'état de nature, et sous la loi de Moïse, à quoi
devons-nous nous appliquer, M. F., sinon à bien
connoître Jésus-Christ, le médiateur unique de Dieu
et des hommes, le Dieu sauveur, la victime d'ex-

TOME II.

A

piation immolée pour nos péchés, l'unique réparateur de nos misères, le grand objet de notre foi, l'unique fondement de notre espérance ?

Connaissance importante, nécessaire, et uniquement nécessaire, puisqu'elle renferme toutes les autres : connaissance qui est si nécessaire, et qui suffit tellement, que le grand Apôtre, instruit de la science la plus sublime des mystères, déclare hautement (1) qu'il fait profession de ne savoir que Jésus-Christ et Jésus-Christ crucifié. Connaissance qui renferme tous les trésors de la sagesse même de Dieu ; de cette sagesse qu'il avoit prédestinée et préparée avant tous les siècles pour notre sanctification et notre gloire : connaissance qui est l'unique source de notre salut et l'unique remède de nos misères.

Ainsi ne soyez pas surpris que les Apôtres aient employé la plus grande partie du Symbole à nous découvrir les mystères de J. C., sa divinité, son incarnation, sa naissance, sa vie, sa mort, sa résurrection, sa gloire. Toute leur science étoit Jésus-Christ ; tout le but de leurs prédications étoit Jésus-Christ ; toute leur application et tout leur zèle étoient de faire connoître et adorer Jésus-Christ.

Entrons donc, M. F., dans l'esprit de ces fidèles disciples du Sauveur, qui sont nos pères dans la Foi, et appliquons-nous, comme nous devons, à cette étude si sainte et si salutaire. Heureux, si nous y puisons les trésors de sagesse et de grâces qui y sont renfermés. Dans cette vue nous allons commencer l'explication du second et du troisième articles du

(1) I. Cor. 2.

Symbole, qui nous enseignent que Jésus-Christ est le Fils unique de Dieu notre Seigneur ; qu'il s'est incarné par l'opération du Saint-Esprit dans le sein d'une Vierge nommée *Marie*, et qu'il est né d'elle dans le temps.

Si Dieu est riche, c'est principalement en miséricorde : sa libéralité est sans bornes. Dès le commencement du monde, il avoit bien fait voir avec quelle profusion il répand ses richesses. Le ciel et la terre, tous les biens qu'ils renferment, faits pour l'homme et donnés à l'homme, firent bien connoître dès lors que, s'il est le bien par essence, il aime à se communiquer ; qu'il fait son bonheur du nôtre, et que le penchant de son cœur est de nous donner ce qu'il a et ce qu'il est, parce qu'il est bon, dit Tertullien, et la bonté même par son propre fonds ; et qu'il n'est juste, pour ainsi dire, que par le nôtre, et parce que nous le forçons par nos crimes à exercer sa justice.

Mais quel présent comparable à celui qu'il nous a fait d'un Rédempteur, après que le péché nous avoit réduits dans l'état le plus déplorable et le plus affreux, exposés à toute la rigueur des vengeances célestes, et lorsque nous étions entièrement incapables de satisfaire par nous-mêmes à ce grand Dieu que nous avions outragé ? Quelle satisfaction en effet de notre part eût pu égaler l'injure que nous lui avons faite ? Injure infinie, puisqu'elle attaquoit un Dieu infiniment grand, et que l'homme, ce ver de terre, cette vile poussière, ce néant animé, n'avoit pu se révolter contre son Créateur et s'égaliser au Très-Haut, sans lui faire une offense infinie qui

exigeoit par conséquent une satisfaction d'un prix infini. Or, comment l'homme auroit-il pu offrir à Dieu une satisfaction infinie ? Par lui-même, il ne pouvoit point satisfaire, et encore moins satisfaire infiniment. Borné par sa nature, et ennemi de Dieu par son péché, il ne pouvoit lui rien offrir qui lui fût agréable, ou qu'il ne lui dût par mille autres titres. C'étoit un débiteur insolvable qui ne pouvoit que s'obérer de plus en plus ; un sujet rebelle et disgracié, qui ne pouvoit qu'imprimer à toutes ses actions, à toutes ses satisfactions la tache odieuse de son péché. Ainsi l'homme ne pouvoit racheter l'homme ; le frère ne pouvoit racheter le frère (1). Il ne pouvoit rien donner à Dieu qui l'apaisât, ni un prix qui fût capable de racheter son ame ; les Anges même ne le pouvoient pas, tout étant borné dans leur nature et dans leurs mérites.

C'est donc ici, M. F., le chef-d'œuvre des merveilles de notre Dieu : c'est ici cette grande œuvre qu'il avoit prédite par Habacuc (2), et qu'il devoit accomplir *au milieu des années* : ce prodige admirable qu'il avoit promis par Isaïe (3), et où il devoit réunir *ce qu'il y a de plus élevé dans le ciel*, et ce qui *est de plus bas* sur la terre ; le mystère d'un Dieu fait homme, et né d'une Vierge : la conception du véritable *Emmanuel*, d'un Dieu qui s'est fait homme pour converser parmi les hommes, et pour apporter le salut aux hommes.

C'est ce grand mystère qui a été caché avant tous

(1) Ps. 48. v. 8.

(2) Habac. 3. v. 2.

(3) Is. 7. v. 11.

les siècles, comme dit l'Apôtre (1), mais que Dieu a découvert dans les temps marqués par son adorable Providence, et choisis par l'effusion de ses miséricordes. Mystère ineffable *de l'amour* d'un Dieu, *qui s'est fait voir dans la chair* dont il s'est revêtu, qui s'est fait connoître par la communication de son esprit qu'il a donné aux hommes comme le fruit de sa venue; *qui a été manifesté aux Anges*, et que les Anges même ont manifesté dans sa naissance; *qui a été prêché aux nations* par le ministère des Apôtres; *cru dans le monde*, malgré toutes les oppositions de la raison humaine; *reçu dans la gloire*, où le Fils de Dieu s'est élevé par ses humiliations, et par son anéantissement même.

Mystère ineffable que l'Apôtre saint Jean nous explique en deux mots par ces paroles si divines (2): *Le Verbe s'est fait chair, et il a habité parmi nous*. Paroles qui renferment le grand objet de notre Foi, puisqu'elles nous en font connoître le prodige le plus étonnant, aussi bien que celui qui en est l'auteur et le consommateur (3). Paroles qui renferment les desseins ineffables de la miséricorde de notre Dieu, et la manière incompréhensible dont il a su les exécuter, lorsqu'il nous a donné son Fils pour Sauveur, et que ce Fils adorable, *qui est le Dieu béni dans tous les siècles* (4), a voulu naître de David selon la chair.

Reconnoissons donc et adorons dans cet ineffable mystère Jésus-Christ « Dieu et homme tout ensem-

(1) I. Tim. 3. v. 16.

(2) Jean. 1. v. 14.

(3) Hebr. 12. v. 2.

(4) Rom. 9. v. 5.

EXPLICATION

» ble ; Dieu engendré du Père avant tous les siècles ;
 » homme né , dans le temps , de la substance de sa
 » mère ; Dieu parfait , et homme parfait , qui a
 » comme homme une ame raisonnable , et une chair
 » semblable à la nôtre ; égal à son Père , quant à la
 » divinité ; inférieur à son Père , quant à l'humani-
 » té ; mais qui , quoique Dieu et homme , n'est
 » pas deux Christs , mais un seul Christ. Personne
 » unique , non que sa nature divine se soit changée
 » en notre nature , mais parce qu'il s'est uni no-
 » tre nature en sa personne. Unique Christ , non
 » par la confusion des substances , mais par l'unité
 » de la personne qui est le Fils de Dieu , seconde
 » personne de l'adorable Trinité , » comme l'Eglise
 le reconnoît (1), et l'a toujours chanté dans ses
 Symboles.

C'est en effet , M. F. , ce que nous devons confes-
 ser. « Car il ne suffit pas , dit saint Cyrille de Jérusa-
 » salem (2) , ni d'adorer Jésus-Christ comme Dieu ,
 » si nous ne reconnoissons qu'il est homme ; ni de
 » reconnoître qu'il est homme , si nous ne l'adorons
 » comme Dieu. Sans la foi de sa divinité , celle de
 » son humanité ne nous sert de rien ; comme la foi
 » de sa divinité seroit inutile au salut , si nous ne
 » reconnoissons qu'il s'est fait homme pour l'amour
 » de nous. Il falloit que notre Roi , voulant devenir
 » notre médecin , dit ce Père , se ceignît du linge
 » de notre humanité pour panser nos blessures. Il
 » falloit que celui qui donne la sagesse aux petits ,
 » devînt petit lui-même pour nous communiquer

(1) Symbol. sub. nom. Athanas. (2) Cathech. 12. v. 1.

» la sagesse : il falloit que le pain du ciel descendît
 » sur la terre pour devenir notre nourriture et rassasier notre faim. »

Considérons donc ce grand objet ; adorons les merveilles d'un Dieu incarné, d'un Dieu fait homme ; adorons le mystère ineffable de son Incarnation. Je dis *le mystère* ; car qu'un Dieu se soit fait homme, que le Fils de Dieu se soit anéanti jusqu'à devenir fils de l'homme, jusqu'à se revêtir de notre nature, jusqu'à s'assujettir à nos infirmités, jusqu'à paroître et être en tout semblable à nous, *si l'on excepte le péché* (1) ; c'est un mystère qui a paru une *folie aux Gentils* (2), et qui a été *pour les Juifs un sujet de scandale* : mais c'est ce mystère même qui, *pour nous et pour tous ceux que Dieu a appelés à la lumière de la Foi*, est véritablement *la sagesse et la vertu de Dieu même*, de Dieu, dis-je, en qui *ce qui paroît folie est plus sage que toute la sagesse des hommes, et en qui ce qui paroît foiblesse, est plus fort que toute la force des hommes*. Et ne suffit-il pas de savoir que ce mystère est l'ouvrage de Dieu, pour être convaincu qu'il est l'œuvre de la sagesse la plus profonde ? Mais qu'il nous soit permis d'en approfondir les secrets, puisqu'il a bien voulu nous les révéler.

Il s'agissoit de réparer l'injure faite à Dieu par le péché, et de la réparer par une satisfaction proportionnée à l'injure : il s'agissoit de détruire le péché, et de sauver le pécheur : il s'agissoit de confondre le démon, cet esprit orgueilleux, et de remédier aux

(1) Hebr. 4. v. 15.

(2) I. Cor. 1. v. 23 et seq.

effets de son injustice par une justice souveraine. C'est par l'Incarnation du Fils de Dieu, que Dieu a su faire et concilier ces merveilles, par une merveille encore plus grande et plus incompréhensible.

1.^o Il n'est pas douteux que, par un seul acte de sa volonté, Dieu n'ait pu affranchir l'homme de la servitude du péché, parce qu'il est Dieu. Il convenoit cependant que cette délivrance fût l'ouvrage d'une satisfaction régulière; la justice de Dieu ne doit laisser aucune faute impunie, et la miséricorde qui retiendrait son bras vengeur, seroit indigne de lui. Or, l'homme, ce néant animé qui s'étoit révolté contre Dieu, et qui l'avoit outragé infiniment, ne pouvoit point satisfaire par lui-même, comme nous l'avons déjà fait voir; il n'y avoit donc qu'un Dieu qui fût capable d'offrir une satisfaction proportionnée. Mais un Dieu, comment satisfaire dans sa nature? Essentiellement Souverain et indépendant, il ne pouvoit satisfaire que dans la nôtre. En unissant la nature divine et la nature humaine dans le mystère de l'Incarnation, il a présenté à la justice divine une satisfaction suffisante pour le péché de l'homme. En vertu de cette union, la nature divine a donné un mérite infini aux actions du Réparateur, et la nature humaine l'a mis en état de subir la peine que nous devons supporter. Par la nature humaine étant moindre que son Père, il a pu se soumettre; et par la nature divine étant son égal, il lui a offert des satisfactions dignes de sa grandeur et de sa majesté. C'est ainsi que le Seigneur s'est mis en état *de payer pour nous* (1), et que l'amour qu'il a eu

(1) Ps. 137. v. 8.

pour *les ouvrages de ses mains*, l'a porté à devenir lui-même son ouvrage : *Dominus retribuet pro me; Domine, misericordia tua in sæculum : opera manuum tuarum ne despicias.*

2.^o Dieu vouloit détruire le péché; il vouloit le punir, et néanmoins sauver le pécheur : comment accorder ces merveilles ? Ici, la miséricorde et la justice paroissent opposées dans leurs droits, et contraires dans leurs prétentions. La miséricorde demande le salut du pécheur; la justice demande qu'il soit puni, et qu'il le soit dans toute la rigueur qu'il mérite. C'est par l'Incarnation du Fils de Dieu que tous ces intérêts si opposés se concilient : c'est en Jésus-Christ et par Jésus-Christ que *la miséricorde et la vérité se sont rencontrées* (1); c'est en lui et par lui que *la justice et la paix se sont donné le baiser*; c'est en lui et par lui que *la vérité est sortie de la terre*, lorsqu'il est sorti lui-même du sein de sa mère; et que *la justice nous a regardés du haut du ciel*, lorsque Dieu l'a chargé (2) *seul de l'iniquité de nous tous*, pour nous en décharger nous-mêmes.

Ainsi le péché sera puni, et de la punition même la plus rigoureuse, parce qu'il sera expié par la mort d'un Dieu : par-là, la justice divine sera satisfaite, et satisfaite surabondamment; mais le pécheur en même temps sera sauvé, parce que *le châtiment qui tombera sur le Fils de Dieu, procurera la paix aux hommes pécheurs*; et que, *s'il est brisé pour*

(1) Ps. 84. v. 11 et 12.

(2) Is. 53. v. 6. •

nos crimes (1), nous serons guéris par ses meurtrissures.

En troisième lieu, quel triomphe sur le démon, que l'anéantissement d'un Dieu fait homme ! quelle confusion pour cet esprit superbe, et qui est *le roi des orgueilleux*, que l'humilité ineffable d'un Dieu qui s'abaisse de la sorte ! quel sujet de désespoir et de rage pour cet esprit envieux du bonheur des hommes, de voir un Dieu qui les aime jusqu'à se faire homme pour leur amour ! quel accablement pour cet esprit injuste, de se voir vaincu et dépouillé selon les règles les plus exactes de la justice, et de perdre tout le pouvoir qu'il avoit sur les coupables !

C'est ainsi, ô mon Dieu ! que, lorsque les temps que vous aviez marqués ont été accomplis, vous avez su *rétablir* par la sage folie de l'Incarnation (2) *tout ce qui étoit dans le ciel et sur la terre*. Je sais, M. F., que malgré cela, nous ne comprendrons jamais comment la Majesté souveraine a pu descendre ainsi jusque dans l'abîme de l'humiliation ; mais cette vérité en est-elle moins digne de notre admiration, de notre reconnaissance ? L'Apôtre saint Jean, cet homme tout^s divin, qui s'est élevé jusque dans le sein même de la divinité, pour nous découvrir ces merveilles ineffables, nous a exprimé cet anéantissement d'un Dieu en ces termes énergiques (3) : *Le Verbe s'est fait chair, Verbum caro factum est*. Mais, grand Apôtre, dites-nous vous-même

(1) Is. 53. v. 5.

(3) Joan. I. v. 14.

(2) Ephes. I. v. 10.

quel est ce Verbe qui s'est fait chair. Découvrez-nous ce soleil qui se cache sous les voiles de notre nature. « Au commencement, nous dit-il (1), étoit » le Verbe, et le Verbe étoit en Dieu; il étoit au » commencement avec Dieu; toutes choses ont été » faites par lui, et rien de ce qui a été fait, n'a été » fait sans lui. Dans lui étoit la vie, et la vie étoit » la lumière des hommes. » Quelles paroles ! quels oracles ! quelles expressions ! voilà donc quel est le Verbe, et ce qu'il est lui-même. Eternel, puisqu'il étoit *au commencement*, et avant toutes choses. Personne divine, puisqu'il étoit *en Dieu*, et qu'en Dieu il n'y a que Dieu même. Personne distinguée du Père, puisqu'il étoit *avec Dieu*; Dieu lui-même, puisqu'il est dit que *le Verbe étoit Dieu*; Créateur du ciel et de la terre, comme son Père, puisque *toutes choses ont été faites par lui, et que rien de tout ce qui a été fait, n'a été fait sans lui*. Source de toute vie, et la vie par essence, puisque *la vie étoit en lui*. Source de toute lumière, de toute sagesse, et la sagesse même, puisque *cette vie étoit la lumière des hommes*.

Demandez à saint Paul ce que c'est que le Verbe de Dieu. Et il vous répondra qu'il est la *splendeur de la gloire de Dieu même* (2), et le caractère de sa substance; qu'il soutient tout par la puissance de sa parole; que c'est à lui que Dieu a dit ce qu'il n'a jamais dit aux Anges : *Vous êtes mon fils*; celui que les Anges adorent; celui à qui Dieu même a dit : « Votre trône, ô Dieu ! sera un trône » éternel. »

(1) Joan. 1. v. 1, et seq.

(2) Hebr. 1. v. 1, et seq.

Or, c'est ce Verbe adorable qui s'est fait chair, qui s'est rendu semblable à nous, qui s'est anéanti lui-même, en prenant la forme et la nature du serviteur, qui s'est rendu semblable aux hommes, et qui a été reconnu pour *homme* par tout ce qui a paru de lui au dehors.

Quel prodige surprenant, M. F., que cette union de notre nature avec la nature divine, dans la personne adorable du Verbe, du Fils de Dieu en Jésus-Christ, Dieu et homme ! « Union, dit saint Bernard » (1), qui n'a point de pareille sur la terre ; prodige » où la majesté de Dieu s'est non-seulement abaissée, mais anéantie ; où elle a uni ce qu'elle a de » plus parfait, c'est-à-dire, elle-même à la boue » dont nous avons été formés ; où Dieu a uni dans » une même personne la majesté et l'infirmité, le » comble de la grandeur, et la profondeur de la » bassesse, et où il sera si parfaitement uni, qu'en » Jésus-Christ Dieu est homme, et l'homme est » Dieu, sans confusion néanmoins des deux natures qui demeurent toujours distinctes, quoique » personnellement unies. » Aussi par cette union, est-il vrai de dire que Dieu est né, qu'il a souffert, qu'il est mort ; parce que la même personne qui est née, qui a souffert, et qui est morte, est le vrai Fils de Dieu, *Dieu béni dans tous les siècles*, dit l'Apôtre (2).

Etonnante nouveauté, s'écrie S. Léon (3) ! « que » celui qui étoit invisible dans sa nature, soit de-

(1) Serm. 3. in vig. nativ. Dom. (3) Serm. 2. de nativ. Dom.

(2) Rom. 9. v. 5.

» venu visible dans la nôtre; que celui qui est in-
» compréhensible, ait voulu se renfermer dans des
» bornes si étroites; que l'Eternel, qui est avant
» tous les temps, ait voulu naître dans le temps;
» que l'impassible soit devenu passible; et que
» l'Immortel se soit volontairement assujetti à la
» mort. »

C'est ainsi que le Verbe s'est fait chair; qu'il s'est incarné, non en apparence, mais en vérité; qu'il s'est revêtu d'une chair non apportée du ciel, non éternelle comme lui, comme d'anciens hérétiques ont osé l'avancer; mais qu'il a formée et prise dans le sein de Marie. C'est ainsi qu'il a pris notre nature toute entière. En prenant un corps comme le nôtre, il a pris en même temps une ame semblable à la nôtre; et en tout, hormis le péché, il nous a été semblable. Il a pris une ame comme la nôtre, douée, comme la nôtre, d'entendement et de volonté.

Tel est, M. F., le mystère que nous reconnoissons; tels sont les prodiges que nous adorons dans un Dieu incarné et fait homme pour nous. Prodiges que le juif incrédule refuse de croire, et qu'il rejette aveuglément. « Ne les croyez pas, ces prodiges, si
» Dieu lui-même ne vous en assure, dit S. Cyrille
» de Jérusalem (1); ne les croyez pas, s'ils ne sont
» appuyés que sur les foibles raisonnemens de l'es-
» prit de l'homme; mais si c'est Dieu lui-même qui
» vous en assure, pouvez-vous en douter sans im-
» piété et sans folie? »

Or, n'est-ce pas lui qui vous a prédit ces mer-

(1) Cathech. 12.

veilles par la bouche de ses Prophètes? N'est-ce pas lui qui vous a marqué si précisément le temps, le lieu, la manière, toutes les circonstances de ce mystère ineffable? N'est-ce pas lui qui vous a annoncé, par la bouche d'Isaïe (1), que l'enfant qui naîtroit d'une Vierge, seroit le véritable *Emmanuel*, un *Dieu avec nous*; qu'il seroit appelé *Père du siècle futur*, le *Prince de la paix*? N'est-ce pas lui qui nous a dit dans Baruch (2): « C'est lui qui est » notre Dieu; et il n'y en a point d'autre qu'on » puisse lui comparer. Il a trouvé les voies de la sagesse, il les a enseignées à Jacob son serviteur. » On l'a vu après cela sur la terre, conversant avec » les hommes? » Que direz-vous de cette prière du fils de Sirach (3): « J'ai invoqué le Seigneur, Père » de mon Seigneur. » Et de ces paroles de Salomon (4): « Qui est celui qui est monté au ciel et » qui en est descendu, celui qui tient les vents en » sa main? Il a créé toutes choses jusqu'aux extrémités du monde. Quel est son nom, et quel est » le nom de son Fils? » Et de ces paroles de Job (5): « Je verrai Dieu mon Rédempteur en ma propre » chair. »

Si cette merveille paroît incroyable, Dieu n'en a-t-il pas opéré une infinité d'autres pour nous en convaincre? Les aveugles éclairés, les malades guéris, les morts ressuscités et sortant de leurs tombeaux, les tempêtes apaisées par la parole de cet Homme-Dieu, la mer affermie sous ses pieds; tant

(1) Is. 7. v. 14.

(2) Baruch. 3. v. 36. 38.

(3) Eccl. 51. v. 14.

(4) Prov. 30. v. 4.

(5) Job. 19. v. 25 et 26.

d'autres prodiges qu'il a faits; toutes les lois de la nature soumises à ses ordres et changées à son gré, tout cela ne doit-il pas convaincre invinciblement qu'il est le maître de la nature même?

Adorons donc, M. F., ce Verbe incarné : c'est lorsqu'il *entre dans le monde*, que le Père Eternel ordonne (1) *aux Anges même de l'adorer*. Adorons-le dans l'état d'humiliation et d'anéantissement où son amour l'a réduit. Dans un saint transport d'adoration et d'amour, écrivons-nous avec le Prophète (2) : « Vous êtes véritablement un Dieu caché; » vous êtes le Dieu d'Israël et son Sauveur. » C'est votre anéantissement même qui relève votre gloire. Adorons le Verbe incarné, comme le Fils unique du Père : adorons-le comme plein de gloire, lorsqu'il vient *plein de grâce et de vérité* (3). Fidèles à la vérité qu'il nous apporte, recueillons avec reconnaissance la grâce qu'il nous communique, et rendons-nous dignes de participer à la gloire dont il jouit, et qu'il nous prépare. *Amen.*

(1) Hebr. i. v. 6.

(3) Joan. I. v. 14.

(2) Is. 45. v. 15.

XX. DISCOURS.

DE LA CONCEPTION DE JÉSUS-CHRIST.

Ecce Virgo concipiet, et pariet filium, et vocabitur nomen ejus Emmanuel.

Une Vierge concevra, et elle enfantera un fils qui sera appelé *Emmanuel*, (c'est-à-dire, *Dieu avec nous*, parce qu'il sera Dieu et homme tout ensemble.)

ISAÏE. VII. V. 14.

CE n'est point assez, M. F., de reconnoître que le Fils de Dieu s'est fait homme, et que, pour devenir semblable à nous, il a pris une chair semblable à la nôtre; il faut de plus reconnoître qu'il l'a prise dans le sein d'une Vierge, où il a été conçu par l'opération du Saint-Esprit; il faut reconnoître les miracles, et confesser les mystères de cette conception toute divine.

Vous comprenez aisément qu'une œuvre aussi divine que l'Incarnation du Fils de Dieu, ne pouvoit avoir qu'un Dieu même pour principe; qu'un si grand miracle ne pouvoit être opéré que par la voie des miracles; qu'il n'y avoit qu'un Dieu qui dût former le corps d'un Dieu, comme il n'y avoit que le sein d'une Vierge qui fût digne de le concevoir; que le Fils de Dieu incarné, quoique fils d'Adam par sa naissance temporelle, ne devoit rien avoir de la corruption d'Adam, ni naître par la voie commune d'une génération charnelle; que le péché ni la concupiscence ne devoient point entrer dans une œuvre

œuvre si sainte, qui devoit être la destruction de la concupiscence et du péché; et que dès que le Saint de Dieu, le Saint des Saints, celui qui est la sainteté même, vouloit être conçu dans le sein d'une femme, il ne devoit l'être que par l'Esprit-Saint, qu'il ne pouvoit convenir qu'à cet Esprit de sainteté de consommer cette œuvre si sainte, et qui est la source de toute sanctification pour les hommes.

C'est en effet ce que la Foi nous apprend, et ce qui nous est proposé par ces paroles du symbole : *Qui a été conçu du Saint-Esprit.*

C'est Dieu lui-même qui en est l'interprète par la bouche de S. Luc qui nous décrit cette merveille. C'est donc de Dieu que nous apprendrons les miracles de la conception d'un Dieu.

Comme la conception du Fils de Dieu est un mystère tout céleste, c'est un Ange du ciel qui vient l'annoncer à Marie. C'est dans son chaste sein qu'il s'opère, et après le consentement que sa foi y donne : c'est le Saint-Esprit qui l'opère et qui consomme cette œuvre toute divine, par la vertu du Très-Haut. Voilà, en deux mots, le précis de ce qui nous en est rapporté dans l'Evangile, mais dont il est important d'examiner en détail toutes les circonstances.

1.^o *Au sixième mois de la grossesse d'Elisabeth*, dit S. Luc (1). Première circonstance, véritablement remarquable, et qui nous prépare à la foi du plus grand miracle par la vue d'autres miracles. C'est par la fécondité miraculeuse d'une

(1) Luc. I. v. 26.

femme âgée et stérile, telle qu'étoit Elisabeth, que Dieu nous dispose à croire et à adorer la conception d'un Dieu dans le sein d'une Vierge. Que nous apprend en effet un événement aussi surprenant, sinon que Dieu est au-dessus de toutes les lois de la nature, et qu'il les change quand il lui plaît; qu'il est la source de toute fécondité; que celui qui a tiré la lumière des ténèbres et le monde du néant, qui a donné à une terre sèche et aride la force de produire toutes sortes de plantes et de fruits; que celui qui donne la fécondité à une femme âgée et stérile, peut la donner également à la Vierge la plus séparée du commerce des hommes; en un mot, *que rien ne lui est impossible* (1), ni difficile; qu'il peut tout ce qu'il veut, et que pour faire les plus grands prodiges, il n'a qu'à les vouloir?

2.^o *L'Ange Gabriel fut envoyé de Dieu dans une ville de Galilée, appelée Nazareth, à une Vierge qu'un homme de la maison de David, nommé Joseph, avoit épousée, et cette Vierge s'appeloit Marie.*

Seconde circonstance, non moins digne de nos attentions. C'est à cet Archange, en effet, *un des sept qui sont toujours devant le trône de Dieu* (2), dont le nom signifie *la vertu de Dieu*, qu'il convenoit d'être député pour annoncer la conception et la naissance de celui qui est *la sagesse et la vertu de Dieu* (3). C'est à cet Ange qui avoit consolé Daniel (4), et qui lui avoit marqué si précisément le

(1) Luc I. v. 37.

(2) Tob. 12. v. 15.

(3) I. Cor. I. v. 18.

(4) Dan. 9.

temps fixe de la venue du Messie, qu'il convenoit de venir annoncer que le temps heureux étoit enfin arrivé, que ces semaines mystérieuses étoient accomplies, que le Christ alloit naître, et que celui *qui avoit parlé* si long-temps et de si loin par ses Prophètes (1), disoit enfin (2) : *Me voici.*

Troisième circonstance. L'Ange vient trouver cette Vierge inconnue au monde, dont elle alloit devenir la gloire. Vierge pauvre, quoiqu'issue de la famille la plus illustre, quoique née d'une longue suite de patriarches et de rois, quoique fille de David et d'Abraham; vierge, quoique mariée à Joseph que Dieu lui avoit donné pour gardien de sa pureté, et dont le nom même étoit un présage de la fidélité qu'il garderoit à son Seigneur, comme l'ancien Joseph; et du respect inviolable qu'il conserveroit pour celle qui en devoit être la mère.

Quatrième circonstance. L'Ange trouve Marie dans le secret de sa retraite : « Seule, dit saint Ambroise (3), cachée au monde qu'il est si difficile » de voir sans contracter quelque souillure; inaccessible aux hommes, pour se conserver toute à » Dieu. » C'est là que l'Ange la salue par ces paroles si pleines de consolation et de mystères : *Je vous salue*, lui dit-il (4), *ô pleine de grâces; le Seigneur est avec vous.* Paroles qui, dans les termes les plus simples, renferment les mystères les plus profonds et les éloges les plus magnifiques qui puissent convenir jamais à une créature. Paroles

(1) Hebr. I. v. 1.

(2) Is. 51. v. 6.

(3) Lib. 2. de Virginib. Cap. 2.

(4) Luc I. v. 28. 29. et seq.

que la Religion nous fait répéter si souvent ; mais que nous ne devrions jamais proférer qu'avec les mêmes sentimens de vénération et de respect avec lesquels l'Ange lui dit alors : *Je vous salue, pleine de grâces.* Elle l'étoit , en effet , par les dons de l'Esprit-Saint qui habitoit dans ce cœur si chaste , et qui la rendoit digne d'être la mère de son Dieu , par une effusion surabondante de ses grâces. *Le Seigneur est avec vous.* Il y étoit par la présence de son Esprit , pas ses faveurs les plus singulières ; mais il y alloit être d'une manière bien plus ineffable , puisqu'elle alloit devenir la mère du véritable *Emmanuel* , d'un Dieu qui alloit être avec nous , et qui ne naissoit que pour nous.

Marie *se trouble* à ces éloges , parce qu'elle est humble. Elle se trouble même à la vue d'un Ange , parce qu'elle est chaste. Alors l'Ange lui dit pour la rassurer : « Ne craignez point , Marie ; car vous » avez trouvé grâce devant Dieu. Vous concevrez » dans votre sein , et vous enfanterez un Fils à qui » vous donnerez le nom de JÉSUS. Il sera grand , et » sera appelé le Fils du Très-Haut. Le Seigneur » Dieu lui donnera le trône de David son père. Il » régnera éternellement sur la maison de Jacob , et » son règne n'aura point de fin. »

Nouvelle , sans doute , surprenante pour une Vierge si chaste , et qui conservoit une pureté inviolable jusque dans l'état qui y paroît le plus opposé , c'est-à-dire , dans le mariage ! Quoi de plus surprenant que d'apprendre qu'elle va être mère , sans savoir comment doit se concilier cette fécondité si peu attendue , avec la virginité qu'elle avoit vouée !

Elle demande comment se fera cette merveille : « Car je ne connois point d'homme, ajoute-t-elle, » *quomodo fiet istud, quoniam virum non cognosco?* » Réponse qui fait assez connoître la résolution inviolable qu'elle avoit prise de n'en jamais connoître. Parole dont les Pères de l'Eglise, et en particulier S. Augustin (1), ont toujours conclu que Marie s'étoit consacrée à Dieu pour demeurer toujours vierge, par une générosité jusqu'alors sans exemple, et dont elle a été depuis le modèle pour tant de vierges saintes qui ont marché sur ses traces.

L'Ange lui explique aussitôt cette merveille. « Le » Saint-Esprit, lui dit-il (2), surviendra en vous, » et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son » ombre; c'est pourquoi le fruit saint qui naîtra de » vous sera appelé le Fils de Dieu. » Voilà le mystère développé, et proposé à sa foi. A ces paroles Marie croit, adore, accepte, consent. « Voici, dit- » elle, la servante du Seigneur, qu'il me soit fait » selon votre parole. » Aussitôt l'Esprit-Saint survint véritablement en elle; la vertu du Très-Haut la couvrit de son ombre; cet Esprit divin, qui au commencement du monde étoit *porté sur les eaux* (3) pour leur donner la fécondité, donna à Marie une fécondité toute divine; cet Esprit de sainteté la rendit plus chaste en la rendant mère; cette vertu toute puissante fit en elle ce prodige *nouveau* (4) que les Prophètes avoient prédit, qu'Isaïe avoit annoncé, et

(1) Lib. de Sanctâ Virginitate, cap. 4. n.º 4.

(3) Gen. 1. v. 2.

(4) Is. 7. v. 14.

(2) Luc 1. v. 35.

que l'Ange avoit rappelé. Prodige de la fécondité toute miraculeuse d'une Vierge ! ce fut dans ce moment à jamais béni, que le Saint-Esprit forma dans le sein de Marie, de la substance de Marie et de son sang le plus pur, le corps si pur du Fils de Dieu. C'est en ce moment que le Verbe s'incarna dans son sein, et qu'il prit, en se faisant homme, un corps et une ame dont jamais depuis il ne s'est séparé, et dont il ne se séparera jamais. C'est dans ce moment que se forma cette union indissoluble de la nature divine avec la nature humaine, en la personne du Fils de Dieu. C'est ce moment qui fut celui de l'anéantissement adorable du Fils de Dieu, et de l'élévation de notre nature, tant en la personne du Fils de Dieu que dans celle de Marie qui devint mère de Dieu. Ainsi s'accomplit ce mystère promis aux hommes depuis quatre mille ans, prédit par tant de Prophètes et désiré par tant de Saints.

Le mystère du Fils de Dieu fait homme, M. F., est le comble des grandeurs de J. C., et le fondement glorieux de tous ses titres. S'il est *l'image parfaite de son père, la figure de sa substance, et la splendeur de sa gloire*, comme le dit le grand Apôtre (1) ; c'est parce qu'il est son Fils, et son Fils unique. S'il est *le Verbe, la parole éternelle du Père, la vertu et la sagesse de Dieu même, le premier-né avant toutes les créatures* ; c'est parce qu'il est ce Fils qu'il a engendré avant tous les siècles, et *par qui il a fait toutes choses*.

(1) Hebr. 1. v. 3. Joan. 1. v. 1. Tit. 1. v. 3. I. Cor. 1. v. 24. Colos. 1. v. 15.

Mais qui pourra expliquer la filiation toute divine, la génération éternelle de ce Fils adorable et unique de Dieu (1)? Comment comprendre ce qui est si fort au-dessus de nos pensées? Cependant il ne nous est pas permis de l'ignorer, et cette seule ignorance suffiroit pour nous perdre : « Celui qui » ne connoît point le Fils, dit S. Jean (2), ne con- » noît point le Père. Celui qui ne croit point au » Fils, n'aura point de part à la vie; mais la colère » de Dieu demeure sur lui, dit le saint précurseur » du Sauveur (3). » Apprenons donc avec respect ce que la Foi nous enseigne de ce Fils adorable, et nous reconnoîtrons que J. C. est le Fils unique de Dieu; que le Père l'a engendré semblable à lui avant tous les temps; qu'il est Dieu véritable, et le même Dieu avec son Père.

1.^o Que Jésus-Christ soit Fils de Dieu, et son Fils bien-aimé, c'est le Père lui-même qui l'a déclaré de la manière la plus solennelle au baptême du Sauveur, lorsqu'il fit entendre cette voix du ciel (4) : *Voici mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis toutes mes complaisances*; et afin qu'on ne puisse douter que ces paroles doivent s'entendre de J. C., c'est sur lui que les cieux s'ouvrent, que le Saint-Esprit descend en forme de colombe, c'est sur lui qu'il se repose. Le Père Eternel réitère le même témoignage sur le Thabor, à la transfiguration de son Fils (5); et afin qu'on ne pût penser qu'un éloge si magni-

(1) Is. 53. v. 8.

(2) I. Joan. 2. v. 23.

(3) Joan. 3. v. 36.

(4) Matth. 3. v. 17.

(5) Matth. 17. v. 5.

fique convint ni à Moïse ni à Elie, ils disparaissent l'un et l'autre, et Jésus demeure *seul* avec ses Apôtres qui sont ravis d'admiration. L'Ange avoit annoncé à Marie, que le fruit sacré qui seroit conçu dans son sein par l'opération du Saint-Esprit, seroit appelé, et seroit en effet le *Fils de Dieu* (1); et J. C. se rend à lui-même ce témoignage devant Caïphe (2), *qu'il est le Fils du Dieu vivant*. Nathanaël avoit reconnu cette vérité, lorsqu'il dit à Jésus-Christ (3) : *Maître, vous êtes le Fils de Dieu, le Roi d'Israël*. Marthe en fit profession, lorsqu'elle dit au Sauveur de qui elle attendoit avec foi la résurrection de son frère (4) : *Je sais que vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant, qui êtes venu en ce monde*. Vérité que *la chair ni le sang n'avoient point révélée* à Pierre (5); mais qui avoit été découverte, *par le Père céleste*, à ce chef des Apôtres et de l'Eglise.

Qui osera donc nier une vérité que toute l'Ecriture nous enseigne? Et les Juifs aveugles qui refusent de la reconnoître, combien de fois ont-ils lu, dans l'ancien Testament, que Dieu a dit au Messie (6) : *Vous êtes mon Fils, je vous ai engendré aujourd'hui*; et ailleurs (7) : *Asseyez-vous à ma droite, je vous ai engendré dans mon sein avant l'aurore*?

Mais quel est ce Fils, et le confondrons-nous avec les enfans adoptifs que Dieu a sanctifiés par sa grâce,

(1) Luc. 1. v. 35.

(2) Matth. 26. v. 64.

(3) Joan. 1. v. 49.

(4) Joan. xi. v. 27.

(5) Matth. 16. v. 16. 17.

(6) Ps. 2. v. 7.

(7) Ps. 109. v. 4.

et que, par un effet de sa charité, il a reçus dans sa famille? Le confondrons-nous avec ceux à qui Dieu a dit (1) : *Vous êtes des dieux, et les enfans du Très-Haut*? Non, M. F., il est unique. En qualité de Fils de Dieu, il n'a point de frères, et n'en peut avoir. Il se dit lui-même *Fils unique* (2), lorsqu'il relève la charité infinie du Père qui nous l'a donné, pour nous faire comprendre que Dieu est son Père d'une manière infiniment différente de celle dont il est le nôtre.

En quoi donc consiste cette qualité de Fils unique, et sur quoi est-elle fondée? N'est-ce que sur une prééminence de grâces, de mérites et de faveurs? N'est-ce que parce qu'il a été conçu du Saint-Esprit dans le chaste sein de Marie? N'est-ce que parce que le Père l'a sanctifié et ressuscité avec gloire? N'est-ce que parce que Dieu l'a élevé au-dessus de tout, et qu'il l'a établi l'héritier de toutes choses? A Dieu ne plaise que nous tombions dans une telle impiété! C'est l'erreur et l'impiété sacrilège de Cerinthe et d'Ebion, contre qui l'Apôtre S. Jean a combattu avec tant de force, et contre qui il a écrit son Evangile à la prière de l'Eglise et des évêques d'Asie. C'est l'hérésie impie d'Arius et des Ariens que l'Eglise a écrasée de ses foudres. Hérésie détestable, renouvelée de nos jours par des sectaires qui, sous le nom de Chrétiens, n'ont pas craint de soutenir une impiété si anti-chrétienne.

A Dieu ne plaise que nous bornions à ces avantages l'excellence de cette filiation toute divine! Il

(1) Ps. 81. v. 6.

(2) Joan. 3. v. 16.

est vrai que tous ces avantages appartiennent au Fils de Dieu, parce qu'il est Fils de Dieu, mais ce n'est pas là ce qui fait *qu'il est Fils*; ces avantages ne sont que la suite et l'effet de sa génération toute divine : il est le Fils de Dieu, parce que le Père l'a engendré avant tous les temps, et de sa propre substance. Et c'est là, M. F., ce que le Père Eternel nous apprend lui-même, en disant à son Fils, dont David n'étoit que la figure : *Je vous ai engendré aujourd'hui*. Il est donc *engendré, et non pas fait* (1). Sa génération n'a rien de commun avec la production des créatures. Aussi *auquel des Anges*, selon la réflexion de S. Paul (2), *Dieu a-t-il jamais dit : Vous êtes mon Fils, je vous ai engendré aujourd'hui ?* Et s'il ne l'a pu dire aux Anges même en ce sens, à quelle autre créature auroit-il pu le dire ? Aussi n'a-t-il donné à aucune créature d'être assise à sa droite. Cet *aujourd'hui*, dans lequel il l'engendre, est un aujourd'hui éternel. Il fait éclater sa gloire dans la splendeur des Saints; mais il lui dit qu'il *l'a engendré avant l'aurore* (3).

Par-là vous comprenez qu'outre cette naissance temporelle que le Fils de Dieu a prise, en venant au monde, et en sortant du chaste sein de la Vierge, il en a une autre qui est sa génération éternelle dans le sein du Père; et c'est ce que le prophète Michée nous marquoit si distinctement, en nous disant (4) que *sa génération est dès les commencemens de l'éternité*.

(1) Symb. Constant.

(2) Hebr. 1. v. 5.

(3) Ps. 109. v. 4.

(4) Mich. 5. v. 2.

C'est par rapport à cette génération éternelle du Fils de Dieu , que saint Jean-Baptiste nous dit (1) que , quoique Jésus-Christ *soit venu dans le monde après lui , il a été avant lui*. C'est par rapport à cette génération éternelle que , quoique Jésus-Christ n'eût pas *cinquante ans* , de l'aveu des Juifs (2) , il nous dit qu'il *étoit avant qu'Abraham fut né* , quoique ce Patriarche fut mort depuis tant de siècles. C'est par rapport à cette génération éternelle , que Jésus-Christ demande à son Père (3) qu'il *le glorifie en lui de cette gloire qu'il a eue en lui , avant que le monde fut créé*. C'est de cette génération éternelle de la sagesse de Dieu , qui est son Fils , qu'elle parloit elle-même , lorsqu'elle disoit par la bouche de Salomon (4) que *le Seigneur l'a possédée au commencement de ses voies , et avant qu'il créât aucune chose ; que les abîmes n'étoient pas encore , et qu'elle étoit déjà conçue* , etc. C'est de cette génération éternelle que parle saint Jean dans les premières lignes de son Evangile , lorsqu'il nous dit qu'*au commencement étoit le Verbe , et que le Verbe étoit avec Dieu , et que le Verbe étoit Dieu ; que tout a été fait par lui ; et que rien de tout ce qui a été fait , ne l'a été sans lui* ; comme c'est de son incarnation et de sa naissance temporelle qu'il parle , lorsqu'il nous dit que *le Verbe s'est fait chair , et qu'il a demeuré parmi nous*.

Jésus-Christ a donc deux naissances : l'une temporelle , par laquelle il est Fils de l'homme et de David

(1) Joan. 1. v. 15.

(2) Joan. 8. v. 58.

(3) Joan. 17. v. 5.

(4) Prov. 8. v. 28 et seqq.

selon la chair; l'autre éternelle, par laquelle il est Fils de Dieu. Il a par conséquent deux natures, la nature divine et la nature humaine: l'une qui le rend semblable à nous; l'autre qui le rend parfaitement égal et *consubstantiel* à son Père.

Seroit-il en effet son fils par la nature, s'il n'étoit de sa substance? Auroit-il pu *sans injustice* s'attribuer *l'égalité* (1) avec son Père, se dire égal à lui, et une même chose avec lui, si le Père, en l'engendrant, ne lui donnoit tout ce qu'il est? Et auroit-il été éternellement en Dieu, seroit-il sa sagesse, s'il n'étoit une même chose avec Dieu, et si lui-même il n'étoit Dieu comme son Père?

Mais qui comprendra les secrets de cette adorable génération? N'attendez pas que je vous la fasse comprendre; elle nous passe infiniment. Ne m'en demandez point d'exemple; il n'y en a point dans le monde. « Si vous interrogez la terre, dit S. Cyrille » de Jérusalem (2), elle vous répondra qu'elle n'a » rien qui y soit semblable: si vous le demandez » aux cieux, ils vous répondront qu'elle est infiniment élevée au-dessus d'eux. Si vous interrogez » les Anges même et les plus sublimes intelligences, ils avoueront qu'ils n'y peuvent atteindre, » et qu'ils l'adorent (3), en se voilant de leurs » ailes. »

Tout ce que je sais, c'est que dans cette adorable génération, il n'y a rien de terrestre, rien d'imparfait, rien de passager. « Comme Dieu est esprit, dit

(1) Philipp. 2. v. 6.

(3) Lc. 6. v. 2.

(2) Cathech. 11.

» encore S. Cyrille, tout est spirituel en lui : comme
» il est parfait , tout y est parfait : comme il est
» éternel , tout ce qui est en lui est éternel. »
C'est une génération qui n'a ni commencement, ni
fin , ni progrès ; parce que celui qui engendre et
celui qui est engendré, ont toujours été et seront
toujours ce qu'ils sont.

Tout ce que je sais, c'est que le Père, en se con-
noissant lui-même et ses adorables perfections , en-
gendre un Fils qui est son image, image non pas-
sagère, mais subsistante ; une image qui n'est infé-
rieure en rien à ce divin original ; un Fils qui est
la splendeur de sa gloire (1), *et le caractère de sa*
substance ; un Fils qui est sa parole, son Verbe, sa
pensée , sa sagesse ; mais une parole qui ne s'écoule
point, une pensée qui ne passe point, un Verbe égal
au principe infini qui le produit. Tout ce que je
sais, c'est que ce divin soleil produit un rayon égal
à lui ; que ce divin rayon est une lumière qui
tire son origine de la source de la lumière ; la
vie qui tire son origine de la source de la vraie
vie, la sagesse incréée qui tire son origine de la source
de la vraie sagesse ; un Dieu qui tire son origine de
Dieu, et qui, quoiqu'il soit une personne distinguée
de lui, est le même Dieu avec lui.

Mais que disons-nous, ô mon Dieu ! en disant de
vous toutes ces choses, et qu'y comprenons-nous,
quoique nous sachions que tout y est véritable ?
L'incrédule, le païen, l'impie, méprisent ces mer-
veilles , parce qu'ils ne les comprennent pas ; le

(1) Hebr. i. v. 3.

juif s'en scandalise ; l'hérétique ose les nier ; mais qui est l'homme pour sonder les profondeurs de Dieu ? Et à qui croirons-nous sur ce qui regarde Dieu , sinon à Dieu-même ? Le Chrétien croit et adore ; et c'est la simplicité de sa foi qui fait sa sagesse.

Oui, Seigneur, nous croyons ce que nous ne pouvons comprendre. Vous nous avez révélé votre Fils ; vous nous avez ordonné de l'écouter , de le suivre , de l'adorer : nous croyons en lui, nous l'adorons, nous voulons le suivre. Vous nous l'avez donné, nous espérons en lui, et nous invoquons son nom avec confiance. Nous détestons l'impiété de ceux qui veulent lui ravir ce qu'il est. Nous adorons votre Fils qui est notre Dieu , et qui est avec vous le Dieu vivant et véritable. C'est dans les sentimens de la foi la plus vive, de l'adoration la plus profonde, de l'amour le plus ardent, que nous nous écrions avec ces milliers d'Ange que saint Jean vit dans le ciel (1) : *A celui qui est assis sur le trône et à l'Agneau bénédiction, honneur, gloire et puissance dans tous les siècles des siècles. Amen.*

(1) Apocal: 5.



XXI. DISCOURS.

DE LA NAISSANCE DE JÉSUS-CHRIST.

Verbum caro factum est, et habitavit in nobis.

Le Verbe s'est fait chair, et il a habité parmi nous.

JOAN. I.

Vous avez vu, M.F., par l'histoire de la conception de Jésus-Christ, que tout a été divin dans cette conception d'un Dieu; que la corruption de l'homme n'y a eu aucune part; que le Saint-Esprit seul en a été le principe, et que, si le Fils de Dieu s'est fait homme, ç'a été sans la coopération d'aucun homme; que, s'il a été conçu dans le sein et de la substance d'une femme, Marie, qui est cette femme bienheureuse en qui il a été conçu, et de qui il est né, n'en a pas été moins Vierge, pour devenir et pour être mère.

C'est ce que les saints Apôtres nous enseignent dans le Symbole en nous disant que *Jésus-Christ est né de Marie Vierge*. De la *Vierge Marie*, nom que l'Eglise donne par excellence à cette heureuse créature, pour nous apprendre que, loin que la pureté de cette sacrée Vierge ait été altérée par la conception et la naissance du Fils de Dieu, elle est devenue au contraire plus pure par cette conception et cette naissance toute divine.

C'est de ce prodige nouveau et singulier de la pureté et de la sainteté de Marie dont nous dirons

encore un mot dans cette instruction, après quoi nous entrerons dans le détail de la naissance même du Fils de Dieu. Naissance adorable qui fait le bonheur de la terre ! moment de bénédiction si ardemment désiré , si long-temps attendu , si nécessaire aux hommes , où *la vie même s'est rendue visible*, où cette *vie éternelle qui étoit dans le Père* (1), et qui s'étoit cachée pendant neuf mois dans le sein de la mère qu'elle s'étoit choisie , est venue enfin se montrer à nous !

Moment à jamais béni , où , lorsque tout reposoit dans un paisible silence , et que la nuit étoit au milieu de sa course , votre parole toute-puissante , qui règne avec vous dans le ciel , ô Père adorable ! et qui est assise sur votre trône , vint paroître sur la terre (2) , non pour exterminer , mais pour sauver l'homme ! moment où nous avons commencé à voir cette parole de vie qui étoit dès le commencement ; moment où nous l'avons vue de nos yeux , touchée de nos mains , entendue de nos oreilles (3), et où les animaux même ont pu voir sur la terre celui qui fait dans le ciel le bonheur des Anges !

1.^o C'est une vérité incontestable que S. Joseph , quoiqu'époux de Marie , n'est pas le père de Jésus-Christ. Les Juifs aveugles , et des Hérétiques impies , comme Cérinthe et Carpocrates , ont osé nier cette vérité pour dégrader le Sauveur ; ils n'ont point craint d'avancer qu'il étoit le Fils de Joseph , engendré par la voie commune. Impiété que l'Eglise a

(1) I. Joan. 1. v. 2.

(3) I. Joan. 1. v. 1.

(2) Sap. 18. v. 14.

toujours

toujours détestée, et que l'Évangile condamne par les oracles les plus manifestes. C'est l'Évangile même qui nous apprend (1), que si le Fils de Dieu passoit pour fils de Joseph dans l'opinion des Juifs qui ignoroient le mystère de sa conception divine, il ne l'étoit pas véritablement : et c'est toute l'Écriture qui nous apprend que Jésus-Christ, véritable Melchisédech, n'avoit ni *père* sur la terre, ni *mère* dans le ciel ; que sa double *génération* (2) est également *ineffable* ; que comme c'est Dieu le Père qui l'engendre de toute éternité comme Dieu, c'est le Saint-Esprit Dieu, qui dans le temps a formé son corps dans le sein de sa mère. Si Joseph donc, dans l'Évangile, est appelé père de Jésus-Christ, et si Marie elle-même lui donne ce nom, ce n'est pas qu'il ait donné la vie à ce fruit divin, mais c'est parce qu'étant le véritable époux de la sainte Vierge, Jésus-Christ est né dans un fonds qui étoit à lui, et qui lui appartenoit en propre ; c'est parce qu'il étoit le nourricier du Fils de Dieu, et que, en conservant pour lui tout le respect qu'il devoit à son Seigneur, il avoit en même temps pour lui tous les soins et toute l'affection d'un père.

Ne concluons point de cette circonstance que nous en devions pour cela moins de respect à ce chaste époux de la plus chaste des Vierges. Quel respect ne devons-nous pas à ce fidèle serviteur que Dieu a établi sur sa famille ; à ce chaste époux de la Reine du ciel ; à ce fidèle gardien de l'enfance du Seigneur ? Quelle reconnoissance ne lui devons-nous

(1) Luc, 3. v. 15.

(2) Hebr. 7, v. 15. Is. 53, v. 8.

point pour les soins qu'il a pris pour une vie qui nous est si précieuse ? Quelle confiance ne devons-nous point avoir en sa protection ? Mais quel zèle surtout pour imiter sa fidélité et sa pureté, qui l'ont élevé à un si haut degré de gloire ?

2.^o Quoique ce soit par l'opération du Saint-Esprit que le Fils de Dieu a été conçu, il n'en est pas moins véritablement le Fils de Marie. C'est non-seulement dans son sein, mais c'est de sa substance même qu'il a été formé par l'opération de l'Esprit-Saint. Isaïe l'avoit prédit (1) que cette Vierge *concevrait et enfanteroit un Fils* qui seroit le véritable *Emmanuel* ; l'Ange lui dit qu'il *naîtroit d'elle* (2) ; il dit à Joseph qu'il est *né*, c'est-à-dire formé et conçu, *et en elle*, et d'elle-même. Ce que la nature ne pouvoit faire, l'Esprit-Saint l'a opéré par un miracle au-dessus de la nature, en rendant par sa vertu toute-puissante cette Vierge féconde. Ainsi, de même que Dieu départit à Elisabeth la fécondité que la nature lui avoit refusée, il rendit Marie féconde sans blesser sa virginité. Et que la grandeur de ce miracle n'ébranle point notre foi ; plus il est grand, plus il est au-dessus des lois de la nature, et plus il est digne de Dieu ; plus il convient à celui à qui toute la nature est soumise. Quoi ! celui qui a pu former Adam d'une terre vierge ; celui qui a pu former Eve d'Adam vierge, n'aura-t-il pas pu faire naître son Fils d'une vierge ? Tout n'est-il donc pas possible à Dieu ? et, pour être certain qu'il a fait des choses que nous ne pouvons concevoir, ne nous suffit-il pas qu'il nous en ait assurés lui-même ?

(1) Is. 7. 14.

(2) Luc, 1. 35.

Reconnoissons donc, M. F., que le Fils de Dieu est devenu véritablement le Fils de l'homme, en prenant un corps dans le sein virginal de Marie; il a été véritablement le fils de Marie, et par Marie le Fils de David, le Fils d'Abraham, et des autres saints Patriarches à qui il avoit été promis, et dont il devoit naître : Marie est par conséquent véritablement mère de Dieu, puisqu'elle a conçu et enfanté un Fils qui est véritablement Dieu. *Nestorius* a osé nier cette vérité, en imaginant et reconnoissant deux Christs : l'un Fils du Père éternel avant tous les temps, l'autre Fils de Marie dans le temps : l'un Fils du Père par nature, l'autre par adoption. Cet Hérétique imaginoit ainsi en Jésus-Christ deux personnes subsistantes; et, par une suite de la même erreur, il ne pouvoit souffrir ni qu'on dît qu'un Dieu a souffert, qu'il est mort, ni que la sainte Vierge est vraiment mère de Dieu. L'Eglise a confondu ces impiétés, et elles l'avoient déjà été d'avance par l'Evangile même. Si l'esprit de Dieu, qui est un esprit d'humilité, porte Marie à se reconnoître pour *la servante du Seigneur* (1), le même esprit qui n'est pas moins l'esprit de vérité, porte Elisabeth à la reconnoître comme *la mère de son Seigneur* (2) et de son Dieu. Il n'y a en effet qu'un seul Christ en Jésus-Christ, qu'un seul Fils, Fils de Dieu avant tous les temps, et de Marie dans le temps; un Dieu qui est né, qui a souffert, qui est mort pour nous. Marie sa mère est vraiment mère de Dieu, parce que le Fils qu'elle a conçu et enfanté, est véritablement Dieu comme son père.

(1) Lue, i. v. 38.

(2) Ibid. 43.

Mais, en reconnoissant en Jésus-Christ une personne unique, gardons-nous bien de confondre en lui les natures. Toutes deux, je veux dire, la nature divine qu'il a de toute éternité, et la nature humaine qu'il a prise dans le temps, subsistent en lui sans confusion ni mélange. Il est Dieu parfait, homme parfait. Ses miracles ont fait éclater sa divinité, ses souffrances ont été la preuve de son humanité. Partout il a voulu paroître Dieu et homme, comme il l'est en effet; et l'Eglise ne s'est pas élevée avec moins de force contre l'impie *Eutichès* qui vouloit confondre les natures en Jésus-Christ, que contre le téméraire *Nestorius* qui ne craignoit pas d'en diviser la personne. Elle a également combattu et confondu l'un et l'autre de ces Hérétiques qui, quoiqu'entièrement opposés entr'eux, ruinoient également l'économie admirable du grand mystère de l'Incarnation du Fils de Dieu.

3.^o Une foule de prodiges avoit ainsi préparé le monde au grand prodige de la naissance d'un Dieu. Les Prophètes l'avoient annoncée de loin, et avoient consolé *ceux qui pleuroient en Sion* (1), par les prédictions réitérées de la naissance du Sauveur. Le sceptre ôté à Juda, les semaines de Daniel accomplies, les révolutions des empires, prédites par Daniel et arrivées aux temps marqués par ses prédictions, annonçoient que le temps étoit venu; et que *cette petite pierre, détachée de la montagne sans aucune main d'homme* (2), alloit bientôt paroître dans le monde, briser l'orgueil des empires, *devenir montagne elle-même, et couvrir toute la terre* (3).

(1) Éccl. 48. v. 27.

(3) Is. 11. v. 3.

(2) Dan. 2.

La paix régnoit alors dans tout l'univers : le monde entier n'avoit qu'un maître, qui étoit Auguste, empereur romain. Circonstance donnée par les Prophètes, comme une des marques de l'avènement du Messie, et qui annonçoit que dans peu *le Prince de la paix* alloit venir et réconcilier le ciel avec la terre ; que dans peu *le Seigneur* alloit répandre sa *bénédiction*, et *la terre* porter son fruit (1). Tout l'univers étoit dans l'attente. Les Juifs dispersés avoient porté partout la nouvelle de l'avènement prochain du Messie ; et les Païens même, instruits par la communication qu'ils avoient avec eux, s'attendoient qu'il alloit venir de l'Orient un Roi qui gouverneroit toute la terre.

Des prodiges encore plus nouveaux et plus singuliers, annonçoient que ce grand prodige étoit près de s'accomplir en Judée. Elisabeth, âgée et stérile, devenue féconde par miracle ; Zacharie devenu muet pour avoir été incrédule, et qui avoit ensuite recouvré la voix, par la naissance d'un fils tout miraculeux ; les merveilles de ce fils, annoncées dans toute la Judée, publioient la naissance d'un autre Enfant tout divin : de cet Enfant dont parle le même Zacharie dans son cantique (2), de cet Enfant Dieu, en qui le *Dieu d'Israël* devoit visiter et racheter son peuple, donner à la maison de son serviteur David, un Sauveur tout-puissant, et accomplir ce qu'il avoit promis par la bouche de ses saints Prophètes.

Enfin le moment approche que ce divin Soleil va

(1) Ps. 84. v. 13. Is. 9. v. 6.

(2) Luc, l. 68 et seq.

paroître. Il doit naître d'une fille de David, et il est déjà conçu dans son sein. Quoique conçu à Nazareth, c'est à Bethléem qu'il doit naître, dans la ville de David : le prophète Michée l'avoit prédit en ces termes (1) : « Et vous, Bethléem d'Ephrata, vous êtes » petite entre les villes de Juda ; et nonobstant votre » obscurité parmi tant de cités qui vous effacent , » vous serez honorée de la naissance d'un Conqué- » rant illustre ; c'est de votre sein qu'il sortira pour » dominer en Israël : » tout se prépare à ce grand événement, par une Providence invisible, mais Souveraine, qui conduit tout à sa fin. C'est cette Providence qui fit que l'empereur Auguste ordonna le dénombrement de tous les sujets de son empire. Quirinus (2) en est chargé pour la Syrie et pour tous les pays qui en dépendent ; il donne ordre à tous les Juifs de se rendre dans les villes de leur origine pour s'y faire enregistrer.

A l'occasion de ce dénombrement, et pour satisfaire aux ordres d'un prince infidèle, Joseph vient à Bethléem avec Marie son épouse, qui étoit enceinte et proche du terme de sa grossesse. Il part avec elle de la Galilée pour venir se faire enregistrer dans la ville de son origine. Il vient à Bethléem, ville de Juda sa tribu, et patrie de David son père. « Qu'on » en cherche les preuves, dit Tertullien (3), on les » trouvera dans les archives même de l'empire. » Que les Juifs consultent les Prophètes ; qu'ils comparent leurs prédictions avec ces archives, ils les

(1) Mich. 5. v. 2.

(2) Luc 2,

(3) Lib. 4. adv. Marcion. cap. 7.

verront accomplies. Par-là, les Juifs déposent contre les Païens, et les Païens contre les Juifs; et les uns et les autres sont inexcusables, lorsqu'ils refusent de reconnoître le Messie.

Mais toi surtout, aveugle Bethléem, que ne sais-tu le don que Dieu te fait, et quel est celui qui te demande une retraite dans la personne de sa Mère ? Ah ! si tu connoissois le trésor que tu possèdes, quel est celui qui t'apporte aujourd'hui la paix ! fille d'Israël, avec quelle ardeur n'irois-tu pas au-devant de ton Sauveur, et quel empressement n'aurois-tu pas pour le recevoir ?

Mais, non ; *l'homme animal* et charnel (1) *ne connoît point les choses de Dieu* : des hommes intéressés, tout occupés de la terre et de ses biens, sont peu touchés de ceux de la grâce. Dans ce mystère d'un Dieu incarné, il n'y a rien pour la chair et pour les sens. Une pauvre femme, un vieillard d'un extérieur méprisable, ne sont pas propres à faire impression sur des cœurs avides de gain. Les habitans de Bethléem méprisent Joseph et Marie, parce qu'ils n'ont rien qui éclate au dehors. Le Roi de l'univers, le Fils de David, *vient chez lui* ; mais *les siens ne daignent pas le recevoir* (2) ; le monde qui le possède, ne le connoît point : Marie et Joseph, ne trouvant ni maison ni hôtellerie pour se loger, sont obligés de se retirer *dans une étable* (3). C'est dans ce lieu si chétif, que naquit le Fils de Dieu. « Pen- » dant que Marie et Joseph étoient en ce lieu, dit

(1) I. Cor. 2. v. 14.

(3) Luc, 2. v. 7.

(2) Joan. 1. v. 11.

» saint Luc (1), il arriva que le temps auquel Marie
 » devoit accoucher, s'accomplit : et elle enfanta son
 » Fils premier-né, et l'ayant emmaillotté, elle le
 » coucha dans une crèche. »

Récit simple, mais qui dans sa simplicité renferme les plus grands mystères : les mystères de la naissance d'un Dieu qui naît d'une femme ; de la maternité d'une Vierge qui enfante par le miracle le plus singulier, qui enfante sans douleur comme elle avoit conçu sans souillure ; de l'anéantissement du Roi de gloire réduit à la captivité du maillot, à la bassesse d'une crèche, à la demeure des bêtes ! mystère d'un Dieu enfant, quel prodige ! d'un Dieu enveloppé de langes, quel spectacle aux yeux du monde ! mais quelle merveille aux yeux de la Foi ! Car, M. F., s'il paroît, en entrant dans le monde, dans toutes les infirmités de l'homme, les prodiges de sa puissance attestent déjà sa divinité : s'il naît dans un état si humilié, si peu proportionné à la grandeur de sa Majesté, déjà le ciel et la terre concourent pour manifester sa naissance et pour la découvrir. Un Ange l'annonce aux pasteurs : une grande troupe d'autres Anges s'unissent à eux pour louer Dieu de cette merveille : les pasteurs vont pour en être les témoins : ils la voient, ils l'adorent, ils la publient.

« Il y avoit dans cet endroit, dit S. Luc (2),
 » des bergers qui paissoient la nuit dans les champs,
 » veillant à la garde de leurs troupeaux. Un Ange
 » du Seigneur se présente tout d'un coup à eux :
 » une lumière divine les environne ; ils en furent

(1) Luc, 2. v. 7.

(2) Ibid. 2. v. 8.

» saisis d'une extrême crainte. Alors l'Ange leur
» dit : Ne craignez point, car je viens vous appor-
» ter une nouvelle qui sera pour tout le peuple
» le sujet d'une grande joie. C'est qu'aujourd'hui,
» dans la ville de David, il vous est né un Sau-
» veur, qui est le Christ, le Seigneur : et la mar-
» que que je vous en donne, c'est que vous trouverez
» l'enfant emmaillotté et couché dans une crèche. »

Rassurez-vous donc, heureux pasteurs ; c'est le ciel même qui vous rend confidens de ses secrets ; qui révèle aux petits et aux humbles un mystère qu'il tient encore caché aux sages et aux prudens du siècle. La lumière divine qui vous environne, n'est qu'une figure et une ombre de celle qui vient vous éclairer. Ne craignez point : la nouvelle qu'on vous apporte, est la nouvelle la plus heureuse ; puisque c'est la nouvelle du salut, et du Sauveur qui vous est donné et à tout le peuple. Aujourd'hui, dans la ville de David, le Sauveur, le Christ, le Seigneur est né et né pour vous. Le vrai fils de David est né dans la ville de David son père ; le Fils et le Seigneur de David vient de naître à Bethléem. Mais à quel signe le reconnoître ? Ecoutez, fille de Sion, votre Roi vient à vous, non dans un éclat terrible, mais dans un appareil plein de douceur ; vous le trouverez emmaillotté et couché dans une crèche.

Ne passons pas légèrement, M. F., sur le spectacle si touchant de la naissance d'un Dieu dans une crèche, et n'imitons pas ces Juifs incrédules et ingrats, qui sont peu touchés du grand don du ciel, et qui méconnoissent ce divin Enfant qui leur est donné, et qui naît pour eux au milieu d'eux. Cet

Enfant pauvre que nous adorons dans l'étable de Bethléem, est non-seulement le Sauveur qui doit nous délivrer, le Roi qui doit nous défendre et nous gouverner, il est encore le médecin céleste qui doit nous guérir ; il est le maître et le précepteur donné au monde pour l'instruire.

C'est dans la crèche même qu'il commence un ministère si saint et si salutaire. Sa crèche, aussi bien que sa croix, est la chaire d'où il nous enseigne. Ses langes, sa pauvreté et ses larmes, sont les livres qu'il nous présente. L'amour de la pauvreté, des humiliations, des souffrances, sont les leçons qu'il nous donne, et les sentimens qu'il nous inspire.

1.^o C'est pour combattre et pour guérir la cupidité, cette source fatale de toutes les injustices et de tous les crimes, que le Fils de Dieu a voulu naître dans la pauvreté. Qu'eussions-nous, en effet, pensé des richesses, si le Fils de Dieu les eût autorisées par son exemple, s'il fût né dans l'opulence, s'il eût vécu dans l'éclat, s'il eût été environné de toute cette pompe extérieure qui accompagne les riches ; puisqu'après l'exemple qu'il nous a donné en venant au monde, après les malédictions qu'il a prononcées dans l'Evangile, et contre les richesses, et contre les riches, il est encore si difficile et si rare de se détromper ? Puisque les richesses sont toujours en crédit parmi les hommes ; puisqu'on croit toujours qu'on n'en sauroit trop avoir, qu'on s' imagine que les riches sont heureux, parce qu'ils les possèdent, et les pauvres au contraire malheureux, parce qu'ils en sont dépourvus ? Que seroit-ce encore une fois, si à tous ces préjugés, ces fausses maximes du monde, J. C. eût encore ajouté le poids de son autorité et de son exemple ?

Mais, non; c'est pour les combattre, ces préjugés, qu'il commence sa vie par rendre les richesses méprisables, en les méprisant lui-même; mépris marqué dans toutes les circonstances de sa naissance : il choisit pour mère une Vierge pauvre; pour l'époux de sa mère et le gardien de sa pureté, il choisit un pauvre charpentier; pour le lieu de sa naissance, il choisit une bourgade peu connue, et il y naît comme étranger. Son palais est une étable, son berceau est une crèche, son lit un peu de foin, ce sont de pauvres langes qui le couvrent. Tout respire autour de lui le mépris absolu qu'il fait des richesses. Mais que dis-je, mépris? N'est-ce pas plutôt une réprobation manifeste des richesses et des riches? « Malheur à vous, disoit autrefois le Prophète (1), à vous qui ajoutez sans cesse terre sur terre et maison à maison! » Voici un autre langage qui, pour être muet, n'en est pas moins fort pour vous condamner : n'est-ce pas une folie, et une folie extrême, d'estimer tant ce que J. C. méprise, et de vous attacher si fort à ce qu'il réprouve? Ah! que des Païens, qui ne connoissoient point un Dieu pauvre, aient aimé les richesses, je n'en suis pas surpris; mais que des Chrétiens, qui le connoissent et l'adorent, mesurent leur bonheur sur leurs richesses, n'est-ce pas visiblement renoncer à leur Religion et à l'Évangile?

2.^o J. C., dans sa naissance, ne condamne pas moins l'amour des plaisirs. Venez ici, en effet, hommes voluptueux et sensuels, venez, Chrétiens lâches et délicats; venez et voyez : voici de quoi vous gué-

(1) Is. 5. v. 8.

rir et vous confondre. Le Fils de Dieu auroit pu se contenter de vous prêcher la pénitence du sein même de sa gloire; mais voici une prédication plus efficace: c'est Jésus souffrant, et souffrant dès sa naissance, pour vous détacher des plaisirs que vous aimez; pour vous faire aimer les souffrances que vous fuyez, que vous haïssez. Voilà pourquoi ce Dieu incarné réunit, pour souffrir, tout ce qu'il pouvoit y avoir de circonstances pénibles : le lieu, c'est une chétive cabane dénuée de toutes choses; le temps, c'est l'hiver, c'est la nuit; l'état, c'est la pauvreté la plus entière; sa consolation, ce sont les larmes. Il commence, dès sa naissance, le sacrifice qu'il doit consommer sur la croix; il l'anticipe par ses désirs et par ses souffrances.

3.^o Enfin J. C., dans sa naissance, a confondu et combattu un autre monstre, une troisième concupiscence, l'orgueil de la vie : l'orgueil, source féconde *de tous les péchés* (1), mal universel et incurable à tout autre qu'au Sauveur. Ah! c'est ici que tout vous condamne, hommes orgueilleux et superbes. Vous voulez paroître ce que vous n'êtes pas, tandis que le Fils de Dieu, dans sa crèche, ne laisse rien paroître de ce qu'il est; il cache sa majesté sous la petitesse d'un enfant, l'éclat de sa gloire sous l'obscurité d'une étable et de pauvres langes. O hommes! ô pécheurs! qui êtes-vous donc pour vous élever, lorsqu'un Dieu s'abaisse et s'anéantit de la sorte? Convient-il *à la poussière de se glorifier* (2)? Ecoutez le Fils de Dieu qui vous dit dès son ber-

(1) Eccl. 10. v. 15,

(2) Eccl. 10. v. 34

ceau (1) : Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur : *discite à me quia mitis sum et humilis corde.*

C'est ainsi, M. F., que ce divin médecin descendu du ciel commence, en entrant dans le monde, à guérir toutes nos maladies. Heureux le Chrétien qui s'applique des remèdes si salutaires, qui sait profiter de tels exemples, qui grave dans son cœur, par une foi vive, les leçons d'un Dieu naissant, et qui tâche de les retracer dans tout le cours de sa vie ! Accordez-nous une telle grâce, ô Verbe divin et fait homme pour nous. Nous vous la demandons par les mérites de votre pauvreté, de vos souffrances et de votre humilité. *Amen.*

XXII. DISCOURS.

DE LA CIRCONCISION DE JÉSUS-CHRIST ET DE L'ADORATION
DES MAGES.

Humiliavit semetipsum.

Il s'est humilié lui-même.

PHILIPP. II. v. 8.

QUI eût jamais pu comprendre, M. F., ou même s'imaginer qu'un Dieu, souverain Seigneur de toutes choses, eût voulu paroître sous la forme d'un esclave ? C'est cependant ce que J. C. a fait peu de jours après sa naissance dans sa circoncision. C'est spécialement en ce mystère que toute sa divinité est

(1) Matth. II. v. 29.

cachée, que tout son éclat est obscurci, toute sa grandeur anéantie. En un mot, c'est ici un retranchement universel de tout ce qui est en lui de brillant et d'illustre. En venant au monde, lorsque la nuit avoit répandu ses ténèbres sur la surface de la terre, les Anges prirent soin de faire savoir qu'il étoit né; et chantant mélodieusement dans les airs, ils annoncèrent aux hommes que le Messie étoit venu, et qu'il étoit couché sur la paille dans une étable à Bethléem; mais, dans le mystère de sa circoncision, rien ne parle en sa faveur : la loi à laquelle il se soumet, le déclare *pécheur*; sa mère, qui devoit ce semble l'en déclarer exempt, est peut-être celle qui le circonconcit; enfin, le nom auguste qu'on lui impose, est le prix de son sang; et la qualité de Sauveur et de Rédempteur des hommes, n'est pas, dans ce jour, sitôt connue que celle de pécheur. Ne devons-nous pas, M. F., nous écrier ici avec S. Bernard : *Amor dignitatis nescius*, l'amour que J. C. a pour nous le réduit à cet état; ensorte que pour n'en pas différer les fonctions jusqu'à la fin de sa vie, il les commence dans ce mystère. A peine est-il né, qu'il lui tarde de souffrir; à peine son sang coule-t-il dans ses veines, qu'il brûle d'envie de le répandre; et, afin que tout soit attribué à son amour, il sacrifie sa gloire et sa réputation; il veut passer pour pécheur, et se *faire péché lui-même*, comme parle S. Paul (1), afin de nous réconcilier avec son Père irrité. O Dieu, quel excès d'amour! mais, en même temps, que d'importantes leçons ne nous fournit pas ce mystère

(1) 2. Cor. 5. v. 21.

touchant ! Développons-en les circonstances , et nous y trouverons un ample sujet d'instructions.

La circoncision étoit une cérémonie de l'ancienne loi , qui se pratiquoit à l'égard des enfans mâles des Juifs , en signe de leur alliance avec Dieu. Dieu l'avoit ordonnée à Abraham pour lui et pour sa postérité. Plus de quatre cents ans après , il en renouvela le commandement à Moïse , en lui donnant , sur le mont Sinai , les autres articles de la loi. La circoncision étoit un signe de l'alliance que Dieu avoit contractée avec Abraham et ses descendans , dont il vouloit se faire un peuple particulier et chéri. Elle étoit en outre , suivant le sentiment commun des Pères , un sacrement de l'ancienne loi , et le sceau de la justification des pécheurs. Elle effaçoit dans les Israélites la tache du péché originel , et leur communiquoit la grâce , non pas néanmoins en vertu de la circoncision même , mais par la profession de Foi que faisoit celui qui la recevoit , ou que faisoient ses parens pour lui ; et l'objet de cette foi étoit la promesse que Dieu avoit faite de sauver son peuple par le moyen du Messie qu'il devoit envoyer : d'où il suit que la Religion judaïque et la Religion chrétienne sont la même , ayant pour objet de leur culte le même Dieu et le même Messie , avec la seule différence du Messie attendu et du Messie venu.

Cela supposé il est certain que , quoique J. C. se soit soumis à la loi de la circoncision , il avoit cependant plusieurs raisons de s'en dispenser. 1.^o Il en étoit exempt par les termes même de la loi , parce qu'il n'étoit pas descendu d'Adam et d'Abraham par les voies ordinaires , ayant été conçu par l'opération

du Saint-Esprit. 2.^o Comme la circoncision étoit un sacrement de l'ancienne loi, par lequel, en faisant profession de croire et d'espérer dans le Messie qui devoit venir, on étoit délivré du péché originel : ce sacrement supposoit le péché dont il étoit le remède; mais J. C., qui étoit l'auteur de la grâce et l'Agneau de Dieu qui efface les crimes du monde, et par conséquent impeccable en tant que Dieu et en tant qu'homme, n'étoit pas moins exempt de porter le caractère de pécheur, puisqu'il étoit éloigné de tout péché. 3.^o Cette loi avoit été établie comme une protestation publique de la foi du Messie que le peuple d'Israël attendoit : or, J. C., étant lui-même ce Messie promis et attendu, il ne pouvoit en attendre un autre, ni être obligé, par conséquent, à marquer par sa circoncision, la foi et l'espérance qu'il avoit en lui. 4.^o Comme la circoncision du corps obligeoit les Israélites à retrancher la dureté de leur cœur et toutes les affections contraires à la loi et à l'amour de Dieu, J. C., étant d'une pureté infinie, et venant pour purifier le monde, n'avoit rien à retrancher en lui-même. 5.^o Enfin, le Sauveur n'avoit pas besoin d'être attaché et consacré au service de Dieu par cette observation extérieure, puisqu'il étoit oint par l'onction de la Divinité, et marqué par le caractère du Verbe. Ainsi n'étant obligé, ni par la loi générale, ni par aucun commandement particulier, de subir la loi de la circoncision, c'est avec une pleine et entière liberté qu'il s'y est soumis.

Or, s'il l'a fait, c'est qu'il a voulu 1.^o, dit S. Epiphane, ôter aux Juifs le prétexte apparent qu'ils auroient pu prendre de ne pas le reconnoître, s'il eût été

été incirconcis. 2.^o C'est qu'il a voulu prouver, dit S. Thomas, par cette douloureuse cérémonie, qu'il étoit véritablement homme, contre l'erreur des Manichéens qui ne lui donnoient qu'un corps fantastique et apparent. 3.^o C'est qu'il a voulu donner l'exemple d'une parfaite obéissance, en se soumettant à la loi de Dieu dans toutes les circonstances marquées. 4.^o C'est qu'il a voulu, dit l'Apôtre (1), se charger du joug de la loi dont il venoit nous affranchir, et mettre fin à toutes les cérémonies légales, en les observant lui-même; et par ce seul acte de religion, donner lui seul plus de gloire à Dieu, que tous les hommes ensemble n'auroient pu faire par la plus exacte observance de la loi, jusqu'à la fin des siècles. 5.^o Enfin, c'est qu'il a voulu porter la peine de nos péchés, et les expier par son sang. De toutes les lois des Juifs, en effet, il n'y en avoit point de si rigoureuse que la circoncision : c'étoit un sacrifice personnel qu'ils faisoient à Dieu dès leurs plus tendres années; et au lieu que dans les holocaustes ordinaires ils immoloient des hosties étrangères, et ne souffroient que dans des corps empruntés, en celui-ci ils étoient eux-mêmes les victimes; et la douleur en étoit si vive qu'elle les exposoit, au commencement de leur vie, au danger de la perdre.

Il ne faut pas comparer, en cette rencontre, le Fils de Dieu aux enfans ordinaires; parfaitement éclairé, il connut la douleur avant de l'avoir éprouvée, il en prévint toute l'amertume. Il considéra les premières gouttes du sang qu'il alloit répandre,

(1) Gal. 4. v. 4 et 5.

comme un prélude des tourmens de sa passion; il souffrit à ce moment tous les supplices qu'on lui préparoit; et c'est ainsi qu'il a voulu, dès les premiers jours de sa vie, travailler à notre salut, et que notre rédemption lui a coûté infiniment. Il est vrai qu'il auroit pu, s'il eût voulu, nous racheter à moins; mais ce qui eût été suffisant pour notre salut, ne l'étoit pas à son amour, et il n'a fallu rien moins pour le satisfaire, qu'une vie laborieuse, finie par la mort de la croix.

C'étoit la coutume, parmi les Juifs, de donner le nom aux enfans avec la circoncision. C'est pour cela que J. C. voulut que son nom, qui signifie *Sauveur*, fût écrit, pour ainsi dire, sur sa chair, avec ce même sang qu'il devoit un jour répandre pour notre salut, parce que J. C., étant essentiellement le salut du monde, devoit apporter en naissant un nom conforme à ce qu'il étoit. Aussi le nom adorable de JÉSUS ne lui fut point donné par hasard ou par la volonté et la disposition des hommes, mais par la volonté et le commandement de Dieu même, comme nous l'apprenons de ces paroles que l'Ange adressa à Marie, qui devoit être sa mère (1) : « Vous concevrez dans votre sein et vous enfanterez un fils à » qui vous donnerez le nom de JÉSUS. » Le même Ange commanda aussi à Joseph de lui donner ce nom, et lui déclara pourquoi il devoit être ainsi nommé (2) : « Joseph, fils de David, ne craignez » point de prendre avec vous Marie votre épouse; » car ce qui est né dans elle a été formé par le Saint-

(1) Luc, I, v. 30,

(2) Matth. I v. 20 et seq.

» Esprit, et elle enfantera un fils qui sera appelé
» Jésus, parce que ce sera lui qui sauvera son peuple, en le délivrant de ses péchés. » Heureux peuple, dit à ce sujet S. Bernard, dont Jésus est le Seigneur et le Dieu. Ce nom sacré de *Jésus*, qui lui est imposé dans la circoncision, est le sceau de l'alliance heureuse et nouvelle qu'il vient contracter avec les hommes. C'est le gage de notre salut, et la preuve de la volonté qu'il a de nous sauver.

Mais ce nom qui lui appartient comme Dieu, comme Fils de Dieu, il a voulu l'acquérir et le mériter. C'est au prix de ses humiliations, de ses souffrances, de sa mort, qu'il a voulu l'acheter. Tels sont les titres sur lesquels est fondé ce grand nom, *Nom*, dit le grand Apôtre (1), *qui est au-dessus de tout nom*, afin qu'au nom de JÉSUS tout genou fléchisse dans le ciel, sur la terre et dans les enfers ! Nom divin, qui ne peut être prononcé avec un respect digne de Dieu, que par le mouvement de l'esprit de Dieu ! nom adorable, qui fait trembler l'enfer même, et qui chasse les démons ! Nom plein de force, et par la vertu duquel se font les plus grands miracles ! Nom salubre, et dont les sacrements tirent toute leur efficace et toute leur vertu ! Nom tout-puissant auprès de Dieu, et dont le mérite infini engage le Père céleste à exaucer les prières des hommes !

Mais le Verbe incarné n'est pas seulement *Jésus* ou Sauveur, il est *Christ* : et c'est cet auguste nom qui nous apprend ce qu'il est à l'égard de Dieu qui l'a envoyé, et ce qu'il est à notre égard, puisque

(1) Philip. 2. v. 9.

nous tirons notre nom du sien : je veux dire le nom glorieux de *Chrétiens*, ou plutôt le nom de *Christ* même ; parce que, selon S. Augustin, le Christ entier renferme le chef et les membres.

Jésus prêtre, roi et prophète tout ensemble, réunit en sa personne tout ce qui est exprimé dans l'Ecriture par le nom de *Christ*. Roi souverain, Pontife éternel, Prophète par excellence, il est le vrai Christ du Seigneur.

Le nom de *Christ* signifie oint ou consacré. Il est donné, dans l'Ecriture, aux rois, aux prêtres, aux prophètes, parce qu'ils étoient consacrés et destinés à leurs augustes fonctions par une onction toute sainte, symbole de cette onction toute céleste dont J. C. est la source et renferme toute la plénitude. Au-dessus de tous ces Christs figuratifs dont parle l'Ecriture, Jésus est le *Christ* par excellence. Il est ce Roi dont le royaume a une étendue sans limites et une durée sans bornes. Il est ce Prêtre selon l'ordre de Melchisédech, qui consomme dans le ciel le sacrifice qu'il a offert sur la terre. Enfin, il est ce grand Prophète que Dieu devoit susciter (1), et qu'il nous a ordonné d'écouter, le vrai Christ, le Messie seul capable de rendre à la Divinité le culte infini qui lui est dû.

J. C. étant né à Bethléem avoit choisi, parmi les pauvres, des bergers pour se faire adorer ; il appela ensuite des sages parmi les riches. Il appela les pauvres par la voix des Anges, et il envoya aux mages qui faisoient profession d'astronomie, une étoile afin qu'ils en suivissent le mouvement avec plus de faci-

(1) Deut. 18. v. 15.

lité. Ces Mages , dont parle l'Evangile , étoient des philosophes ou des savans de leur nation. Il y a tout lieu de croire , conformément à la tradition , que c'étoient des rois (1) : *Reges Tharsis et insula munera offerent ; reges Arabum et Saba dona adducent*. Instruits sans doute de la promesse faite aux Juifs de leur donner un roi qui seroit le Sauveur du monde , et de la célèbre prophétie de Balaam (2) , qui désignoit si clairement le Messie par une étoile extraordinaire en Israël , ils se mirent en chemin dès qu'ils eurent aperçu ce nouvel astre. Il étoit bien différent des étoiles ordinaires par sa matière , par sa situation et par son mouvement.

Il n'étoit pas formé d'une matière céleste , mais d'air ou de feu , suspendu au milieu de l'air ; et son mouvement n'étoit pas d'Orient en Occident , comme celui des autres astres. Cette nouvelle étoile étoit si belle et si brillante , qu'elle donnoit envie de connoître ce qu'elle signifioit ; et Jésus-Christ joignant la lumière intérieure à l'éclat de cet astre , les Mages comprirent qu'il étoit enfin né ce Roi promis à la terre et prédit depuis tant de siècles. En suivant l'étoile qui leur servoit de guide , comme autrefois la nuée lumineuse à l'égard des Israélites dans le désert , ils vinrent dans la Judée. Dès qu'ils entrèrent dans Jérusalem , l'étoile disparut. Saint Bernard observe (3) qu'en arrivant dans cette ville , ils ne demandèrent pas si le Messie étoit né véritablement ; mais supposant la chose hors de doute , ils s'infor-

(1) Ps. 71. v. 10.

(3) In Epiph. Serm. 3. Num. 3.

(2) Num. 24. v. 17.

mèrent seulement du lieu où il avoit pris naissance. A cette nouvelle, les habitans qui gémissaient sous la tyrannie d'Hérode, furent troublés par la crainte que ce nouveau Roi, dont les Mages publioient la naissance, ne fût pour la Judée une source de guerre et de malheurs, tant ils étoient éloignés de penser au bonheur qui devoit leur arriver dans ce temps-là. Mais personne ne fut plus étonné qu'Hérode lui-même, qui régnoit alors en Judée. Il n'ignoroit pas que l'époque de la naissance du Messie n'étoit pas éloignée; et la pensée des Juifs charnels étant qu'il rétablirait le royaume d'Israël, il eut peur que le bruit qui se répandit ne fût le commencement de sa ruine. « Rassure-toi de ce côté-là, dit S. Léon (1) » au roi Hérode; le Christ qui vient de naître n'en » veut point à ton sceptre; maître du monde entier, ta foible couronne ne le tente point; il seroit » trop serré en tes petits états. C'est l'empire des » cœurs qu'il ambitionne, et le tien n'est pas digne » de lui, parce que tu n'as de souci que pour les » grandeurs passagères. »

Le trouble d'Hérode ne l'empêcha pas néanmoins de dissimuler son inquiétude; il reçut les Mages avec des témoignages de joie, et consulta les plus éclairés des Juifs pour savoir l'endroit que les Prophètes avoient désigné pour le lieu de la naissance du Messie. Ils lui répondirent que c'étoit dans Bethléem de Juda, selon ce qui est écrit dans le prophète Michée (2): « Et toi, Bethléem de Juda, tu n'es point » la dernière entre les villes de Juda; car c'est de

(1) Serm. 4. de Nativit. Domin. (2) Mich. 5. v. 2.

» toi que sortira le chef qui conduira mon peuple
» d'Israël. » Alors Hérode prit les Mages en particulier, s'informa d'eux soigneusement du temps auquel l'étoile leur étoit apparue; ce qu'ayant su, il leur dit (1) : « Allez, et informez-vous exactement » de cet enfant; et, lorsque vous l'aurez trouvé, » faites-le moi savoir, afin que j'aie moi-même » l'adorer. » Ayant ouï ces paroles du roi, les Mages partirent; et en même temps l'étoile qu'ils avoient vue en Orient, alloit devant eux, ce qui les remplit d'une très-grande joie, jusqu'à ce qu'étant arrivés sur le lieu où étoit l'enfant, elle s'y arrêta. Ils entrèrent donc dans la maison, c'est-à-dire, dans l'étable, où ils trouvèrent l'enfant avec Marie sa mère, et ils se prosternèrent devant lui pour l'adorer. La pauvreté du lieu ne les rebuta point. On ne lit pas, remarque saint Bonaventure (2), qu'il se soit fait un nouveau miracle pour leur faire reconnoître la divinité dans un enfant enveloppé de langes et né d'une mère pauvre. Cet enfant ne parle point; mais on voit sur son sacré visage quelque chose de divin; il reçoit l'adoration des Mages avec un air de complaisance, il les regarde d'un oeil plein de bonté.

« Que faites-vous, s'écrie ici saint Bernard (3), » sages de l'Orient, quoi, vous adorez un enfant » dans une vile demeure, couvert de pauvres langes ! Quelle apparence que ce soit un Dieu ! le » Seigneur a son tabernacle dans le ciel, et vous » allez le chercher entre les bras d'une mère indi-

(1) Matth. 2. v. 8.

(2) Medit. vit. Christi, cap. 8.

(3) In Epiph. Serm. 1. Num. 5.

» gente ! Vous le regardez comme un roi ! Eh ! où
» est donc son palais , sa cour , son trône ? Il est à
» craindre que ces étrangers ne soient scandalisés
» en voyant tant de misères , et qu'ils ne pensent
» avoir donné dans l'illusion. Ils sortent de la ville
» capitale de la Judée , où naturellement un Roi
» devrait naître , et se rendent en une bourgade
» obscure. Ils entrent dans une retraite méprisable ,
» où tout respire la pauvreté. Ce spectacle ne ral-
» lentit point la vivacité de leur foi : ils se proster-
» nent aux pieds d'un Enfant qu'ils considèrent
» comme le Roi des rois ; ils l'adorent comme un
» Dieu. L'Esprit-Saint qui les a attirés , a pris soin
» de les instruire ; et celui qui les appeloit extérieu-
» rement par l'éclat d'une étoile , faisoit entendre
» au fond de leur cœur sa sainte grâce. »

Les Mages , après avoir adoré Jésus-Christ , ouvri-
rent leurs trésors et lui offrirent des présents mysté-
rieux : de l'or , de l'encens et de la myrrhe. De l'or ,
comme à un roi. C'est un tribut que les hommes
payent à leurs souverains en témoignage de leur dé-
pendance , et pour honorer leur suprême grandeur.
De l'encens , *comme à un Dieu*. L'encens est em-
ployé dans les sacrifices , et en se consumant , il de-
vient un sacrifice lui-même ; et ce n'est qu'à Dieu
seul qu'on doit sacrifier. De la myrrhe , *comme à
un homme mortel* , la myrrhe étant destinée à em-
baumer les corps après la mort. Dieu avertit ensuite
les Mages dans leur sommeil de ne pas retourner à
Jérusalem ; ainsi ils s'en allèrent chez eux par un
autre chemin , et trompèrent par ce moyen la fausse
prudence d'Hérode.

Cette vocation des Mages, et leur fidélité à correspondre aux grâces et aux faveurs du ciel, nous fournissent, M. F., de grandes instructions.

1.^o Les Mages entrent dans la voie, sitôt qu'elle leur est ouverte; dès le moment que l'étoile paroît, ils partent en diligence et vont chercher Jésus-Christ. Apprenons de leur exemple une disposition essentielle dans laquelle nous devons entrer, si nous voulons être à Jésus-Christ; tout homme qui veut être au Sauveur du monde, doit prendre une prompte résolution de se donner à lui, parce qu'il n'y a rien de plus dangereux que de différer; et il arrive souvent que le moment qui est négligé, ne revient plus.

2.^o Les Mages, ayant trouvé Jésus-Christ, l'adorent et lui offrent des présents : de l'or, de l'encens et de la myrrhe. Adorons Jésus-Christ à leur exemple; présentons-lui de l'or, c'est-à-dire, faisons l'aumône aux pauvres qui sont ses membres. Offrons-lui de l'encens, c'est-à-dire, nos prières; et faisons-les de telle sorte qu'elles montent à son trône comme un encens d'agréable odeur. Présentons-lui de la myrrhe, c'est-à-dire, embrassons la mortification, participons aux souffrances de notre Seigneur; rougissons d'être des membres délicats sous un chef couronné d'épines.

3.^o Les Mages, après avoir suivi l'étoile et adoré Jésus-Christ, ne retournent pas vers Hérode, ils prennent un autre chemin (1) : *Per aliam viam reversi sunt in regionem suam*. Ce n'est pas assez d'avoir cherché Jésus-Christ, de l'avoir trouvé, de

(1) Matth. 2. v. 12.

l'avoir adoré, de l'avoir même reçu dans le sacrement ineffable de son amour, il ne faut plus suivre le chemin que nous avons pratiqué. Il ne faut plus retourner à *Hérode*, c'est-à-dire, au péché que nous avons pleuré, et auquel nous avons renoncé. Nous devons, à l'exemple des Mages, suivre un chemin nouveau pour retourner en notre pays. Notre pays est le ciel. Le désir des honneurs, des richesses, des plaisirs, nous en a éloignés ; nous devons donc prendre un autre chemin, c'est-à-dire, aimer les humiliations, embrasser la pénitence, les mortifications et les souffrances ; ce n'est que par cette voie que nous arriverons à notre patrie, qui est le royaume céleste et éternel que je vous souhaite. *Amen.*

XXIII. DISCOURS.

DE LA PRÉSENTATION DE JÉSUS-CHRIST AU TEMPLE, DE SA FUI TE EN EGYPT E, ET DU MASSACRE DES INNOCENS.

Postquàm impleti sunt dies purgationis ejus secundùm legem Moisi, tulerunt illum in Jérusalem, ut sisterent eum Domino.

Le temps de la purification de Marie étant accompli, ils portèrent l'enfant Jésus à Jérusalem pour le présenter au Seigneur.

LUC, II. v. 22.

L'ÉGLISE Grecque a appelé le mystère de la présentation de Jésus au Temple, le mystère des rencontres. Il seroit difficile en effet d'en trouver en aucun autre en plus grand nombre ou de plus merveilleuses. Mais, sans en faire le dénombrement exact

quelle rencontre surprenante que celle de la purification de Marie avec la présentation du Sauveur, puisque dans la première de ces cérémonies tout est honteux, tout est humiliant pour Marie, et dans la seconde, tout conspire à faire éclater ses grandeurs, et à relever son mérite et sa dignité ! D'abord dans la cérémonie de la purification, la plus pure des Vierges est prise pour une femme souillée par l'enfantement, la mère de Dieu pour la mère d'un homme, la plus sainte des créatures pour une personne sujette au péché, la Reine du ciel et de la terre, pour une pauvre misérable qui n'a pas seulement de quoi offrir un agneau en sacrifice. Mais en échange la présentation de Jésus est bien avantageuse à cette même Vierge : car non-seulement elle recouvre dans cette action avec usure tout l'honneur qu'elle sembloit avoir perdu en renonçant en quelque manière à ses divines qualités ; mais elle a encore la gloire de faire un présent à Dieu digne de lui ; d'acquérir de nouveaux droits sur son Fils en le rachetant, et d'être solennellement déclarée sa coadjutrice dans l'ouvrage du salut et de la rédemption des hommes. Approfondissons ces vérités ; ensuite nous continuerons l'histoire de la vie mortelle de notre divin Rédempteur, nous parlerons de sa fuite en Egypte pour se soustraire à la persécution d'Hérode, ainsi que du massacre des innocens que ce tyran barbare fit périr en haine de Jésus-Christ.

Jésus-Christ voulut que sa très-sainte Mère accomplît, quarante jours après sa naissance, deux lois qui n'avoient pas été faites pour elle. La première, de ne point entrer dans le temple que tout le temps

ne fût écoulé, pendant lequel une femme, accouchée d'un enfant mâle, étoit réputée immonde; et d'offrir, si elle étoit riche, un agneau et une tourterelle pour sa purification, ou bien deux tourterelles, si elle étoit pauvre.

La loi de Moïse, qui marquoit en termes exprès (1) les femmes ordinaires, ne regardoit pas la sainte Vierge qui avoit conçu par l'opération du Saint-Esprit. Mais, après avoir vu de ses yeux la Majesté divine humiliée jusqu'à la ressemblance du péché, elle aima mieux imiter l'humilité de son Fils et de son Seigneur, que de conserver devant les hommes la gloire de sa virginité; parce qu'elle estimoit encore plus la qualité de servante et d'imitatrice de Jésus-Christ, que celle de sa mère.

L'autre loi portoit (2) que tout enfant mâle premier-né seroit offert à Dieu et consacré à son service. Qu'au cas qu'il fût de la tribu de Lévi, il seroit obligé de servir toute sa vie dans le Temple; et que s'il étoit d'une autre tribu, ses parens le rachetteroient avec certaines pièces d'argent. Mais Jésus-Christ n'étoit point soumis à cette loi, parce qu'il étoit né d'une Vierge, et que les termes de la loi marquoient clairement une naissance commune. Cependant cet Homme-Dieu se présenta au temple pour être notre rédemption; son oblation seule, suffisante pour désarmer la justice de son Père, fut un tribut universel pour toutes les nations, pour tous les peuples de la terre.

Quelle offrande, grand Dieu ! s'écrie saint Bona-

(1) Levit. 12. v. 4.

(2) Exod. 13.

venture (1) : aucun siècle n'en a produit une semblable, et jamais on en verra de si digne en aucun temps, jusqu'à la fin du monde. On apporte dans le temple, non plus des boucs, ou des taureaux, mais le Seigneur même du temple : on y présente une victime aussi sainte, aussi parfaite que le Dieu même à qui elle est offerte. On l'apporte dans le temple, n'ayant pas la force naturelle d'y venir lui-même ; ce sont les bras d'un prêtre qui le présentent. Mais personne ne lui prête une volonté ; il jouit de la sienne dès l'instant de sa conception, et il en fait usage en ce mystère pour adorer son Père, honorer la Majesté divine, autant qu'elle pouvoit l'être, et qu'elle le méritoit ; et suppléer par son oblation au défaut des autres offrandes.

Saint Bernard a remarqué (2) que le mystère de la Passion n'a été que l'accomplissement de celui de la Présentation. Car Jésus-Christ ne pouvoit être sacrifié que de son consentement ; et c'est dans le temple qu'il déclara publiquement sa soumission aux ordres de son Père. Il s'étoit dévoué à la mort au moment de son Incarnation ; il avoit offert sa chair pure et sans tache, pour remplacer les anciennes victimes qui n'étoient plus agréables à la justice de son Père ; mais cette oblation étoit secrète : il ne la rendit publique que lorsqu'il vint au temple de Jérusalem, protester à la face de tout le peuple, qu'il ne s'étoit revêtu d'un corps que pour l'immoler, et qu'il n'avoit reçu la vie que pour la perdre.

L'offrande de la sacrée Vierge, tant pour elle que

(1) *Medit. vitæ Christi*, cap. 11.

(2) *Serm. 3. in purific. num. 1.*

pour son divin Fils, fut celle des pauvres. Car, quoique les Mages lui eussent laissé de l'or, de l'encens et de la myrrhe, ou elle distribua tout aux pauvres, ou si elle en réserva une partie dont elle eût pu acheter un agneau, elle n'en acheta pourtant point, parce qu'elle offroit l'agneau de Dieu, qui étoit son unique trésor, pour les péchés du monde; et pour elle, elle offrit deux tourterelles ou deux pigeons (1). Elle donna ensuite, pour retirer son divin agneau des mains du Prêtre, le prix qui étoit ordonné aux pauvres par la loi. N'oublions pas de remarquer ici un saint combat d'humilité et de pauvreté entre la Mère et le Fils, dans lequel ils s'efforcent tous deux de cacher ce qu'ils sont; et veulent bien paroître ce qu'ils ne sont pas. Cette divine émulation doit être pour nous un grand sujet d'imitation et de reconnaissance, puisqu'elle vient de la même source d'amour d'où sont nées tant de peines que le Sauveur a endurées pour notre amour.

Le jour que Marie porta son Fils au Temple, un saint vieillard nommé *Siméon*, homme juste, craignant Dieu, et attendant la rédemption d'Israël, accablé d'années, et ennuyé de vivre, n'étant soutenu que par l'assurance que le Saint-Esprit, dont il étoit rempli, lui avoit donnée de voir, avant de mourir, le Christ du Seigneur, se rendit au Temple par le mouvement du même Esprit de Dieu; et, comme Marie et Joseph portoient le divin Enfant pour accomplir la loi, il le prit lui-même entre ses bras, et bénit le Dieu d'Israël qui envoyoit son Fils

(1) Luc, 2. v. 24.

sur la terre. O mon Dieu ! vous me l'aviez promis et je vois aujourd'hui l'exécution de vos promesses : mes yeux ont contemplé votre Fils qui vient sauver le monde , pour être la lumière des nations et la gloire des enfans d'Israël. Ce bonheur étoit le seul que j'attendisse en ce monde ; à présent que je l'ai reçu , hâtez-vous de m'en tirer (1) : *Nunc dimittis servum tuum, Domine, secundum Verbum tuum in pace.*

Le saint vieillard, se tournant ensuite du côté de Marie , lui adressa ces paroles : « Cet enfant que » vous voyez, servira à la ruine et à la résurrection » de plusieurs en Israël, suivant le bon ou le mauvais usage qu'ils feront des grâces qu'il apporte » sur la terre. Dieu l'a envoyé pour être en butte à » la contradiction des méchans , par l'opposition » qu'ils auront à sa doctrine. Votre ame sera aussi » percée de douleur, en voyant les maux qu'on lui » fera souffrir. Car le Seigneur l'abandonnera aux » caprices des hommes , afin que les pensées de » plusieurs , qui étoient cachées au fond de leur » cœur , soient découvertes , et que l'on voie qui » sont ses ennemis et ses fidèles serviteurs. »

Il y avoit aussi alors à Jérusalem une prophétesse nommée *Anne*, de la tribu d'Aser (2), laquelle avoit passé sept ans avec son mari , et son âge étoit de quatre-vingt-quatre ans ; elle avoit passé tout le temps de sa viduité dans le temple , servant Dieu nuit et jour dans les jeûnes et dans les prières. Cette pieuse veuve, arrivant au temps et à la même heure

(1) Luc. 2. v. 29 et seqq.

(2) Ibid. 36 et seqq.

que Siméon, loua le Seigneur de concert avec ce saint vieillard, et rendit témoignage de la naissance du Messie, à tous ceux qui attendoient la rédemption en Israël.

Représentons-nous ici, M. F., la situation d'esprit de Marie et de Joseph en ces entrefaites : ils sont ravis en admiration, et comblés de joie ; considérant, comme l'a remarqué saint Ambroise (1), que tous les âges et les personnes de toutes les conditions, rendent témoignage des merveilles qui devoient arriver, et de celles qui leur étoient présentes. Ces merveilles, ô mon Dieu ! publient votre grandeur. Un jour les vagues de la mer obéiront à vos ordres, la fureur des vents s'apaisera, les morts ressusciteront, le soleil s'obscurcira, la terre tremblera, et dans le jour de votre triomphe les cieux s'ouvriront pour vous recevoir. Aujourd'hui n'étant encore qu'un Enfant, entre les bras de votre bienheureuse Mère, vous forcez le monde à vous reconnoître pour son Créateur, son Seigneur et son Rédempteur.

Après la présentation de Jésus au temple, la sainte Vierge et saint Joseph l'emmenèrent en Egypte, ayant été avertis par un Ange (2) qu'Hérode avoit résolu de le faire périr ; et quoiqu'il se fût déjà écoulé deux ans depuis la naissance du Sauveur, tout ce temps-là n'avoit pu calmer l'inquiétude de ce prince ombrageux et cruel. Il avoit résolu de faire mourir le nouveau Roi des Juifs, dès que les Mages le lui auroient découvert ; mais voyant qu'ils ne repassoient point par Jérusalem, et qu'ils l'avoient

(1) In Luc. 2.

(2) Matth. 2. v. 13.

trompé,

trompé , il crut qu'ils avoient pénétré ses desseins. Il se confirma dans ses premiers soupçons , et sa dissimulation se tourna en rage. Il prit la cruelle résolution de faire égorger tous les enfans de Bethléem et des environs , afin que le Messie ne pût lui échapper. Il se garda bien de se servir des Juifs pour le découvrir , parce qu'il ne se fioit pas à eux. Il se persuadoit qu'ils n'oublieroient rien pour sauver celui qu'ils attendoient comme leur libérateur ; qu'ils substitueroient peut-être un autre enfant à sa place , et que n'en faire mourir qu'un seul , ce ne seroit pas assez pour s'assurer la couronne de Judée.

Ainsi , après avoir fini les affaires qui avoient suspendu l'exécution d'un dessein si barbare , lorsqu'il crut le bruit qui avoit été excité à Jérusalem par les Mages , entièrement assoupi , il fit réflexion sur le temps auquel ils avoient vu l'étoile ; et , trouvant qu'il y avoit près de deux ans , il feignit une raison pour ordonner qu'on apportât en un même endroit , tous les enfans qui étoient nés depuis deux ans , à Bethléem et aux environs : et dès qu'ils y furent assemblés , il les fit tous massacrer par des soldats qu'il y avoit envoyés , persuadé que le Sauveur du monde ne pouvoit manquer d'être enveloppé dans ce carnage.

Toute la contrée fut en peu de temps remplie de sang et de larmes. Tout retentissoit du gémissement et du désespoir de ces pauvres mères sur la mort de leurs enfans , dont l'âge tendre , l'innocence et le grand nombre rendoit le massacre encore plus horrible.

Cette affliction générale n'étoit point adoucie , comme il arrive ordinairement dans les autres malheurs , par la multitude de ceux qui y avoient part. Ces mères désolées augmentoient la douleur les unes des autres , et répandoient partout l'horreur et la compassion. Une cruauté si inouïe faisoit encore craindre pour l'avenir , et la terreur étoit d'autant plus grande dans tout le pays , qu'on y étoit moins en état de s'opposer à la violence de cet inhumain tyran.

On comprend assez quel est le trouble et la consternation que dut exciter parmi le peuple un semblable accident. Le prophète Jérémie avoit prédit (1) qu'on *ne s'en consoleroit point* : et S. Augustin (2) , et plusieurs autres Pères , représentent avec des couleurs si vives , les cris lamentables de ces mères désespérées , et les efforts inutiles qu'elles faisoient pour cacher , pour défendre et pour sauver leurs enfans , qu'il est impossible de n'en pas être attendri. Ce n'est pas sans fondement qu'ils parlent de la sorte ; car il étoit difficile qu'on assemblât dans un même lieu sans les mères un si grand nombre d'enfans , dont la plupart étoient encore à la mammelle ; et l'on ne peut exprimer ce qu'elles sentirent , ce qu'elles dirent , ce qu'elles firent , en voyant égorger à leurs yeux ce qu'elles avoient de plus cher au monde.

Ce qui se passoit en Judée , n'étoit pas inconnu en Egypte à la sagesse éternelle du divin Enfant ; la voix du sang qui couloit de ces petits corps innocens , venoit jusqu'à lui : et son humanité sainte qui voyoit

(1) Jérém. 31. v. 15.

(2) Serm. 2. de Innoc.

toutes choses en Dieu , sentoit en même temps la douleur de tous les enfans , et celle de toutes les mères ; car Jésus - Christ avoit le cœur tendre et plein de compassion pour ceux qui souffroient ; comme il est aisé de remarquer en plusieurs endroits de sa vie. Lorsque le peuple le suivit en foule dans le désert , il dit à ses Apôtres (1) : *J'ai pitié de ce peuple ; car il y a déjà trois jours qu'il me suit sans avoir de quoi manger.* Une veuve qui pleuroit son fils qu'on portoit en terre (2), s'étant présentée à Jésus-Christ proche la ville de Naïm, il fut touché de ses larmes , et ressuscita son fils. Il ne put voir Marthe et Marie (3) pleurer leur frère , sans pleurer avec elles. Quand il entra dans Jérusalem parmi les acclamations du peuple (4) qui étoit allé au-devant de lui avec des branches de palme et d'olivier , la prévoyance des malheurs de cette ville , lui fit verser des pleurs , et prédire , avec de grands sentimens de tendresse , la désolation dont Dieu devoit punir les crimes des habitans. Quelle ne fut donc pas sa sensibilité pour tant d'innocentes victimes qui n'étoient immolées que pour lui ? Il auroit voulu mourir à leur place ; et s'il eût été convenable , il eût consenti à être tué , et à revivre autant de fois qu'Hérode avoit fait massacrer d'enfans , afin de pouvoir donner sa vie pour chacun d'eux en particulier. Mais parce qu'il falloit qu'il vécût , et qu'il se réservât à une mort plus cruelle pour le salut de tous les hommes , la connoissance qu'il avoit du meurtre de tant d'enfans ,

(1) Marc. 6. v. 34. 8. v. 2.

(2) Luc. 7. v. 12.

(3) Joan. 11. v. 15.

(4) Luc. 19. v. 41.

et de la douleur de tant de mères, tandis qu'il se sauvoit lui-même par la fuite, lui causa une peine très-amère. Il est vrai qu'il devoit quelques années après les récompenser abondamment de la mort qu'ils souffroient pour lui, par la couronne de gloire qu'il leur mériteroit en mourant pour eux à son tour; mais tout ce qu'il avoit dessein de faire et d'endurer dans la suite, ne diminuoit pas en lui le sentiment de compassion dont il étoit pénétré par la bonté naturelle de son cœur.

C'est ainsi que Jésus-Christ, en tant qu'homme et notre Sauveur, a senti toute l'amertume des peines que nous avions méritées. Il en a porté la plus grande partie, afin qu'étant sanctifiées en lui, elles devinsent pour nous une semence de gloire. Si nous sommes donc véritablement ses serviteurs et ses disciples, ayons sans cesse devant les yeux une considération bien propre pour nous consoler dans les maux de cette vie. Elle est de saint Augustin (1) qui remarque que l'Eglise sainte, laquelle a commencé dans Adam et ses enfans, a toujours été baignée de son sang pour la gloire de son époux céleste; que l'innocent Abel, dès la naissance du monde, a été lavé dans son sang par la jalousie et par la cruauté de son frère Caïn; qu'à l'avènement du Sauveur, les saints Innocens arrosèrent de leur sang la ville et les environs de Bethléem; que Jésus-Christ lui-même a consacré l'Eglise par son propre sang, en mourant sur la croix; qu'une infinité de martyrs ont répandu le leur pour son amour; et que ceux qui

(1) Divers. quest. veteris Testam. qu. 3e.

sont morts sans le répandre , ne sont pas morts sans souffrir , parce qu'on ne peut combattre sous l'étendard d'un Dieu crucifié , ni avoir part à sa gloire , que par la croix.

Il y a deux choses dans l'homme , dont toutes les créatures sont indignes , et qui ne doivent être données qu'à Dieu seul , le cœur et le sang , aimer et souffrir. Car Jésus-Christ a tellement relevé la valeur des souffrances , qu'elles sont devenues plus précieuses , non-seulement que tous les biens de la terre , mais que les faveurs même les plus rares du ciel. C'est donc un étrange aveuglement que de souffrir pour le monde , et d'employer une chose si sainte à des usages profanes , qui nous en font perdre tout le fruit , et qui ne servent souvent qu'à nous rendre plus criminels ; au lieu qu'en souffrant pour Dieu , on a cette consolation dans ses peines , qu'on est assuré qu'elles sont avantageuses au salut , et même d'un très-grand mérite , quand on les endure avec patience. Si les travaux de cette vie ne sont pas pour les justes une source de plaisirs sur la terre , ils sont toujours une semence de gloire pour l'éternité , et la seule voie sûre pour obtenir la souveraine félicité.

Amen.

XXIV. DISCOURS.

DE LA VIE DE JÉSUS-CHRIST A NAZARETH.

Et erat subditus illis.

Et Jésus leur étoit soumis.

LUC, II. v. 51.

L'ÉVANGILE nous représente dans l'enfance de Jésus-Christ un mystère bien étonnant d'humilité et de soumission. 1.^o En ce qu'il a voulu choisir pour le lieu de sa demeure la ville de Nazareth, lieu si méprisé par les Juifs qu'ils ne croyoient pas qu'il en pût sortir quelque chose de bon (1) : *A Nazareth potest aliquid boni esse?* C'est là qu'il a vécu dans la dépendance et dans la soumission (2), *erat subditus illis* : un Dieu soumis à ses créatures, quel exemple d'humilité, et surtout de l'obéissance et du respect que nous devons à nos parens ! Jésus-Christ est venu sanctifier tous les états ; et, comme la plupart des hommes doivent faire leur salut en obéissant, il consacre la plus grande partie de sa vie à l'obéissance, et nous apprend à nous soumettre à nos supérieurs, quand même ils nous seroient inférieurs en mérites. Saint Joseph étoit infiniment au-dessous de Jésus-Christ : cependant Jésus a bien voulu lui obéir. 2.^o Ce qui est encore plus humiliant pour le Sauveur, c'est qu'il a bien voulu s'occuper au travail des mains dans la boutique de saint

(1) Joan. I. v. 46.

(2) Luc. II. v. 51.

Joseph, que l'on croit communément avoir été charpentier (1), *nonne hic est fabri filius ?* Il a voulu s'assujettir au travail par pénitence ; et de même que Dieu, conservant par miséricorde la vie au premier homme, le condamna à travailler, à manger son pain à la sueur de son visage, notre divin Sauveur, s'étant chargé de nos péchés, a bien voulu en toutes manières porter la peine qui leur étoit due. C'est, M. F., de ces grands exemples d'humilité et de pénitence que Jésus-Christ nous a donnés, dans sa vie cachée à Nazareth, dont nous devons vous entretenir principalement dans cette instruction.

Après la mort d'Hérode et de ceux qui avoient eu dessein de faire mourir Jésus-Christ, Joseph, averti par un Ange (2), partit d'Egypte pour retourner en Judée avec l'enfant et la mère ; mais ayant appris qu'Archelaüs y régnoit à la place de son père, il s'arrêta à Nazareth, ville de Galilée, parce qu'il craignoit qu'Archelaüs, héritier du royaume d'Hérode, ne le fût aussi de sa cruauté. Comme Joseph et Marie alloient tous les ans au temple de Jérusalem, selon le commandement de Dieu, Jésus, alors âgé de douze ans, y étant allé avec eux, ils le perdirent dans le temple, où l'ayant enfin trouvé trois jours après (3), ils le ramenèrent à Nazareth. L'Evangile ne dit rien de ce qu'il a fait depuis ce temps-là jusqu'à la trentième année de son âge, sinon qu'il leur étoit soumis ; et cette soumission est l'abrégé de sa vie et de sa doctrine, la cause de tous ses travaux et, selon

(1) Matth. 13. v. 55.

(3) Luc. 2. v. 48.

(2) Ibid. 2. v. 19.

l'apôtre saint Paul (1), l'origine de toute sa gloire :
 « Il s'est rendu obéissant, dit-il, jusqu'à la mort,
 » et la mort même de la croix ; c'est pour cela que
 » Dieu l'a exalté, et lui a donné un nom au-dessus
 » de tout nom. »

Admirons ici, M. F., la charité ineffable *du Verbe qui s'est fait chair* (2), *et qui est venu demeurer parmi nous*, pour se proportionner à nos besoins et nous former à toutes les vertus sur son exemple. S'il s'étoit contenté de vouloir être notre modèle dans les vertus qui portent le caractère de sa grandeur, de sa puissance, de sa libéralité, de sa perfection, c'est ce que nous aurions compris plus aisément ; ainsi qu'il nous ait ordonné *d'être parfaits*, parce qu'il est parfait (3) ; *d'être saints*, parce qu'il est Saint ; *d'être bons à tous*, parce qu'il fait luire son soleil et tomber la pluie sur les bons et sur les méchants ; tout cela n'a rien que de digne de lui et de proportionné à sa Majesté. Il pouvoit nous donner ces leçons sans descendre de son trône, et sans s'abaisser jusqu'à nous.

Du haut du ciel il pouvoit nous dire : Je suis le Seigneur votre Dieu, voici donc ce que je vous ordonne. Mais de nous apprendre à sanctifier la bassesse, la dépendance, l'obéissance ; c'est ce qu'il est difficile de comprendre ; et c'est ce qu'il ne pouvoit faire qu'en s'abaissant, qu'en s'anéantissant, qu'en descendant de la sublimité de sa gloire. Il falloit qu'il fût homme, qu'il fût enfant, qu'il fût dépendant, et qu'il fût pauvre, pour nous apprendre par

(1) Philip. 2. v. 8.

(3) Matth. 5. v. 48.

(2) Joan. 1. v. 14.

son exemple à sanctifier l'enfance , la dépendance , la pauvreté ; et ce sont là les leçons qu'il nous a données dans cette vie adorable qu'il a menée dans le secret. Vie admirable dans son obscurité , et par son obscurité même ; vie cachée ; vie soumise ; vie divine , quoique commune en apparence.

1.^o Vie cachée. Je suis bien plus surpris de voir ce divin Soleil éclipsé sous les nuages de l'enfance , et dans l'obscurité d'une vie privée , que de le voir dans l'éclat de sa majesté et dans la splendeur de ses rayons. Ainsi , que les Anges annoncent sa naissance aux pasteurs , qu'une étoile miraculeuse amène les Mages à son berceau , qu'il brille à l'âge de douze ans , et qu'il confonde les docteurs , par la sagesse de ses réponses ; que le ciel s'ouvre à son baptême , que les Anges s'empressent à le servir dans le désert ; que toutes ses actions soient autant de miracles ; que les eaux s'affermissent sous ses pieds ; que les pains se multiplient entre ses mains ; qu'à sa parole on voie partout les malades guéris , les morts ressuscités ; qu'à sa mort le soleil s'éclipse , que les rochers se fendent : tout cela n'a rien qui m'étonne ; en tout cela il est Dieu et il agit en Dieu. Ainsi convenoit-il que la présence et la majesté d'un Dieu se fissent sentir.

Mais qu'il se soit enfermé pendant neuf mois dans le sein d'une femme ; qu'il soit né dans l'obscurité d'une crèche ; que pendant trente ans , il ait été caché dans la maison de saint Joseph , inconnu au monde ; que , pendant tout ce temps , il n'ait laissé échapper qu'une seule fois les rayons de sa lumière ; qu'il ne se soit montré qu'une fois pour aller au temple , où

l'appeloient la gloire et les intérêts de son Père, et pour y remplir les devoirs que prescrit la loi ; que, dans tout le reste, il n'ait laissé rien paroître que de commun dans son éducation, dans sa vie ; qu'il se soit obscurci par un vil travail, et que les mains adorables de celui qui a formé le ciel et la terre, aient été employées au chétif ouvrage d'un charpentier, voilà ce qui confond la sagesse humaine, et ce que toute la raison de l'homme ne peut comprendre.

Souffrez donc, Seigneur, que nous vous demandions à vous-même, quelles ont été les vues de votre sagesse dans une conduite si étonnante ? Pourquoi une vie si précieuse est-elle si long-temps cachée ? Pourquoi laisser ignorer si long-temps aux hommes le trésor qu'ils possèdent, sans le connoître ? Pourquoi la sagesse éternelle si long-temps dans le silence ? Le voici, M. F., et c'est une leçon des plus importantes du Verbe incarné : c'est qu'il venoit nous instruire par son silence même, avant que de nous instruire par ses paroles. C'est qu'il venoit nous apprendre et nous inspirer l'amour du silence, de la retraite et d'une vie cachée. C'est qu'il venoit guérir cette démangeaison que nous avons de paroître ; ce désir vain que nous avons d'être connus, estimés, loués, admirés des hommes, d'occuper dans leur esprit et dans leur cœur une place qui n'appartient qu'à Dieu seul.

« C'est ainsi, dit saint Ignace martyr (1), que si » Jésus-Christ a fait des miracles par ses paroles,

(1) Ep. ad Eph.

» ce qu'il a fait dans le secret , n'est pas moins
» digne de son Père ; et que celui qui possède vé-
» ritablement la science et la parole de Jésus , peut
» entendre son silence , afin de devenir parfait. »

2.^o Vie soumise. Car enfin à quoi a été employé ce long espace de trente ans ? L'Évangile nous le dit en deux mots : à obéir : *Jésus leur étoit soumis*. Voilà donc à quoi étoit occupé le Souverain maître de l'univers : à obéir à Dieu et aux créatures dans l'ordre de Dieu. Obéissance toute divine , et plus agréable à Dieu que tous les holocaustes. Obéissance d'un prix infini ! obéissance qu'il a opposée à la révolte du premier homme , à nos désobéissances , et qu'il a employée pour les expier !

Obéissance qu'il a rendue avant même que de naître. Il obéit aux édits d'Auguste , d'un Empereur païen , pour nous apprendre que *toute puissance vient de Dieu* (1), que *toute personne doit y être soumise*, que *résister aux puissances, c'est résister à Dieu-même*.

La première de ses paroles rapportées dans l'Évangile , est une parole d'obéissance : *Ne saviez-vous pas*, dit-il à sa mère (2), *que je dois être tout occupé à ce qui regarde les intérêts de mon Père ?* Lorsqu'il commença à vivre parmi les hommes , ses entretiens ordinaires étoient (3) : « qu'il étoit descendu du ciel pour faire la volonté de son Père ; » que c'étoit sa nourriture ; que sa doctrine étoit » non la sienne , mais celle de son Père ; que le ca-

(1) Rom. 13. v. 1.

(2) Luc. 2. v. 49.

(3) Joan. 9. v. 38. 4. v. 34. 7. v. 16. 18. v. 21.

» lice qu'il devoit boire pour nous , étoit celui que » son Père lui avoit donné. » Et les dernières paroles qu'il prononça , étant près d'expirer sur la croix , furent (1) : *Tout est consommé , j'abandonne mon esprit entre vos mains.* C'est-à-dire , j'ai accompli , mon Père , tout ce que vous m'aviez ordonné , et je laisse en mourant , à votre disposition , ma vie , ma mort , mes mérites et leur application.

Il n'y a point de termes qui puissent exprimer quelle a été la dépendance où le Sauveur a vécu , et où il est mort. C'est pour cela que S. Luc a marqué en un seul mot cette obéissance de trente années , qu'il ne pouvoit exprimer en plusieurs paroles , et que les autres évangélistes n'en ont rien dit. Car , qui peut comprendre la perfection avec laquelle Marie et Joseph commandoient à Jésus-Christ , et celle avec laquelle il leur obéissoit ; le respect et l'humilité de la sainte Vierge à l'égard de celui qui étoit son Fils et son Dieu , et la peine qu'elle avoit à lui commander ? Elle lui commandoit cependant comme sa mère , parce qu'elle savoit que Dieu le vouloit ainsi , et qu'en commandant au Fils , elle obéissoit au Père. Joseph , comme le chef de la famille , étoit respecté de la Mère et du Fils , et cette supériorité l'humilioit infiniment. Jésus-Christ obéissoit à tous deux en silence avec respect et avec joie , comme à ceux qui lui tenoient la place de Dieu son Père. Voilà sans doute l'obéissance la plus parfaite qui ait jamais été pratiquée au ciel et sur la terre.

Cependant , toutes ces merveilles étoient cachées

(1) Luc. 23. v. 64.

aux yeux des hommes : Joseph et Marie paroissoient seulement dans le public des parens sages et modérés , et Jésus-Christ un fils obéissant. Dans le particulier ils observoient très-régulièrement la loi de Dieu , et ils vivoient selon leur état du travail de leurs mains. Le Sauveur travailloit avec saint Joseph, et lui aidait en toutes choses. Dieu seul connoît avec quel sentiment le père et la mère recevoient les services d'un tel Fils, qu'ils savoient être leur Créateur. Ils admiroient son humilité, son obéissance, son application au travail. Quoi en effet de plus admirable, encore une fois, que de voir Dieu assujetti à sa créature , le Verbe éternel à un charpentier , et la Majesté souveraine aux emplois les plus humilians d'une pauvre maison ?

Ceux qui obéissent aux autres dans le monde, ont toujours quelqu'espérance de se voir maîtres d'eux-mêmes , après avoir obéi quelque temps. L'esclave espère la liberté, le serviteur sa récompense, le fils la succession de son père. Mais Jésus-Christ savoit qu'il ne sortiroit de l'obéissance de Marie et de Joseph , que pour rentrer dans celle de son Père éternel, qui devoit lui coûter la vie, et ne finir que par la mort de la croix. Enfin, il a obéi avec une parfaite soumission à des juges injustes, à un président idolâtre, à des ministres cruels, comme aux supérieurs que son Père lui donnoit : ce qui nous fait voir que, pour bien obéir, nous ne devons regarder en ceux qui nous commandent ni l'âge, ni la capacité, ni le mérite, ni les talens, ni même la vertu, mais seulement celui dont ils nous tiennent la place.

Cependant Jésus-Christ, en nous apprenant l'obéissance, nous en a en même temps enseigné les règles et les bornes. Rappelons-nous cette réponse toute divine qu'il fit à sa sainte Mère qui se plaignoit de ce qu'il les avoit quittés pour demeurer dans le temple : *Ne saviez-vous pas*, lui dit-il, *que je dois être où m'appellent les intérêts de mon Père ?* On eût pu abuser de son obéissance, si elle eût été sans bornes. On auroit pu s'en servir pour justifier la lâcheté, l'indolence, une injuste timidité. On auroit pu aussi abuser de cette désobéissance apparente, s'il n'en eût lui-même expliqué les motifs. Mais que nous a-t-il appris par cette réponse si digne de lui ? A obéir aux hommes, mais dans l'ordre de Dieu : à obéir aux hommes, tant que l'ordre de Dieu, tant que la fidélité et l'obéissance qui lui sont dues, tant que des devoirs supérieurs ne s'y opposent pas : mais en même temps, à obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes, lorsqu'on ne peut obéir aux hommes, sans désobéir à Dieu ; enfin, à quitter père et mère, lorsqu'il nous appelle à son service, à n'écouter ni la chair, ni le sang, lorsqu'il s'agit des intérêts de Dieu et de sa gloire.

Enfin, si nous considérons attentivement Jésus-Christ, ce modèle de toute perfection, nous reconnôitrons que comme Dieu a renfermé dans la charité toute l'observance de la loi, il a réduit aussi toute la preuve de la charité à la pratique de l'obéissance : « Si vous m'aimez, dit-il (1), gardez mes commandemens. Celui qui les garde, est celui qui m'aime ;

(1) Joan. 14. v. 23.

» celui qui ne m'aime pas, ne garde point mes paroles. » Ainsi, on ne plaît point à Dieu, si on ne l'aime pas ; et on ne l'aime pas, si on ne lui obéit point. L'amour et l'obéissance produisent les mêmes effets, et ont la même récompense. Le défaut de l'un et de l'autre est également puni, et a besoin du même remède. Par la désobéissance, on perd l'amour, et on mérite en outre des peines et des châtimens. L'obéissance au contraire rétablit l'amour, et nous réconcilie avec Dieu. Toute la sagesse chrétienne, en un mot, est renfermée dans cette vertu. Elle est nécessaire partout. Ce monde même visible ne subsiste que par la subordination et la dépendance que Dieu a établies entre les créatures qui le composent.

D'où vient donc, M. F., que la vertu d'obéissance est si peu pratiquée par les Chrétiens de nos jours ? Ce désordre vient ordinairement de trois sources empoisonnées. La première est l'estime de nous-mêmes, qui n'est autre chose qu'un aveuglement de l'ame, qui nous empêche de voir nos propres faiblesses, nous fait supporter impatiemment dans un autre la supériorité dont nous nous croyons dignes. Cette présomption a précipité lucifer dans l'abîme, et la vertu contraire a élevé la sainte Vierge à la dignité de Mère de Dieu. C'est pour s'opposer à un si grand mal que les Saints se sont armés d'obéissance, qu'ils se sont soumis à tout le monde, qu'ils ont toujours mieux aimé faire la volonté des autres que la leur ; ils ont obéi souvent à ceux même qui n'avoient nul droit de les commander.

La seconde source de la désobéissance est l'atta-

chement à son propre sens, qui est toujours accompagné d'opiniâtreté et d'orgueil, et si difficile à guérir, qu'il est rare de voir des hommes en qui la lumière divine ait dissipé la vapeur qui cause un entêtement si dangereux; car c'est de là que naissent les schismes et les hérésies dans l'Eglise, le trouble et les révoltes dans les états. C'est aussi ce qui a obligé les Saints à s'engager par vœu d'obéir à un autre homme, quoiqu'il ne fût pas meilleur qu'eux, afin d'arrêter par ce frein les désordres du propre jugement, et de chasser par ce remède, quoique amer, un poison si redoutable.

La troisième source de ce défaut est l'affection déréglée pour quelque chose que ce soit. Car quand nous en sommes possédés, nous nous retirons ordinairement de l'obéissance, ou pour nous contenter nous-mêmes, ou pour plaire à ceux que nous aimons. C'est par-là qu'Adam est tombé; il n'étoit pas assez insensé pour se flatter de pouvoir devenir semblable à Dieu, ou pour ne pas ajouter foi à ses menaces. Mais la crainte de déplaire à sa femme, et le désir de se satisfaire soi-même, le rendirent désobéissant. C'est aussi pour remédier à ce mal, que Jésus-Christ nous dit dans l'Evangile (1) : « Si quelqu'un veut » venir après moi, qu'il renonce à lui-même, qu'il » porte sa croix, et qu'il me suive, moi qui dans » tout le cours de ma vie mortelle, n'ai trouvé de » repos ni de plaisir que dans l'obéissance. »

Apprenons donc, M. F., de ce divin maître le prix d'une vertu qui lui a été si chère, qui l'a accom-

(1) Matth. 26.

pagné partout, qui l'a fait obéir sans résistance, non-seulement à sa sainte Mère et à saint Joseph, mais encore aux juges injustes qui l'ont condamné, et aux bourreaux qui l'ont crucifié. Quand on lui a demandé ses mains pour les charger de chaînes, il les a données; quand on lui a ordonné de prendre ou de quitter sa robe, il l'a fait; quand on lui a présenté du fiel et du vinaigre, il en a goûté; quand on lui a commandé de s'étendre sur la croix, il a obéi, et il a accompli la volonté de ses persécuteurs, comme si le Père éternel lui eût parlé par leur bouche.

Ah! M. F., comment ne sommes-nous pas transportés d'amour et d'admiration à la vue de ces vérités si pures que J. C. nous a enseignées par ses exemples? Comment pourrions-nous encore écouter notre délicatesse, et nous échapper en plaintes et en murmures, lorsque nous sommes obligés de faire la volonté des autres? Ah! Seigneur, faites-nous plutôt la grâce de ne plus envisager dans nos supérieurs que vous seul, de ne considérer que votre volonté dans la leur, de n'obéir qu'à vous seul, en leur obéissant ponctuellement: afin que détachés de nous-mêmes, nous n'ayons plus d'autre volonté que la vôtre, ce qui est le seul et l'infailible moyen de mériter vos complaisances, et pour le temps présent et pour l'éternité bienheureuse. *Amen.*

XXV. DISCOURS.

DU BAPTÊME DE JÉSUS-CHRIST PAR SAINT JEAN, DU JEÛNE DE CET HOMME-DIEU, ET DE SA TENTATION DANS LE DÉSERT.

Ductus est Jesus in desertum à Spiritu, ut tentaretur à diabolo.

Jésus-Christ fut conduit dans le désert par l'Esprit, pour y être tenté par le démon.

MATTH. IV. V. I.

QUEL étrange spectacle, M. F., que celui que je viens vous présenter aujourd'hui ! J. C., la sainteté même, aux prises avec le tentateur ! l'auroit-on jamais cru, que le père du mensonge osât mesurer ses forces avec celles d'un Dieu, et qu'il eût entrepris de solliciter au péché celui qui, de sa nature, est impeccable ? Tel est, cependant, le projet que sa hardiesse lui inspire. Cet ennemi commun de la gloire de Dieu et du salut des hommes, voyant J. C. exténué par un jeûne de quarante jours, s'approche de lui pour le tenter. N'en soyez cependant pas surpris, M. F. : comme tout ce que J. C. a souffert, il l'a souffert pour nous, il a permis de même au démon de le tenter, pour nous empêcher, disent les SS. Pères, d'être vaincus par la tentation. Il est notre chef : il a voulu par là nous encourager et nous donner les moyens de vaincre et de surmonter la tentation. « Nous n'avons pas, dit S. Paul (1), un Pontife qui » ne puisse pas compatir à nos infirmités, puisqu'il

(1) Hebr. IV. v. 15.

» a éprouvé toutes sortes de tentations, hors le péché. » Ce n'est donc pas un mal d'être tenté, puisque J. C. même et les plus grands Saints l'ont été. Mais le souverain malheur de l'homme est de succomber à la tentation. Apprenons donc à y résister : nous n'avons pour cela qu'à jeter les yeux sur l'auteur et le consommateur de notre Foi. Suivons-le dans le cours de sa vie mortelle; méditons attentivement tout ce qu'il lui a plu de nous en faire connoître pour notre instruction. Nous nous arrêterons aujourd'hui aux grands exemples d'humilité et de pénitence qu'il nous a donnés en se faisant baptiser par saint Jean, en pratiquant un jeûne de quarante jours, et en permettant au démon de le tenter.

Quand le temps fut venu où J. C. devoit se manifester au monde par sa doctrine et par ses miracles, le Saint-Esprit fit sortir Jean-Baptiste du désert, pour prêcher aux Juifs la pénitence, et pour leur annoncer le Messie qui leur étoit promis depuis tant de siècles. Mais comme il ne l'avoit jamais vu, de peur qu'on ne le blâmât de rendre témoignage à celui qu'il ne connoissoit point, il leur donna une marque pour le reconnoître eux-mêmes, en leur disant⁽¹⁾ que « celui-là étoit le Christ, sur qui ils verroient descendre l'Esprit-Saint sous la figure d'une colombe. » Ainsi, tandis que Jean prêchoit la pénitence, et qu'il baptisoit dans le Jourdain ceux qui y venoient en confessant leurs péchés, le Sauveur du monde s'y trouva avec les pécheurs, et demanda le baptême. Il avoit déjà pris la chair des pécheurs

(1) Joan. I. v. 33.

dans son Incarnation; il en avoit pris la ressemblance et la peine dans sa circoncision et dans les œuvres de pénitence qu'il pratiqua toute sa vie : mais, pour se rendre encore semblable aux pécheurs pénitens, il voulut être baptisé avec eux. Il voulut encore autoriser les prédications et le baptême de S. Jean; sanctifier les eaux du Jourdain, et leur donner la fécondité spirituelle qu'elles devoient avoir dans la suite au baptême des Chrétiens, afin qu'ayant contracté une pureté qu'elles n'avoient point de leur nature, par l'attouchement de son corps sacré qui ne connoissoit point le péché, elles pussent l'effacer dans les autres hommes. Il voulut enfin faire connoître qu'il s'étoit chargé des péchés des hommes, et qu'il venoit les expier, et nous donner un nouvel exemple d'humilité, en voulant passer pour pécheur comme la foule du peuple qui venoit se faire baptiser.

Jean-Baptiste reconnut d'abord le Sauveur, avant que le Saint-Esprit descendît en forme de colombe : ce qui fait voir que ce signe ne lui avoit pas été donné pour lui, mais pour autoriser, devant le peuple, le témoignage qu'il rendoit à J. C.

Il étoit difficile qu'une ame si sainte ne le connût pas dès la première vue. La lumière pouvoit-elle être cachée à des yeux si purs et toujours ouverts? Celui qui, étant renfermé dans le sein de sa mère, avoit senti la présence de son Bien-Aimé, pouvoit-il ne le pas reconnoître en le voyant de ses yeux? Si les agneaux distinguent leurs mères au milieu du troupeau, quoiqu'elles soient semblables aux autres, comment S. Jean n'eût-il pas distingué, entre mille, celui dont l'esprit et l'amour étoit sa seule nourriture?

Jean-Baptiste, saisi de vénération et de respect, fit difficulté de baptiser celui qu'il savoit être son Sauveur et son Dieu, et qui venoit effacer les péchés du monde; il vouloit, au contraire, recevoir le baptême de cette main divine, qu'il savoit être la source des dons célestes; et il ne croyoit pas se bien acquitter de son ministère, en baptisant, parmi les pécheurs, celui qu'il devoit annoncer comme Fils de Dieu. Mais dès que J. C. lui eût dit (1) *qu'il falloit accomplir toute justice*, et donner au monde cet exemple de pénitence, S. Jean obéit et le baptisa. Car les Saints ne suivent leurs propres lumières, que lorsque la volonté divine leur est inconnue; mais dès qu'ils la connoissent par quelque voie que ce soit, ils s'y soumettent malgré toutes leurs vues, et ne pensent plus qu'à l'exécuter, sans vouloir pénétrer les raisons et la conduite de Dieu et la profondeur de ses jugemens: ainsi S. Jean consentit que le Sauveur se déclarât enfant d'Adam, en prenant le baptême; et il se contenta, pour accomplir les ordres du ciel, d'ajouter que celui qu'il baptisoit étoit le Fils de Dieu, abandonnant à la sagesse divine les moyens de confirmer cette vérité, et d'en convaincre le monde.

C'est pour cela qu'aussitôt après le baptême, on vit descendre l'Esprit-Saint en forme de colombe, et se reposer sur J. C.: alors Jean déclara au peuple (2) *que Jésus étoit l'Agneau de Dieu, que c'étoit lui qui effaçoit les péchés du monde*: et le Père éternel confirma ce témoignage par une voix venue du ciel, qui fit entendre ces paroles (3): *Celui-ci est*

(1) Matth. 3. v. 15.

(3) Matth. 3. v. 17.

(2) Joan. 1. v. 29.

mon Fils bien-aimé, en qui je me plais uniquement; nous donnant à connoître par là qu'il n'avoit plus, pour les pécheurs, le même éloignement qu'il avoit eu jusqu'alors, depuis que son Fils unique s'étoit fait homme et avoit pris la forme de pécheur.

Jean-Baptiste rendit encore témoignage au Fils de Dieu en d'autres occasions. 1.^o En présence de J. C. même, qui étoit depuis peu sorti du désert. 2.^o Lorsque les Pharisiens, surpris de la vie austère qu'il menoit, lui demandèrent s'il n'étoit point le Messie (1) : il protesta toujours constamment « qu'il ne » l'étoit point; qu'il devoit être humilié, et l'Agneau » de Dieu exalté. Qu'il n'étoit que la voix de celui » qui crie dans le désert, et qu'il ne méritoit pas » seulement de délier les cordons de ses souliers. »

J. C. se retira dans le désert aussitôt après son baptême, et quoiqu'il suivît en tout le mouvement de l'Esprit de Dieu, l'Ecriture marque expressément (2) que cet Esprit-Saint le conduisit dans le désert, et nous apprend par là que le Sauveur prenoit de nouvelles forces aux approches du combat, et à la vue des grandes choses qu'il alloit entreprendre. Mais il n'est rien dit de sa demeure dans le désert, sinon qu'il y jeûna et qu'il y fut tenté. S. Luc assure seulement (3) *qu'il ne mangea point pendant tout ce temps-là* : S. Marc, *qu'il y étoit avec les bêtes* (4), et que les Anges vinrent le servir; et ils laissent à nos réflexions ce qu'il eut à souffrir de la pluie, de la neige, du froid, de la boue, dans une

(1) Joan. 3. v. 31. Matth. 3. v. 3. (3) Luc. 4. v. 2.
Joan. 1. v. 17.

(4) Marc. 1. v. 13.

(2) Matth. 4. v. 1.

saison si rude, c'est-à-dire, dans les mois de janvier et de février, n'ayant point de maison où se retirer, étant exposé à toutes les injures de l'air, couchant sur la terre, marchant parmi les pierres et les épines, accablant enfin son corps innocent de mille peines qu'il n'avoit point méritées, et ne permettant pas aux créatures d'apporter le moindre soulagement à leur Créateur.

Ainsi le jeûne du Sauveur fut accompagné de plusieurs autres souffrances, dont son corps étoit abattu, tandis que son esprit étoit uni à Dieu par une oraison continuelle. Car il n'eut pas pour lui-même l'indulgence qu'il avoit eue pour Moïse et pour Elie qui, soutenus miraculeusement, sentirent moins, pendant leur retraite de quarante jours, la faim et la soif. Mais par le désir de satisfaire pour nous, il ne se conserva de forces qu'autant qu'il en avoit besoin pour prier et pour souffrir; de sorte que la faim et la soif, croissant de jour en jour, lui eussent enfin ôté la vie, si elle n'eût été soutenue par la vertu divine, qui le réservait à de plus grandes souffrances.

Cette conduite du Sauveur est une merveilleuse instruction pour nous. Il nous enseigne par là deux grandes vérités. 1.^o De quelle importance est le salut des âmes, puisqu'il n'a voulu y travailler qu'après avoir apaisé la juste colère du Père Eternel par un jeûne de quarante jours, et avoir attiré, par de longues prières, la bénédiction céleste sur sa doctrine et sur ses travaux. J. C. pouvoit être indifférent à notre salut ou à notre perte. Il étoit saint, grand, éternel et heureux sans nous. Mais depuis qu'il s'est

chargé de notre réconciliation, sa charité infinie n'a rien oublié pour en consommer l'ouvrage : et, parce que tout notre bien dépend du salut de notre ame, il ne nous a commandé que ce qui pouvoit nous y conduire. Il veut que notre salut soit la règle de nos obligations, et rien ne lui est agréable de tout ce qui peut nous en détourner. Cependant nous sommes si misérables, que nous vivons dans l'oubli d'un devoir si important, ou que nous le regardons comme une des moindres affaires de notre vie, quoique J. C. nous dise (1) : *Que sert à l'homme de gagner tout le monde, s'il vient à perdre son ame?* Quoiqu'il nous raconte la fin malheureuse d'un riche du siècle, qui, ne pensant qu'à remplir ses greniers, et oubliant son salut, entendit cette voix du ciel (2) : *Insensé, cette nuit on te demandera ton ame, et pour qui sera ce que tu as amassé?* Et il ajoute : *Voilà ce qui arrive à tout homme qui thésaurise pour lui-même, et qui n'est pas riche en Dieu.*

Vous êtes donc *insensés* au jugement de la sagesse éternelle, rois, grands du monde, docteurs, prêtres, religieux, prélats, pontifes; vous êtes *insensés*, soldats, capitaines, magistrats, particuliers, pauvres, riches, marchands, artisans, vous êtes tous *insensés*, si, trop occupés des soins de cette vie, vous négligez le salut éternel. Que vous servira d'être comblés des trésors de la terre, si vous êtes vides de ceux du ciel? Vous perdrez enfin les uns et les autres. Les biens périssables vous quitteront bientôt, et vous serez encore privés pour jamais des biens éternels.

(1) Matth. 16. v. 26.

(2) Luc. 12. v. 20.

La seconde chose que J. C. nous enseigne , est la manière dont nous devons pratiquer le jeûne et les autres vertus extérieures , afin qu'elles soient un remède efficace aux maux de l'ame. Car , comme a dit un saint homme , jeûner et pécher , c'est imiter le démon qui est toujours méchant , et qui ne mange jamais. Le jeûne de Notre-Seigneur étoit accompagné d'oraison et de solitude. Aussi l'Ecriture réprouve le jeûne qui est joint à des œuvres vicieuses , à des inclinations contraires à la loi de Dieu. Le jeûne seul n'arrache pas les vices de l'ame , et n'y plante pas les vertus. Le jeûne le plus agréable à Dieu , est de s'abstenir de ce qui peut nuire à l'ame.

Il y a aussi dans le jeûne une chose fort à craindre , qui est d'y chercher tant d'adoucissemens , d'avoir toujours tant de prétextes pour s'en dispenser , qu'il arrive à plusieurs que la loi du jeûne ne les incommode en aucune façon , qu'il semble qu'elle n'est pas faite pour eux ; en un mot , qu'ils ne pratiquent aucune mortification , aucune pénitence , uniquement par motif de religion , et pour se rendre semblables à J. C. ; mais il est bien évident que ces personnes qui ne veulent rien souffrir sur la terre , ne doivent attendre aucune récompense dans le ciel , et qu'elles n'auront aucune part à la gloire de J. C. , n'ayant point voulu participer ici bas à ses peines qui ont été si extrêmes.

J. C. ayant passé quarante jours sans manger , son humanité sainte se trouva si affoiblie , que le démon crut que c'étoit une occasion très-propre pour le tenter , sans se faire connoître. Car son artifice ordinaire est d'observer les momens favorables pour séduire

les hommes, ou par quelque apparence de bien, ou par un prétexte de nécessité, ou enfin par l'espérance d'éviter un plus grand mal, s'il y a dans ce qu'il suggère un péché manifeste. Mais il n'a besoin ni de ruses ni de force à l'égard de ceux que le vice lui a soumis ; ils ne font point de résistance, ils lui accordent tout ce qu'il désire. Ainsi, à proprement parler, il n'y a que ceux qui résistent qui soient tentés ; et c'est aussi particulièrement pour leur instruction que le Sauveur a bien voulu être tenté avec tant d'artifice. Sans cela, il y auroit lieu de s'étonner que Notre-Seigneur eût souffert qu'une créature si odieuse l'approchât et osât même le tenter. Mais parce qu'il s'étoit offert pour notre salut à tous les maux qui se peuvent endurer sans péché, il n'a pas voulu que la tentation, qui est la plus rude et la plus dangereuse peine de ses serviteurs, en fût exceptée, ni que nous pussions nous plaindre que, s'étant fait le compagnon de tous nos travaux, il nous eût abandonnés en celui-ci. C'est pour cela qu'il cacha non-seulement sa divinité, mais encore la gloire de son ame bienheureuse à cet ange de ténèbres, qui ne l'eût jamais attaqué s'il l'eût connu, parce qu'il savoit bien que les bienheureux ne sont plus capables d'être séduits. A la vérité, le démon soupçonnoit en lui quelque chose de divin, et c'est ce qui lui donnoit tant d'envie d'en connoître la vérité.

Il se présenta donc au Sauveur sous la figure d'un habitant de ces déserts ; il se servit de la faim et de l'abattement où il le voyoit pour l'aborder et pour compatir à sa peine. Il lui représenta que celui qui avoit fait sortir l'eau de la pierre pour apaiser la

soif de son peuple, changeroit bien, s'il en étoit prié, les pierres en pain, pour soulager la faim de son Fils; enfin, le tentateur n'oublia rien pour cacher ce qu'il étoit, pour contrefaire l'homme charitable, et pour donner par-là de l'autorité à ses conseils. Le but du démon étoit d'engager J. C. à pousser trop loin sa confiance en Dieu, et de le faire tomber par-là dans la présomption, en tâchant de lui persuader qu'après un si long jeûne, il méritoit bien d'être nourri par un miracle. C'étoit une tentation très-fine et très-dangereuse dans cette conjoncture. Il dit donc au Sauveur (1) : *Dites que ces pierres se changent en pain* ; mais J. C. rendit cet artifice inutile. Il ne tenoit sans doute qu'à lui de faire ce miracle pour soulager sa sainte humanité, comme il en fit beaucoup d'autres en faveur de ceux qui s'adressoient à lui dans leurs besoins ; mais pour rompre toutes les mesures du démon, il se contenta de lui répondre : *L'homme ne vit pas de seul pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu.*

Le démon, vaincu par cette réponse, fit une autre tentative. Il transporta J. C., dit l'Evangile, dans la ville sainte, le mit sur le pinacle du temple, feignit d'être édifié de sa confiance en Dieu, qu'il venoit de faire paroître, en répondant qu'il n'avoit pas besoin de miracle, puisque Dieu l'avoit déjà soutenu si long-temps sans pain ; il l'exhorta à y persévérer, en lui disant que les enfans et les serviteurs de Dieu n'avoient rien à craindre, et qu'il ne pouvoit leur arriver aucun mal, puisqu'il est écrit (2) : *Il a*

(1) Matth. 4. v. 3 et seqq.

(2) Ps. 90. v. 11. 12.

chargé les Anges de votre conduite, et vous serez portés sans péril entre leurs mains; et qu'ainsi il pouvoit se jeter du haut du temple, et qu'il seroit soutenu en descendant. Le dessein de cette tentation étoit d'inspirer au Sauveur de l'estime de soi-même et de la confiance en sa propre vertu, dans une occasion tout-à-fait téméraire, d'où il ne pouvoit revenir de gloire à Dieu, et dans laquelle au contraire on tentoit sa puissance. J. C. confondit le démon, en disant : Il est aussi écrit (1) : Vous ne tenterez point le Seigneur votre Dieu.

Alors le tentateur, plein de rage et d'orgueil, leva le masque, et toute sa dissimulation se changea en impudence. Il transporta encore J. C. sur une haute montagne; et, lui montrant les royaumes du monde : « Je vous donnerai, dit-il, toutes ces choses, si vous » vous prosternerez devant moi pour m'adorer. J'en » suis le maître, personne n'en est plus digne que » vous, et il n'est pas juste qu'étant capable de gouverner tout l'univers, vous demeuriez dans l'obscurité. » Le diable prétendoit par-là inspirer à J. C. quelque mouvement d'orgueil. Mais le Fils de Dieu ne souffrit pas plus long-temps l'insolence du démon; il lui commanda de se retirer, en lui disant : *Retire-toi, Satan, car il est écrit : Tu adoreras le Seigneur ton Dieu, et tu ne serviras que lui seul.* Ensuite les Anges s'approchèrent pour le servir, et pour le féliciter de sa victoire.

Les Saints comparent les tentations du Sauveur dans le désert, à celle de nos premiers parens dans

(1) Deut. 6, v. 16.

le paradis terrestre, et disent que Notre-Seigneur fut premièrement tenté de gourmandise, pour expier celle d'Adam, qui nous avoit attiré tant de malheurs; puis de vaine gloire, pour réparer le désir qu'Eve avoit conçu de devenir semblable à Dieu; enfin d'idolâtrie et d'avarice, pour remédier à ces deux grands maux qui avoient corrompu tout l'univers.

Ils ajoutent que les paroles dont J. C. se servit pour résister au démon, sont des armes très-puissantes contre toutes sortes de tentations. Elles montrent clairement combien une volonté ferme et déterminée est efficace pour rompre les efforts d'un ennemi qui ne peut nous vaincre, s'il n'est d'accord avec notre volonté. De là vient qu'il emploie tant d'artifices pour la gagner; car il commence par demander qu'on l'écoute; puis il nous arrête aux pensées qu'il nous suggère, et nous y fait trouver du plaisir. On a ensuite plus de peine à s'éloigner de l'occasion qui les fait naître; les forces de l'ame s'affoiblissent peu à peu, la vue et le respect de Dieu présent s'effacent, la volonté consent enfin tout-à-fait, et le démon ne la quitte point que le péché ne soit consommé. L'expérience du péché en fait désirer les actes avec plus d'ardeur; les actes réitérés en forment l'habitude qui est cette funeste chaîne si difficile à rompre, dont le démon se sert pour nous entraîner dans l'abîme. Mais quand il trouve une volonté résolue à le combattre, sourde à ses premières suggestions, qui le repousse d'abord avec courage, ce lâche ennemi se rebute bientôt, et ne remporte jamais aucun avantage.

Sachez donc, M. F., que la tentation ne peut ja-

mais faire succomber celui qui est déterminé à servir Dieu; que cet Etre, infiniment juste et fidèle dans ses promesses, ne permet jamais que nous soyons tentés au-dessus de nos forces; qu'il soutient toujours par sa grâce ceux qui la lui demandent avec humilité; que ceux-là sont inexcusables, qui se laissent vaincre par un ennemi désarmé; qui lui fournissent contre eux-mêmes les armes que J. C. lui avoit enlevées; qui lui donnent lieu de triompher de leur chute, et qui perdent enfin les biens éternels que J. C. leur avoit acquis par son sang, et que je vous souhaite. *Amen.*

XXVI. DISCOURS.

DE LA PRÉDICATION ET DES MIRACLES DE JÉSUS-CHRIST.

Post hæc in terris visus est, et cum hominibus conversatus est.

Après cela, il a été vu sur la terre, et il a conversé avec les hommes.

BARUCH, III. v. 38.

CES paroles du prophète Baruch nous marquent, suivant l'explication des SS. Pères, l'admirable conduite qu'a tenue le Fils de Dieu depuis son Incarnation. Il a été vu, dit S. Ambroise, comme homme parmi les hommes; mais, en même temps, il a été adoré comme Dieu. Sa chair étoit enveloppée de langes, et sa Divinité étoit servie par le ministère des Anges. Ainsi, il ne perdoit point l'honneur dû à son infinie Majesté, dans le temps même qu'il prouvoit la vérité de la chair dont il s'étoit revêtu. Il a con-

versé avec les hommes, mais ç'a été pour apprendre aux hommes à converser avec Dieu. Il a vécu quelque temps avec eux sur la terre, mais ç'a été pour leur mériter la grâce de vivre un jour éternellement avec lui dans le ciel. C'est de cette vie mortelle et passagère du Sauveur, dont je dois vous entretenir aujourd'hui. Fasse le ciel que, ne détournant jamais vos regards de ce divin modèle des Chrétiens, vous tâchiez d'imprimer dans vos âmes les traits de ses vertus, et une image de la conduite qu'il a tenue pendant qu'il a demeuré parmi nous.

Après avoir vaincu le démon, le Sauveur eut une autre guerre beaucoup plus rude à soutenir contre le monde, contre les erreurs et la malice qui y régnoient. Il entra dans les fonctions de sa vie publique, et y consacra le reste de sa vie, c'est-à-dire, selon le sentiment commun, environ trois ans et trois mois. Il commença à enseigner dans les synagogues avec l'admiration du peuple, et surtout de ceux qui l'avoient connu à Nazareth, et qui, l'ayant toujours regardé comme un homme ordinaire, étoient surpris de sa doctrine. Dès qu'il eut résolu de parcourir les villes de Judée, et de se montrer au monde, pour lui faire voir ses égaremens, et pour le ramener dans le chemin du salut, il appela des disciples à sa suite. Il en choisit d'abord douze, auxquels il donna le nom d'*Apôtres*, qui signifie *envoyés*, parce qu'il devoit les envoyer prêcher son Evangile par toute la Judée, et ensuite par toute la terre. Le premier de ses Apôtres fut Simon Pierre, fils de Jonas, à qui Jésus lui-même donna le nom de *Pierre*, pour marquer qu'il vouloit en faire le

fondement de son Eglise. Tous les Apôtres étoient des gens grossiers et sans étude. « Jésus-Christ les » choisit tels, dit S. Hilaire (1), pour faire éclater » plus admirablement son pouvoir, et afin qu'on ne » pût leur attribuer le succès de son Evangile. » Voyez, M. F., dit S. Paul lui-même (2), ceux que Dieu a appelés parmi vous : « Il n'y en a pas beau- » coup de sages selon la chair, ni beaucoup de puis- » sans, ni beaucoup de nobles ; mais il a choisi les » ignorans pour confondre les sages ; il a choisi les » foibles pour confondre les puissans ; et il s'est » servi de ce qu'il y a de plus méprisable dans le » monde, et de ceux qui ne sont rien, pour détruire » ce qu'il y a de plus grand, afin que nulle chair » ne se glorifie devant lui. »

Comme la moisson étoit grande (3) pour un si petit nombre d'ouvriers, il choisit encore soixante et douze autres disciples qu'il envoya dans le monde comme des agneaux au milieu des loups, avec le pouvoir de faire des miracles, leur recommandant la douceur, la patience, la prudence, la simplicité, le détachement et la confiance en la Providence divine. Jésus alloit avec eux par les villes et les villages de la Judée, prêchant l'Evangile du royaume de Dieu, c'est-à-dire, l'heureuse nouvelle de la rédemption des hommes, et de leur réconciliation avec Dieu, et de ce qu'ils devoient faire pour devenir ses enfans, et les héritiers de son royaume.

Jésus-Christ commença par parcourir la Palestine,

(1) Lib. 2. de Trinit.

(3) Luc. 10.

(2) I. Cor. 1. v. 26 et seqq.

et à ramasser les brebis égarées de la maison d'Israël. Il vint d'abord à Capharnaüm. C'étoit une ville de Galilée, située sur les confins des tribus de Zabulon et de Nephthali, assez proche du Jourdain, auprès du lac salé, qu'on appeloit la mer de Galilée. Ces deux tribus, étant tombées dans un grand dérèglement de mœurs, furent ruinées avec le reste du royaume d'Israël, composé de dix tribus, dont la ville de Samarie étoit la capitale : mais elle étoit si remplie de crimes, qu'elle attira sur elle la colère de Dieu, et qu'elle fut entièrement détruite par la peste et par la guerre.

Ce fut donc à Capharnaüm que Jésus-Christ commença à prêcher son Evangile, selon cette prédiction d'Isaïe (1) : « La terre de Zabulon et la terre » de Nephthali ont été arrosées les premières ; le » peuple qui marchoit dans les ténèbres a vu une » grande lumière, et le soleil s'est levé sur ceux qui » habitoient dans la région de l'ombre de la mort. » Il y répandit sa doctrine avec tant d'abondance ; il y fit un si grand nombre de miracles, et il y étoit si souvent, qu'il l'appeloit ordinairement *sa ville*. Il parcourut ensuite toutes les villes désolées d'Israël, dont le nombre, dans la division de Josué, montoit à trois cents, sans compter ni celles qui furent bâties depuis ce temps-là, ni les châteaux et les autres petits lieux. La seule tribu de Juda avoit cent quinze villes (2). Jésus-Christ entroit non-seulement dans les synagogues pour annoncer aux Juifs le royaume de Dieu, il alloit encore dans les jardins et sur les

(1) Is. 9. v. 1.

(2) Jos. 15.

montagnes , pour y passer la nuit en oraison ; dans les maisons , pour y guérir les malades , et pour y instruire tout le monde. Il assembloit le peuple dans les champs et sur les rivages pour prêcher la pénitence ; il ne rebutoit personne ; il attiroit les pécheurs à lui par l'odeur de ses divines vertus ; il les remplissoit d'admiration et de joie , par la sublimité de sa doctrine , et par la douceur de sa grâce. Dès qu'il étoit arrivé dans quelque'endroit , il commençoit à instruire le peuple , et à opérer les merveilles de sa puissance et de sa bonté. Tandis que ses disciples pensoient à ses besoins corporels , il étoit tout occupé du salut des ames. On le recevoit bien en quelques endroits , et mal en d'autres. On le chassoit même quelquefois ; et alors il se retiroit sans se plaindre et sans murmurer , toujours aussi patient dans les injures , qu'il étoit libéral à répandre les biens célestes sur ceux qu'il trouvoit disposés à les recevoir.

Les disciples indignés , voulant un jour (1) faire descendre le feu du ciel sur un peuple ingrat , il leur dit avec sa tranquillité ordinaire : *Vous ne savez de quel esprit vous êtes* , marquant par-là que son esprit étoit un esprit de paix , de douceur , de patience , de longanimité , qui attend le pécheur , et qui lui présente la grâce sans lui faire aucune violence.

Il s'assit un jour (2) pour se délasser sur le bord d'une fontaine , près la ville de Samarie. Il est aisé de juger , par les choses qui s'y passèrent , de quelles

(1) Luc. 9. v. 54. 55.

(2) Joan. 4. v. 6. et seqq.

pensées il étoit occupé dans ses courses , et ce qui pouvoit adoucir ses travaux. Car, tandis que ses disciples étoient allés chercher de quoi vivre , ayant demandé à boire à une femme pécheresse qui venoit là pour puiser de l'eau , et elle lui en ayant refusé par fanatisme , c'est-à-dire , par l'aversion que les Samaritains avoient pour les Juifs , le Sauveur qui désiroit ardemment le salut de cette malheureuse , pour ne pas perdre une occasion si favorable , lui parla d'abord de ces eaux divines qui du cœur des justes rejaillissent jusque dans la vie éternelle.

Quand il eut fait naître en elle le désir d'une eau si salubre , afin de retrancher d'abord ce qui s'opposoit à un si grand bien , il lui fit connoître avec une douceur et une sagesse admirables l'état dange-reux où elle étoit ; et , parce que la connoissance et la foi du Médiateur étoit nécessaire à cette péche-resse pour sa conversion , il lui déclara qu'il étoit le Messie que Dieu avoit promis , et qu'il n'étoit pas moins venu pour la sauver , que pour sauver tout le reste du monde. Ainsi , étant éclairée et convertie en si peu de temps , elle publia partout les merveilles de la grâce divine.

Ses disciples vinrent ensuite , et prièrent Jésus-Christ de manger de ce qu'ils avoient apporté ; mais il leur répondit qu'il étoit nourri d'une viande qu'ils ne connoissoient point , c'est-à-dire , de l'accomplis-sement des volontés de son Père éternel sur le salut des ames. Lorsqu'il parloit ainsi , il vint des habitans de Samarie , qui l'emmenèrent avec eux , qui l'écoutè-rent , et qui le reconnurent pour le véritable Messie. Voilà quelle fut sa nourriture ce jour-là ; c'étoit la

seule qui pouvoit le satisfaire , et elle lui paroissoit toujours infiniment délicateuse.

Jésus-Christ prêchoit sans avoir étudié (1) et avec une autorité qui le faisoit respecter de tout le monde. Il faisoit paroître dans toute sa conduite un grand mépris pour les richesses , un parfait détachement de toute sensualité, de tout orgueil, de toute curiosité. Il mangeoit, pour le seul besoin, ce qu'on lui présentait; il instruisoit les peuples en public et en particulier, sans distinction de pauvres ni de riches, sans se rebuter ni de la grossièreté des simples, ni de l'indocilité des esprits corrompus, ni des contradictions qu'il avoit à souffrir de la part des Scribes et des Pharisiens, qui étoient ses ennemis jurés et irréconciliables.

Ses prédications étoient admirables. Les ennemis même de la vérité étoient ravis des paroles de grâce qui sortoient de sa bouche (2): *Mirabantur in verbis gratiæ quæ procedebant de ore ejus*. Ils publioient que jamais homme n'avoit parlé comme cet homme (3): *Nunquam sic locutus est homo, sicut hic homo*. En effet, il parloit; non pas comme les docteurs de la loi, mais comme ayant une puissance et une vertu singulière pour toucher les cœurs (4): *Erat docens quasi potestatem habens, et non sicut scribæ*. Ses paroles étoient des paroles de vie, paroles vives et efficaces qui pénétroient jusqu'au plus secret des cœurs, et qui opéroient les plus parfaites

(1) Joan. 7. v. 15.

(3) Joan. 7. v. 46.

(2) Luc. 4. v. 22.

(4) Marc. 1. v. 22.

conversions en un instant (1) : *Verba vitæ æternæ habes.*

La nouvelle loi que Jésus-Christ établissoit par ses prédications, avoit deux parties, la doctrine et la morale. La doctrine étoit toute divine, infiniment élevée au-dessus des sens, inconnue jusqu'alors aux Philosophes et aux Juifs même qui étoient trop charnels pour la comprendre. Voici en peu de mots les principaux points de cette doctrine. Jésus-Christ enseigne qu'il est le Messie attendu et désiré, et le Fils de Dieu. Il enseigne que la vie éternelle consiste à croire un seul vrai Dieu, et Jésus-Christ qu'il a envoyé : que Dieu est un esprit, et qu'il doit être adoré, non pas en figure comme dans l'ancienne loi, mais en esprit et en vérité : qu'il y a trois personnes en Dieu, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, et que toutes les trois ne sont qu'un seul Dieu ; ce qu'il déclare ouvertement, quand il ordonne à ses Apôtres de baptiser toutes les nations au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

Sa morale étoit toute pure et toute sainte. Elle tendoit à sanctifier les hommes par la grâce, en déracinant de leurs cœurs tous les vices pour y substituer toutes les vertus. Le seul sermon qu'il fit à ses Apôtres sur la montagne, démontre toute la sagesse et la sainteté de sa morale ; il y renverse les faux jugemens des hommes, et les fausses lueurs de leur foible raison, et il prononce heureux ceux que le monde regarde comme malheureux. Il montre que ceux-là sont heureux qui sont pauvres, doux, affli-

(1) Joan. 6. v. 69.

gés, justes, miséricordieux, purs, pacifiques, persécutés pour la justice, parce qu'ils possèdent la véritable félicité de cette vie, et qu'ils jouiront du bonheur éternel de l'autre. Il prononce malheureux ceux que le monde tient pour heureux, comme les riches, ceux qui sont honorés des hommes et qui sont dans la prospérité. Le sermon de la Cène n'est pas moins admirable. Il est plein de douceur, et il ne respire que l'amour divin.

Non-seulement Jésus-Christ fut puissant en paroles, mais encore en œuvres. Il n'a enseigné aucune maxime, ni exhorté à aucun conseil qu'il n'ait pratiqué le premier et dans la perfection la plus éminente. Il a même voulu commencer par *faire* avant que d'*enseigner*, non que cela fût nécessaire pour lui-même, mais pour nous marquer l'ordre que nous devons observer, qui est de pratiquer auparavant ce que nous prétendons inspirer aux autres (1) : *Cæpit Jesus facere et docere.*

Enfin Jésus-Christ dans le cours de ses prédications ne s'accordoit pas un moment de repos. Sa vie étoit une vie toute de fatigue, d'un travail non interrompu, toujours tendue, toujours appliquée. Il faisoit tous ses voyages à pied, sans provisions, vivant d'aumônes, essayant toutes les rigueurs des saisons, le froid, la chaleur, les vents, les pluies, toutes les injures du temps et des hommes, jusque-là que, répondant un jour à un Scribe qui vouloit se mettre à sa suite, il lui dit (2) : « Les renards ont » leurs tanières et les oiseaux du ciel leurs nids,

(1) Act. 1. v. 1.

(2) Matth. 8. v. 10.

» mais le Fils de l'homme n'a pas seulement où reposer sa tête. »

La fatigue des chemins n'étoit pas cependant ce qu'il y avoit de plus rude dans les voyages du Sauveur : l'opiniâtreté des Juifs faisoit sa plus grande peine. Quoique Dieu les eût préférés à tous les autres peuples, et qu'il eût fait en leur faveur des prodiges qui avoient étonné l'univers, tant de bienfaits n'avoient pu les réduire à lui être constamment fidèles.

Cette dureté de cœur est encore aujourd'hui en eux un mal héréditaire; ils l'ont conservée dans les misères d'une cruelle captivité, et sous les châtimens les plus terribles de la vengeance divine. Convaincus de leurs erreurs par les livres sacrés qu'ils ont entre les mains, ils résistent encore à la lumière. Ils se croient toujours les véritables enfans d'Abraham, et le peuple chéri de Dieu, quoiqu'ils soient livrés à un sens réprouvé, privés des biens célestes, et qu'ils ne retiennent de leur ancien culte que le nom de Dieu qu'ils honorent des lèvres, tandis que leur cœur en est éloigné. Ils sont même tombés dans un si grand nombre d'erreurs contraires à la loi divine, et ils ont souillé de tant de fables absurdes la pureté des saintes Ecritures, que la prédiction d'Isaïe se trouve manifestement accomplie sur cette malheureuse nation (1) : *Ses sages perdront la sagesse ; l'intelligence de ses prudens sera éteinte.* En un mot, lorsque les Juifs étoient obligés à observer la loi de Moïse, on ne pouvoit les y assujettir ;

(1) Is. XXIX, v. 14.

et, depuis qu'ils en ont été dispensés, ils la veulent retenir absolument.

Il est aisé de juger combien ce peuple ingrat et opiniâtre a exercé la douceur de Jésus-Christ. Moïse ne les pouvoit supporter, quoiqu'il fût le plus doux de tous les hommes ; ils lapidoient les Prophètes que Dieu leur envoyoit. Enfin , tous les moyens dont Dieu se servoit pour les ramener à lui , étant inutiles , il leur envoya son Fils unique , comme le dernier remède ; et, au lieu de le recevoir , ils l'attachèrent à la croix , et le firent mourir dans les tourmens.

Ils ne se réveillèrent point du profond assoupissement où ils étoient, ni par l'arrivée des Mages , ni par la joie des pasteurs , à qui les Anges avoient annoncé la naissance du Messie , ni par le témoignage de Jean-Baptiste , ni par le son d'une voix céleste qui se fit entendre à son baptême , ni par sa présence , ni par la sainteté de sa doctrine , ni par la vertu de ses miracles , dont ils voyoient les effets sur eux-mêmes , sur leurs parens , leurs enfans , leurs voisins et leurs amis. Lors même qu'ils virent que tout ce qui avoit été prédit du Messie , s'accomplissoit en sa personne , ils fermèrent les yeux , ils lui tendirent des pièges , ils contredirent sa doctrine , ils décrièrent ses miracles ; ne pouvant les nier , ils les attribuèrent à un commerce secret avec le démon ; ils ne pouvoient souffrir qu'il en fit le jour du sabbat ; ils proscrivirent ceux qui le suivoient ; enfin , ils marquoient en toute occasion leur opiniâtreté , et la haine qu'ils avoient pour lui. Il voyoit leurs pensées , et il les leur découvroit souvent à eux-mêmes. Il répon-

doit d'une manière convaincante à toutes leurs questions. Il leur mettoit devant les yeux leur endurcissement, tantôt par des paraboles, tantôt par les questions qu'il leur faisoit ; il les convainquoit par leurs propres réponses, dans lesquelles ils se condamnoient eux-mêmes, sans vouloir se corriger ; il confondoit les Prêtres en présence des peuples ; et, quoique ceux-ci fussent touchés de sa doctrine et de ses miracles, ils ne laissèrent pas de suivre leurs chefs, de conspirer contre lui, de demander sa mort, et de prendre sur eux et sur leurs enfans la vengeance de son sang.

Cependant Notre-Seigneur autorisoit sa prédication et sa doctrine par une infinité de miracles. On peut même dire que toute sa vie n'a été qu'un tissu de merveilles. Le premier prodige qu'il fit pour manifester sa divinité, arriva à des noces à Cana en Galilée, où il fut invité avec sa très-sainte Mère et ses disciples. Là, le vin ayant manqué, Jésus-Christ, à la prière de sa Mère, fit remplir d'eau six grandes cruches de pierre, et les changea en excellent vin. Peu après, il se rendit à Jérusalem ; et, étant entré dans le temple, il en chassa les marchands qui le profanoient. Quoique leur nombre fût très-considérable, ils s'enfuirent devant un seul homme qu'ils ne connoissoient pas, mais dont ils sentirent la vertu : ce que les saints Pères trouvent plus admirable que la conversion de l'eau en vin.

De retour en Galilée, il attira une multitude de poissons dans les filets de Pierre. Il fit rencontrer en la gueule d'un de ces animaux la pièce de monnaie qu'on lui demandoit en manière de tribut. Il guérit,

en différens lieux et en différens temps, une multitude innombrable de personnes affligées de différentes sortes de maladies et d'infirmités. Il les guérissoit en un moment, souvent d'une parole. Il entre en la maison de Pierre, où sa belle-mère étoit attaquée d'une grosse fièvre : dès qu'il l'ordonne, la maladie quitte aussitôt cette femme. Il guérissoit même des personnes absentes sans les voir, entr'autres le serviteur du Centenier, le fils du prince de Capharnaüm, la fille de la Cananéenne. Dans quelque bourg, ville ou village qu'il entrât, on mettoit les malades dans les places publiques ; et tous ceux qui touchoient seulement le bord de ses vêtemens, étoient guéris. Il rendit la vue aux aveugles, entr'autres à un aveugle né, en lui mettant sur les yeux un peu de boue. Il redressa les boiteux, fit entendre les sourds, et parler les muets. Les démons, ne pouvant soutenir sa présence, sortoient des corps des possédés au premier ordre qu'il leur en donnoit. Il marcha sur les eaux, et y fit marcher saint Pierre. Il apaisa une violente tempête, en disant à la mer : *Calme-toi et apaise tes flots*. Il rassasia en deux fois plusieurs milliers de personnes avec quelques pains. Il découvroit le fond des cœurs, et les pensées les plus secrètes des hommes. Il prédit l'avenir, entr'autres choses sa passion, sa mort, sa résurrection, la ruine de Jérusalem, la dispersion des Juifs.

Il rendit la vie à plusieurs morts. L'Evangile nous en marque seulement trois. En premier lieu, il ressuscita la fille de Jaïr, chef de la synagogue, âgée de douze ans. Le Sauveur ne fit que lui dire : *Fille, levez-vous, c'est moi qui vous l'ordonne* ; aussitôt

elle se leva , marcha et mangea. Le second mort auquel il rendit la vie, fut un jeune homme qu'on portoit en terre , comme il entroit dans la ville de Naïm. Sa mère qui étoit veuve , fondeit en larmes, et étoit inconsolable de la mort de son fils unique. Le Sauveur en eut pitié; et, adressant la parole au mort, il lui dit : *Jeune homme, levez-vous, je vous le commande.* Aussitôt le mort se leva, et il le rendit à sa mère. Le troisième fut Lazare, enterré depuis quatre jours. Lazare étoit frère de Marthe et de Marie, qui avoient reçu une fois Jésus-Christ dans leur maison. Il tomba malade; et ses sœurs qui savoyent que Jésus-Christ l'aimoit, envoyèrent vers lui pour lui en donner avis; mais il ne se pressa point de l'aller guérir, préparant un plus grand miracle. Il n'arriva que lorsqu'il sayoit qu'il étoit mort depuis quatre jours, et dans le sépulcre. Les deux sœurs fondeient en larmes, et le Sauveur pleura aussi lui-même, et demanda où on l'avoit mis. On le mena au tombeau, d'où il fit ôter la pierre; et, après avoir rendu grâces à Dieu, il cria à haute voix : *Lazare, venez dehors.* Le mort se leva sur-le-champ, plein de vie, ayant les pieds et les mains liés, et le visage couvert d'un suaire. Jésus-Christ commanda qu'on le déliât, et qu'on le laissât aller.

Quelque temps avant sa passion, Jésus-Christ prit Pierre, Jacques et Jean, ses plus familiers Apôtres, et les mena avec lui sur une haute montagne. Pendant qu'il prioit, tout d'un coup il fut transfiguré devant eux : sa face devint aussi brillante que le soleil, et ses habits parurent aussi blancs que la neige. Moïse et Elie apparurent, et s'entretenoient avec

Jésus-Christ de la mort qu'il devoit souffrir à Jérusalem. Cependant, à la vue de la gloire qui environnoit le Sauveur, saint Pierre s'écria : *Seigneur, que ce séjour est doux ! fixons-y notre résidence.* Lorsqu'il parloit encore, une nuée éclatante les enveloppa, et une voix céleste fit entendre ces paroles : *Voici mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis mes complaisances, écoutez-le.*

Combien de prodiges se réunirent à sa mort ! en vain les Juifs cherchent-ils à le faire mourir avant que son heure soit venue, il passe au milieu de ses ennemis. Veulent-ils le saisir dans le temple ? Il se cache aux yeux des satellites, et sort du lieu saint, sans qu'aucun d'eux s'en aperçoive. Il renverse d'une seule parole ceux qui viennent pour le garrotter au jardin des Olives. Enfin, lorsqu'il rend le dernier soupir, le soleil s'obscurcit, le voile du temple se déchire, la terre tremble, et les rochers se brisent.

Tels sont, M. F., les miracles de Jésus-Christ; et que l'incrédule ne dise point qu'ils n'ont point été opérés, ou qu'on est fondé du moins à les révoquer en doute, sous prétexte qu'ils ne sont attestés que par les *Evangelistes*; car, 1.^o ce ne sont point ici de ces faits en petit nombre, secrets, et que leur obscurité puisse rendre suspects. Ils sont opérés en public : tels la conversion de l'eau en vin aux noces de Cana, la guérison de l'avengle-né, des deux paralytiques, la résurrection de trois morts, etc. Comment les *Evangelistes* auroient-ils osé supposer des faits aussi publics, aussi frappans ? Ne se seroient-ils pas exposés à la risée de tout le monde ?

2.^o En quel lieu les *Evangelistes* ont-ils publié ces

miracles ? Dans l'endroit même où ils se sont passés ; ils en rapportent toutes les circonstances , ils marquent le temps , les lieux , les personnes. Ils ne racontent pas à Jérusalem des événemens arrivés dans des contrées éloignées. C'est dans la Judée même qu'ils se sont passés , c'est à Jérusalem , à la piscine de Siloé , dans le temple et dans les synagogues. Ils racontent ces faits merveilleux peu de temps après qu'ils sont arrivés , pendant la vie de plusieurs personnes qui les ont vus de leurs yeux , ou qui les ont appris d'une légion de témoins oculaires. Ils en parlent en un temps où la plupart de ceux que le Sauveur a guéris , jouissoient encore d'une santé parfaite. Comment auroient-ils avancé la multiplication des pains dont J. C. a rassasié , par deux fois , plus de cinq mille personnes , si ce fait n'avoit pas été incontestable ? Les habitans du pays ne se seroient-ils pas inscrits en faux contre la publication d'un tel miracle ? et les Evangélistes auroient-ils pu le supposer , sans s'exposer à être démentis , et à s'attirer l'animadversion publique ?

3.^o Examinons le caractère de ceux qui ont écouté les Evangélistes et les Apôtres , et qui se sont soumis à leur déposition. Ce sont les premiers Fidèles de l'Eglise de Jérusalem , pour qui S. Matthieu écrivit son Evangile en langue syriaque. Ils étoient en très-grand nombre , et la plupart avoient vu J. C. ; tous savoient les circonstances de sa vie. Si cet évangéliste avoit publié des choses qui ne fussent pas , tous n'auroient-ils pas regardé son histoire comme une parole de séduction et de mensonge ? Mais je veux qu'aucun d'eux ne se soit opposé à la publication

d'une fable concertée, et que tous les premiers Chrétiens aient connivé à l'imposture; il auroit du moins fallu imposer aussi silence aux Pharisiens qui ne demandoient pas mieux, pour anéantir la mémoire de J. C., que de convaincre, s'il eût été possible, ses historiens, de la moindre fausseté touchant les merveilles de sa vie; aucun d'eux, cependant, ne s'est inscrit en faux lors de la publication de l'Evangile: ils se sont contentés d'attribuer au démon les miracles de celui qu'ils venoient de crucifier, ainsi qu'ils l'avoient fait pendant sa vie.

4.^o Voyons à présent le caractère des évangélistes. Ont-ils été capables d'en imposer, d'écrire, et de publier des fables? Certes, jamais aucun historien n'a donné autant de marques de sincérité, d'impartialité, que ces hommes simples qui ne disent que ce qu'ils ont *vu de leurs yeux*, que ce qu'ils ont *touché de leurs mains* (1). Il ne leur échappe pas un seul mot de plainte contre les ennemis de leur maître. S'ils avoient suivi quelques règles de politique, ils auroient sûrement passé bien des faits sous silence; ils auroient dissimulé ce qui pouvoit révolter la sagesse humaine. Comme la naissance de J. C. dans une étable, sa fuite en Egypte, sa tentation dans le désert, la répugnance qu'il eut à boire le calice de sa passion; enfin, les plaintes qu'il fit sur la croix, de se voir délaissé de son Père. Mais que dis-je! ces historiens sincères ne se ménagent pas eux-mêmes: S. Matthieu dit qu'il étoit *publicain*, profession réputée infâme parmi les Juifs. Nous li-

(1) L. Joan. 1. v. 1.

sons dans leurs écrits l'ambition des enfans de Zébédée, la dispute survenue entre les Apôtres touchant la primauté, leur grossière ignorance dans les questions qu'ils proposent à leur maître, comment ils prirent tous lâchement la fuite à la sortie du jardin des Olives, enfin, leur incrédulité et leurs doutes touchant la résurrection du Sauveur. Dira-t-on peut-être que quelque grand intérêt les a forcés d'écrire? Mais quel intérêt, grand Dieu! pouvoient-ils se promettre d'un maître qui ne leur fait espérer que des persécutions, qui les envoie comme des brebis au milieu des loups, qui les oblige à tout quitter, à renoncer à tous les biens du monde pour le suivre? N'est-il pas naturel de penser que, si J. C. avoit eu l'adresse de les tromper pendant sa vie, ceux qui le renoncèrent ou qui l'abandonnèrent durant sa passion, l'auroient désavoué après sa mort? Cependant ils se produisent tous en public; ils soutiennent qu'ils l'ont vu ressuscité, qu'ils l'ont touché, qu'ils ont conversé et mangé avec lui. Comment ces hommes, si consternés du supplice de leur maître, ont-ils tout-à-coup la hardiesse de prêcher sa résurrection? Comment ont-ils l'adresse de faire accroire ce mystère à tant de monde? Comment ont-ils le courage de sacrifier leur vie pour l'attester, et de mourir dans les tourmens pour sceller leur témoignage de leur sang? Comment les Evangélistes ont-ils osé rapporter qu'ils avoient reçu le don des miracles, qu'ils parloient toutes sortes de langues, qu'ils guérissent toutes les maladies? N'eussent-ils pas perdu l'esprit, d'avancer des choses si extraordinaires, si tout cela avoit été faux? Mais sans cela, et si les mi-

racles de J. C. et ceux de ses disciples ont été supposés, comment ceux-ci ont-ils opéré tant de conversions ? Comment ont-ils changé la face du monde entier ? Comment douze hommes pauvres, grossiers, sans naissance, sans biens, sans crédit, sans science, sans éloquence, méprisés partout, ont-ils pu faire embrasser aux Grands de la terre, aux riches du siècle, aux hommes sensuels et voluptueux, aux philosophes orgueilleux, une Religion qui les humilie, qui les dépouille, qui les crucifie, qui attère la raison ? Peut-il y avoir un plus grand miracle ? Un homme qui pourroit se persuader qu'un changement si prodigieux s'est fait sans prodige, ou qui, pour croire, en demanderoit d'autres, ne seroit-il pas un prodige lui-même, comme le dit S. Augustin (1), ou plutôt ne seroit-il pas un vrai monstre dans la nature ?

C'est donc vous, adorable Jésus, qui vous êtes rendu témoignage à vous-même par les prodiges que vous avez opérés pendant le cours de votre vie mortelle, et par la puissance que vous avez accordée à vos serviteurs, d'en opérer de semblables et même de plus grands ; et ce témoignage divin est bien digne de notre Foi. Votre vérité dans la Religion est plus brillante que le soleil, et il n'y a que l'aveugle volontaire qui puisse s'empêcher de la voir : mais nous le sommes, Seigneur, si vous ne nous éclairez et si vous ne nous rendez sensibles au-dedans aux preuves de vérité que vous nous donnez au-dehors. Rien de plus raisonnable que de vous croire, puisque votre parole est la vérité même ; mais nous ne ferons

(1) Lib. 22. de civit. dei, cap. 8.

ce bon usage de notre raison, qu'autant que vous nous le donnerez vous-même par la grâce de la Foi. Fortifiez donc en nous cette Foi ; faites-nous vivre en même temps selon cette Foi, afin que nous puissions voir un jour dans le ciel ce que nous aurons cru sur la terre. *Amen.*

XXVII. DISCOURS.

DE LA PASSION DE JÉSUS-CHRIST.

*O vos omnes qui transitis per viam, attendite et videte
si est dolor sicut dolor meus !*

O vous tous qui passez par le chemin, considérez et voyez
s'il y a douleur pareille à la mienne !

THREN. I.

C'EST donc ainsi par les souffrances que s'est terminée la vie d'un Dieu fait homme pour l'amour des hommes. C'est celui même qui est né d'une Vierge par le plus grand des miracles, qui a été conçu dans son sein par l'opération du St.-Esprit et par la vertu du Très-Haut ; celui qui est notre Seigneur, le vrai Messie, le vrai Christ, le Fils unique de Dieu, c'est celui qui a souffert sous Ponce-Pilate, qui a consommé, par les souffrances et par la mort, cette vie qu'il avoit prise, et sacrifié cette chair dont il s'étoit revêtu pour l'amour de nous.

Merveille incompréhensible à toute la raison humaine : que le Verbe éternel qui étoit au commencement, qui étoit en Dieu, et qui étoit Dieu de

toute éternité, mais qui s'étoit *fait chair dans la plénitude des temps* (1), ait souffert les douleurs et la mort, non dans sa nature divine, qui étant essentiellement heureuse, est incapable de souffrir, et qui, subsistant dans J. C. sans confusion ni mélange, n'a souffert ni changement ni altération, mais dans la nature humaine qu'il s'étoit unie par une union personnelle et si intime qu'en J. C., en vertu de cette union, on doit attribuer à Dieu tout ce qui convient à l'homme, et à l'homme tout ce qui convient à Dieu.

Mystère ineffable des souffrances d'un Dieu! mystère qui a été un sujet *de scandale pour le Juif aveugle* (2), qui a paru *une folie au Gentil* orgueilleux, mais qui est *la vertu et la sagesse de Dieu même*! mystère qui est l'excès incompréhensible de la charité d'un Dieu; de la charité du Père qui n'a point épargné son Fils unique, et qui l'a livré pour nous à la mort; de la charité du Fils qui s'est lui-même donné pour être notre victime, et qui nous a sanctifiés et sauvés par le sacrifice de sa vie!

Tel est, M. F., le grand objet que nous présente le quatrième article du symbole, qui nous enseigne que Jésus-Christ a enduré de cruels tourmens, qu'il est mort en croix, qu'il a été mis dans le sépulcre, lorsque Pilate étoit gouverneur de la Judée, et dont nous allons commencer aujourd'hui l'explication.

J. C. ne s'est revêtu d'une chair mortelle et passible, que pour réparer les outrages que nous avons

(1) Joan. I. v. 1. 14. Gal. 4. v. 4. (2) I. Cor. 1. v. 23.

faits à Dieu par nos crimes et nos révoltes, que pour expier nos iniquités et nous mériter le salut éternel.

1.^o J. C. a souffert, pour obéir à son Père, et pour réparer sa gloire. Et quel hommage plus digne de la majesté de cet Être suprême, que l'anéantissement où son Fils s'est réduit pour sa gloire! et n'est-ce pas en particulier sur la croix, et lorsqu'il expire, par un effet de l'obéissance qu'il rend à son Père, qu'il se rend digne d'être l'objet de ses plus tendres complaisances? En entrant dans le monde, il s'étoit dévoué à l'obéissance; il savoit que la justice de Dieu vouloit être apaisée par une satisfaction proportionnée à l'offense, c'est-à-dire, d'une valeur infinie : qu'une telle satisfaction n'étoit point du ressort des hommes; que Dieu, comme Dieu, ne pouvoit point satisfaire; mais qu'en réunissant la nature divine et la nature humaine en une même personne, il pourroit souffrir comme homme, et donner comme Dieu un prix infini à ses souffrances, et satisfaire pleinement à la justice de son Père, et bien au-delà.

« Mais Dieu ne pouvoit-il pas, demande S. François de Sales (1), donner aux hommes, pour leur salut, un autre remède que celui de la mort de son Fils? Sans doute, il étoit en son pouvoir de leur pardonner par une autorité absolue, par un pur effet de sa miséricorde, sans y faire intervenir sa justice, et sans l'entremise d'aucune créature : et, quand il l'eût fait, qui seroit en droit d'y trouver à redire, puisqu'il est le souverain mo-

(1) Premier Serm. du Vendredi-Saint.

» narque et le Créateur de toutes choses , et qu'il
 » peut tout ce qu'il veut ? Sa volonté est un moyen
 » suffisant; mais l'amour qu'il a pour nous , ne se se-
 » roit pas montré , comme il a fait , en la mort de
 » son Fils. C'est pour nous prouver combien il nous
 » aimoit , que cet Homme-Dieu est mort , et de la
 » mort la plus dure et la plus ignominieuse qui se
 » puisse imaginer. »

2.^o Puisque J. C. a souffert pour expier le péché ,
 ne soyons plus surpris de lui voir endurer , dans le
 jardin des Olives , les agitations de la crainte et l'ex-
 cès de la tristesse. Il vouloit épuiser toute l'amertume
 du calice qui convient à des pécheurs. Ne soyons
 plus surpris de voir , sur le calvaire , qu'il n'y a
 point de douleur semblable à la sienne. Chargé de
 tous les péchés des hommes , il vouloit souffrir tout
 ce que les pécheurs avoient mérité , et les racheter
 d'une peine éternelle par des souffrances d'un prix
 infini. Ne soyons plus surpris de lui voir verser
 tout son Sang : il étoit victime , et victime pour le
 péché. Il savoit que le péché ne pouvoit être expié
 que *par l'effusion du sang* (1), et il vouloit souf-
 frir réellement tout ce qu'avoient souffert les vic-
 times figuratives. Y avoit-il rien de plus digne d'un
 Dieu , que d'expier ainsi le péché , et de purifier la
 terre par son Sang ? Enfin , puisque la manière dont
 il nous a guéris , et le moyen qu'il a employé , sont
 l'excès d'une charité infinie et incompréhensible ,
 ne soyons plus surpris qu'il ait voulu être traité
 comme un criminel , être déchiré de coups , être ras-

(1) Hebr. 9. v. 22.

sasié de vinaigre et de fiel , être crucifié entre deux voleurs. S'il nous eût moins aimés , il eût moins souffert ; mais , s'il eût moins souffert , nous eussions moins connu la grandeur de son amour.

La passion du Sauveur commença , comme sa vie , par le sentiment de la mort cruelle qu'il devoit souffrir , et des péchés du monde , qu'il devoit expier. Ainsi , quand il vit approcher le moment où il avoit résolu de mourir , il voulut souffrir la mort de telle sorte qu'il pût en même temps satisfaire , en toute rigueur , à la justice de Dieu , et exciter nos cœurs à l'aimer , et nos esprits à le connoître : car en cela consistoit tout le fruit qu'il prétendoit recueillir de ses travaux.

Il n'attendit donc pas que ses bourreaux vinsent répandre son Sang ; mais , ne pouvant plus souffrir de retardement , il s'abandonna lui-même à une si profonde tristesse , que tous les efforts de ses ennemis n'eussent jamais pu lui en causer une pareille , parce que la haine qu'ils avoient pour lui , ne pouvoit égaler l'amour qu'il avoit pour nous. Il vouloit nous faire comprendre , dès le commencement de sa passion , qu'elle étoit plutôt l'effet de son choix et de son amour , que de la violence des Juifs. C'est pour cela qu'il se retira dans un lieu où il avoit accoutumé de prier , afin que ses ennemis le trouvassent plus aisément ; et là , avant qu'ils parussent , ayant privé son humanité sainte du soutien qu'elle recevoit de la Divinité , et lui découvrant en même temps tout ce qu'elle avoit à souffrir , il la réduisit à une cruelle agonie.

Car , après avoir accompli les figures de la loi par

la cène pascale, après avoir donné à ses disciples l'exemple de la plus profonde humilité, en leur lavant les pieds; après leur avoir laissé le gage de l'amour le plus tendre et le plus ineffable, par l'institution de la divine Eucharistie; après les avoir nourris de son sacré Corps; après avoir scellé la nouvelle alliance par l'effusion mystique, mais réelle, de son Sang précieux dans ce sacrement divin; après leur avoir fait un discours très-touchant et très-sublime, il entra avec eux dans le jardin de Gethsémani. Alors les voyant abattus, il les exhorta à avoir recours à l'oraison, comme au remède le plus efficace contre la tristesse. Il se retira ensuite un peu loin avec trois de ses Apôtres, Pierre, Jacques et Jean; et, s'étant vivement représenté tout ce qu'il devoit endurer, les douleurs, les tourmens, les ignominies, le triomphe de ses ennemis, le mépris de sa personne, de sa sagesse, de ses miracles, les nouveaux genres d'opprobres et de cruautés qu'on lui préparoit, il tomba dans un abattement qui lui eût ôté la vie, si elle ne lui eût été miraculeusement conservée: il le témoigna lui-même, en disant (1): *Mon ame est triste jusqu'à la mort*. Il revint à ses disciples, afin de trouver auprès d'eux quelque soulagement dans cette extrémité; mais ils étoient eux-mêmes si abattus de la tristesse de celui qui avoit accoutumé de les fortifier dans leurs peines, que le Sauveur retourna à la prière sans avoir reçu d'eux aucune consolation, et qu'il dit à son Père, dans l'excès de sa douleur (2): *Mon Père, que je ne*

(1) Matth. 26. v. 38.

(2) Ibid. v. 39.

boive point ce calice, s'il est possible; toutefois que ma volonté ne se fasse pas, mais la vôtre.

Il trouva son Père inexorable, et sa tristesse s'augmenta de telle sorte, qu'elle ressembloit plus à l'agonie d'un homme mourant, qu'à la douleur ordinaire d'un homme qui souffre; mais, malgré sa peine, il continua sa prière : ce qui a fait dire à l'Evangéliste (1), *qu'étant entré dans cette agonie, il en prioit plus long-temps.* Le combat qui se fit alors entre la partie inférieure et la supérieure, lui causa une sueur de sang si abondante, qu'après avoir baigné ses habits, elle mouilla encore la terre où il prioit.

Alors un Ange descendit du ciel pour le consoler, non qu'il manquât de la vertu nécessaire pour combattre la foiblesse de la nature, mais afin d'apprendre à tous ceux qui souffrent, que leur consolation et leur force doivent venir du ciel.

Deux choses lui causèrent cette douleur mortelle : ce n'est pas précisément cet orage de maux qui va fondre sur lui, ni les douleurs de la mort qui l'environnent de toutes parts, qui sont l'objet de son affliction : il les a désirées, il les désire, mais voici ce qui l'afflige à l'excès. Il nous apprend, par la bouche de son Prophète (2), que ce sont *les torrens d'iniquité qui le troublent.* Ce sont les péchés de tous les hommes dont il s'est chargé, et qui sont devenus *siens*, parce qu'il s'est substitué en leur place; c'est le poids de nos iniquités qui l'accable; c'est *sur ses épaules* que Dieu lui-même en a mis le far-

(1) Luc. 22, v. 43.

(2) Ps. 17. v. 5.

deau, comme dit Isaïe (1), afin que *nos blessures fussent guéries par les siennes*. Ce sont vos péchés, M. F., ce sont les miens, qui percent le cœur du Fils de Dieu, qui le remplissent de douleur, et qui forment ce poids sous lequel il succombe. C'est surtout la vue de l'inutilité de ses souffrances et de sa mort, à l'égard de tant de pécheurs incrédules ou endurcis. Il étoit infiniment affligé, en pensant combien peu d'hommes profiteroient de ce remède, que son amour avoit préparé pour tous ; voilà ce qui déchire son cœur généreux, et sur quoi il ne peut recevoir de consolation.

Son combat et sa prière durèrent environ trois heures, pendant lesquelles ce bon Pasteur qui, dans ses plus grandes douleurs, n'oublioit pas son troupeau, visita trois fois ses disciples : les ayant trouvés endormis la première et la seconde fois, il les exhorta à veiller et à prier ; et la troisième, sentant que celui qui devoit le trahir n'étoit pas loin, il leur dit (2) : *Dormez maintenant et vous reposez ; et peu après : Levez-vous, allons ; celui qui doit me trahir approche*. Il nous enseignoit, par ces paroles, que nous ne devons pas attendre à veiller et à prier, que l'ennemi soit proche ; mais qu'il faut être sur ses gardes, lorsqu'il est éloigné, de peur d'en être surpris.

La désolation intérieure de J. C. dans son agonie, est un mystère rempli d'admirables instructions pour nous. Le Sauveur a voulu sentir cette peine extrême, afin que nous ne croyions pas tout perdu, lorsque la partie inférieure fuit ce qui lui est con-

(1) Is. 53. v. 5, 6.

(2) Matth. 26. v. 45.

traire, et pour nous apprendre que nous ne serons pas jugés sur l'infirmité de notre chair, mais sur la disposition de notre volonté. Il souffrit à la vérité une tristesse inexprimable, mais elle étoit proportionnée à sa vertu, afin de nous convaincre que Dieu, qui dispense comme il lui plaît les misères de cette vie, *ne permettra jamais (1) qu'elles soient au-dessus de nos forces, et nous laissera toujours le pouvoir d'en profiter.*

Il nous fit voir clairement en lui-même deux volontés opposées : l'une corporelle, qui se révoltoit contre la souffrance ; l'autre raisonnable, qui demeurait soumise à Dieu ; afin que le Chrétien ne se croie pas ennemi de Dieu, parce que la chair s'élève contre l'esprit, mais qu'il tâche de la soumettre en demeurant intérieurement attaché à la loi de Dieu.

Enfin, le Fils de Dieu demanda à son Père la dispense d'un précepte si rigoureux, quoiqu'il sût bien qu'elle ne lui seroit pas accordée, pour nous instruire de cette vérité si nécessaire, que le secours divin ne consiste pas à nous délivrer des peines que Dieu nous envoie, mais à nous les faire supporter avec une humble soumission et une entière conformité à ses desseins, en demeurant toujours unis à lui par l'amour.

Cependant le perfide Judas s'approchant, accompagné d'une grande troupe de gens armés pour se saisir du Sauveur, J. C. vient au-devant de lui avec une contenance assurée, et s'en laisse aborder. O cieux, soyez dans l'étonnement ! portes du ciel, soyez dans

(1) 1. Cor. 10. v. 13.

la désolation et la tristesse ! qui peut soutenir la vue et l'horreur d'un tel attentat ? Malheureux enfant de perdition, qu'il eût bien mieux valu pour toi n'avoir jamais été ! que la nuit qui t'a conçu soit à jamais ténébreuse ! que le jour qui t'a enfanté soit effacé pour jamais du nombre des jours ! Judas que J. C. avoit choisi pour apôtre, Judas que le Fils de Dieu avoit comblé de ses faveurs les plus singulières, Judas à qui il avoit confié ses conseils les plus secrets, Judas qu'il avoit rendu le dispensateur de ses mystères, Judas forme le dessein détestable de vendre son Dieu, se prête au plus horrible déicide, et se sert d'un baiser pour couvrir cet énorme attentat, *et osculatus est eum* (1) !

Mais que fera le Fils de Dieu, qui lit dans le cœur de ce monstre la noirceur de sa trahison, et qui l'en avoit averti quelques heures auparavant ? Lancera-t-il les foudres pour l'écraser ? Ouvrira-t-il le sein de la terre pour l'engloutir ? Ah ! Chrétiens, c'est sans doute ce que vous auriez fait, si vous eussiez eu sa puissance, vous qui êtes si vifs dans vos ressentimens, si ardens dans vos vengeances. Mais que Jésus vous donne un exemple bien différent ! *Mon ami*, lui dit-il (2), *qu'êtes-vous venu faire ici ? quoi ! trahir le Fils de l'homme par un baiser !* paroles plus foudroyantes dans leur douceur, que tous les carreaux du ciel ! Ah ! Seigneur, sans le condamner vous-même, son crime le condamne assez : bientôt il va être son propre bourreau ; il va se pendre, et son corps, crevé par le milieu (3), ne

(1) Matth. 26. v. 45.

(3) Act. 1. v. 18.

(2) Ibid. v. 50. Luc. 22. v. 48.

laissera sortir son ame criminelle que pour être en-sevelie dans les enfers.

Crime horrible, malheur funeste ! crime digne de toute l'exécration du ciel et de la terre ! mais ce crime tout affreux qu'il est, ne se retrace-t-il pas tous les jours ? Combien de Judas parmi les disciples de Jésus-Christ ! Combien de Chrétiens sacrilèges qui trahissent Jésus-Christ par un baiser ! Tels sont en particulier ceux qui ne craignent point de déshonorer son sacré Corps par des communions indignes, et qui, le recevant dans un cœur impur, le livrent, autant qu'il est en eux, non aux Juifs ses ennemis, mais au démon même.

Judas, en donnant aux soldats le signal de sa trahison, avoit ajouté cet avis : *Saisissez-vous aussitôt de lui, et l'emmenez sûrement.* Mais Jésus-Christ leur ayant demandé qui ils cherchoient, et ceux-ci ayant répondu que c'étoit *Jésus de Nazareth* ; et le Sauveur ayant répliqué : *c'est moi* (1), ils tombèrent tous à la renverse, frappés d'une puissance invisible, pour montrer que ce n'étoit point par foiblesse qu'il mouroit, mais par sa seule volonté (2), *oblatus est, quia ipse voluit.* Pierre fit quelques efforts pour défendre son Maître ; il tira une épée dont il s'étoit armé, et coupa l'oreille à Malchus, l'un des serviteurs du grand Prêtre ; mais il en fut repris par Jésus-Christ, qui ne fit éclater sa puissance que pour guérir sur l'heure celui qu'il avoit blessé. Le Sauveur se tourna ensuite vers les Pharisiens, et leur permit de faire ce qu'ils voudroient, en leur disant (3) :

(1) Joan. 18. v. 5. 6.

(3) Matth. 26. v. 48.

(2) Is. 53. v. 7.

Voici votre heure , et la puissance des ténèbres.

Aussitôt Pierre et tous les autres disciples s'enfuirent , et les ministres des Juifs se jetèrent sur cet innocent Agneau , le chargèrent de coups , le foulèrent aux pieds , lui lièrent étroitement les mains derrière le dos , en lui disant mille injures , et le traînèrent avec une extrême violence à la maison du grand Prêtre. Parmi tant de mauvais traitemens , Jésus-Christ n'ouvrit point la bouche pour se plaindre ; et tandis qu'il marchoit au milieu de ces loups affamés de sang , son cœur étoit dans le ciel. Il invoquoit par des gémissemens continuels la miséricorde de son Père pour les pécheurs , et lui offroit pour eux les outrages qu'il enduroit. Rien ne troubloit la sérénité de son ame. Celui qui trembloit avant le combat , et qui étoit triste jusqu'à la mort , tiroit une nouvelle force des plaies qu'il recevoit en combattant , plus vivement pressé que jamais du désir de consommer son sacrifice.

Le Sauveur fut d'abord mené chez Anne , beau-père de Caïphe , et de là chez Caïphe même , le grand Prêtre. Là étoient assemblés tous les Princes des Prêtres , les Scribes et les Sénateurs. Là le grand Prêtre interroge Jésus ; de faux témoins l'accusent ; des valets insolens l'outragent.

Le grand Prêtre interroge Jésus touchant ses disciples et touchant sa doctrine (1). Mais étoit-il nécessaire de l'interroger sur ce point ? Et à qui les oracles de vérité qu'il avoit proférés , pouvoient-ils être inconnus dans Jérusalem et dans la Judée ? Mais ce

(1) Joan. 18. v. 19. et seqq.

n'est que pour le condamner qu'on l'interroge , et non pour s'instruire. « J'ai parlé publiquement, lui » dit Jésus-Christ , j'ai toujours enseigné dans la » synagogue et dans le temple où tous les Juifs s'as- » semblent, et je n'ai rien dit en secret. Pourquoi » donc m'interrogez-vous ? Interrogez ceux qui m'ont » entendu pour savoir ce que je leur ai dit ; ils sa- » vent ce que je leur ai enseigné. »

Cette réponse, digne d'un maître de la vérité, ne sert qu'à irriter les méchants, parce que c'est à la vérité même qu'ils font la guerre. « Un des officiers » qui étoit présent donne un soufflet à Jésus, en lui » disant : Est-ce donc ainsi que vous répondez au » grand Prêtre ? » Cieux, ne vengerez-vous point cet outrage ? Et ne lancerez-vous point vos foudres sur cet insolent qui insulte ainsi votre Roi et votre Maître ? Mais non, Jésus veut être humilié, et guérir par sa patience notre délicatesse trop sensible à ces sortes d'outrages. « Si j'ai mal parlé, répond-il, fai- » tes voir le mal que j'ai dit ; mais si j'ai bien parlé, » pourquoi me frappez-vous ? » Réponse admirable dans sa sagesse, divine dans sa douceur, capable de confondre ces méchants, si la malice de leur cœur ne les avoit pas rendus incapables de retour. Mais leur dessein est pris, et il faut que Jésus-Christ se trouve coupable, parce qu'ils veulent le perdre. Ils cherchent un faux témoignage contre le Sauveur ; plusieurs faux témoins se présentent en effet ; mais leurs témoignages ne s'accordent point. En vain cherchent-ils dans ses actions les plus saintes, un prétexte à leur malice. En vain cherchent-ils à empoisonner ses paroles les plus innocentes ! Leur iniquité

se dément elle-même ; ils ne parlent que pour se contredire et se confondre.

Etes-vous le Fils de Dieu (1) ? lui dit enfin le grand Prêtre impatient de le condamner ; et le Sauveur qui voit bien que cette vérité va lui coûter la vie, la confesse néanmoins clairement et sans détour, pour nous apprendre à la confesser nous-mêmes jusque dans les tourmens. *Oui*, lui dit-il, *je suis le Fils de Dieu* : en pouvoit-il douter cet homme obsédé par sa passion ? Ne savoit-il pas le demander à tant d'aveugles éclairés, à tant de malades guéris, à tant de morts ressuscités, aux Ecritures accomplies, aux démons mis en fuite qui lui rendoient ce témoignage authentique ? Mais ce juge infortuné, au lieu de se jeter à ses pieds pour l'adorer, en prend occasion de le traiter de blasphémateur, et de le condamner à la mort. Dès lors, Jésus est en butte à l'insolence des valets, à la brutalité des soldats, et à la cruauté des bourreaux. On lui crache au visage, on se moque de lui en le frappant ; on l'insulte en sa qualité de Prophète et de Christ ; on lui bande les yeux, on lui donne des soufflets et des coups de poing ; on lui demande par moquerie : *Christ, prophétise-nous qui t'a frappé ?* Ces traitemens inhumains étoient accompagnés de tant de cris confus, de paroles si injurieuses, et d'actions si méprisantes, que pour en comprendre l'indignité, il ne faut que considérer quelle étoit la haine des Juifs contre le Sauveur ; ou plutôt celle du démon qui les excitoit à l'outrager dans un temps où il n'y avoit personne

(1) *Is. 6.*

dont le respect pût arrêter leur insolence et leur cruauté. « Il n'avoit plus ni grâce, ni beauté, dit le » prophète Isaïe (1), nous l'avons vu, et il n'étoit » pas reconnoissable; nous l'avons cherché en lui- » même, il étoit le plus méprisé et le dernier des » hommes, un homme de douleurs, qui éprouvoit » l'infirmité : son visage étoit comme caché : ainsi » nous ne l'avons point connu. »

Ah ! Seigneur, ne serez-vous du moins insulté que par vos implacables ennemis ? Mais que vois-je ! Pierre, le prince de vos Apôtres, le plus ardent de vos amis, qui avoit protesté, il n'y a que quelques momens, que rien au monde ne pourroit le détacher de votre personne, Pierre éprouve la vérité de vos prédictions, et la grandeur de sa foiblesse. O exemple terrible de la fragilité humaine ! Pierre vous abandonne, et vous renie jusqu'à trois fois ! Chute étonnante qui nous fait sentir ce que peut toute la force de l'homme, et le besoin continuel où nous sommes de la grâce ! chute qui eût été pour jamais funeste à Pierre, si Jésus n'eût jeté sur lui un regard de miséricorde, regard qui toucha son cœur, et qui tira de ses yeux les larmes les plus amères et les plus abondantes : *Egressus foras flevit amarè.*

Le matin étant venu, on mena Jésus-Christ ignominieusement chez Pilate, gouverneur païen de la Judée pour les Romains. Remarquez ici qu'on nomme ce gouverneur dans le Symbole, non pour lui faire honneur, puisque sa mémoire n'est digne que d'horreur et d'exécration, mais parce que c'est sous Pilate

(1) Isaïe. 53. v. 2 et 3.

que Jésus-Christ a le plus souffert ; et que c'est ce malheureux juge qui l'a condamné à la mort. Il demanda d'abord aux Juifs quels étoient les chefs d'accusation qu'ils avoient contre cet homme. Ils répondirent que, s'il n'étoit pas méchant , ils ne le lui auroient pas mis entre les mains ; comme si leur accusation étoit preuve. Pilate ne voulut pas juger sur des paroles si vagues ; c'est pourquoi ils le chargèrent de divers crimes qu'on punissoit ordinairement de mort , comme d'avoir soulevé tout le peuple , depuis la Galilée jusqu'à Jérusalem , d'avoir voulu se faire roi , et d'avoir défendu qu'on payât le tribut à César. Pilate demanda à Jésus-Christ s'il étoit véritablement roi. Le Sauveur lui répondit librement qu'il l'étoit , mais que son royaume n'étoit pas de ce monde. Pilate reconnut et son innocence et la malignité de ses accusateurs ; mais , voyant que les Juifs vouloient sa mort , et que leurs cris s'élevoient de tous côtés , il crut s'échapper en renvoyant Jésus à Hérode , qui étoit alors à Jérusalem. Mais cette foible démarche , pour éviter l'injustice , ne servit qu'à exposer Jésus à de nouvelles insultes. On se joua de ce Roi de gloire chez ce prince impie ; et la folle sagesse d'une cour toute mondaine y traita de fol et insensé , celui qui est la sagesse éternelle.

Pilate se servit d'un autre moyen pour sauver la vie à Jésus-Christ : à la fête de Pâques , le peuple avoit coutume de demander la délivrance d'un criminel , et cette grâce lui étoit accordée , à cause qu'à pareil jour Israël avoit été délivré de la captivité d'Egypte. Pilate , ne doutant pas que les Juifs ne préférassent Jésus-Christ à Barrabas , qui étoit un
insigne

insigne voleur et un meurtrier , proposa au peuple le choix de celui des deux qu'il voudroit délivrer. Horrible comparaison ! parallèle affreux ! mais que nous ne faisons nous-mêmes que trop souvent , en préférant le péché à la vertu , le plaisir à la conscience , nos passions à la loi de Dieu , Bélial à Jésus-Christ , le démon à Dieu-même. Pilate fut trompé dans son attente ; les Juifs préférèrent Barrabas , et demandèrent à grands cris que Jésus-Christ fût crucifié. En vain s'efforça-t-il de leur répéter qu'il n'étoit coupable d'aucun crime , le tumulte augmentoit toujours. Enfin , il s'avisa d'un stratagème bien cruel à la vérité ; mais il s'y détermina par nécessité , et pour éviter un plus grand mal. Il commanda que Jésus fût flagellé , afin de toucher le peuple par ce moyen , et d'apaiser sa fureur.

A peine cet arrêt est-il prononcé que les soldats entraînent Jésus dans le prétoire ; ils le dépouillent de tous ses habits , sans qu'il dît un seul mot , ou qu'il témoignât la moindre résistance. Il offrit alors au Père éternel cette chair innocente qui alloit être déchirée , et ce sang précieux qu'il souhaitoit depuis si long-temps de répandre pour nous. Ils l'attachèrent à une colonne , le frappèrent sans mesure , et le flagellèrent avec des excès et des cruautés inouïes. Quoiqu'ils l'eussent réduit dans un état à toucher de compassion les cœurs les plus durs , et à désarmer la haine la plus cruelle , ces tigres inhumains n'en furent point adoucis. Ils inventèrent , pour le tourmenter de nouveau , un genre de supplice inconnu jusqu'alors ; ils lui firent une couronne de longues épines entrelacées , ils la lui mirent sur la tête , et

de peur qu'elle ne tombât, ils l'enfoncèrent à coups de bâton. Les épines pénétroient de tous côtés ; les unes entroient par le front et par les tempes, et sortoient auprès des yeux : les autres piquoient les nerfs, et perçoient les veines d'où le sang couloit en abondance, et lui causoit des douleurs si aiguës, qu'il n'eût jamais pu les endurer sans mourir, s'il n'eût été soutenu par la vertu divine qui le réservoir pour la mort de la croix, et ces douleurs durèrent jusqu'à ce que le Sauveur expirât. Ces cruels bourreaux ne furent pas encore satisfaits ; ils le couvrirent, par dérision, d'un manteau de pourpre, lui mirent un roseau à la main pour lui servir de sceptre ; ils fléchirent le genou devant lui ; et, en lui donnant des soufflets, ils le saluoient *roi des Juifs*. Enfin, il n'est point d'outrage qu'ils ne lui firent avant de le ramener à Pilate. Ce juge est frappé de l'état affreux où il est réduit ; il ne doute pas qu'en le montrant aux Juifs, il n'excite leur compassion. Il monte donc sur un lieu élevé, et fait voir Jésus à tout le peuple qui remplissoit la place, en disant : Voilà l'homme, *ecce homo*. Voilà celui que vous m'avez remis entre les mains, voyez le pitoyable état où il est, n'êtes-vous pas satisfaits ? Qui auroit pu penser qu'un si étrange spectacle n'eût pas tiré des larmes des yeux de tous les assistans ? Mais, ô barbarie ! ô acharnement furieux ! on n'entend que des cris affreux, que des malédictions, que ces mots exécrables : ôtez-le, ôtez-le de devant nos yeux, crucifiez-le : *tolle, tolle, crucifige eum*. En vain Pilate insista sur l'innocence de Jésus-Christ ; transportés de fureur, ils s'écrièrent : *Que son sang retombe sur nous et sur nos*

enfants. Enfin , pour achever de vaincre la résistance de Pilate, les Juifs lui dirent que, s'il ne faisoit pas mourir cet homme , il n'étoit point ami de l'empereur, parce que Jésus-Christ prétendoit être roi, et que quiconque le prétendoit, étoit ennemi de l'empereur. A ce coup , le foible juge céda, la politique et l'intérêt lui arrachèrent l'arrêt de mort contre l'innocent Jésus ; il se contenta de laver ses mains devant tout le peuple , comme si cette cérémonie frivole pouvoit le justifier du crime qu'on le forçoit de commettre. Mais Dieu ne différa pas long-temps à faire éclater ses vengeances contre ce juge inique et fausement prudent. En attendant les châtimens de l'autre vie, il fut puni sur la terre. Il encourut la disgrâce de l'empereur qu'il avoit si fort appréhendée ; il fut relégué à Vienne en France, où il périt misérablement , étant devenu lui-même son propre bourreau.

Pour retirer un fruit salutaire du récit que je viens de vous faire des souffrances inouïes de notre Seigneur dans sa passion, vous devez, M. F., 1.^o considérer combien le péché déplaît à Dieu, et combien nous devons tous l'avoir en horreur, puisqu'il a fallu que le Fils de Dieu ait enduré de si cruels tourmens pour nous en délivrer. Que les hommes, dit S. Prosper, reconnoissent ici combien étoit grande la maladie de leur ame, puisqu'elle n'a pu être guérie que par la mort même de leur médecin. 2.^o C'est d'avoir une singulière dévotion à la passion de Notre-Seigneur, vous en entretenir et vous en occuper souvent. 3.^o C'est de vous attacher à imiter ce Dieu souffrant pour vous : il est non-seulement le chef,

mais encore le modèle de tous les prédestinés. Travaillez donc à vous rendre conformes à lui. Le temps ne me permet pas de vous représenter tous les traits que vous devez imiter dans ce divin modèle; je me contente donc de vous répéter que vous devez nécessairement partager ses douleurs, ses opprobres, et prendre part sur la terre à ses souffrances, si vous voulez avoir part à sa gloire dans le ciel. *Amen.*

XXVIII. DISCOURS.

SUITE DE LA PASSION ET MORT DE JÉSUS-CHRIST.

Mihi autem absit gloriari, nisi in cruce Domini nostri Jesu Christi, per quem mihi mundus crucifixus est, et ego mundo.

A Dieu ne plaise que je me glorifie, sinon dans la croix de N. S. J. C., en qui le monde m'est crucifié, et en qui je suis moi-même crucifié au monde.

GAL. 6. v. 14.

CE n'est pas assez pour nous, M. F., d'avoir suivi Jésus-Christ jusqu'au calvaire, il faut le considérer sur la croix où nos crimes l'ont attaché, et dans la consommation de son sacrifice; il faut le suivre sur le bûcher où il s'offre lui-même à son Père, et sacrifie pour notre salut un corps et une vie qu'il n'a pris que pour notre amour.

Suffiroit-il en effet à un Chrétien de savoir que Jésus-Christ a souffert, qu'il est mort, et de considérer ses douleurs d'une manière superficielle? Est-il aucune circonstance des douleurs d'un Dieu, et d'un

Dieu souffrant pour nous , que nous ne devions étudier avec soin , puisqu'il n'en est point qui ne soit pour nous une source de lumières et de grâces ? Un Chrétien peut-il les ignorer sans être coupable , ou négliger de s'en instruire sans une indifférence brutale , et sans une affreuse ingratitude ? Toute notre vie nous devrions en être occupés , comme nous espérons de l'être pendant l'éternité toute entière , avec cette différence que dans le ciel il n'y aura que reconnoissance et amour , et sur la terre , au contraire , où nous sommes pécheurs , et où nous devons être pénitens , notre amour doit être mêlé de douleur , et notre reconnoissance , de gémissemens et de larmes.

Occupons-nous donc de cet adorable objet , et plutôt à Dieu que je pusse vous en faire une peinture aussi vive que celle que saint Paul en faisoit autrefois aux Galates , à qui il faisoit voir Jésus-Christ comme s'il étoit encore crucifié à leurs yeux ; ne craignez point ici les défauts d'une dévotion trop sensible. Elle ne peut l'être trop pour un Dieu souffrant ; et rien n'est plus juste que de souffrir avec lui quelque chose de ce qu'il a souffert pour nous , et que de prendre part à ses souffrances , au moins par la méditation amoureuse de ses douleurs. Suivons donc cet innocent Agneau jusque dans la consommation de son sacrifice , et sur la croix où il a expiré.

Dès que Pilate eut prononcé l'arrêt de mort contre Jésus-Christ , les soldats Romains se saisirent de sa personne , le dépouillèrent du manteau de pourpre dont on l'avoit revêtu par dérision , lui donnèrent

ses habits ordinaires et le chargèrent de sa croix ; et de même qu'Isaac qui fut une figure expresse de Jésus-Christ, montant sur la montagne où il devoit être immolé , portoit sur lui le bois de son sacrifice , ainsi le Sauveur fut chargé du bois de la croix où il devoit être attaché ; mais, ne pouvant porter seul sa croix à cause de l'épuisement où il étoit , les soldats contraignirent un nommé *Simon* qu'ils rencontrèrent au sortir de la ville , de la porter derrière lui : circonstance qui nous apprend que nous devons porter la croix après Jésus-Christ.

Le lieu destiné au supplice du Sauveur fut la montagne du calvaire, située hors de la ville de Jérusalem. Comme la victime solennelle d'expiation que le Grand-Prêtre des Juifs offroit tous les ans , étoit immolée hors du camp , Jésus , la véritable victime pour nos péchés , voulut de même souffrir hors de la ville , comme dit saint Paul (1), *propter quod et Jesus ut sanctificaret per suum sanguinem populum , extra portam passus est.*

Lorsque Jésus montoit le calvaire, il fut suivi d'une grande foule de peuple, et de plusieurs femmes qui fondoient en larmes ; Jésus se tournant vers elles leur dit (2) : *Filles de Sion , ce n'est pas sur moi que vous devez pleurer , mais sur vous et sur vos enfans.* Après cela , il prédit les malheurs auxquels leur nation alloit être exposée. On conduisit derrière lui deux voleurs qui devoient être crucifiés avec lui. C'est ainsi que fut accomplie la prophétie d'Isaïe, *que le Messie seroit mis au rang et au nombre des*

(1) Heb. 13. v. 12,

(2) Luc. 23.

méchans. Cette ignominie faite au Sauveur a consolé les martyrs que leurs persécuteurs ont traités comme des scélérats : elle doit nous consoler de même ; et, lorsque le monde nous persécute injustement, lorsque nous sommes méprisés par les hommes, souvenons-nous de cette circonstance de la passion de Jésus-Christ : *cum iniquis reputatus est* (1), il a été mis au nombre des méchans.

Cependant, Jésus arrive enfin sur le calvaire ; on le dépouille de nouveau de ses habits, on ôte la robe à celui qui revêt les lis de leur blancheur, à celui qui a la lumière pour vêtement, dit le Prophète (2). On ne craint pas d'exposer nu à des yeux barbares ce Corps sacré, formé par le Saint-Esprit dans le sein d'une Vierge, ce Corps divin, dont la pureté des Anges n'approche pas. D'impies soldats regardent ces vêtemens qu'ils partagent, comme le prix de leur cruauté ; et, avant que d'égorger l'Agneau, ils lui ôtent sa toison, je veux dire sa robe qu'ils tirent au sort, et qu'ils s'approprient comme leur dépouille. C'est ainsi, ô mon Dieu ! que vous commencez l'oblation de votre sacrifice. C'est ainsi que pour nous apprendre à nous détacher de toutes les choses terrestres, vous voulez être dépouillé de tout sur la terre. C'est ainsi que par votre nudité, vous voulez expier la honteuse nudité où le péché nous a réduits ; que vous voulez expier notre vanité et notre orgueil. Vous avez voulu être dépouillé, afin que nous pussons voir de nos yeux que votre Corps entier n'étoit qu'une plaie, et qu'il n'y avoit rien en vous qui ne souffrît pour notre amour.

(1) Isai. 53. v. 12.

(2) Psau. 103. v. 2.

Le Prophète avoit prédit cette circonstance : *Des hommes impies*, dit David au nom du Messie (1), *se sont partagé entr'eux mes-vêtemens, et ils ont jeté ma robe au sort. Par-là, ils se sont mis en état de compter mes os.* Mais passons des humiliations du Sauveur à ses douleurs. *O vous tous qui passez, considérez et voyez s'il y a douleur semblable à la mienne.* Quelles douleurs, M.F., et qui les peut exprimer ? Y a-t-il partie dans son corps sacré qui ne souffre ? Ce corps formé par le Saint-Esprit du plus pur sang d'une Vierge, et d'un sentiment si exquis et si délicat : ce corps déjà tout couvert de plaies par le supplice d'une cruelle flagellation ; ce corps déjà épuisé de sang et de force par le fardeau pesant de la croix, sous laquelle on l'avoit vu succomber : ce corps déjà desséché d'une soif brûlante par l'épuisement de son sang, est étendu sur la croix par des bourreaux inhumains. On le tire, on l'allonge, on le disloque pour l'étendre sur le lit de ses douleurs : on ajoute de nouvelles plaies aux anciennes, en perçant ses pieds et ses mains, par les gros clous qu'on y enfonce pour l'y attacher. On élève ensuite sa croix, afin que le poids du corps augmente ses douleurs et ses plaies. On enfonce la croix dans la terre, et chaque coup que l'on frappe, est pour Jésus un nouveau martyre. O vous donc qui passez, arrêtez-vous, et voyez ; ô hommes qui passez sur la terre, et qui n'y faites que passer, venez et voyez les souffrances du Sauveur ; voyez ce que vous lui avez coûté pour vous enfanter à la vie !

(1) Ps. 21.

Dans ce triste état, tous ses sens sont également affligés; son goût, par le fiel et le vinaigre dont on le rassasie dans sa soif; son odorat, par l'infection des cadavres, dans un lieu destiné au supplice des criminels; ses oreilles, par les paroles de blasphème et d'impiétés qu'on vomit contre lui; ses yeux, par le spectacle le plus triste. Encore s'il y avoit auprès de lui quelqu'un pour le consoler; mais, non : « J'ai re- » gardé, dit-il (1), de côté et d'autre, et je n'ai vu » personne qui voulût me reconnoître; tous se sont » enfuis de moi, et personne ne s'est mis en peine » de ma vie. » Ses Apôtres sont en fuite, ses disciples les plus chers l'ont abandonné. Si de saintes femmes, reconnoissantes de ses bienfaits, ont le courage de le suivre, ce n'est que *de loin* (2). Il avoit près de lui, à la vérité, sa sainte mère et son cher disciple; mais un spectacle si touchant ne renouvelle-t-il pas ses douleurs? Si sa passion est un glaive de douleur qui perce le cœur de Marie, selon la prédiction de Siméon, les douleurs de Marie, affligée de la mort d'un fils et d'un tel fils, redoublent les siennes.

Que dis-je? Le Père éternel ne se joint-il pas lui-même à tous ces objets si tristes pour l'affliger, parce que c'est l'heure de ses douleurs? Loin de tempérer son calice par aucune douceur, il l'abandonne dans cette extrémité, et ne veut pas le dispenser de la moindre des peines qu'il devoit souffrir pour nos péchés. Ce Père des miséricordes livre son Fils bien-aimé à la rage des bourreaux et à la puissance des

(1) Ps. 141. v. 5.

(2) Matth. 27. v. 55.

ténèbres, afin que de concert ils assouvissent sur lui, sans aucun ménagement, toute leur fureur et toute leur malice. Ce délaissement fut si sensible à J. C., que, quoiqu'il eut soutenu avec un merveilleux silence les autres tourmens de sa passion, il ne put dissimuler celui-ci, et il s'en plaignit amoureusement à son Père, en disant (1) : *Mon Dieu ! mon Dieu ! pourquoi m'avez-vous abandonné ?* Ces paroles ne sont pas un effet de chagrin ou d'impatience ; c'est plutôt le langage d'une confiance filiale qui presse J. C. de découvrir l'excès de sa peine à son Père éternel, comme un ami raconte à son ami ce qu'il souffre pour lui, quoiqu'il le souffre de bon cœur, et qu'il fût prêt d'en souffrir encore davantage, s'il étoit nécessaire.

Le Fils de Dieu fit voir clairement que cette plainte n'avoit rien d'amer, et que l'impatience n'y avoit point de part, lorsqu'il dit ensuite (2) : *J'ai soif*. Car il se procura par cette parole un nouveau tourment, en donnant lieu aux Juifs de lui présenter du fiel et du vinaigre ; ainsi il ne demandoit pas la fin de son abandon, mais il témoignoit que son humanité, dans l'extrême désolation dont elle étoit accablée, souhaitoit quelque soulagement.

Ce délaissement du Sauveur avoit été prédit, plusieurs siècles auparavant, par le roi prophète (3) : « Mon Dieu ! mon Dieu ! s'écrie-t-il, jetez les yeux sur moi ; pourquoi m'avez-vous abandonné ? » et il en rapporte aussitôt la raison : *Parce que la voix*

(1) Matth. 27. v. 46.

(3) Ps. 22.

(2) Joan. 19. v. 28.

de mes péchés, c'est-à-dire, des péchés dont je me suis chargé, *empêche qu'on ne m'écoute*. Il raconte en détail, dans la suite du même psaume, comme il a été livré à ses ennemis, et comme ils se sont moqués de la confiance qu'il avoit en Dieu; et, dans un autre endroit, après avoir parlé de la grandeur du Fils de Dieu fait homme, il s'étonne de le voir ainsi abandonné. « Vous avez, dit-il (1), parlant au Père » éternel, rejeté et méprisé votre Christ; vous avez » différé sa gloire, en le laissant dans l'humiliation; » vous avez cassé la promesse que vous avez faite à » votre serviteur; vous avez profané sur la terre le » sanctuaire de son corps; vous avez changé son » appui en crainte.... Il est devenu l'opprobre de ses » voisins; vous avez soutenu le bras de ceux qui » l'humilioient; vous avez réjoui tous ses ennemis...; » vous ne l'avez point secouru dans le combat; vous » l'avez ruiné entièrement, et vous avez renversé » son trône; vous avez diminué les jours de sa vie; » vous l'avez couvert de confusion. Jusqu'à quand, » Seigneur, détournerez-vous votre visage? jusqu'à quand votre colère s'enflammera-t-elle comme le feu? »

Nous devons conclure de là que, si le Saint-Esprit a fait décrire si au long et avec tant de soins les délaissemens de J. C., c'est afin que nous n'en perdions jamais la mémoire, et que nous ne puissions ignorer les obligations infinies que nous lui avons.

Entrons donc, M. F., dans le cœur de Jésus souffrant et mourant, pour voir ce qui s'y passe, et dans

(1) Ps. 88. v. 39 et seq.

quelle mer de douleurs cette ame divine a été plongée. Quel surcroît d'affliction pour ce charitable Rédempteur, que l'aveuglement de ces Juifs perfides qu'il aimoit encore, et pour qui il prioit malgré leur ingratitude ! Quoi de plus amer que la perte future et prochaine de ce peuple endurci, et plus encore l'abus que tant de mauvais Chrétiens devoient faire de ses souffrances ; l'inutilité de ses douleurs pour tant de pécheurs qui périroient malgré l'efficace de ce remède ! Ah ! peut-on contempler ses douleurs sans s'écrier avec le Prophète (1) : Votre douleur, ô mon Dieu ! est *plus vaste que la mer* la plus étendue, plus profonde que la mer la plus haute.

Mais pourquoi J. C. a-t-il été réduit dans ce triste état ? Pourquoi Dieu l'a-t-il *frappé et humilié* (2) ? Parce qu'il étoit la victime d'expiation pour les hommes pécheurs ; parce que Dieu l'avoit chargé des péchés de tout l'univers, et que c'étoit par ses *douleurs* qu'il vouloit nous donner la paix. Il s'est chargé véritablement de toutes nos langueurs ; il a voulu porter, sur son corps attaché au bois, toutes les douleurs que nous méritions ; c'est pour nos iniquités qu'il a été blessé ; c'est pour nos crimes qu'il a été brisé ; c'est pour nous guérir par ses meurtrissures ; c'est à ce prix qu'il a acheté notre salut et le salut de tout l'univers.

C'est donc de cet œil, M. F., que vous devez regarder Jésus souffrant et mourant. C'est par ses douleurs que nous devons comprendre ce que nous avons mérité, puisqu'il ne souffre que pour nous.

(1) Thren. 2, v. 13.

(2) Is. 53, v. 3 et seq.

C'est en notre place qu'il est substitué, pour porter la peine due à nos péchés, pour nous sauver et du péché et de la peine. C'est sur son dos que tous les pécheurs *ont bâti* l'édifice de ses douleurs (1). Il n'a été *fait malédiction* (2), que parce que nous-mêmes nous étions maudits, et qu'il a voulu lever cette malédiction par celle qu'il a essuyée. Il est la vérité figurée par ce bouc émissaire, chargé des iniquités de tout le peuple. Aussi toutes les circonstances de son sacrifice sont-elles marquées par celles de cette ancienne victime; les imprécations dont on le charge, nous sont figurées par celles dont on chargeoit autrefois cet animal mystérieux; on l'emmène hors de la ville, comme on chassoit ce bouc hors du camp. Ce n'est point dans le temple de Jérusalem, ni dans l'enceinte de cette ville qu'il est sacrifié, parce qu'il doit être le salut de tous les peuples. C'est sur une montagne, c'est sur la croix; afin qu'il soit exposé aux yeux de tout l'univers dont il est le salut. *Le calvaire*, dit S. Léon (3), *devient l'autel du monde entier*. C'est par le sang de cette adorable victime que le péché est expié, que le sanctuaire du ciel est ouvert, et que, marchant sur les traces du Grand-Prêtre, qui est J. C., nous pouvons nous-mêmes y avoir entrée.

Prêtre et victime tout ensemble, c'est lui-même qui offre son sacrifice à son Père. Car ne vous arrêtez pas, M. F., ni aux Pharisiens qui l'accusent, ni aux Juifs qui demandent sa mort, ni au juge

(1) Ps. 128. v. 3.

(2) Gal. 3. v. 13.

(3) Serm. 3. de pass. Domini.

qui le condamne, ni aux bourreaux qui le crucifient, ni aux instrumens cruels de son sacrifice ; ils n'ont de pouvoir sur lui que ce qu'il veut bien leur en donner ; il n'est *offert* que *parce qu'il l'avoulu* (1). C'est pour nous en convaincre qu'il règle lui-même le temps, le lieu et les circonstances de son sacrifice : il ne l'a consommé par sa mort qu'après avoir accompli toutes les prophéties qui l'avoient prédit, et toutes les figures qui nous en traçoient l'image. Les hommes n'en ont été que les instrumens ; ce qui a été un sacrilège horrible de leur part, a été de sa part le sacrifice le plus auguste et le plus divin. C'est son amour qui l'a immolé ; il a été lui-même la victime offerte, et le prêtre qui l'a offerte. Prêtre du Très-Haut, qui a offert, non des victimes étrangères, mais son propre corps ; non le sang impur d'animaux grossiers, mais le sang de l'Agneau de Dieu, qui efface les péchés du monde. Prêtre et victime qui a consommé pour jamais notre sanctification et notre salut, par l'unique oblation de son sacrifice.

La croix est donc son autel ; elle est encore la chaire où il nous instruit : et que de vérités ne nous apprend-elle pas ? N'est-elle pas l'abrégé le plus divin de son Evangile ? Ah ! c'est ici que je comprends ces vérités si incompréhensibles à la raison, ces vérités si rebutantes pour la nature. Je comprends que *bienheureux sont les pauvres d'esprit* (2), lorsque je vois J. C. dépouillé et nu sur la croix, parce que, par leur détachement, ils lui sont conformes. Je

(1) Is. 53. v. 5.

(2) Matth. 5. v. 3 et seq.

comprends que *bienheureux sont ceux qui sont doux*, parce qu'ils portent le caractère de ce doux Agneau, qui a souffert qu'on l'égorgeât, sans se plaindre ni ouvrir la bouche, que *bienheureux sont les pacifiques*, parce qu'ils ont l'esprit de ce divin Médiateur qui a pacifié par sa mort le ciel et la terre. Je comprends que *bienheureux sont ceux qui souffrent persécution pour la justice*, parce que J. C. a été persécuté pour elle, et que tout notre bonheur et toute notre gloire est de lui ressembler. Je comprends la nécessité de la mortification et des croix, lorsque je vois que J. C. a porté la sienne, qu'il a voulu y être attaché et y mourir; et je ne demande point de dispense d'un chemin si pénible, mais qu'il a frayé le premier.

Ai-je besoin d'un autre maître pour apprendre l'humilité et l'obéissance, la charité et la piété, la patience et la douceur; en un mot, toutes les vertus qui font le caractère et le mérite d'un véritable Chrétien? Je n'ai qu'à jeter les yeux sur le modèle qui m'est proposé sur la montagne (1). Quelle humilité que celle d'un Dieu qui a voulu être méprisé, outragé, crucifié! être traité (2), non *comme un homme, mais comme un ver, comme l'opprobre des hommes et le rebut d'un peuple insolent!* Quelle obéissance que celle du Fils unique de Dieu, égal à son Père, et qui, pour lui obéir (3), *se soumet à la mort, et à la mort de la croix!* Quelle charité que celle d'un Dieu qui veut bien mourir

(1) Exod. 25. v. 40.

(3) Philipp. 2. v. 8.

(2) Ps. 22. v. 7.

pour les pécheurs, et qui prie sur sa croix pour les bourreaux même qui le crucifient ! Quelle piété que celle du Fils de Dieu, qui respecte jusqu'à la mort une créature qui est sa mère, et qui pourvoit à ses besoins avant de consommer son sacrifice ! Quelle douceur que celle de cet Agneau divin (1), *qui ne rend point injure pour injure, ni malédiction pour malédiction*, et qui souffre en silence les outrages les plus cruels ! Quelle patience plus ineffable que celle qui éclate dans toute sa passion ! Il souffre un traître à sa table ; il le traite d'*ami*, lors même qu'il fait servir un baiser à l'exécution de sa perfidie. Il empêche qu'on ne le venge, et il guérit un ennemi que le zèle trop ardent d'un de ses disciples a blessé. Il souffre également les douleurs et les injures ; des soldats brutaux, après l'avoir dépouillé, se jouent également de ses habits et de sa personne : l'écriteau mis sur sa croix, où il est qualifié de *Roi des Juifs*, est moins pour marquer sa dignité, que pour fournir matière aux railleries cruelles d'un peuple impie. Une troupe insolente qui passe ou qui l'environne, prend plaisir à l'insulter, et se sert, pour l'outrager, de ce qu'il y a eu même de plus miraculeux dans sa puissance, de plus divin dans ses prédictions, de plus religieux et de plus saint dans ses sentimens et dans ses dispositions envers son Père. *Toi qui détruis (2) le temple de Dieu, et qui le rebâtis en trois jours, que ne te sauves-tu toi-même*, disent les uns ? Attendez, impies, c'est à présent que se détruit ce temple de Dieu, ce corps sacré, qui est

(1) 1. Petr. 2. v. 23.

(2) Matth. 27. v. 40.

le sanctuaire de la Divinité : encore trois jours , et il sera rétabli par une résurrection glorieuse. *Si tu es le Fils de Dieu , descends de la croix* , disent les autres , mais , s'il descend de la croix , comment l'homme sera-t-il sauvé ? Et n'est-ce pas parce qu'il est Fils de Dieu , qu'il n'en descend pas , et qu'il y demeure pour accomplir toutes les volontés de son Père ? Il n'est pas jusqu'à ceux qui sont crucifiés avec lui qui ne l'insultent , et qui n'ouvrent la bouche pour le blasphémer.

Mais au milieu de ces outrages , quelle incompréhensible patience ! Je *suis* , nous dit-il , par son Prophète (1) , *comme un sourd qui n'entend pas , et comme un muet qui n'a pas de réplique en sa bouche*. Mais votre amour , Seigneur , votre charité , votre patience répondoient assez pour vous. Ah ! M. F. , n'entendez-vous point ce langage muet d'un Dieu qui souffre sans se plaindre ? Quelles leçons pour vous de la patience la plus humble et la plus généreuse !

Nous apprenons donc tout dans J. C. , et dans J. C. crucifié. Ses paroles et son silence , ses actions et ses souffrances nous instruisent également , et je ne suis pas surpris que l'Apôtre nous dise *qu'il fait gloire de* (2) *ne savoir que J. C. , et J. C. crucifié*. Qui l'ignore ne sait rien , et qui le sait bien , sait en lui toutes choses.

Ce fut le vendredi , veille du jour du sabbat , qui étoit aussi cette année-là la veille de la Pâque , que J. C. fut attaché à la croix , environ la sixième

(1) Ps. 37. v. 14.

(2) I. Cor. 2. v. 2.

heure du jour , c'est-à-dire , environ midi. Il fut crucifié entre deux voleurs , dont l'un se convertit , et l'autre mourut dans ses blasphèmes.

Les douleurs que le Sauveur endura sur la croix , sont incompréhensibles , soit pour leur nombre , soit pour leur grandeur. Une des principales fut la lenteur de sa mort. Epuisé , comme il étoit , de sang et de force , par tous les tourmens qui avoient précédé , et ne recevant aucune sorte de soulagement , ce retardement étoit pour lui un surcroît de peine. Car , s'il appuyoit la tête sur la croix , les épines dont il étoit couronné s'enfonçoient encore davantage ; s'il vouloit tenir la tête droite , l'effort qu'il étoit obligé de faire lui causoit une nouvelle douleur. S'il la laissoit pencher par devant , il ne voyoit que des objets de tristesse , les larmes de sa sainte mère , l'abattement de ses amis , la joie et le triomphe de ses ennemis. S'il se soutenoit sur les pieds ou sur les mains , sa chair se déchiroit , ses plaies se dilatoient , ses nerfs se rompoient. S'il vouloit ôter cet appui à son corps , et le retenir comme suspendu , ses os se déboîtoient , et la violence qu'il se faisoit ne servoit qu'à augmenter encore sa douleur et sa foiblesse.

Que cette longue suite de peines endurées sans relâche et sans consolation , est capable d'attendrir ceux qui les méditent dans le silence ! Elles commencèrent dès le soir , lorsque le Sauveur fut pris au jardin des Olives , et elles durèrent jusqu'à son dernier soupir.

Alors sa tête se pencha , ses yeux commencèrent à se fermer , ses lèvres devinrent froides et livides. Mais , afin de faire voir au monde qu'il mouroit parce

qu'il le vouloit; qu'il donnoit sa vie, et qu'on ne la lui arrachoit pas malgré lui, il poussa un grand cri, en disant : *Mon Père, je remets mon esprit entre vos mains.* Après ce cri, il dit que *tout étoit consommé*; il baissa la tête et rendit l'esprit.

Ainsi fut mis à mort, selon la prédiction des Prophètes, le Christ, le Messie si long-temps attendu par les Juifs, et rejeté par eux; le Désiré des nations, le Fils unique de Dieu, le Rédempteur des hommes. Je sais que sa mort a scandalisé le Juif et l'incrédule : un Dieu mourir ! L'auteur de la vie être sujet à la mort !

O hommes ! apprenons à penser de Dieu et des œuvres de Dieu, ce qu'il nous en apprend lui-même. Que la mort du Fils de Dieu ne nous empêche pas de le reconnoître pour ce qu'il est. Toute l'Ecriture nous annonce qu'il devoit mourir : J. C. lui-même l'avoit souvent déclaré à ses Apôtres. Ceux qui ont été les témoins de ses miracles, l'ont été également de sa mort, et l'ont attestée à tout l'univers ; et avant eux, toute la nature l'avoit attestée par une foule de prodiges.

Que le Juif lise donc l'Ecriture, et il trouvera partout et que le Messie devoit mourir, et qu'il est le Fils de Dieu. N'est-ce pas de lui, en effet, que parloit Isaïe, lorsqu'il nous dit (1), qu'il a été comme un agneau, pour être égorgé; qu'il seroit retranché du nombre des vivans, et qu'il donneroit sa vie pour l'expiation du péché ? Oracle qui nous marque distinctement et sa mort, et le genre même de sa mort, qui devoit être violente de la part des hommes.

(1) Is. 53. v. 7, 8, 10,

Daniel ne nous a-t-il pas dit (1) *que le Christ seroit mis à mort* ? J. C. n'avoit-il pas prédit souvent à ses Apôtres (2), *que le Fils de l'homme seroit livré entre les mains des hommes, qu'il seroit mis à mort, et que trois jours après sa mort, il ressusciteroit* plein de vie ? Et n'est-ce pas pour nous marquer cette mort de la manière la plus sensible, qu'il nous met sous les yeux l'injustice et la cruauté des vigneronns qui, après avoir maltraité les serviteurs du père de famille, *avoient tué son fils unique* (3), pour s'emparer de la vigne ?

C'est ainsi, ô mon Dieu ! que vous nous aviez préparés à un spectacle si tragique ; c'est ainsi que vous nous aviez prémunis contre le scandale de votre mort et de votre croix ; c'est ainsi que, lorsque je vous vois expirer sur une croix, je ne vois que ce qui avoit été prédit par vous-même et par vos Prophètes.

Mais si l'incrédulité résiste aux oracles divins les plus précis et les plus clairs, que répondra-t-elle à la voix de la nature et à l'autorité de tant de prodiges qui ont accompagné la mort du Sauveur ? Pourquoi, en effet, a-t-on vu les rochers se briser avec un horrible fracas, le soleil s'éclipser et se revêtir de deuil, une affreuse nuit couvrir subitement la face du monde entier, des tremblemens effrayans réveiller les cendres des Saints et rouvrir leurs tombeaux ; en un mot, toute la nature dans la violence, sinon pour marquer la mort de l'Auteur même de la

(1) Dan. 9. v. 26.

(3) Marc. 12. v. 8.

(2) Marc. 8. v. 31. Luc. 48. v. 20.

nature? Pourquoi le voile du temple fut-il déchiré par le milieu , depuis le haut jusqu'en bas , sinon pour nous faire comprendre que les figures étoient accomplies , que la vérité étoit découverte , et que le temps étoit venu , où J. C. devoit être adoré de toutes les nations , tandis qu'il mouroit sur la croix?

C'est à Dieu à nous faire entrer dans son sanctuaire , et à nous admettre dans le secret de ses conseils. C'est de lui que nous devons apprendre quelles ont été ses vues adorables dans le mystère de la mort de son Fils unique. O vues dignes d'un Dieu ! Si un Dieu devoit mourir , ce ne pouvoit être que pour apaiser un Dieu , ce ne pouvoit être que pour racheter l'homme pécheur , et le délivrer d'une peine éternelle.

D'abord quelle fin plus digne de Dieu , que d'avoir , dans la mort , et par la mort de son Fils , un sacrifice digne de sa grandeur , un prêtre et un adorateur égal à lui , une victime d'un prix infini ? Pouvoit-il faire éclater davantage la grandeur infinie de sa majesté ? Son Fils meurt , parce qu'il s'offre pour nous , et que nous étions dignes de mourir. Ce qu'il y a d'humiliant dans sa mort , ne l'est que pour nous ; mais il n'y a rien , dans cette mort divine , qui ne soit glorieux , et pour le Fils qui s'offre , et pour le Père éternel à qui il est offert.

2.^o J. C. est mort pour sauver les hommes et pour les racheter des peines de l'enfer. O fin digne d'un Dieu infiniment bon ! et un Dieu aimant les hommes comme il les aime , devons-nous encore être surpris qu'il ait voulu souffrir et mourir pour les sauver , et qu'il ait acheté leur salut au prix de sa vie ?

K 3

Ah ! M. F., comprenons par là de quel prix est notre salut, puisqu'il a coûté la vie d'un Dieu, et qu'un Dieu n'a point refusé de mourir pour nous sauver. Comprenons par là qu'il n'y a rien que nous ne devions faire et souffrir pour notre salut, puisqu'il n'y a rien qu'un Dieu n'ait fait et souffert pour une fin si précieuse. Oui, son sang et sa vie sont le prix qu'il a donné pour nos âmes. Oh ! qu'elles sont d'un grand prix ; et voudrions-nous, après cela, les sacrifier pour tous les intérêts et pour toutes les satisfactions de la terre ? Voudrions-nous pécher encore et commettre le moindre péché, à quel prix et pour quelque chose que ce puisse être ? Puisque Jésus-Christ n'a souffert une mort cruelle, que parce qu'il nous a aimés, et aimés jusqu'à l'excès, mesurons sa charité sur la grandeur de ses douleurs, et notre amour sur le sien. C'est au prix de tout son sang, encore une fois, qu'il a acheté notre amour aussi bien que notre salut. Il n'est élevé sur la croix, que pour nous attirer à lui par les liens de l'amour le plus vif et le plus ardent. Ses bras étendus pour nous recevoir, son cœur ouvert pour nous donner un asile, sa tête penchée, sa bouche et ses lèvres éteintes par la mort, nous disent qu'il nous aime, et nous demandent si, après un tel amour, nous serons assez ingrats, assez insensibles, pour lui refuser le nôtre.

Ah ! Seigneur, plutôt mille morts, que de vous refuser notre amour ! ô amour ! ô charité de notre Dieu ! charité peu comprise, peu connue ; mais charité qui demande toute notre reconnaissance ! que nous vous rendions, Seigneur, amour pour amour,

vie pour vie , mort pour mort ; et , afin que notre amour puisse répondre au vôtre , qu'il soit parfait , qu'il soit éternel. *Amen.*

XXIX. DISCOURS.

DE LA SÉPULTURE DE JÉSUS-CHRIST, ET DE SA DESCENTE
AUX ENFERS.

*Accepto corpore , Joseph involvit illud in sindone mundâ,
et posuit illud in monumento.*

Joseph, ayant pris le corps de J. C. , l'enveloppa dans un linceul blanc, et le mit dans le sépulcre.

MATTH. XXVII. v. 59.

APRÈS nous être occupés de la mort de notre Sauveur , après l'avoir suivi jusqu'au calvaire où il s'est sacrifié pour nous , il est juste que nous le suivions jusque dans son tombeau , pour lui rendre les devoirs que l'amour , la piété et la reconnoissance nous inspirent ; et que , marchant sur les traces de Magdeleine et des autres saintes femmes qui l'avoient suivi pendant sa vie , et qui lui donnèrent après sa mort des témoignages de l'affection la plus religieuse et la plus tendre , nous adorions ce sacré Corps immolé pour nous et renfermé dans le sépulcre.

La plupart des Chrétiens ne paroissent sensibles qu'aux douleurs de sa Passion , ou à la joie de sa résurrection glorieuse , et paroissent peu occupés du mystère de sa sépulture. Mais y a-t-il quelque circonstance dans la vie ou dans la mort du Sauveur , qui ne renferme les mystères les plus divins et les

K 4

instructions les plus édifiantes; et sa sépulture surtout n'en est-elle pas toute remplie? Est-ce inutilement que les Evangélistes nous l'ont décrite si exactement, ou que les Apôtres nous l'ont rappelée si expressément dans le Symbole? Saint Paul en fait un abrégé des principaux mystères de notre foi, et il y trouve les règles les plus solides de la piété chrétienne. Si les Chrétiens peu instruits en sont peu frappés, les Fidèles plus éclairés y trouvent une source abondante de lumières et de grâces.

Rien de plus touchant en effet que les raisons et les circonstances de la sépulture du Sauveur. Rien de plus instructif et de plus édifiant que les mystères qu'elle renferme. Nous ne nous bornerons cependant pas à cet événement; nous y joindrons ce qui s'est passé depuis la mort de Jésus-Christ jusqu'à sa résurrection; nous parlerons du lieu où son ame bienheureuse alla auparavant faire éclater sa puissance, c'est-à-dire, de sa descente dans les enfers, et des motifs si dignes de lui qui l'ont conduit dans ces lieux souterrains.

Il est arrivé au Fils de Dieu, fait homme pour l'amour de nous, ce qui arrive aux autres hommes, lorsqu'ils expirent. Son ame se sépara de son sacré Corps; mais ni l'un ni l'autre ne furent point séparés de la divinité qui se les étoit unis dans la personne adorable du Fils de Dieu. La violence des tourmens que J. C. voulut bien souffrir, put bien rompre l'union entre le corps et l'ame, par une suite de la condition naturelle de la nature mortelle qu'il avoit prise, mais elle ne put rompre l'union adorable et indissoluble de l'une et de l'autre de ces parties

avec le Verbe divin. La séparation du corps et de l'ame de J. C. n'a point empêché que ce ne fût véritablement le corps et l'ame d'un Dieu. Ainsi, et c'est ici le grand objet de nos adorations et de notre foi ; c'est un Dieu qui a souffert , c'est un Dieu qui a été crucifié, c'est un Dieu qui est mort , c'est l'ame d'un Dieu qui est descendue dans les enfers, c'est le corps d'un Dieu qui a été mis dans le tombeau.

Prodige incompréhensible, M. F. , mais prodige infiniment consolant pour nous ! Oui, c'est pour nous qu'un Dieu s'est livré à la mort et qu'il l'a soufferte ! ô amour ineffable ! c'est l'Agneau divin que je vois immolé sur la croix, et c'est par l'excès de ses abaissemens que je dois juger de l'excès de son amour. Que sa mort, que ses humiliations me sont précieuses ! Adorons dans le silence ces mystères amoureux, mais ne soyons pas assez téméraires que de vouloir les approfondir et les pénétrer.

La solennité du sabbat , qui chez les Juifs commençoit le vendredi au soir, au coucher du soleil , fit qu'ils obtinrent de Pilate la permission de rompre les jambes à J. C. et aux deux voleurs crucifiés avec lui pour les achever, ne voulant pas que leurs corps demeurassent en croix pendant la solennité du sabbat. Ils rompirent donc les jambes aux deux voleurs qui vivoient encore ; mais J. C. étant mort à trois heures après midi , ils ne rompirent point ses jambes : en quoi fut accomplie la chose figurée par la défense que Moïse fit (1) de briser les os de l'Agneau pascal. Mais un soldat, pour s'assurer de

(1) Exod. 12. v. 46.

la mort de J. C. , ou pour l'avancer s'il n'étoit pas encore expiré , lui perça le côté avec une lance ; il sortit de cette plaie du sang et de l'eau , figure des sacremens de l'Eglise , qui tirent toute leur force du sang que J. C. a versé sur la croix.

Après cela , un homme appelé *Joseph d'Arimatee* , qui n'avoit osé jusqu'alors se déclarer pour J. C. , quoiqu'il fût son disciple en secret , s'arma de courage , alla trouver Pilate , et lui demanda le corps de Jésus pour l'ensevelir. Il l'obtint ; et , aidé par *Nicodème* autre disciple secret de J. C. , il détacha de la croix ce précieux corps , l'embauma avec des parfums de grand prix , l'enveloppa dans des linges , et le mit dans un sépulcre taillé dans le roc et où aucun mort n'avoit encore été mis. Il roula ensuite une grosse pierre à l'entrée du sépulcre et se retira. Pilate permit aux Juifs de faire sceller l'ouverture de ce sépulcre , et d'y mettre des gardes pour empêcher que ses disciples ne vinssent l'enlever.

J. C. a voulu être enseveli et mis dans le tombeau pour diverses raisons. 1.^o Afin de subir dans sa personne tout ce qu'il y a d'humiliant dans la mort. C'est en s'humiliant jusqu'à la mort , qu'il a expié l'orgueil de l'homme ; c'est pour s'humilier davantage que , de toutes les morts , il a choisi la plus honteuse ; et c'est afin de mettre le comble à ses humiliations , qu'il y a joint celle de la sépulture : arrêtons-nous ici un moment , M. F. , pour considérer le sacré Corps de notre Sauveur détaché de la croix ; ses yeux sans lumière , ses mains sans action , ses pieds sans mouvement , ce corps divin sans vie , et entre les mains des hommes qui en disposent à

leur gré. Quoi de plus humiliant pour celui qui est le principe de toute vie, de tout mouvement et de tout être ? Considérons-le enseveli dans un triste linceul, les pieds et les mains liés. Je sais que ce fort *Samson* saura bien rompre ses liens quand il lui plaira, *et avec la même facilité que le feu consume le moindre filet* (1); mais qu'il est humiliant pour lui d'en être lié ! Considérons ce divin Jonas dans l'obscurité du tombeau, et enfermé trois jours dans le sein de la terre, comme le Prophète dans le sein de la baleine qui le tint englouti. Quel cachot plus ténébreux, quelle humiliation pour celui qui est la lumière du monde ! Considérons-le dans l'oubli des hommes, dès qu'il disparoît à leurs yeux, ou dans cet état où les Juifs ne se souviennent de lui, que pour insulter à sa mort. Ne ressemble-t-il pas à ces *blessés* dont parle le Prophète (2) *qui dorment dans les sépulcres, et dont il semble que le Seigneur même ne se souvient plus ?*

Mais, au milieu d'une humiliation si profonde, souvenons-nous de ce qu'il est, et des adorations qui lui sont dues. Adorons-le jusque dans le tombeau, puisqu'il est toujours notre Dieu; et, nous souvenant qu'il n'est humilié que par amour, honorons-le à mesure qu'il s'abaisse; efforçons-nous de le glorifier, à proportion qu'il s'humilie.

Et pour nous, M. F., quelle instruction ! apprenons de Jésus dans le tombeau à avoir moins d'horreur des humiliations qui nous conviennent et comme hommes et comme pécheurs ; acceptons avec

(1) Jud. 15. v. 14.

(2) Ps. 87. v. 6.

humilité les humiliations inévitables de la mort et du tombeau : anticipons-les en quelque sorte par des réflexions et des dispositions toutes chrétiennes, sur l'état humiliant où la mort doit nous réduire. Regardons-nous souvent comme déjà dans le tombeau, comme déjà réduits en poussière et en cendres : et que la vue de cet état où nous devons entrer un jour, et peut-être bientôt, serve à guérir notre orgueil, et à nous inspirer les sentimens de l'humilité la plus sincère.

2.^o J. C. a voulu être enseveli, afin qu'on n'eût aucun lieu de douter de sa mort, puisque la preuve la plus certaine qu'on puisse avoir de la mort d'une personne, est de justifier que son corps a été mis dans le tombeau. Qu'est-ce que le sépulcre, demande S. Augustin (1), sinon le séjour de la mort ? *Sepulcrum est mortis habitaculum.*

3.^o Afin que le miracle de sa résurrection fût plus évident et éclatât davantage par le témoignage incontestable de sa sépulture. C'est pour cela que la Providence voulut que son corps ne fût détaché de la croix que par autorité publique et par l'ordre du Gouverneur, pour ne laisser aucun soupçon d'imposture ou de surprise. Il fut mis dans un lieu public, dans un jardin voisin de Jérusalem et du calvaire, dans le sépulcre d'un homme distingué, afin que le lieu ne pût être inconnu à personne. Il fut mis dans un sépulcre neuf, et où personne n'avoit été mis avant lui, afin qu'on ne pût soupçonner qu'un autre que lui fût ressuscité. C'étoit un tombeau creusé

(1) Serm. 2. In vigil. Pasch.

dans le roc, crainte, dit S. Jérôme (1), que, s'il avoit été construit de plusieurs pierres, on eût soupçonné l'enlèvement du corps de J. C., supposant quelque ouverture pratiquée sous les fondemens pour le dérober. La pierre monstrueuse qui couvroit l'entrée du sépulcre, prouve qu'on ne pouvoit l'ouvrir sans être secouru, et qu'avec de grands efforts. Enfin les Juifs, appréhendant qu'on enlevât ce sacré Corps, font mettre des gardes au sépulcre ; ils y appliquent les sceaux publics ; le Gouverneur même y fait mettre le sien. On ne pouvoit sûrement pousser plus loin les précautions de la prudence humaine. Mais à quoi ont-elles servi, sinon à confondre la malice de ceux qui les employoient, et à convaincre l'incrédulité la plus opiniâtre ?

Que répliquer en effet, lorsque ce tombeau se trouve vide, quoique scellé ; que la pierre énorme qui ferme le sépulcre, se trouve déplacée sans aucune main d'homme ; qu'on ne trouve que le linceul et des Anges qui attestent (2) qu'il ne faut plus chercher parmi les morts, celui qui est vivant et ressuscité ? Ainsi convenoit-il, ô mon Dieu ! que vous déconcertassiez toutes les mesures de la fausse prudence de vos ennemis, et que vous établissiez la foi d'un mystère qui devoit être la preuve de tous les autres. C'est ainsi que l'obscurité même de votre tombeau est devenue pour nous une source de lumières ; que ce que vos ennemis ont fait pour étouffer la vérité de votre parole, n'a servi qu'à la faire paroître avec plus d'éclat, et que, si elle a paru pendant

(1) In Matth. 27.

(2) Luc. 24. v. 5.

quelques momens ensevelie avec vous, on l'a vue renaître et ressusciter avec vous.

L'apôtre S. Paul nous apprend que le mystère de la sépulture de J. C. doit être pour nous le principe et le modèle d'une autre sépulture toute spirituelle et toute sainte ; et quelle est cette sépulture spirituelle ? « Ne savez-vous pas, nous dit-il (1), que » nous tous qui avons été baptisés en J. C. nous » avons été baptisés en sa mort ? Nous avons été » ensevelis avec lui par le baptême pour mourir au » péché ; afin que, comme J. C. est ressuscité d'entre » les morts, par la gloire et la puissance de son » Père, nous marchions aussi nous-mêmes dans une » vie nouvelle. » Paroles qui nous développent admirablement tout le mystère de la sépulture de notre Sauveur, et qui nous la font envisager comme la figure de notre baptême, et le modèle de la vie sainte à laquelle il nous engage. En effet, M. F., le baptême est une sépulture spirituelle, où nous entrons morts pour sortir vivans, et vivans de la vie de Jésus-Christ même ; un tombeau mystique où nous entrons pour mourir au péché et ressusciter à la grâce ; une sépulture où nous avons été ensevelis avec J. C., et en J. C. ; et c'est ce qui nous étoit si bien marqué par les anciennes cérémonies du baptême, et par la manière ancienne de le conférer. On plongeait le baptisé tout entier dans les fonds sacrés, comme le corps de J. C. étoit descendu tout entier dans le sépulcre : on l'y plongeait trois fois, pour marquer les trois jours de la sépulture. Il en sortoit ensuite comme par une espèce de résurrection, comme Jésus-Christ lui-même étoit sorti du tombeau.

(1) Rom. 6. v. 3. 4.

De là ces conséquences admirables que tire l'Apôtre. De là il conclut qu'un Chrétien, une fois mort au péché, ne doit plus vivre pour le péché : « Etant » une fois morts au péché, dit-il (1), comment vivrons-nous dans le péché ? Baptisés en la mort » de Jésus-Christ, ensevelis avec lui par le baptême » pour mourir au péché, entés en lui par la ressemblance de la mort, notre vieil homme a été crucifié avec lui, afin que le corps du péché soit détruit, et que désormais nous ne soyons plus asservis au péché. » Plus de péchés par conséquent pour un Chrétien ; plus de ces œuvres pour la chair, dont le même Apôtre fait le détail dans son Epître aux Galates (2). Plus d'impuretés, plus de dissolutions, plus de jalousies, plus de querelles, plus d'ivrogneries, plus de débauches, plus de ces péchés enfin qui ferment l'entrée du royaume de Dieu ; car quel rapport entre le péché et la grâce qui fait le Chrétien, entre la lumière et les ténèbres, entre Jésus-Christ et Bélial ?

Il faut de plus qu'un Chrétien, mort au péché, et enseveli avec Jésus-Christ par le baptême, continue saint Paul, ne vive plus que de la vie de Jésus-Christ. Si nous sommes ensevelis avec Jésus-Christ par le baptême pour mourir au péché, c'est afin que, comme Jésus-Christ est ressuscité d'entre les morts par la gloire de son Père, nous marchions aussi dans une vie nouvelle : *Ita et nos in novitate vitæ ambulemus*. Ce n'est que pour vivre que nous mourons dans le baptême, ce n'est que pour vivre à la grâce, que

(1) Rom. 6. v. 2.

(2) Gal. 5. v. 19.

nous y mourons au péché ; ce n'est que pour vivre de la vie de Jésus-Christ, que nous y sommes ensevelis avec Jésus-Christ. C'est ainsi que la sépulture de Notre-Seigneur nous marque la sépulture de notre baptême, la sainteté à laquelle il nous engage, et la perfection où nous devons tendre.

Que Jésus-Christ soit descendu dans les enfers, c'est ce que l'Écriture même nous enseigne, ce que toute la tradition nous apprend, ce que tous les Fidèles ont toujours attesté d'une même voix dans la récitation du Symbole apostolique, ce que tous les Pères ont enseigné d'un consentement unanime.

La Sagesse éternelle nous avoit prédit elle-même ce prodige de sa charité. « Je pénétrerai, avoit-elle » dit (1), les parties les plus basses de la terre ; je » lancerai mes regards sur tous ceux qui dorment, » et j'éclairerai tous ceux qui espèrent au Seigneur. » Le Fils de Dieu nous avoit dit (2) que « comme » Jonas avoit été trois jours et trois nuits dans le » sein de la Baleine, il seroit lui-même trois jours » et trois nuits dans le sein de la terre ; » et, afin que nous ne puissions penser que cette demeure ne regarde que son corps, et ne doit s'entendre que de sa sépulture, le grand Apôtre nous avertit (3) que c'est dans les parties *les plus basses de la terre* qu'il est descendu.

Ainsi par conséquent s'est accomplie la promesse et la prédiction de la Sagesse. Et le Prince des Apôtres nous apprend (4) « que c'est après être mort en

(1) Eccl. 24. v. 45.

(3) Eph. 4. v. 9.

(2) Matth. 12. v. 40.

(4) I. Petr. 3. v. 19.

» sa chair, que son esprit alla prêcher aux esprits » qui étoient retenus en prison. » Ce sont les Apôtres tous ensemble qui nous enseignent la même vérité dans le Symbole. Autant qu'il y a eu de Chrétiens qui l'ont jamais récité avec foi, autant y a-t-il eu de témoins qui ont déposé en faveur de cette vérité. S. Thadée, au rapport d'Eusèbe (1); les Saints les plus voisins des Apôtres, comme saint Ignace, Evêque d'Antioche (2); les Apologues de la Religion chrétienne, comme saint Justin (3); les Pères les plus autorisés dans l'Eglise, ou les témoins les plus fidèles de la Foi de leur siècle, comme Tertulien (4), saint Augustin (5), saint Grégoire (6), et une infinité d'autres saints Docteurs, n'ont sur ce point qu'un seul langage.

Quelle est donc la témérité, disons mieux, l'impiété de Calvin et des novateurs des derniers siècles, qui ont osé contredire des autorités si respectables, et introduire une foi nouvelle, corrompre l'Ecriture, lorsqu'ils se vantent de la suivre comme leur unique règle; substituer à la parole de Dieu les vaines imaginations de l'homme; régler les démarches et les effets de la charité de Jésus-Christ sur des bienséances imaginaires? Qu'ils apprennent à croire ce que Dieu nous dit, et comme il le dit; et qu'ils l'adorent dans tout ce qu'il a fait pour notre amour.

Mais que nous enseignent ces paroles, *qu'il est descendu dans les enfers*, et quel est ce lieu que le

(1) Eus. lib. 1. Hist. cap. ultim.

(2) Ign. Ep. 2. ad. trall.

(3) Justin. dial. contr. tryph.

(4) Tert. lib. de anim. cap. 31 et 32.

(5) Aug. lib. 20. de civit. Dei et alib.

(6) Greg. lib. 13. mor. cap. 13.

mot d'*enfer* nous signifie? N'est-ce que le tombeau, comme l'ont osé avancer des esprits téméraires? Les Apôtres qui nous distinguent si expressément dans leur Symbole, la sépulture de Jésus-Christ de sa descente dans les enfers, nous empêchent de les confondre; et le Prince des Apôtres nous apprend à les distinguer. Il nous enseigne (1) que la chair de Jésus-Christ a été mise dans le tombeau, mais que cette chair sainte n'a point éprouvé la corruption; et que son ame bienheureuse est descendue dans les enfers, mais qu'elle en est sortie glorieuse, et qu'il étoit impossible qu'elle y fût retenue. D'où saint Augustin tire cette conséquence si juste (2): « Que la Foi » chrétienne a un fondement infailible pour croire » que Jésus-Christ est véritablement descendu dans » les enfers; que de même qu'il a été enseveli quant » à son corps, il a subi quant à son ame la loi commune de tous ceux qui étoient morts avant lui: » et qu'il est descendu comme eux dans les enfers; » mais que de même aussi que son corps n'a éprouvé » aucune corruption dans le sépulcre, son ame n'a » pu souffrir aucune douleur dans les enfers. »

Mais quel est donc ce lieu que l'Ecriture nous désigne par le nom d'*enfer*, et où le Fils de Dieu est descendu? Le nom même le signifie, et nous apprend que c'est un lieu inférieur et souterrain. Il est dans les parties *les plus basses* de la terre; et c'est là que l'Apôtre nous apprend en termes formels (3) que le Fils de Dieu n'a point dédaigné de descendre,

(1) Act. 2. v. 22. et seqq.

(3) Eph. 4. v. 9.

(2) Ep. 199 et 57.

avant de monter au ciel , et de prendre possession de sa gloire.

C'est là que tous les morts sont descendus. C'est là que d'une part les méchants ont trouvé le cachot destiné à leurs supplices ; et il est bien certain que Jésus-Christ n'est point descendu dans ce séjour de ténèbres et d'horreur, où tout ordre est renversé, et où il n'y eut jamais de rédemption à attendre. C'est là que les justes imparfaits ont trouvé le creuset qui devoit les purifier ; Jésus-Christ n'est pas non plus descendu dans ce lieu, parce que les ames du purgatoire n'étoient pas encore dignes de jouir de la vue et de la présence du Rédempteur. C'est là, d'autre part, que les justes et les Saints de l'ancien Testament qui étoient morts avant la venue de Jésus-Christ, comme Adam, Eve, Noé, Abraham, Isaac, Jacob, Moïse, David, Job, etc., ont été détenus avant qu'il leur fût permis d'entrer dans le ciel, et avant que Jésus-Christ en eût frayé le chemin, et ouvert la porte du vrai sanctuaire.

Ce lieu, appelé les *limbes*, étoit un lieu de repos, mais non encore de repos parfait qu'on ne peut goûter que dans le sein et la possession de Dieu même (1) : *Satiabor cùm apparuerit gloria tua*. C'étoit un lieu de lumière, mais non encore de lumière parfaite qu'on ne voit que dans la lumière de Dieu (2) : *In lumine tuo videbimus lumen*. C'étoit un paradis comparé à l'enfer des damnés, puisque, si l'on n'y possédoit pas encore Dieu, au moins l'on y avoit une pleine assurance de le posséder un jour (3) : *Hodie*

(1) Ps. 16. v. 15.

(3) Luc. 23. v. 43.

(2) Ps. 35. v. 10.

mecum eris in paradiso. C'est donc dans ce lieu que le Sauveur du monde descendit après sa mort, non pour y souffrir : il avoit satisfait à la justice de son Père, et la mort avoit terminé tous les opprobres qu'il devoit essuyer : c'est en vainqueur, dit le Catéchisme Romain (1), qu'il est entré dans le séjour de la captivité des morts. Sa présence éclaire ces lieux ténébreux, et comble de joie les captifs qu'il vient délivrer, et qui soupiroient après sa venue. C'est alors que fut accompli l'oracle du prophète Osée (2) : *O mort ! je serai ta mort. Enfer, je serai ta morsure*. N'a-t-il pas en effet détruit l'empire de la mort ? Vainqueur de la mort et de l'enfer, il a obligé l'enfer de rendre ses morts ; il a insulté ainsi à la mort même, après avoir vaincu cet indomptable ennemi qui terrassoit tous les hommes. Il a fait une plaie incurable au Prince des enfers, en lui enlevant une partie de ses conquêtes. Le prophète Zacharie avoit annoncé ce triomphe de Jésus-Christ, lorsqu'il dit (3) : Vous avez tiré les prisonniers du lac où ils étoient enfermés, en vertu du sang de votre Testament : *In sanguine Testamenti tui emisisti vinctos tuos de lacu*, et l'apôtre saint Paul s'est exprimé ainsi à ce sujet (4) : « Il a pris les dépouilles des » principautés et des puissances ; il les a fait marcher devant lui avec une confiance sans égale, » comme un monument de la victoire qu'il a remportée sur elles. »

Qui n'admira ici, M. F., la bonté et l'amour de

(1) Part. I. cap. 6. §. 6.

(3) Zach. 9. v. 11.

(2) Os. 13. v. 14.

(4) Col. 2. v. 15.

notre Sauveur envers les hommes, en voyant qu'il ne s'est point contenté de souffrir une mort très-cruelle pour leur salut, mais qu'il n'a pas dédaigné de descendre dans les parties les plus basses de la terre, 1.^o pour consoler les justes décédés avant sa venue dans l'attente de sa prochaine résurrection qui devoit ouvrir leur prison, et les préparer au triomphe de sa glorieuse ascension. 2.^o Pour les rendre bienheureux par la jouissance de la souveraine béatitude qui consiste dans la vision de Dieu ; de sorte que la promesse qu'il avoit faite au bon larron : *Vous serez aujourd'hui en paradis avec moi*, se trouva alors heureusement accomplie. 3.^o Non-seulement pour les délivrer de leur captivité, mais, de plus, pour les conduire avec lui en triomphe dans le ciel : ce qu'il fit, en effet, d'une manière admirable et pleine de gloire, le jour de sa triomphante ascension.

Mais qui pourroit exprimer la joie de ces bienheureux captifs, de voir leur libérateur, de voir celui qu'ils avoient désiré avec tant d'ardeur, dont la foi avoit opéré leur salut, et dont l'espérance avoit fait toute leur consolation ?

Quel sujet, en même temps, de joie pour nous, M. F., puisque le libérateur de ces Saints est aussi le nôtre, et que celui qui les a délivrés de leur captivité, et qui leur a fait part de sa gloire, est prêt à nous accorder le même bonheur ! Pleins de confiance, d'amour et de reconnaissance, attachons-nous donc à ce divin Sauveur, comme ont fait ces justes. Aimons-le, soupirons après lui comme eux, et nous jouirons un jour avec eux de sa présence dans l'éternité bienheureuse. *Amen.*

XXX. DISCOURS.

DE LA RÉSURRECTION DE JÉSUS-CHRIST.

Surrexit Dominus verè, et apparuit Simoni.

Le Seigneur est vraiment ressuscité, et il a apparu à Pierre.

LUC. XXIV. v. 34.

CE n'est donc pas pour toujours, M. F., que le Fils de Dieu a été enfermé dans le tombeau; et, si la mort a exercé pendant quelque temps son empire sur lui, ce n'est qu'afin qu'il en triomphât lui-même avec plus d'avantages et de gloire. Si J. C. est mort, il est aussi ressuscité; et ce n'est plus entre les morts qu'il faut chercher celui qui est vivant et la source même de la vie. *O mort ! où est donc ta victoire ? où est donc ton aiguillon ?* demande, à ce sujet, le grand Apôtre (1).

Il est émoussé, en effet, cet aiguillon de la mort, et la mort est confondue dans sa victoire même; Jésus-Christ ressuscité, le sépulcre vide, les linceuls pliés, la consternation des gardes et leur aveu même; le trouble des Juifs, les efforts qu'ils font pour cacher cette merveille de la résurrection du Sauveur, le témoignage des Anges qui se trouvent à son tombeau, et qui l'annoncent à ses Disciples, en sont la preuve authentique. Les Apôtres vont publier par toute la terre que leur Maître est ressuscité; mais ils

(1) I. Cor. 15. v. 55.

ne le feront qu'après l'avoir vu de leurs yeux, touché de leurs mains, et après en avoir été convaincus eux-mêmes par la plus heureuse expérience.

Que l'enfer tremble donc, que la synagogue soit confondue, que l'infidélité et l'athéisme se désespèrent, que l'Eglise demeure éternellement en possession de la vérité; que tous les Fidèles se réjouissent à cette grande nouvelle que Dieu a marquée dans les décrets éternels, comme le jour de la gloire de J. C. son fils, de la liberté et du salut de tous les hommes.

C'est cette importante vérité qui nous est proposée dans le symbole des Apôtres, comme l'un des principaux articles de notre Foi. Que dis-je? Elle est le fondement de toute la Religion chrétienne; aussi le Tout-Puissant a-t-il invinciblement affermi cette base du christianisme, et nous allons voir que jamais vérité n'a été plus éclaircie ni mieux prouvée.

J. C. ressuscita le troisième jour après sa mort, comme il l'avoit prédit. Il étoit mort le vendredi, et il ressuscita le dimanche suivant, qui étoit le jour de *Pâques*, fête que l'Eglise appelle, après S. Grégoire de Nazianze, la fête des fêtes, et la solennité des solennités. Aussi la célébrons-nous encore, dans le diocèse de Genève, pendant deux jours; anciennement on la célébroit dans toute l'Eglise catholique pendant toute la semaine, et dans les derniers siècles pendant trois jours, avec cessation de travail, parce que c'est dans ce jour sacré que l'ouvrage de notre rédemption et de notre réconciliation avec Dieu a été accompli.

Nous ne savons pas précisément à quelle heure

J. C. ressuscita; l'Évangile dit seulement que ce fut (1) le premier jour de la semaine, de grand matin, et avant le lever du soleil. Il ressuscita par sa propre vertu et puissance. Ni la pierre qui fermoit son tombeau, et qui étoit scellée, ni aucun autre obstacle, ne put empêcher la résurrection de son corps glorieux, qui sortit du tombeau comme du sein de sa mère, sans en rompre le sceau. Cette résurrection de J. C. par lui-même, est une preuve manifeste de sa divinité. La nature n'a de soi aucun principe de résurrection; personne n'a la vertu de se ressusciter soi-même; un tel pouvoir n'est point du ressort des hommes, il n'appartient qu'à Dieu seul, qui se l'est réservé comme un apanage inaliénable de sa toute-puissance. Si donc J. C. a été crucifié par une suite de l'infirmité de notre nature à laquelle il avoit daigné s'assujettir, c'est par la vertu de Dieu qu'il vit à présent et qu'il a repris la vie (2) : *Et si crucifixus ex infirmitate; sed vivit ex virtute Dei*. La Divinité n'ayant pas quitté son corps dans le sépulcre, ni son ame dans les limbes, il y avoit dans le premier une force divine capable d'attirer son ame, et dans celle-ci, un pouvoir supérieur à toutes les créatures, de retourner à son corps pour l'animer de nouveau.

David avoit prévu ce principe de la nouvelle vie du Messie (3). C'est sa propre main qui l'a sauvé, dit-il, c'est son bras tout-puissant qui l'a tiré du séjour de la mort : *Salvavit sibi dextera ejus, et brachium sanctum ejus*. J. C. avoit dit pareille-

(1) Marc. 16. v. 2.

(2) 2. Cor. 13. v. 4.

(3) Ps. 97. v. 1.

ment (1) : C'est de moi-même que je quitte la vie, et je la reprends quand je veux. « Quel homme, dit » ici S. Bernard (2), a jamais eu le pouvoir de se » ressusciter lui-même, comme le Sauveur ? C'est » une chose inouïe qu'un mort se soit rendu la vie, » et soit revenu d'entre les morts par sa propre puissance. Elisée a ressuscité un mort ; mais c'est en » faveur d'un autre qu'il a opéré cette merveille. » J. C. est le seul qui tienne de lui-même la vie » qu'il a reprise, sortant glorieux et triomphant du » tombeau. Je me suis ressuscité, dit-il par son Prophète (3), et je suis encore vivant avec vous : » *Exurrexi, et adhuc tecum sum.* »

Mais afin que cette résurrection ne demeurât pas inconnue, et que les soldats des Juifs qui gardoient le sépulcre, devinssent eux-mêmes les témoins de ce prodige, un Ange, tout éclatant de lumière, descendit du ciel ; et, ayant excité un grand tremblement de terre, il renversa la pierre qui fermoit l'entrée du sépulcre, afin que chacun pût voir que Jésus-Christ n'y étoit plus. Cet Ange jeta par son éclat une telle frayeur parmi les gardes, qu'ils tombèrent par terre comme morts. Quelques-uns d'entre eux allèrent raconter aux princes des prêtres ce qui étoit arrivé ; ceux-ci leur promirent une grosse somme d'argent, afin qu'ils publiassent que, pendant qu'ils dormoient, les disciples de Jésus étoient venus enlever son corps. « Misérable défaite ! s'écrie S. Augustin (4), comme si une déposition de témoins

(1) Joan. 10. v. 17.

(2) Serm. de Pasch. num. 7.

(3) Ps. 138. v. 18.

(4) In Ps. 63.

» endormis étoit recevable ! Quelle extravagance que
 » ce mensonge qui s'est répandu parmi les Juifs !
 » *Stulta infamia* ! Si les gardes veilloient, pour-
 » quoi ne l'ont-ils pas empêché ? et, s'ils dormoient,
 » qu'ont-ils pu voir ? et, s'ils n'ont rien vu, que peu-
 » vent-ils témoigner ? » Cette fourberie se découvre
 de toutes parts ; Pilate lui-même n'y ajoute point de
 foi ; car, dans la relation qu'il envoie à l'empereur
 Tibère, de ce qui s'étoit passé, il parloit, dit Ter-
 tullien (1), comme auroit fait un Chrétien.

Indépendamment de cela, Dieu a voulu que la ré-
 surrection de son Fils, étant le point fondamental
 de notre Foi, fût appuyée des preuves et des témoi-
 gnages invincibles. En captivant notre entendement
 sous le joug de la révélation, ce n'est néanmoins
 qu'à la lumière de la vérité la plus claire, qu'il a
 voulu nous soumettre. Il a voulu que l'usage le plus
 raisonnable que nous pussions faire de notre raison,
 fût de la sacrifier à la certitude et à l'autorité de sa
 parole.

Ainsi, s'il nous a obligés de croire des mystères
 qui nous paroissent incroyables, c'est en nous ren-
 dant témoins d'autres prodiges non moins incroya-
 bles, et en ne nous laissant aucun lieu de les révo-
 quer en doute, c'est par les sens même qu'il nous
 conduit à la Foi, c'est par l'usage de la raison qu'il
 nous élève au-dessus de la raison ; et c'est par l'en-
 chaînement de ses merveilles qu'il nous oblige de les
 croire. L'évidence des faits éclaire l'obscurité des
 mystères, ou au moins nous convainc de leur cer-
 titude.

(1) Apolog. cap. 21.

C'est ainsi que, pour nous convaincre de tous les mystères de son Fils, il les a scellés du sceau de sa résurrection, qui en est la preuve et le comble. C'est le prodige le plus certain, c'est la preuve incontestable de toutes les autres. Les Juifs y avoient été disposés par les figures les plus expressives et les prédictions les plus claires; le monde en a été convaincu par les témoignages les plus certains, et qui ne peuvent être contestés que par l'incrédulité la plus aveugle et la plus déraisonnable.

Disons un mot des figures. Ce *lion de Juda*, qui *s'endort* de lui-même (1), et qui *se réveille* quand il veut, ne nous marquoit-il pas, d'une manière admirable, celui qui a pu donner sa vie, et la reprendre à son gré? Isaac, qui survit à son sacrifice, et qui vit encore après avoir été immolé, qui, après une mort mystérieuse, devint la tige du peuple de Dieu, ne nous figuroit-il pas J. C. ressuscité, qui ne meurt que pour revivre, et qui trouve dans sa mort même la source de la fécondité la plus abondante? La résurrection du Sauveur a encore été figurée par la prospérité de Job après ses souffrances; par l'état glorieux de Joseph après sa prison; et plus clairement encore, selon l'explication de J. C. lui-même (2), par la délivrance étonnante de Jonas qui, pour apaiser la tempête, fut jeté dans la mer (3), fut englouti par un poisson monstrueux, y resta trois jours enfermé, et en sortit plein de vie, pour annoncer aux Infidèles les jugemens de Dieu.

(1) Gen. 49. v. 9.

(3) Jonas. 2.

(2) Matth. 12. v. 40.

Outre ces figures qui étoient des prophéties vivantes, la résurrection de J. C. a été prédite, et long-temps avant sa venue par les Prophètes, et par lui-même, plusieurs fois avant sa mort. Je ne rapporterai que quelques-unes de ces prophéties; je m'arrêterai surtout à celles de David, que les Apôtres ont citées. « Je me suis endormi, dit le Messie » par la bouche de David (1), et c'est un comment- » cement de sommeil que je me suis permis; je me » suis réveillé, le Seigneur m'a pris aussitôt et m'a » ressuscité.... Pendant deux jours, dit le prophète » Osée (2), le Messie opérera notre guérison, et le » troisième il nous ressuscitera, et nous vivrons dès » lors en sa présence.... Son avènement est comme » l'aube du jour, semblable aux pluies qui arrosent » la terre dans leur saison propre. »

David a encore prédit (3) que Dieu ne *permettroit pas que son Saint éprouvât la corruption, et qu'il ne laisseroit pas son ame dans l'enfer*. Voici les paroles de S. Pierre sur ce passage, en conséquence desquelles trois mille Juifs se convertirent et reçurent le baptême (4). « M. F., qu'il me soit permis » de vous dire hardiment, du patriarche David, » qu'il est mort, qu'il a été enseveli, et que son sé- » pulcre se voit parmi nous jusqu'à ce jour. Mais » comme il étoit prophète, et qu'il savoit que Dieu » lui avoit promis qu'il naîtroit de son sang un Fils » qui seroit assis sur son trône; dans cette connois- » sance qu'il avoit de l'avenir, il a parlé de la ré-

(1) Ps. 3. v. 6.

(2) Os. 6. v. 3.

(3) Ps. 15. v. 10.

(4) Act. 2. v. 19 et seqq.

» surrrection de J. C., en disant que son ame n'a point été laissée dans les enfers, et que sa chair n'a point éprouvé de corruption. C'est ce Jésus que Dieu a ressuscité, et nous sommes témoins de sa résurrection. »

S. Paul a dit à peu près les mêmes choses sur cette prophétie de David, aux Juifs assemblés dans la synagogue d'Antioche de Pisidie. Les prophètes Isaïe, Daniel, Zacharie, qui ont prédit que le Messie seroit mis à mort par son propre peuple, ont aussi prédit sa résurrection. Et, sans la vérité de ce mystère, comment accorderoit-on les caractères du Messie, qui nous sont dépeints par les Prophètes? Comment accorder ce qu'ils ont dit de ses humiliations et de sa gloire? Dans sa vie mortelle, il n'est que ce mince *arbrisseau* (1) *qui sort à peine d'une terre sèche* : ce n'est que dans la gloire de sa résurrection qu'il est ce grand arbre dont l'ombre et la protection font *l'espérance de toutes les nations*. Dans sa vie mortelle il est *frappé*, il est *humilié*, il paroît aux hommes un *objet digne de mépris* : ce n'est que dans sa résurrection qu'on le reconnoît (2) pour *le Roi de gloire*. C'est donc avec justice qu'il reproche aux disciples d'Emmaüs (3), qui chanceloient sur la foi de sa résurrection, qu'ils étoient *insensés*, et que leur cœur étoit *pesant et tardif à croire ce qu'ont dit les Prophètes*; et que, pour les convaincre de cette merveille, il commence par Moïse, et ensuite il parcourt tous les Prophètes, et

(1) Is. 53. v. 2. 3 et 4.

(3) Luc. 24. v. 25,

(2) Ps. 25. v. 9.

qu'il leur explique dans toutes les Ecritures ce qu'il avoit été dit de lui.

Mais avec quel soin n'avoit-il pas lui-même disposé ses Apôtres et tous les Juifs à la foi de ce miracle, et pouvoit-il l'avoir plus clairement prédit ? « Détruisez ce temple, leur avoit-il dit (1), et je le » rebâtirai en trois jours ; ce qu'il disoit de son corps » qui étoit le vrai temple de la Divinité. De même » que Jonas, disoit-il encore (2), a été trois jours » et trois nuits dans le sein de la baleine ; c'est ainsi » que le Fils de l'homme sera trois jours dans le sein » de la terre. Il faut, disoit-il dans d'autres occasions (3), que le Fils de l'homme soit livré aux » Gentils, qu'il soit flagellé, qu'il soit crucifié, et » qu'il ressuscite le troisième jour. » Les Apôtres avoient vu dans ses souffrances et dans sa mort, le commencement de l'accomplissement de ces surprenantes prédictions ; ils devoient attendre avec une foi ferme cet événement glorieux.

Mais, ô Providence divine, que vous êtes admirable, et que vous savez, d'une manière véritablement merveilleuse, tirer le bien du mal même ! Si les doutes des Apôtres ont été injurieux pour vous, qu'ils nous ont été utiles ! Il étoit avantageux pour nous qu'ils hésitassent, qu'ils doutassent, qu'ils fussent lents à croire, afin qu'ils fussent convaincus par les preuves les plus certaines, et que leur incrédulité même servît à établir notre foi d'une manière invincible.

(1) Joan. 2. v. 19.

(3) Marc. 8. v. 32.

(2) Matth. 12. v. 40.

C'est ce qui est arrivé en effet, M. F., et leurs doutes n'ont servi qu'à relever l'éclat de la vérité du miracle. Ils n'ont pas voulu croire qu'ils n'eussent vu. Ils regardèrent comme une rêverie ce que Magdeleine et ses compagnes leur dirent de la résurrection de Jésus et de l'apparition des Anges; ils n'en crurent rien (1) : *Et visa sunt ante illos sicut deliramentum verba ista, et non crediderunt illis.* Cette incrédulité persévéra jusqu'à ce qu'ils eussent vu, de leurs propres yeux, le Seigneur ressuscité. Que dis-je? ils n'ont pas voulu se persuader cette vérité, qu'ils n'eussent porté leurs mains dans ses plaies même (2). Il leur a été permis de le faire, et ils l'ont fait en effet. Ils l'ont vu, et ils ont conversé avec lui; ils étoient une fois au nombre de plus de cinq cents, comme l'a remarqué S. Paul (3); ils l'ont vu, non une fois, mais plusieurs, et pendant l'espace de quarante jours (4). Ils ont *bu et mangé avec lui*, afin qu'ils fussent convaincus que le changement de son état ne diminuoit rien de la vérité de sa chair. S'ils s'imaginent de voir un fantôme : *Tenez*, leur dit J. C. (5), *touchez, voyez, assurez-vous, un fantôme n'a ni chair ni os*, et vous voyez en moi l'un et l'autre. Ils voient, ils touchent, ils s'assurent; et, convaincus les premiers de la vérité, ils vont en convaincre tout l'univers. Partout ils prêchent Jésus-Christ ressuscité, et partout ils trouvent des contradictions sans nombre. Ainsi

(1) Luc. 24. v. 11.

(2) Joan. 20. v. 25.

(3) I. Cor. 15. v. 6.

(4) Act. 10. v. 41.

(5) Luc. 24. v. 39.

falloit-il, ô mon Dieu ! que votre vérité fût mise à l'épreuve, pour en sortir plus brillante. Elle est d'abord un scandale pour le Juif, et paroît une folie au Gentil ; mais enfin, Juifs et Gentils, tous la reconnoissent. Les Apôtres la prêchent dans les villes les plus peuplées et dans les campagnes les plus reculées. Ils ne craignent ni les raisonnemens des savans, ni l'emportement des ignorans. Tous s'accordent dans leur témoignage ; nul ne se dément. Tous soutiennent la résurrection de J. C. au milieu des supplices les plus affreux ; tous scellent de leur sang la vérité de leur témoignage.

La preuve que nous tirons de tant de témoignages unanimes, devient une démonstration, si l'on considère la trempe de leur esprit, la timidité de leur cœur, la franchise et la simplicité de leur caractère ; si l'on se rappelle l'espérance commune à tous les Juifs de leurs temps, que le Messie rétablirait le royaume d'Israël. Sa mort ignominieuse avoit fait disparaître leurs espérances ; et, si l'on suppose qu'il les ait trompés en leur prédisant sa résurrection, ils étoient donc convaincus de n'avoir suivi qu'un fantôme de Messie. Comment donc ont-ils persisté dans sa doctrine si odieuse aux Juifs, et qui les exposoit à la mort, ou du moins à l'animadversion publique ? Le concert qu'on voudroit mettre sur leur compte, peut-il raisonnablement se présumer ? C'étoient des gens grossiers, simples et incapables de former et d'exécuter le dessein de tromper tout l'univers.

Il y a plus. Les disciples de Jésus, en rendant témoignage à la vérité de sa résurrection, produisoient
les

les livres des Prophètes qui l'avoient prédite; ils la soutenoient par de grands miracles qu'ils faisoient à la vue des plus grands ennemis de J. C., qui n'osoient en contester la vérité. Si on refuse de les écouter, qu'on réponde donc à leurs miracles! Qu'on réponde à ces morts qu'ils ressuscitoient, à ces aveugles qu'ils éclairaient, à ces malades qu'ils guérissent par les prodiges les plus prompts et les plus surprenans, et sans employer autre chose que le nom et la puissance de Jésus ressuscité! Dieu se seroit-il donc oublié lui-même et sa vérité, pour rendre témoignage à des imposteurs, et leur auroit-il prêté sa puissance pour tromper le monde entier? Peut-on écouter une telle pensée sans folie? Peut-on préférer une telle parole sans blasphème?

Enfin, les Apôtres, prêchant la résurrection de J. C., avançoient, conformément aux anciennes prophéties, que J. C. ressuscité alloit convertir tous les peuples de la terre; ils assuroient cela dans un temps où l'idolâtrie régnoit partout, et qu'il n'y avoit aucune apparence humaine de succès. Ils ajoutaient que l'heure de la réprobation des Juifs étoit venue; qu'ils alloient être dispersés par toute la terre, et qu'ils ne se convertiroient qu'à la fin du monde. La ville de Jérusalem et le temple subsistoient encore quand ils faisoient ces prédictions. Cependant l'événement a justifié la vérité de ce qu'ils avançoient : les idolâtres sont entrés en foule dans l'Eglise, et les Juifs ont été réprouvés et dispersés par toute la terre. Ils sont encore aujourd'hui dans cet état de désolation.

Après cela, ne faut-il pas avoir l'esprit bien aveu-

glé et le cœur bien endurci, pour ne pas se rendre à une vérité prédite par des prophéties dont nous voyons l'accomplissement, assurée par tant de témoins, scellée par le sang de tant de martyrs, confirmée par tant de prodiges? Et ne faut-il pas avouer avec S. Augustin, que celui qui demande encore des miracles pour croire, est lui-même un prodige d'incrédulité?

Mais les impies, direz-vous, les incrédules contestent tout ce que vous venez de dire : au moins ne peuvent-ils pas douter que tout l'univers ne l'ait cru depuis dix-huit cents ans, et qu'une grande partie des hommes les plus éclairés et les plus savans ne le croie encore de nos jours. S'ils refusent de croire la résurrection de J. C., parce qu'elle leur paroît incroyable, la foi et le consentement du monde entier sur cet article, n'est pas moins incroyable; et ne sont-ils pas obligés de les croire et de les reconnaître? Porteront-ils l'incrédulité et le délire jusqu'à contester un fait dont ils sont eux-mêmes témoins? Qu'ils croient donc la résurrection de J. C., lorsque le ciel et la terre se réunissent avec tant d'éclat pour confondre l'impiété et dissiper tous les doutes.

Pour nous, M. F., concluons de cette instruction 1.^o que la divinité de J. C. est incontestable; 2.^o que la Religion chrétienne a des caractères évidens de vérité; que par conséquent il n'y en a point d'autre où l'on puisse faire son salut; que tous ses dogmes sont très-certains; que ses promesses sont infailibles, et que J. C. étant ressuscité, nous ressusciterons aussi un jour (1) : *Qui suscitavit Jesum, et*

(1) II. Cor. 4. v. 14.

nos cum Jesu suscitabit. Que cette résurrection future étant le grand objet de notre Foi, de notre espérance et de notre consolation sur la terre parmi les maux que nous y souffrons, nous devons y penser souvent, et, dans cette attente, mener une vie pure, sainte et sans reproche. C'est la conséquence qu'en tiroit S. Paul, et que nous devons en tirer avec lui.

Voici donc, Chrétiens, un grand mystère que je vous annonce avec ce même Apôtre (1) : Nous ressusciterons tous, puisque J. C. notre chef est ressuscité; mais tous ne seront pas changés. Les bons et les méchants auront part à la résurrection, mais les méchants ne posséderont point le royaume de Dieu; ils ne seront point revêtus de gloire; ils ne participeront point à toutes les glorieuses qualités dont jouiront les bienheureux dans le ciel: *Non omnes immutabimur.* Impies et réprouvés, vous ressusciterez, mais ce sera avec ce corps de péché dont vous avez suivi les passions déréglées, avec ces yeux qui ont fait tant de mauvais regards, avec cette langue qui a proféré tant de juremens, avec ces mains coupables de tant de mauvaises actions; en un mot, vous ressusciterez avec le corps du péché, pour augmenter votre supplice, et fournir une nouvelle matière aux flammes dévorantes qui vous tourmenteront éternellement dans les enfers.

Et vous, ames justes, qui avez fait de votre corps l'instrument de votre sanctification, vous verrez ce corps, tout vil et abject qu'il est, ce corps que vous avez négligé et mortifié, ressusciter glorieux et im-

(1) I. Cor. 15. v. 51,

mortel; et, après avoir pris part aux souffrances et aux humiliations du Sauveur, vous participerez pleinement à sa gloire, pour en jouir en corps et en ame pendant toute l'éternité. *Amen.*

XXXI. DISCOURS.

DE L'ASCENSION DE JÉSUS-CHRIST, ET DE SON SÉJOUR
AU CIEL.

Ascendit super omnes cælos, ut impleret omnia.

Il est monté au-dessus de tous les cieux, pour remplir toutes choses.

EPH. IV. v. 10.

Vous avez vu, M. F., dans la résurrection du Fils de Dieu, le commencement de son triomphe : en voici la consommation dans son Ascension glorieuse. Vous l'avez vu victorieux de la mort, sortir du tombeau plein de vie et de gloire, insulter à la mort qu'il avoit vaincue par sa mort même, et à l'enfer, dont il avoit brisé les portes par sa puissance.

Le voici aujourd'hui qui entre dans son repos après ses travaux, dans son royaume après sa victoire. Le voici qui monte au ciel pour prendre possession de sa gloire. Après avoir instruit, consolé, fortifié, béni ses Apôtres, il s'élève à leurs yeux; il monte au ciel au milieu des Anges et des justes qui l'accompagnent.

Quel spectacle! le ciel et la terre en sont transportés d'admiration et de joie : les Apôtres et les disciples qui en sont les témoins, ne peuvent le quitter

de vue, jusqu'à ce qu'une *nuée lumineuse* (1) vienne le dérober à leurs yeux; ni cesser de porter leurs regards vers le ciel, jusqu'à ce que des Anges viennent leur dire, que ce *Jésus qu'ils ont vu monter au ciel, doit un jour en descendre dans tout l'éclat de sa gloire*. Les justes ressuscités qui accompagnent J. C., publient leur Libérateur et leur Sauveur; les Anges étonnés se disent les uns aux autres (2) : Qui est donc ce Roi de gloire, *quis est iste Rex gloriæ*? Non qu'ils le méconnoissent, mais parce qu'ils l'admirent. Ils adorent leur Roi. Le Père le reçoit comme l'objet de ses plus tendres complaisances, et le place à sa droite, comme son Fils unique à qui il communique sa gloire, et à qui il assujettit toutes choses. Quel triomphe, M. F.! développons cet article du Symbole, et nous verrons qu'il n'en est point de plus glorieux pour J. C., ni de plus consolant pour nous.

J. C. resta sur la terre quarante jours depuis qu'il fut ressuscité, pour prouver aux hommes la vérité de sa résurrection. Pendant cet intervalle il ne cessa point, dit S. Luc (3), de se montrer à ses disciples, et de les entretenir du royaume de Dieu: ce qu'il faut entendre, dit S. Bernardin (4), des récompenses de l'autre vie et des travaux de celle-ci. C'est alors qu'il les instruisit des vérités dont ils n'étoient point capables avant sa mort; il leur enseigna l'essence et la pratique des sacremens; il leur donna

(1) Marc. 15. v. 19. Act. I. v. 9. (3) Act. I. v. 3.
10 et 11.

(2) Ps. 23. v. 8.

(4) Serm. 2. in Ascens. Dom. art. I.
cap. 1.

des règles de discipline, et leur révéla des mystères dont ils n'avoient point eu jusque-là de connoissance exacte. Il est encore à présumer que les Apôtres ont reçu de même de la bouche de J. C., ces usages qui s'observent généralement partout, qui se perdent dans la nuit des temps, et qui ont été en vigueur dès les premiers siècles, sans que l'on sache ni leur auteur, ni l'époque de leur institution, comme, par exemple, le jeûne du carême.

Lorsque le Sauveur eut donné à ses Apôtres toutes les instructions qui leur étoient nécessaires pour aller travailler à la conversion des hommes répandus par toute la terre; après les avoir rassurés du trouble où sa Passion les avoit jetés, après avoir guéri leur incrédulité, il leur apparut le quarantième jour, pour la dernière fois, dans la ville de Jérusalem, où ils étoient tous rassemblés : il leur dit qu'il avoit reçu tout pouvoir (1) dans le ciel et sur la terre. Il leur ordonna d'aller par tout le monde instruire les hommes, de les baptiser au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, leur enseignant à garder toutes les choses qu'il leur avoit prescrites. Il leur promit le don des miracles (2); il les assura de son assistance, et leur dit : *Voilà que je suis toujours avec vous, jusqu'à la consommation des siècles.*

Promesse solennelle que le Sauveur fit dès lors à son Eglise, de ne l'abandonner jamais. D'où nous apprenons que, quoique J. C. ne soit plus sur la terre d'une manière visible, depuis son Ascension dans le

(1) Matth. 28. v. 18 et seq.

(2) Marc. 16. v. 17.

ciel, néanmoins il y est encore en deux manières invisibles. 1.^o Par sa présence réelle et corporelle dans le très-saint sacrement de l'Eucharistie, comme nous le démontrerons invinciblement dans la suite de ces instructions. 2.^o D'une manière spirituelle, au milieu de son Eglise et parmi ses Fidèles, par sa grâce et sa protection.

Jésus promit de plus à ses disciples de leur envoyer bientôt le Saint-Esprit, et leur ordonna de demeurer dans la ville de Jérusalem jusqu'à ce qu'ils fussent revêtus de la force d'en haut. Après cela, il les conduisit à Béthanie, proche de la ville, et de là sur la montagne des Oliviers. Il les bénit dans ce lieu, et dans ce moment même il fut élevé au ciel, non par le ministère des Anges, mais par sa propre vertu. Il s'éleva d'une manière sensible et par un mouvement progressif qui permit à ses disciples de le suivre des yeux, jusqu'à ce qu'étant entré dans une nuée lumineuse, ils le perdirent entièrement de vue; et, comme ils continuoient à regarder le ciel, deux Anges leur apparurent sous une forme humaine, habillés de blanc, et leur dirent que ce Jésus qu'ils venoient de voir monter au ciel, en reviendrait un jour de la même manière.

J'ai dit que J. C. étoit monté au ciel *par sa propre force et vertu*, et sans l'aide d'aucune créature. La bienheureuse Vierge a été élevée dans le ciel par la vertu divine; c'est pourquoi l'on dit l'*Assomption* de Marie et non pas *son Ascension*. Ainsi furent autrefois transportés en l'air le prophète Elie, dans un charriot de feu; le prophète Habacuc et Philippe le diacre, par le ministère des Anges. Il n'en est pas

de même de Notre-Seigneur. Il s'éleva et monta dans le ciel par sa propre puissance et vertu, non-seulement comme Dieu, mais ce qui est bien plus admirable, même comme homme. Car son ame bien-heureuse pouvoit, par sa propre force, transporter son corps où elle vouloit; et son corps, glorieux et doué du don d'agilité, obéissoit sans résistance aux ordres et aux volontés de son ame. Lorsqu'il monta dans le ciel, il eut pour compagnons de son triomphe, non-seulement une multitude d'Anges qui vinrent au-devant de lui, mais encore cette multitude innombrable de captifs qu'il avoit délivrés des limbes, et qu'il conduisit avec lui dans son royaume.

Quoiqu'il n'y ait rien eu dans le triomphe du Fils de Dieu qui ne lui appartînt par le droit de sa naissance et par le seul titre de sa génération éternelle, étant Dieu égal à son Père, et le même Dieu avec son Père, il a voulu que sa gloire devînt le fruit de ses travaux et la récompense de ses humiliations. Pourquoi est-il monté, dit l'Apôtre (1), sinon parce qu'il étoit descendu : *Quod autem ascendit, quid est, nisi quia et descendit primùm?*

L'Ecriture paroît surprenante dans ce qu'elle nous dit de l'abaissement du Fils de Dieu. Elle joint tant d'humiliations avec tant de gloire, qu'il semble impossible de les réunir dans une même personne. C'est ce qui a trompé les Juifs grossiers, et qui leur a fait méconnoître le Messie. Ils n'ont pu comprendre que le Fils de Dieu pût être en même temps Fils de l'homme; que celui qui avoit été *égorgé comme un*

(1) Ephes. 4. v. 9.

agneau, fût le lion de la tribu de Juda; que cette pierre, que les architectes avoient rejetée, fût la principale pierre de l'angle.

C'est par l'Ascension du Sauveur qu'on apprend à concilier ces merveilles : qu'on comprend que c'est par l'humilité la plus profonde que le Fils de Dieu devoit se frayer le chemin à la gloire la plus inflexible, et que cette gloire devoit être proportionnée à ses humiliations.

Il remonte, en effet, au ciel, parce que son humilité l'en a fait descendre. « Prenez garde, dit » S. Thomas (1), de prendre ici la descente du Fils » de Dieu pour un mouvement local : c'est un abaissement qui n'a point dérogé à sa grandeur. S'il » s'est abaissé, ne croyez pas que ce soit en quit- » tant son élévation; il s'est contenté de s'unir à » notre bassesse. » Et c'est ainsi qu'il nous a appris, par son exemple aussi bien que par ses paroles, que ce n'est qu'en s'abaissant qu'on s'élève devant Dieu. Il remonte au plus haut des cieux, parce qu'il est descendu dans les parties les plus basses de la terre, dans le sein d'une vierge, dans les horreurs du tombeau, et dans les cachots de l'enfer.

Sur la terre, il a été le Dieu caché, un Dieu méconnu des siens même; dans son Ascension, il paroît ce qu'il est. Sur la terre, il a été méprisé des hommes, persécuté, crucifié; dans son Ascension, il est adoré par les hommes, glorifié par les Anges. Sur la terre et dans l'état de ses humiliations, il a paru *moindre que les Anges* (2); dans son Ascen-

(1) 3. Quæst. 57. Art. 2. ad. 2. (2) Ps. 8. v. 6.

sion, il a été infiniment élevé au-dessus d'eux, et couronné d'honneur et de gloire. Sur la terre, il a été humilié, foulé aux pieds comme le dernier des hommes (1); dans le ciel, tout lui est assujéti, terre, ciel, hommes, Anges. C'est l'humiliation où il a été réduit qui est le titre de sa gloire et la matière de son triomphe.

Quel triomphe, M. F. ! s'en est-il jamais vu de pareils ? C'est là, dit le Prophète (2), que sa magnificence paroît dans toute sa splendeur ; elle s'élève au-dessus des cieux ; elle brille d'une gloire qui n'a rien de commun avec celle des créatures : le trône où il siège est non moins éclatant que le soleil. Les Anges et les Saints ne sont pas les seuls à reconnoître en lui la splendeur de l'astre du jour : le Seigneur lui-même lui rend ce témoignage, que la lumière qui l'environne est aussi vive devant ses yeux que le soleil en son midi (3) : *Thronus ejus sicut sol in conspectu meo*.

Oh ! qui nous donnera de monter, non-seulement sur le Thabor avec S. Pierre, pour y voir un léger échantillon de la gloire du Sauveur, mais au plus haut des cieux, pour y suivre J. C., pour y voir ce grand Roi sur son trône, à la droite de son Père, accompagné de toute sa cour céleste, répandant partout les délices et la joie, se communiquant sans réserve ?

Mais pour qui ce bonheur est-il réservé ? « Qui » est-ce, dit le Prophète (4), qui sera digne de mon-

(1) Is. 53. v. 3. Hebr. 2. v. 8. (3) Ps. 88. v. 38.

(2) Ps. 8. v. 3.

(4) Ps. 14. v. 1 et seq.

» ter sur la montagne du Seigneur, et qui aura le
» bonheur de demeurer dans son sanctuaire? » Ecou-
tez, M. F., le voici ; c'est lui-même qui nous l'ap-
prend : « C'est celui qui a les mains innocentes et
» le cœur pur, qui n'a point reçu son ame en vain,
» et qui n'a point trompé son prochain par un faux
» serment. » Celui dont les mains, la langue, l'es-
prit et le cœur seront *purs* ; voilà celui qui recevra
la bénédiction du Seigneur, et la miséricorde de
Dieu son Sauveur. C'est celui dont *les mains seront
pures* de toute injustice, de toute violence, de toute
souillure. C'est celui dont la langue est *pure*, et n'est
point souillée par le mensonge, le parjure, la mé-
disance, la calomnie. C'est celui dont le cœur est
pur ; car il ne suffit point que *les mains*, c'est-à-
dire, que les actions soient pures, il faut que le
cœur, c'est-à-dire, que les affections le soient. C'est
celui qui *n'a point reçu son ame en vain*, c'est-à-
dire, qui ne l'a point attachée à la vanité, et qui en
a fait tout l'usage pour lequel il l'a reçue. Oh ! qui est-
ce qui participera à ce bonheur, et qui en sera jugé
digne ? Qui est celui qui suivra le Sauveur dans ses
délices et dans sa gloire ? Celui seul, M. F., qui
l'aura suivi par une observation fidèle de sa sainte
loi, par une imitation fidèle de sa vie divine ; celui,
en un mot, qui l'aura suivi dans ses humiliations et
dans ses souffrances.

Nous devons regarder l'Ascension de J. C. comme
le jour du triomphe de la nature humaine, parce que
c'est en ce jour que notre nature, unie au Fils de
Dieu, a été mise en possession de la gloire éternelle
pour laquelle elle avoit été créée : *Descendit re-*

dempturus, dit S. Pierre Chrisologue, *ascendit glorificaturus*. Ce mystère est le solide fondement de nos espérances. J. C., étant entré dans le ciel comme notre précurseur, nous en rend la possession possible, en présentant sans cesse à Dieu son Père le sang qu'il a versé pour nous. Ces portes éternelles qui nous étoient fermées depuis le péché d'Adam, se sont ouvertes à sa parole (1) : *Elevamini, portæ æternales*. Et le ciel, qui ne renfermoit que des Anges, a appris, depuis l'Ascension de notre chef, à porter des hommes. Notre espérance est si bien fondée, que S. Paul, parlant de la gloire comme d'une chose dont la possession nous est assurée, dit que le Père Eternel, nous regardant en la personne de J. C. son Fils, nous a déjà ressuscités et placés avec lui dans le ciel (2) : *Conressuscitavit et con-sedere fecit in cælestibus in Christo Jesu*. Voilà donc un grand motif de consolation pour nous dans les maux que nous souffrons ici bas; mais, de peur que notre espérance ne dégénère en présomption, souvenons-nous toujours de la soutenir par la pureté de notre vie.

Ne pensez pas, M. F., que, lorsque les Ecritures nous disent en mille endroits, ou que les Apôtres nous apprennent dans le Symbole, que J. C. *est assis dans le ciel*, leur but ait été de nous marquer la situation corporelle de l'humanité sainte du Sauveur, ni de nous faire entendre que cette situation soit immobile. Dieu s'abaisse jusqu'à nous, pour nous élever jusqu'à lui; il proportionne ses expres-

(1) Ps. 23. v. 7.

(2) Eph. 2. v. 6.

sions à notre manière de concevoir , et , sous des termes communs et empruntés de nos usages ou plutôt de nos faiblesses , il nous découvre les merveilles ineffables de sa grandeur.

Aussi la même Ecriture qui nous apprend que Jésus-Christ *est assis dans le ciel* , nous représente-t-elle ailleurs (1) cet Agneau *debout* , quoiqu'*immolé*. Ailleurs elle nous apprend (2) que *les vierges le suivent partout où il va*. C'est *debout* qu'il paroît au premier martyr S. Etienne (3) , pour l'encourager dans ses souffrances : ce qui fait dire à S. Ambroise (4) que « J. C. est *assis* , parce qu'il » règne ; et qu'il est *debout* , parce qu'il nous pro- » tége ; et que de ces deux expressions , l'une marque » son autorité , l'autre sa bonté , toutes les deux sa » gloire. »

Ne concevons donc rien ici de J. C. qui ne soit digne de lui , dit S. Augustin (5) ; ne cherchons pas même à approfondir les secrets du ciel ; n'entreprenons point de déterminer le *comment* dans ce mystère comme dans les autres. Il nous suffit de savoir que l'humanité sainte de J. C. est dans le ciel , et qu'elle y règne ; et que cette expression , que *J. C. y est assis* , sert à nous marquer la perfection de son règne , l'immutabilité de son bonheur , l'exercice de son autorité souveraine.

De même , M. F. , quand l'Ecriture nous dit que *J. C. est assis à la droite de son Père* , vous de-

(1) Apoc. 5. v. 7.

(2) Ibid. 14. v. 4.

(3) Act. 7. v. 56.

(4) Lib. 5. de fide.

(5) Lib. 6. de fide et Symb.

vez bien prendre garde de vous figurer un Dieu corporel et semblable à celui qu'avoient imaginé ces anciens hérétiques qui, en attribuant à Dieu une forme humaine, lui attribuoient en même temps les mêmes membres qu'à nous, et par conséquent les mêmes bornes et les mêmes imperfections qui ne conviennent qu'aux hommes.

Il n'y a véritablement en Dieu *ni droite, ni gauche*, parce qu'il n'est pas corporel. Les membres que l'Ecriture lui attribue pour se proportionner à notre foiblesse et pour s'accommoder à notre langage, ne sont que ses divines perfections. Son œil, c'est sa sagesse; son cœur, c'est sa charité; son bras, c'est sa puissance; ses pieds, son immensité; ses mains, c'est l'exercice de ses opérations et de ses perfections toutes divines.

Que signifie donc cette expression de l'Ecriture et du Symbole, qui nous dit que *J. C. est assis à la droite de son Père*, sinon qu'il jouit de la même gloire que son Père; qu'il a la même puissance que son Père; qu'il possède et qu'il exerce la même autorité que son Père? C'est donc pour nous marquer le comble de la gloire où il a été élevé par son Ascension, que le grand Apôtre nous dit (1) « qu'il » est élevé au plus haut des cieux, et que le Père » l'ayant ressuscité d'entre les morts, l'a placé à sa » droite dans le ciel, au-dessus de toutes les principautés et de toutes les puissances, de toutes les vertus, de toutes les dominations, et de tous les titres qui peuvent être, non-seulement dans le

(1) Eph. 1. v. 20 et seqq.

» siècle présent, mais encore dans celui qui est à
 » venir, et qu'il a mis toutes choses sous ses pieds. »

Ce qu'il y a de plus admirable, c'est que ce n'est point seulement dans sa nature divine qu'il est élevé de la sorte; c'est dans la nôtre, comme je l'ai déjà remarqué; c'est dans cette humanité sainte qu'il a prise pour l'amour de nous; c'est dans cette même nature à qui il a été dit (1) : *Vous êtes terre, et vous retournerez en terre.* Quel prodige d'élévation! « Comprenez, si vous le pouvez, dit S. Chrysostôme (2), quel intervalle et quel espace il y a de la terre au ciel : ce n'est pas tout, comprenez encore, si vous le pouvez, la distance infinie qu'il y a des Anges et des Archanges jusqu'au trône de Dieu même. Telle est l'élévation de J. C. dans sa gloire. »

Et c'est ce que Dieu avoit découvert autrefois au prophète Daniel, dans une vision mystérieuse (3). *Je vis, dit ce Prophète, des trônes placés dans le ciel, et l'Ancien des jours s'y assit.* Cet Ancien des jours, c'est Dieu même, qui est avant tous les temps, parce qu'il est éternel. *Son vêtement étoit blanc comme la neige.* C'est la splendeur même de la gloire qui l'environne. *Les cheveux de sa tête étoient comme la laine la plus blanche et la plus pure.* Image de sa parfaite sainteté. *Son trône étoit de flammes ardentes, et les roues de ce trône un feu brûlant.* Tout y est embrasé de charité. « Je vis, ajoute le Prophète, comme le Fils de l'homme »

(1) Gen. 3. v. 19.

(2) In Ascens. Domini.

(3) Dan. 7. v. 9 et seqq.

» qui venoit avec les nuées du ciel, qui s'avança
 » jusqu'à l'Ancien des jours. On le présenta devant
 » lui, et il lui donna la puissance, l'honneur et le
 » royaume; et tous les peuples, toutes les tribus,
 » et toutes les langues le serviront : sa puissance est
 » une puissance éternelle, qui ne lui sera point
 » ôtée, et son royaume ne sera jamais détruit. »

Quel est donc *ce Fils de l'homme*, M. F., sinon le Fils de Dieu qui s'est fait homme pour l'amour de nous? Celui qui, étant *égal à son Père* (1), n'a pas dédaigné de *s'anéantir jusqu'à se revêtir de la nature et de la forme de serviteur*? Il est arrivé jusqu'à *l'Ancien des jours*. Comme son Fils unique, il lui a toujours été égal; et cette gloire du Fils de Dieu a été communiquée à la nature qu'il a prise. *A lui donc tout honneur, toute gloire, toute puissance, toute bénédiction* (2). C'est en ce sens qu'il est dit que le Fils de Dieu est assis dans le ciel à la droite de son Père, non-seulement parce qu'il y est glorifié avec son Père, mais parce qu'il y jouit de la même gloire et de la même puissance que son Père.

Ce Jésus, ainsi élevé dans le ciel, nous sert de médiateur et d'avocat auprès de son Père.

S'il n'étoit monté au ciel que pour lui-même, nous serions moins intéressés à sa gloire, et son Ascension seroit moins consolante pour nous. Elle deviendrait même pour nous un sujet d'affliction, puisque nous ne posséderions plus sur la terre, au moins d'une manière sensible, celui qui en faisoit le bonheur et la gloire; celui qui faisoit sentir

(1) Philipp. 2, v. 5 et seqq.

(2) Apoc. 4, v. 9.

partout les effets de sa bonté , dont tous les pas étoient marqués par autant de miracles de charité; et J. C. s'en retournant ainsi à son Père, les hommes n'auroient plus l'avantage inestimable de converser avec celui qui est plein de grâce et de vérité, avec celui qui est la sagesse éternelle.

C'étoit, en effet, ce qui affligeoit les Apôtres, encore peu instruits, lorsque le Fils de Dieu leur déclaroit qu'il alloit se séparer d'eux pour retourner à son Père. Ils ne comprenoient pas encore les fruits qu'ils devoient retirer de cette bienheureuse Ascension. Elle devoit être cependant pour eux et pour nous une source de consolations et de biens, parce que le Fils de Dieu devoit consommer par ce mystère l'œuvre de notre sanctification.

Il falloit, en effet, que le sang de cette adorable victime fût porté dans le sanctuaire, pour être présenté pour nous devant la face de Dieu même. Aussi c'est pour nous qu'il est entré dans le ciel; c'est pour y continuer, en notre faveur, les fonctions de son sacerdoce. C'est *hors* du tabernacle et *du camp* (1), que cette salutaire victime devoit être immolée; mais c'est dans le tabernacle, et dans la plus sainte partie du tabernacle et du temple, c'est-à-dire, dans *le ciel*, que son sang devoit être porté par le vrai Pontife (2), qui est Jésus-Christ. C'est dans le ciel qu'il est *toujours vivant pour intercéder pour nous* (3). C'est là qu'il présente sans cesse à Dieu son Père le sang qu'il a versé, le corps qu'il a sa-

(1) Hebr. 13. v. 11.

(3) Ibid. 7. v. 25.

(2) Ibid. 9. v. 24.

crifié, la mort qu'il a soufferte pour notre amour. C'est là que ses plaies, dont il a conservé *les cicatrices* (1) dans son corps ressuscité, sont autant de bouches qui parlent en notre faveur. Bouches véritablement éloquentes, et auxquelles toute la colère du Père éternel ne peut résister. C'est là qu'il fait pour nous la fonction d'avocat et d'intercesseur auprès du Père. S'il nous quitte donc en montant au ciel, il ne nous oublie pas : *Que votre cœur ne se trouble pas*, nous dit-il (2), *je ne vous laisserai pas orphelins*. Si vous êtes privés de ma présence sensible et de la consolation de me voir, je n'en serai ni moins attentif à vos besoins, ni moins prompt à vous secourir et à vous défendre. Consolerez-vous, et sachez que je ne monte au ciel que pour solliciter votre cause (3) : *Expedit vobis ut ego vadam*.

Enfin, J. C. reviendra, à la fin du monde, *juger les vivans et les morts*, c'est-à-dire, tous les hommes, soit ceux qui se trouveront pour lors en vie, lesquels mourront et ressusciteront aussitôt, soit ceux qui seront morts depuis long-temps. Tous, généralement, paroîtront devant J. C. leur juge, qui descendra du ciel *avec une grande puissance et majesté* (4), *au son de la trompette et à la voix de l'Archange* (5), qui appellera tous les hommes au jugement. Cette voix de l'Archange nous marque l'ordre du Dieu tout-puissant, qui commandera aux morts de sortir de la poussière du tombeau, et leur donnera la vie et l'immortalité : c'est-à-dire, que la

(1) Joan. 20. v. 20.

(2) Ibid. 14. v. 1 et 17.

(3) Ibid. 16. v. 7.

(4) Matth. 24. v. 36.

(5) I. Cor. 6. v. 3.

même parole qui les a tirés autrefois du néant, les tirera pour lors de la poussière.

Non-seulement les hommes, mais les démons même subiront ce jugement, dit S. Paul (1). Nous en détaillerons les circonstances dans les instructions suivantes. Bornons-nous aujourd'hui à réciter avec plus de foi ces paroles du Symbole : *D'où il viendra juger les vivans et les morts*. Croyons, mais d'une foi vive, que ce même J. C., qui dans sa passion a été notre rédempteur, qui, en montant au ciel, est devenu notre avocat et notre intercesseur, reviendra un jour sur la terre pour être notre juge. Il prononcera, M. F., votre arrêt et le mien, et nul n'échappera à son jugement. C'est un article de Foi : l'Écriture le dit partout ; les Apôtres l'ont prêché, les Pères et les prédicateurs n'ont point cessé de l'annoncer. Pensons-y donc sérieusement, et réglons là-dessus notre vie. Ayons toujours ce jugement présent à notre esprit, afin que nous vivions saintement, que nous trouvions en ce dernier jour notre juge favorable, et que nous puissions espérer la sentence des élus. *Amen.*

(1) I. Cor. 6. v. 3.

XXXII. DISCOURS.

DU SAINT-ESPRIT, ET DE SA DESCENTE SUR LES APOTRES.

Paracletus spiritus quem mittet pater in nomine meo, ille vos docebit omnia, et suggeret vobis omnia quaecumque dixerō vobis.

L'Esprit consolateur que mon père enverra en mon nom, vous enseignera toutes choses, et vous fera ressouvenir de tout ce que je vous ai dit.

JOAN. 14. v. 26.

IL ne suffit pas, M. F., de croire au Père tout-puissant qui nous a créés; en J. C. son fils unique qui nous a rachetés; nous devons croire en même temps au Saint-Esprit qui nous sanctifie. Et c'est par cette raison que les saints Apôtres, après nous avoir proposé dans le Symbole la puissance du Père et les mystères du Fils, nous proposent aussitôt les merveilles du Saint-Esprit : *Je crois au Saint-Esprit*; afin que comme il n'y a qu'un seul Dieu, il n'y ait qu'une seule foi; et que comme le Père, le Fils et le Saint-Esprit ne sont qu'un seul Dieu, notre foi et notre piété, à l'égard de ces trois augustes personnes, soit une et indivisible.

Il n'est donc pas moins nécessaire d'être bien instruit de ce qui regarde le Saint-Esprit, que de ce qui regarde le Père et le Fils. Il est notre Dieu comme le Père et le Fils, et le même Dieu avec eux. C'est en son nom, comme au nom du Père et du Fils, que nous avons été baptisés. Il est cet *esprit*

d'adoption (1) qui nous fait enfans de Dieu, le *sceau sacré* (2) qui fait notre gloire, et qui est *le gage* de notre bonheur. Comme il est le même Dieu que le Père et le Fils, nous lui devons les mêmes adorations et les mêmes hommages.

C'est du Saint-Esprit même que nous devons apprendre ce que nous devons croire, et ce que nous pouvons savoir de cet Esprit divin. Lui seul se connoît tel qu'il est; à lui seul appartient *de sonder les profondeurs de Dieu même* (3). C'est dans les divines Ecritures, c'est par la bouche des Prophètes et des Apôtres, et par celle de J. C., qu'il s'est découvert aux hommes. C'est par la bouche de l'Eglise qu'il s'explique; c'est par la foi de tous les temps qu'il se fait connoître. C'est donc dans ces divines sources que nous devons puiser, pour expliquer les huitième et neuvième articles du Symbole, qui nous enseignent de croire au Saint-Esprit, qui est descendu sur les Apôtres pour former l'Eglise chrétienne.

Les Apôtres, après l'Ascension de J. C. dans le ciel, se retirèrent à Jérusalem, suivant l'ordre que ce divin Maître leur en avoit donné (4) : *Sedete in civitate, quoadusque induamini virtute ex alto*. Ils y restèrent, jusqu'à la descente du Saint-Esprit, dans le silence et la retraite, gardant entre eux une union vraiment fraternelle, ou plutôt l'unité d'un même esprit, et persévérant dans la prière, afin d'attirer sur eux l'Esprit divin que le Sauveur leur

(1) Rom. 8. v. 15.

(2) 2. Cor. 1. v. 22.

(3) I. Cor. 2. v. 10 et 11.

(4) Luc. 24. v. 49.

avait promis. On ne sait pas positivement à qui appartenait la maison où les Apôtres et les disciples de J. C. s'assemblèrent. Quelques-uns croient qu'elle étoit à S. Jean l'Evangéliste, d'autres à Marie de Cléophas, mère de Jean Marc. L'Ecriture nous dit seulement (1) qu'ils choisirent l'étage le plus haut de la maison, comme le plus éloigné du bruit et du commerce du monde, et le plus propre à leur dessein. Les disciples qui ne pouvoient pas tous y loger, s'y rendoient tous les jours, et prioient avec ferveur et persévérance, conjointement avec les saintes femmes qui avoient été à la suite du Sauveur, dont la plus illustre étoit MARIE, mère de Jésus. Telles furent les dispositions que les Apôtres apportèrent à la venue du Saint-Esprit.

Le Saint-Esprit est la troisième personne de la sainte Trinité, l'amour qui unit le Père et le Fils. Je dis *l'amour qui unit le Père et le Fils*, parce que le Père et le Fils s'aiment infiniment de toute éternité, et qu'en s'aimant, ils produisent de toute éternité la troisième personne de la sainte Trinité, qu'on nomme *le Saint-Esprit*.

Dieu est *esprit* et *saint*. C'est pourquoi ces noms séparés conviennent également au Père et au Fils; mais comme ces deux personnes divines ont leur nom propre *de Père et de Fils*, parce que l'une engendre l'autre, et qu'il n'y a point de nom propre qui puisse signifier comment le Saint-Esprit reçoit sa substance du Père et du Fils, n'en étant point *engendré*, mais *procédant* d'eux de toute éternité,

(1) Act. 1. v. 13.

il a retenu le nom de *Saint-Esprit*, commun aux deux autres personnes, et qui le distingue d'elles : nom qui lui est très-bien approprié, puisque c'est de lui que nous recevons la vie, les grâces et les saintes inspirations, comme des effets de la bonté qu'on lui attribue. Le Père et le Fils sont donc *Esprits* et *Saints* ; néanmoins, lorsqu'on joint ces deux noms, en disant *le Saint-Esprit*, ils signifient cet esprit qui nous sanctifie et qui nous inspire, étant l'amour éternel et substantiel du Père et du Fils.

Le Saint-Esprit est Dieu, et le même Dieu que le Père et le Fils, consubstantiel à l'un et à l'autre ; d'où il suit que nous lui devons tout ce que nous devons au Père et au Fils : mêmes honneurs, mêmes adorations, mêmes hommages, même amour ; l'ordre qu'il tient entre les personnes divines, n'étant point un ordre d'inégalité, d'âge, de sagesse, de puissance, ni d'aucune autre perfection, mais seulement un ordre d'origine.

C'est ici, M. F., je l'avoue, que la raison humaine semble se révolter. Nous ne pouvons comprendre qu'en Dieu il y ait trois personnes, et qu'il n'y ait qu'un seul Dieu ; ou que n'y ayant qu'un seul Dieu, il puisse y avoir trois personnes réellement distinctes. Mais qu'est-ce que la raison de l'homme, pour disputer avec Dieu sur ce qui regarde Dieu même ? Notre foi, pour paroître aveugle, n'en est que plus éclairée, parce qu'elle s'appuie, non sur ses foibles lumières, mais sur la vérité infaillible de la parole de Dieu. Or, que nous apprend cette divine parole, sinon que le Saint-Esprit est véritablement Dieu comme le Père et le Fils ; et comme il

ne peut y avoir qu'un seul Dieu, qu'il est *le même Dieu* que le Père et le Fils; et que leur étant consubstantiel, il n'a avec le Père et le Fils qu'une seule et même nature, et qu'il leur est égal en toutes choses?

Aurions-nous besoin d'autre preuve pour en être convaincus, que de notre Symbole même? Nous y croyons également, et nous y faisons également profession de croire au Saint-Esprit, comme au Père et au Fils. Or, croire au Saint-Esprit, ce n'est pas seulement croire qu'il y a un Saint-Esprit, comme nous croyons qu'il y a une Eglise catholique; ce n'est pas seulement croire ce que dit le Saint-Esprit, comme nous croyons ce que dit l'Eglise; mais c'est nous attacher à lui de tout notre amour: c'est mettre en lui toute notre espérance: c'est le regarder comme notre premier principe et notre dernière fin. C'est par conséquent le reconnoître pour notre Dieu.

Aussi J. C. nous apprend-il à ne mettre aucune différence entre les trois personnes divines, lorsqu'il veut que nous soyons baptisés (1) *au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit*. Et S. Jean lève tous nos doutes sur ce point, lorsqu'il nous dit (2) *qu'il y a trois témoins dans le ciel, qui sont le Père, le Fils et le Saint-Esprit, mais que ces trois personnes ne sont qu'une même chose*.

La Religion nous fournit bien d'autres preuves de la divinité du Saint-Esprit. Le nom, le grand nom de *Dieu*, qui lui est attribué partout dans les

(1) Matth. 28. v. 19.

(2) I. Joan. 5. v. 7.

divines Ecritures ; les perfections qui ne conviennent qu'à Dieu seul, partout attribuées au Saint-Esprit ; les œuvres de Dieu, et qui ne peuvent être que de Dieu ; la même adoration, la même gloire attribuée et rendue partout au Père, au Fils et au Saint-Esprit, en sont des preuves invincibles.

1.^o C'est *le même esprit*, dit S. Pierre (1), *qui a donné l'Ecriture et qui l'a interprétée*. Or, ce qui dans un endroit est dit du Saint-Esprit, dans l'autre est expliqué de Dieu même, pour nous apprendre que le Saint-Esprit est Dieu. « Allez, dit le Seigneur des armées à son Prophète (2), reprochez à mon peuple la dureté de son cœur : dites-lui qu'il a des oreilles, mais qu'il n'entend pas. » Et quel est ce Seigneur des armées, ce Dieu si terrible ? S. Paul nous l'explique, lorsqu'il nous dit (3) que *c'est le Saint-Esprit qui parloit alors par la bouche d'Isaïe*. C'étoit le Saint-Esprit qui parloit par les Prophètes ; mais toute l'Ecriture ne nous apprend-elle pas que c'étoit Dieu même qui s'expliquoit par leur bouche ? Le Saint-Esprit est donc Dieu. Aussi Dieu dit-il, par la bouche de David (4), que son peuple l'a tenté, qu'ils ont *irrité le Saint d'Israël*. Et quel est ce Saint d'Israël, selon saint Paul (5) ? sinon le Saint-Esprit ? C'est à Dieu même que mentoient Ananie et Saphire, lorsqu'ils mentoient au Saint-Esprit, comme S. Pierre le leur reproche (6). Le Saint-Esprit est donc Dieu.

2.^o Toutes les perfections qui conviennent à Dieu,

(1) 2. Petr. 1. v. 21.

(2) Is. 6. v. 9.

(3) Act. 28. v. 25.

(4) Ps. 77. v. 41.

(5) Hebr. 3. v. 7.

(6) Act. 5. v. 4.

et qui ne conviennent qu'à Dieu , conviennent au St.-Esprit. Qui est Eternel , sinon le Seigneur ? *Il est celui qui est* (1), parce qu'il est nécessairement et toujours ; l'Eternel est son nom. Or , peut-on douter de l'éternité du Saint-Esprit , puisque *c'est par lui que les cieux même ont été affermis* (2) ? Dieu seul est immense ; mais le Saint-Esprit remplit toute la terre (3). *Où irai-je , dit David* (4), *pour me dérober à votre esprit ?*

3.^o Jugeons du Saint-Esprit et de sa puissance par ses œuvres. N'est-il pas *Créateur* , comme l'Eglise l'appelle (5) ? C'est non-seulement lui qui a affermi les cieux , mais encore qui a donné la fécondité aux eaux , comme nous l'apprenons de Moïse (6). C'est lui , dit le Prophète roi (7), qui *renouvelle la face de la terre*. Ce même esprit qui a prescrit à la nature les règles qu'elle doit suivre , ne l'en a-t-il pas dispensée quand il lui a plu , pour faire éclater sa puissance par les miracles ? Il faudroit , M. F. , parcourir toute l'Ecriture pour rapporter tous les prodiges de l'Esprit-Saint , soit dans l'ordre de la nature , soit dans celui de la grâce ; nous dirons un mot , dans la suite de cette instruction , des merveilles qu'il a opérées lorsqu'il descendit sur les disciples de J. C. , merveilles qui sont des preuves incontestables de la puissance infinie et de la divinité de cet Esprit divin.

4.^o Toute l'Ecriture nous enseigne donc la divi-

(1) Exod. 3. v. 14.

(2) Ps. 32. v. 6.

(3) Sap. 1. v. 7.

(4) Ps. 138. v. 7.

(5) Hym. Pentec.

(6) Gen. 1. v. 2.

(7) Ps. 103. v. 30.

unité du Saint-Esprit ; aussi l'Eglise n'en a-t-elle jamais douté : jamais elle n'a souffert dans son sein ceux qui ont osé la combattre. C'est du mystère adorable d'un seul Dieu en trois personnes qu'elle a fait l'objet le plus auguste de sa foi, et la partie la plus précieuse du dépôt qui lui est confié. C'est ce que, dans tous les temps, elle a enseigné à ses enfans, soit par la forme du baptême, soit en glorifiant ensemble le Père, le Fils et le Saint-Esprit, en adorant en Dieu la Trinité des personnes et l'unité de la nature.

Car il ne suffit pas de croire que le Saint-Esprit est Dieu comme le Père et le Fils. Il faut de plus croire que c'est une personne vraiment et réellement distinguée du Père et du Fils. J'avoue encore une fois que notre raison ne peut comprendre ce mystère ; mais convient-il à l'homme de mesurer sur sa petitesse la grandeur de Dieu, et de juger de la fécondité de Dieu, par la stérilité de ses pensées ? Dieu seroit-il Dieu, seroit-il infini, si nous pouvions le comprendre ? Ce qu'il nous a dit de lui-même, nous devons le croire ; et sa parole doit être la règle, aussi bien que la preuve de toute vérité.

Or, que nous apprend la parole de Dieu, touchant le Saint-Esprit ? 1.^o Que c'est une personne véritablement subsistante en Dieu. 2.^o Qu'il procède du Père et du Fils. 3.^o Qu'il est réellement distingué du Père et du Fils.

1.^o « Ne pensons pas, dit S. Cyrille de Jérusalem (1), qu'il en soit du souffle de Dieu, c'est-à-

(1) Cathéch. 17. num. 3.

- dire, de son esprit, comme du souffle de l'homme,
- qui passe et se dissipe; comme il n'en est pas de
- sa parole, qui est son Verbe, comme de la parole
- de l'homme, qui se forme par la bouche, et qui
- s'évanouit quand on la prononce. »

Sa parole incréée, c'est son Fils qui subsiste avec lui et comme lui. De même son Esprit est une personne divine qui subsiste en lui et avec lui. L'Écriture nous représente partout le Saint-Esprit comme une personne véritablement subsistante, parlante, agissante, réglant tout avec une sagesse et une autorité souveraine. *Allez*, dit l'Esprit-Saint au diacre Philippe (1), *approchez-vous de ce chariot*. Écoutons ce que dit Ezéchiel (2) : *Le Saint-Esprit est venu en moi, et il m'a dit : Voici ce que dit le Seigneur*. Écoutons ce que cet Esprit divin dit aux Apôtres (3) : *Séparez-moi Saül et Barnabé, pour l'œuvre à laquelle je les ai appelés*. Écoutons ce que J. C. dit à ses disciples (4) : *Le Saint-Esprit, le Paraclet, le consolateur que je vous enverrai, viendra en vous, et vous apprendra toutes choses*. Le Saint-Esprit est donc une personne véritable. Le Saint-Esprit procède du Père et du Fils, comme d'un même principe. C'est le Fils de Dieu qui nous dévoile lui-même ce mystère, mais seulement autant que notre foiblesse en cette vie peut en supporter l'éclat; car ce n'est que dans le ciel que nous pourrions en découvrir toute la splendeur.

2.^o Le Saint-Esprit procède du Père et du Fils.

(1) Act. 8. v. 26.

(2) Ezéch. 11. v. 5.

(3) Act. 13. v. 25.

(4) Joan. 14. v. 26.

Aussi, tantôt est-il appelé l'*Esprit du Père*, et tantôt l'*Esprit du Fils* (1). Tantôt il est dit qu'il est *envoyé par le Père*, et tantôt *par le Fils*. C'est *du Fils qu'il reçoit*, comme le Fils nous dit qu'il *n'a rien qu'il ne reçoive de son Père*. Toutes ces expressions nous apprennent que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils, selon l'explication unanime des saints Docteurs de l'Eglise (2).

N'attendez pas, au reste, que je vous explique les mystères ineffables de cette procession toute divine, ni en quoi elle diffère de la génération éternelle du Verbe. La raison ne le comprend point, l'esprit de l'homme n'y peut atteindre, il n'y a rien de semblable dans la production des créatures.

3.^o Ce qu'il y a de certain, c'est que, par cette génération et cette procession, les trois personnes divines sont réellement distinguées entre elles. Le Père n'est pas le Fils, le Fils n'est pas le Père. Le Père et le Fils ne sont pas le Saint-Esprit; et le Saint-Esprit n'est ni le Fils ni le Père. En Dieu il n'y a qu'un Père, il n'y a qu'un Fils, il n'y a qu'un Saint-Esprit; et la même Foi qui nous assure l'unité de la nature divine, nous assure la distinction des trois personnes.

Le symbole que l'Eglise récite à la messe tous les dimanches, appelle le Saint-Esprit vivifiant: *Et in Spiritum Sanctum vivificantem*, parce que c'est lui

(1) Matth. 10. v. 20. Gal. 4. v. 6. Rom. 8. v. 9. 1. Petr. 1. v. 11. Philipp. 1. v. 19. Joan. 14. v. 16. Ibid. 15. v. 26. Ibid. 16. v. 14.

(2) Hylar. de Trinit. lib. 2. Ambr. de Spirit. Sto. cap. 10. de Symb. cap. 1. Aug. de Trinit. 1. cap. 4. Fulgent. de fid. ad Petr. Leo. Ep. 93. Cyrill. Comment. in Joan. Symbol. sub. nomine S. Athanas. etc.

qui nous donne la vie, tant du corps que de l'ame. Il est aussi nommé *Paraclet*, c'est-à-dire, consolateur ou avocat, parce qu'il est le vrai consolateur des personnes affligées, et qu'il prie en nous et avec nous par des gémissemens ineffables, comme parle l'Apôtre (1). L'Eglise l'appelle le don du Dieu très-haut, *donum Dei altissimi*. Il est, en effet, le don du Père et du Fils; don qui est égal à celui qui le donne. Le Père le donne, le Fils le donne, il se donne lui-même; et, en se donnant, il nous donne en même temps toutes les grâces et toutes les vertus qui sont nommées *dons du Saint-Esprit*, parce que ce sont des grâces particulières de la bonté infinie qu'on attribue au Saint-Esprit.

Nous apprenons de l'Ecriture Sainte (2), que l'Esprit de Dieu descendit sur les Apôtres le jour de la Pentecôte à la troisième heure du jour, c'est-à-dire, vers les neuf heures du matin, le dixième jour après l'Ascension, et le cinquantième après la fête de Pâques. J. C. choisit ce jour-là, auquel les Juifs célébroient la fête de la Pentecôte, pour envoyer son Saint-Esprit à son Eglise, afin de rendre plus visible le rapport de la vérité avec la figure. Les Juifs avoient reçu la loi de Dieu, par le ministère de Moïse, gravée sur la pierre, cinquante jours après leur sortie d'Egypte; et le Seigneur a voulu que le Saint-Esprit vint graver cette même loi dans le cœur des Chrétiens, cinquante jours après la résurrection de J. C. qui nous a délivrés de l'esclavage du démon, dont celui d'Egypte étoit la figure.

(1) Rom. 8. v. 26.

(2) Act. 2.

Voici les signes et les symboles sous lesquels le Saint-Esprit voila ses divines opérations, quand il descendit sur les Apôtres : On entendit tout d'un coup un grand bruit, comme d'un vent violent et impétueux qui venoit du ciel, et qui remplit toute la maison où les disciples de J. C. étoient assemblés. En même temps on vit paroître comme des langues de feu, qui se partagèrent et s'arrêtèrent sur chacun d'eux. Aussitôt ils furent tous remplis du Saint-Esprit, qui les anima de sa vertu divine, et les rendit capables de coopérer aux grands desseins qu'il avoit sur son Eglise. En effet, le Saint-Esprit en fit des hommes tout nouveaux, remplis de lumières, d'amour de Dieu, de zèle, de force et de vertu, jusque-là que leurs plus grands adversaires étoient contraints d'admirer leur constance et leur fermeté. Ces hommes si foibles qui n'osoient confesser J. C. au temps de sa passion, vont publier hardiment la gloire de son nom devant les magistrats, les grands et les princes de la terre, sans qu'on puisse leur imposer silence : *Non possumus*, disent-ils (1), *quæ vidimus et audivimus non loqui*. Le Saint-Esprit les fit entrer dans l'intelligence la plus profonde de toutes les vérités de la religion. J. C. le leur avoit promis. Il les avoit assurés que l'*Esprit-Saint* leur enseigneroit toute vérité (2); que sans autre maître, ils sauroient tout; que sans préparer ce qu'ils auroient à répondre, ils seroient en état de répondre à tout (3), et de convaincre les plus opiniâtres et les

(1) Act. 2.

(3) Luc. 21. v. 15.

(2) Joan. 14. v. 26.

plus rebelles ; que non-seulement ils seroient éclairés eux-mêmes par cet esprit, mais qu'ils communiqueroient ces lumières, et qu'ils seroient en état d'instruire toutes les nations de l'univers.

Ce qu'il a dit, il l'a fait : ce qu'il a promis, il l'a exécuté. Il leur a donné son esprit ; et qui peut comprendre l'abondance de lumières que ce divin Esprit communiqua aux Apôtres ? Quelle merveille de voir ces hommes, auparavant si ignorans, si grossiers, sans intelligence, incapables de comprendre les moindres choses : ces hommes que le Fils de Dieu avoit été obligé de ménager tant de fois, pour ne les pas accabler du poids de la vérité, devenus en un moment pleins d'intelligence et de lumières ; comprendre ce qu'il y a de plus profond dans les Ecritures, de plus obscur dans les prophéties, de plus relevé dans les mystères ; et devenir tout d'un coup autant d'oracles divins, qui instruisent tout l'univers !

Et quand il n'y auroit point en eux d'autres merveilles que le don des langues, qui peut en comprendre la grandeur et le miracle ? « Quoi ! dit saint » Cyrille (1), pour apprendre la moindre langue, » et ne la savoir même très-souvent que d'une manière très-imparfaite, il faut tant d'années, tant » de maîtres, tant d'études, et en un moment ils les » savent toutes. » Qui a donc pu leur donner en un moment l'idée de tant de sons différens, et leur en apprendre l'usage : usage qui n'a nul rapport avec les sons même ? Quel maître que le Saint-Esprit ! Esprit véritablement *de sagesse et de science* (2),

(1) Cyrill. Jeros. Cathéch. 17, n. 9. (2) Is. 11, v. 2.

de lumière et d'intelligence, de conseil et de prudence. Esprit qui remplit tout l'univers, et qui a la science de la voix, comme dit l'Écriture (1).

Le changement que le Saint-Esprit opéra dans le cœur des disciples de Jésus-Christ n'est pas moins admirable; et qui pouvoit espérer d'en voir jamais un tel dans le monde ? Quand je vois les Apôtres, avant la descente du Saint-Esprit, attachés à la terre, intéressés, jaloux des moindres préférences, toujours portés à la contestation et au murmure, pleins de défiance, malgré les miracles les plus éclatans, dont ils étoient les témoins; et, quand je les vois, après la descente du Saint-Esprit, détachés jusqu'à tout sacrifier, et se sacrifier eux-mêmes pour la gloire de Jésus-Christ, ne chercher plus que les dernières places, ne se regarder que comme *des avortons et la balayeuse du monde* (2); paisibles comme des agneaux, souffrir qu'on les égorge sans se plaindre, je ne puis m'empêcher de m'écrier : Quel miracle est donc ceci ! et que le Saint-Esprit est admirable, puisqu'il opère de telles merveilles !

Quand je jette les yeux sur les premiers Fidèles de l'église de Jérusalem; quand je les vois non-seulement *persévérans dans la prière et dans la fraction du pain* (3), mais se dépouiller de leurs biens, et les apporter aux pieds des Apôtres; ne connoître plus d'autres richesses que la pauvreté de Jésus-Christ; quand je les vois unis ensemble par la charité la plus parfaite, n'avoir plus *qu'un même cœur*

(1) Sap. 1. v. 7.

(2) I. Cor. 15. v. 8. 4. v. 13.

(3) Act. 2. v. 42 et seqq.

et qu'une même ame ; quand je vois en eux une sainteté si éclatante , qu'elle imprime une frayeur religieuse à ceux qui les voient ; et quand je me rappelle l'ancien caractère de ce peuple charnel , intéressé , hypocrite , je suis forcé de reconnoître qu'il n'y a que le Souverain Maître des cœurs qui puisse opérer de si merveilleux changemens.

Quand je jette enfin les yeux sur les Païens convertis à la Foi, et que je compare cet abîme de corruption où ils étoient plongés , ces horribles injustices, ces excès de cruautés , ces impuretés monstrueuses , ces vices infâmes , dont la nature a horreur ; si je compare, dis-je , ces désordres avec cette sainteté qui brille dans toute leur vie après que le Saint-Esprit leur a été communiqué , et qui en fait comme autant de flambeaux qui éclairent le monde , comme autant de victimes saintes qui se sacrifient à la gloire de Dieu ; quand j'entends l'Apôtre , qui dit aux Fidèles (1) : *Vous avez été ténèbres , et vous êtes devenus lumière. Vous étiez sans Dieu dans le monde , et maintenant vous levez vers lui des mains pures ; vous étiez couverts d'ordures et de corruption , mais vous voilà lavés , purifiés , sanctifiés* , depuis que vous avez été comme *scellés par le Saint-Esprit* (2). Ah ! je reconnois la puissance , la divinité et l'efficace de ce divin Esprit, et je l'adore comme la source de toute sainteté et de toute grâce.

Les Apôtres ne reçurent pas seulement pour eux-mêmes le Saint-Esprit , ils le reçurent encore pour

(1) Eph. 5. v. 8. 2. v. 12. 1. (2) Eph. 1. v. 13.
Tim. 2. v. 8. 1. Cor. 6. v. 11.

tous ceux qui devoient croire en Jésus-Christ par leur ministère, ou par celui de leurs successeurs, comme on le voit expressément dans l'Ecriture. Jésus-Christ lui-même l'avoit prédit (1), disant que quiconque croiroit en lui, deviendrait comme une source d'eau vive : *ce qu'il entendoit*, dit saint Jean, *de l'Esprit que devoient recevoir ceux qui croiroient en lui.* Ainsi tous les Fidèles peuvent avoir part à cette effusion du Saint-Esprit sur les Apôtres. Ils en reçoivent les prémices au sacrement de baptême, et il leur est donné d'une manière encore plus abondante dans celui de la confirmation. A la vérité, il ne communique plus le don des miracles, et celui de parler toutes les langues, parce que ces dons qui étoient nécessaires dans les commencemens de l'Eglise, pour la conversion des infidèles et pour l'accomplissement des prophéties, ne le sont plus de nos jours où la vérité du christianisme est suffisamment établie par des preuves constantes, et auxquelles l'incrédulité n'opposera jamais rien de solide. Mais l'Esprit-Saint répand en tout temps dans le cœur des Fidèles bien disposés, la charité qu'il répandit dans le cœur des Apôtres et des premiers Chrétiens. C'est lui qui les remplit de zèle, de force et de vertu. C'est le Saint-Esprit qui inspire le zèle aux Pasteurs, la mortification aux pénitens, la chasteté aux vierges, le recueillement aux solitaires, en un mot, c'est de lui que vivent tous les vrais Chrétiens.

Voulez-vous, M. F., savoir aujourd'hui si vous avez reçu ce divin Esprit, *si Spiritum Sanctum ac-*

(1) Joan. 7. v. 39.

cepistis credentes (1)? Examinez si vous vous conduisez par ses lumières, si vous suivez ses inspirations, s'il y a en vous quelque étincelle de ce beau feu, et quelque marque de son activité. Quel zèle avez-vous pour la gloire de Dieu, pour le salut des âmes, et pour votre propre sanctification? *Si nous vivons de l'esprit de Dieu*, dit saint Paul (2), *il faut que nous en donnions des preuves par nos actions*. Attirons donc en nous, M. F., ce divin Esprit, et efforçons-nous de nous en remplir de plus en plus. C'est l'Esprit de lumière : prions-le de nous éclairer. C'est l'Esprit de grâce : prions-le de nous sanctifier. C'est l'Esprit de force : prions-le de nous fortifier et de nous défendre.

Ah ! divin Esprit, venez en nous, dissipez nos ténèbres. Venez en nous, Esprit consolateur ; venez, et soyez la vie de notre âme et sa joie. Venez, et sanctifiez-nous, puisque sans vous il n'y a rien dans l'homme qui soit innocent, comme dit l'Eglise. Venez, et guérissez-nous, puisque vous êtes la source de la vraie santé. Venez, et enrichissez-nous, sans vous nous ne sommes que pauvreté et misère. Venez, et fortifiez-nous, sans vous nous serons infailliblement vaincus ; c'est par vous seul que nous pouvons vaincre. Venez, et unissez-nous à vous, et par vous au Père et au Fils, afin que nous méritions d'entrer en société avec le Père, le Fils et le Saint-Esprit pendant l'éternité. *Amen.*

(1) Act. 19. v. 2.

(2) Gal. 5. v. 25.

XXXIII. DISCOURS.

DE L'ÉTABLISSEMENT DE LA RELIGION CHRÉTIENNE.

Prædicaverunt ubique, domino cooperante et sermonem confirmante sequentibus signis.

Les Apôtres prêchèrent partout, le Seigneur les soutenant et confirmant sa parole qu'ils annonçoient par les miracles qu'ils opéroient.

MARC. 16. v. 20.

RIEN de plus utile à un Chrétien que de savoir comment la religion qu'il professe s'est formée et soutenue; que de connoître son origine, ses progrès, ses accroissemens. Rien de plus propre, M. F., à vous en faire comprendre les devoirs, et à vous inspirer les sentimens de respect et d'amour que vous lui devez. Rien de plus nécessaire pour vous pénétrer de la sainteté de son esprit, de la divinité de son origine, de la grandeur de ses privilèges, du caractère de son gouvernement, de son autorité sur vous, et de vos obligations à son égard.

Vous comprenez par la manière toute Divine dont elle a été formée, qu'elle est l'œuvre de Dieu-même: par ses progrès, que c'est la bénédiction de Dieu qui l'a étendue et multipliée: par sa durée, que c'est sa main qui l'a soutenue: par ses triomphes, que c'est sa puissance qui l'a rendue victorieuse.

Vous verrez cette vigne *plantée* de la main de Dieu, qui commence à jeter des racines dans la Judée, *et qui porte ses branches jusqu'aux extré-*

mités de la terre (1). Vous la verrez couvrir de son ombre les montagnes les plus élevées, et s'élever au-dessus des plus hauts cédres. Vous la verrez étendre ses branches et pousser ses rejetons d'une mer jusqu'à l'autre. Vous verrez les sangliers sortir des forêts pour la dévorer, des bêtes farouches chercher souvent à en faire leur pâture. Mais vous remarquerez en même temps que le Dieu des vertus ne l'a point perdue de vue, qu'il l'a visitée et consolée dans ses plus grandes afflictions, qu'il a conservé son ouvrage et affermi la vigne qu'il avoit plantée, et que tous les efforts des ennemis de la Religion n'ont tourné qu'à leur confusion et leur ruine.

Charmés de ce grand spectacle que tous les siècles présentent depuis l'établissement de la Religion chrétienne, vous vous écrierez (2) : *Le doigt de Dieu est ici* : vous bénirez le Seigneur de vous avoir rendus membres de son Eglise ; et, réunissant les miracles anciens et nouveaux faits en sa faveur, vous regarderez son établissement et sa durée comme une suite de prodiges. Ensuite faisant réflexion que tous ces prodiges ont été opérés pour vous, et que vous en recueillez les fruits, vous publierez les miséricordes du Seigneur, et vous ne penserez qu'à lui en témoigner votre reconnoissance.

Entrons dans une matière si utile et si consolante tout ensemble.

C'est Jésus-Christ, c'est le Fils de Dieu lui-même qui est le fondateur de la Religion Chrétienne. C'est pour se former un peuple fidèle et appliqué aux

(1) Ps. 79. v. 9 et seqq.

(2) Exod. 8. v. 19.

bonnes œuvres (1), qu'il est descendu sur la terre. Nous avons vu dans les instructions précédentes qu'il se prépara à ce grand ouvrage pendant un silence de trente ans, et qu'il s'y appliqua pendant les trois dernières années de sa vie et de sa mission toute divine. Nous avons vu qu'il choisit pour faire annoncer sa Religion un petit nombre de disciples qu'il instruisit par ses discours, qu'il forma par ses exemples, qu'il sanctifia par sa grâce, et auxquels il expliqua distinctement leur mission, lorsqu'il leur dit en montant au ciel (2): *Allez, enseignez toutes les nations, et baptisez-les au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.* Nous avons vu au grand jour de la Pentecôte le Saint-Esprit descendre sur les Apôtres, en faire des hommes tout nouveaux, et les rendre capables d'éclairer et de convertir toute la terre. Les langues différentes qu'ils parlent, et dont ils ont reçu une connoissance si admirable et si subite, font connoître clairement que la science de Dieu ne doit plus être renfermée, comme autrefois, dans un seul peuple et dans une seule langue; mais qu'elle va faire la richesse et le bonheur du monde entier.

A peine en effet ont-ils reçu le Saint-Esprit, que, pleins de Dieu et embrasés de son amour, ils sortent du Cénacle, et volent dans les rues de Jérusalem : ils prêchent partout l'heureuse nouvelle du salut des hommes. St. Pierre prêche; et, dès sa première prédication, il convertit trois mille Juifs. Une autre prédication en attire cinq mille au christia-

(1) Tit. 2. v. 14.

(2) Matth. 28. v. 19.

nisme (1). Il prêche tous les jours, et tous les jours il fait de nouvelles conversions. On persécute les Apôtres, on les chasse de Jérusalem, on les disperse, mais c'est cette dispersion même des disciples de J. C., qui répand l'Évangile et qui propage sa Religion. Semblables à des tisons allumés, rejetés partout, et portés de lieu en lieu, ils embrasent le monde; ils l'éclairent de la lumière de vérité, ils y allument le feu de la charité. Partout ils prêchent que la Religion du Christ est la seule véritable, la seule où l'on rende à Dieu l'honneur et le culte qu'il exige, et partout ils convertissent. Partout ils trouvent des cœurs que la grâce ouvre, et touché en même temps que leurs paroles frappent les oreilles. Les miracles les suivent partout, et sont la preuve incontestable des vérités qu'ils annoncent. C'est de cette sorte qu'ils accomplissent leur mission, et qu'ils forment l'Eglise Chrétienne, en établissant de toutes parts le royaume de J. C. et sa Religion. Ils passent de la Judée en Samarie. Des Juifs et des Samaritains, ils s'adressent aux Gentils, aux idolâtres; tous reçoivent la grâce sans distinction ni d'âge, ni de sexe, ni de nation, ni d'état. Il n'y a plus de différence entre le circoncis et l'incirconcis. Tous sont appelés. C'est dès lors que J. C. est reconnu pour être *la pierre véritablement angulaire* (2). C'est alors qu'il ruina *le mur de division* (3), qui partageait les deux peuples. Ce fut alors que l'Eglise fut parfaitement formée dans son corps, par la conversion des nations et la réunion des Juifs et des Gentils.

(1) Act. 2. v. 14. 41. Act. 4. v. 4. (3) Ibid. v. 14.

(2) Eph. 2. v. 20.

Heureux siècle de l'Eglise naissante ! où nous voyons , où nous admirons le modèle parfait de ce qui devoit être dans la suite. Modèle de sainteté et de la sainteté la plus éminente dans les Fidèles baptisés , qui ne font plus profession que de vivre suivant les lois et les maximes de J. C. leur chef. Quelle foi , M. F. ! quel détachement ! quelle simplicité ! quelle ferveur ! quelle union de l'esprit et du cœur ! Modèle de charité , de zèle , d'intrépidité dans les Apôtres. Comment vous exprimer la rapidité des conquêtes de ces hommes divins ? Qui pourroit vous raconter toutes les conversions que fit St. Pierre dans la Judée , dans la Syrie , dans le Pont , dans la Galatie , dans la Bythinie , et dans Rome , la capitale de l'Empire et du monde ? Qui pourroit suivre St. Paul dans ses voyages , lorsqu'il parcourt tant de provinces différentes , et que rien ne peut retarder l'ardeur de son zèle ? Ne diroit-on pas qu'il a participé en quelque sorte à l'immensité de Dieu , qu'il s'est trouvé et a été partout , ensorte que le soleil n'a presque point éclairé de régions , où il n'ait porté le flambeau de l'Evangile ? De la Palestine il a passé dans la Grèce , il ne fait que paroître dans Athènes , et il enlève à l'Aréopage le plus profond de ses philosophes ; à Ephèse , il confond les adorateurs des fausses divinités ; il ajoute la conquête de l'Europe à celle de l'Asie ; il emploie moins de jours à convertir le monde , que les Romains n'avoient employé d'années à le soumettre à leur empire ; il passe comme un éclair d'Espagne en Italie ; il entre dans Rome , il pénètre dans le palais de Néron ; il enlève à ce tyran ses courtisans , ses favoris , jusqu'à ses concubines.

Qui pourroit expliquer les progrès de l'Evangile par la prédication des autres Apôtres dans toutes les parties du monde? De St. Jean en Asie, de St. André dans l'Epire et l'Achaïe, de St. Philippe dans les deux Phrygies, de St. Thomas jusqu'aux Indes? Qui pourroit détailler cette multitude innombrable de conversions que firent les disciples des Apôtres qui continuèrent l'œuvre de Dieu? Jugeons-en par le témoignage de Tertullien qui nous apprend que dès le troisième siècle le monde étoit plein de Chrétiens; qu'on en trouvoit partout, dans les villes et dans les campagnes, à la cour et dans les armées; qu'il n'y avoit que les temples des faux dieux, et les théâtres où il ne s'en trouvât pas.

Mais quoi de plus admirable que les moyens dont Dieu s'est servi pour opérer ces prodiges? Que les hommes, pour réussir dans leurs entreprises, cherchent des moyens qui par eux-mêmes soient efficaces et puissans, cela est nécessaire. Foibles comme ils sont, toute leur force est dans les moyens qu'ils emploient. Il n'en est pas ainsi de Dieu. Il est tout-puissant. Toute sa force est en lui-même. Il n'a pas besoin du secours de ses créatures, et jamais sa puissance n'éclate davantage, que quand, avec les instrumens les plus foibles, et par les moyens en apparence les plus disproportionnés à leurs fins, il exécute ses plus grands ouvrages.

Ainsi, veut-il créer l'univers? Il le tire du néant; il le forme d'une parole; *il dit, et tout se fait* (1). Veut-il former l'homme, le chef-d'œuvre de ses ou-

(1) Gen. 1.

vrages? Il ne prend qu'un peu de boue; il le forme du plus *vil limon* (1). Veut-il confondre l'Égypte, toute la puissance et l'orgueil de son roi? Il n'emploie que *des mouchérons* (2), que tous les enchantemens des Magiciens ne peuvent dissiper. Il en a usé de même pour l'établissement de sa Religion. Il n'a employé, ni la puissance des Rois ou des Empereurs, ni les armes des conquérans, ni l'or, ni l'argent des riches, ni la sagesse des philosophes, ni l'éloquence des orateurs. Si les Rois, si les Empereurs, si les puissans, si les sages du siècle doivent embrasser sa Religion, ce n'est qu'après qu'elle aura été établie malgré eux, et qu'elle aura triomphé de toutes leurs résistances. C'est par la *folie de la prédication* (3), comme dit St. Paul, que le règne de J. C. s'est formé sur la terre, et qu'il s'est étendu dans tous les pays du monde. Et, comme il n'avoit employé autrefois que le seul bruit des trompettes; pour abattre les murs de la superbe Jéricho (4), de même il n'emploie que la voix de ses Apôtres et de ses disciples pour conquérir l'univers, ruiner l'idolâtrie et établir le Christianisme. Douze hommes pauvres, grossiers, ignorans, sans bien, sans science, sans crédit, s'unissent pour changer la face du monde entier. Méprisés partout, haïs partout, persécutés partout, ils triomphent de tout. Les Empereurs même se soumettent au joug du Christianisme; les Rois descendent de leur trône pour adorer la croix et Jésus crucifié; cet étendard du salut est placé sur

(1) Gen. 2. v. 7.

(2) Exod. 8. v. 16.

(3) I. Cor. 1. v. 21.

(4) Josué, 6. v. 20.

le sommet de leurs couronnes et au frontispice de leurs palais.

Tels ont été les progrès de la Religion Chrétienne. Elle a toujours crû depuis ; elle croîtra jusqu'à la fin des siècles , malgré les persécutions qui s'élèvent de temps en temps , malgré les hérésies qui la combattent , malgré les schismes qui la divisent , malgré les efforts des incrédules et des impies qui se sont follement persuadés que le temps de sa destruction étoit enfin arrivé , enfin , malgré tous les troubles dont la Providence a permis qu'elle fût sans cesse agitée. Si l'on a vu dans ces derniers siècles des *sangliers dévorer cette vigne* (1), comme dit l'Ecriture : c'est-à-dire , des novateurs corrompre sa doctrine , combattre ses décisions ; des royaumes entiers abandonner l'ancienne foi et ne plus suivre que les imaginations d'une multitude de sectaires qui n'ont jamais pu s'accorder et se réunir entr'eux , si ce n'est dans leur haine fanatique contre le gouvernement établi par J. C. lui-même et ses Apôtres ; on a vu en même temps des hommes véritablement apostoliques , des François Xavier , des hommes dignes du siècle des Apôtres et embrasés de leur zèle , pénétrer jusqu'aux extrémités du monde , porter à des peuples barbares la lumière que tant d'indignes Chrétiens avoient rejetée ; publier dans le Japon , à la Chine , dans le Paraguai , dans le Canada , et à des peuples inconnus les vérités de l'Evangile. On a vu des nations entières abandonner leurs superstitions pour entrer en foule dans l'Eglise et consoler cette mère affligée

(1) Ps. 79. v. 14.

de la perte d'un si grand nombre de ses enfans, et vérifier cette parole du Seigneur (1) : *Que sap arole ne retourne point à lui stérile et sans fruit.*

De même si de nos jours, si à la fin de ce siècle incrédule et corrompu, toutes les puissances de l'enfer se sont déchaînées avec plus de fureur que jamais contre la Religion du Christ: si tant d'efforts réunis ont scandalisé le Chrétien foible dans sa foi; si, comme je l'ai déjà observé, l'impie s'est enfin flatté de l'anéantissement total du Christianisme, s'il a formé ce projet insensé; si la rage qui l'anime et les moyens exécrables qu'il a employés pour en venir à bout, ont persuadé à plusieurs Fidèles que le règne de l'Antechrist n'étoit pas éloigné, et que nous touchions au temps de la dernière désolation; rassurez-vous, M. F., ne craignez point; la véritable Religion ne périra qu'avec le monde. Elle peut bien être enlevée aux peuples qui s'en rendent indignes, mais *le royaume de Dieu sera donné à d'autres* (2). En vain croirez-vous l'Eglise à deux doigts du naufrage; en vain J. C. vous paroîtra-t-il en quelque façon *endormi* à son égard (3); sachez que, s'il paroît endormi pour réveiller notre foi, il saura se réveiller, quand il faudra, pour récompenser le courage des siens, pour soutenir leur confiance, pour écraser ses ennemis et vérifier ses promesses.

Revenons à l'établissement de cette divine Religion: il falloit certainement qu'elle fût véritablement l'œuvre de Dieu et le chef-d'œuvre de ses mains,

(1) Is. 55. v. 11.

(2) Matth. 21. v. 43.

(3) Ibid. 8. v. 24.

pour résister dès ses commencemens au grand nombre d'ennemis furieux qui l'ont attaquée et qui n'ont cessé depuis de la poursuivre; pour se soutenir malgré leur malignité, et pour se défendre contre leurs artifices. Quels combats n'a-t-elle pas eus à essuyer dans sa naissance même de la part des Païens? Et qui peut exprimer ce que la rage des démons et des hommes employa pour la détruire? Quels orages! quelles tempêtes! à peine les disciples de J. C. commencent-ils à prêcher l'Evangile et à répandre la Foi, que tout s'oppose à leur zèle. Les démons se plaignent par la bouche de leurs idoles; les prêtres païens suscitent les peuples contre les chrétiens; les Empereurs portent contre eux les édits les plus sanglans; on ne voit partout que des magistrats qui les publient, des juges et des bourreaux qui les exécutent.

Partout on ne voit que des épées et des feux, des chevalets et des roues, des ongles de fer et des huiles bouillantes. On exposoit les uns à la fureur des lions, les autres à la merci de la mer. On faisoit périr les uns de froid sur les étangs glacés, les autres de faim dans d'obscurs cachots. On employa contre les Chrétiens ce que la cruauté la plus ingénieuse avoit inventé. On n'épargna ni la délicatesse du sexe, ni la foiblesse de l'âge. On ne respecta ni la dignité de la vieillesse, ni l'éclat du mérite. On oublia les devoirs de l'amitié, on foula aux pieds ceux de la reconnoissance et les sentimens de la nature les plus tendres et les plus inviolables. On vit le frère trahir son frère, l'époux devenir l'accusateur de son épouse, le père devenir le bourreau et le parricide de ses propres

enfans. On se faisoit un devoir d'être inhumain, et une religion d'être impie.

Pourvu qu'on exterminât le nom chrétien, il n'y avoit point d'injustice ni de cruauté, qui ne parût permise. On n'épargnoit plus le sang humain, dès qu'il étoit dans les veines des Chrétiens; partout on en répandoit des ruisseaux qui inondoient toutes les provinces. On égorgéoit des familles toutes entières avec leurs chefs; témoins sainte Félicité et ses sept enfans : des légions toutes entières avec leurs chefs, témoins St. Maurice et la légion Thébaine : des troupeaux tout entiers avec leurs pasteurs. Un seul jour faisoit quelquefois des milliers de martyrs (1).

Le baptême alors étoit comme le noviciat du martyre, et comme un contrat par lequel on s'engageoit à le souffrir. Recevoir ce sacrement et faire profession de la religion chrétienne, c'étoit s'exposer et se disposer à souffrir les persécutions les plus violentes, les supplices les plus affreux, et la mort la plus cruelle.

Tel fut l'état de l'Eglise pendant trois cents ans. Telles furent les tempêtes dont elle fut agitée sous plusieurs Empereurs. On vit les Néron, les Domitien, les Maxime et les Déce, les Valérien et les Gallien, les Dioclétien et les Maximien, tous ces monstres de cruauté et de barbarie, employer toute l'autorité que leur donnoit leur dignité, tous les moyens que leur fournissoit leur puissance, toute la

(1) Euseb. Hist. Eccl. Lactance de Martyrib. persecut. Mémoires de M. Tillemont, Hist. Eccles. de Fleury, de Bèrault, de Bercastel, Ruinard præf. in act. martyr.

rage que leur inspiroit la brutalité de leur caractère, pour faire mourir de nouveau J. C. dans ses disciples, pour éteindre son nom, et renverser son Eglise. Les Princes même les plus équitables, comme Trajan; les plus modérés, comme Antonin, sembloient s'être dépouillés de leur caractère de justice et d'humanité, s'oublier eux-mêmes, lorsqu'il s'agissoit de persécuter les Chrétiens.

Mais à quoi ont abouti tant de persécutions? le croirez-vous, M. F.? Jamais l'Eglise ni la Religion n'ont été plus brillantes que lorsqu'elles ont été persécutées. Comme le feu purifie l'or, en le dégageant de sa rouille et de son écume; comme un vent violent purifie l'air, en dissipant les vapeurs grossières dont il est chargé, la violence des tyrans n'a servi qu'à rendre la Religion plus sainte et plus pure. Avant la persécution tout est confondu, la paille et le grain, l'or et l'écume, les méchans et les bons. La persécution s'élève-t-elle? On voit à la vérité de lâches Chrétiens, de mauvais Ministres, des Prêtres, des Religieux superbes ou corrompus, abandonner la Foi pour sauver leur vie ou leur fortune, ou pour satisfaire impunément de honteuses passions; mais leur chute ne sert qu'à faire paroître avec plus d'éclat le courage de ceux qui demeurent fidèles, et à purifier le bon grain par la séparation de l'ivraie.

Aussi, M. F., quelle gloire pour la Religion que les triomphes de ses martyrs et de ses confesseurs! quelles victoires plus éclatantes! quel prodige de voir, comme on l'a vu en effet pendant trois cents ans consécutifs et depuis lors même en mille autres occasions, des Chrétiens de tout âge, de toute condition,
de

de tout sexe, se jouer de tout ce que les supplices ont de plus affreux et la mort de plus terrible! De foibles enfans triompher de toute la rage des démons et de la malice des hommes, confondre d'orgueilleux philosophes par la sagesse de leurs réponses, braver les menaces des tyrans les plus cruels, mépriser également les biens et les maux du monde, et demeurer inébranlables dans la Foi au milieu des supplices les plus affreux! de jeunes filles triompher de la faiblesse de leur âge, de la délicatesse de leur sexe, de la mollesse de leur éducation, des sentimens les plus tendres de la nature, attendre la mort avec joie, la désirer avec ardeur, la demander avec empressement! Jamais la puissance divine a-t-elle paru avec plus d'éclat? Les supplices même multiplioient les chrétiens; ils renaissent de leurs propres cendres; plus on les écrasait, et plus ils étoient forts; pour un chrétien égorgé, on en voyait naître cent autres. « Notre nombre, disoit Tertullien (1), s'accroît » à mesure que vous nous moissonnez, et le sang » des martyrs devient une semence de Fidèles. »

Tels ont été, M. F., les triomphes de la religion Chrétienne dès le temps des Apôtres, et c'est ainsi qu'elle triomphera toujours par la vérité et la charité. Quelle joie pour nous d'appartenir à cette société, à cette longue suite de héros qui ont combattu et vaincu pour Dieu! quelle reconnaissance ne devons-nous pas à J. C. de nous avoir fait naître et vivre dans le sein de la lumière? Quelle part ne devons-nous point prendre à tout ce qui touche sa Religion

(1) Apolog. cap. 50.

sainte? Quelle sensibilité ne devons-nous point avoir pour les maux qui l'affligent? Quelle ardeur pour participer à ses biens? Quel zèle pour sa gloire? Suffit-il pour nous de n'être point du nombre de ses ennemis déclarés, qui lui font de nos jours une guerre si implacable, si nous l'attristons comme mauvais enfans? Et de quoi nous serviroient ses triomphes et les victoires de ses martyrs, de ses confesseurs, et de ses vierges, si nous avons le malheur de nous laisser vaincre? Qu'importe que ce soit en perdant la Foi, ou en renonçant à la piété, que nous nous perdions?

Mais quel respect, quel amour, quel attachement ne devons-nous point avoir pour cette sainte société, dont J. C. est le Roi, et que cet homme-Dieu protège si visiblement? C'est dans son sein que nous devons vivre, c'est dans son sein que nous devons mourir. Mais c'est en vivant d'une manière digne d'elle, digne de l'honneur que nous avons de lui appartenir, que nous trouverons dans son sein la vraie vie, qui est la vie éternelle *Amen.*

XXXIV. DISCOURS.

DU SIGNE DE LA CROIX.

*Mihi autem absit gloriari nisi in cruce Domini nostri
Jesu Christi.*

A Dieu ne plaise, que je me glorifie en autre chose que
dans la croix de notre Seigneur Jésus-Christ.

GAL. 6. v. 14.

Si c'est un abaissement incompréhensible qu'un Dieu ait voulu souffrir de la part des hommes, c'est un excès d'humiliation qu'il ait voulu souffrir comme un criminel, et expirer sur une croix. C'est cet excès d'anéantissement de la part d'un Dieu, qui a révolté l'orgueil de l'esprit humain, et confondu sa raison ; mais c'est cet anéantissement ineffable qui relève infiniment la charité de notre Rédempteur, qui fait éclater la grandeur de son sacrifice, et qui fait également et la gloire et le bonheur de l'homme. « Si toutes les actions de J. C. font la gloire » de l'Eglise, dit S. Cyrille de Jérusalem (1), le » comble de cette gloire, c'est la croix de Jésus- » Christ ; et c'est ce qui faisoit dire au grand Apôtre : » *A Dieu ne plaise que je me glorifie en autre » chose que dans la croix de J. C.* »

Gardons-nous donc bien, M. F., de rougir de la croix de notre Sauveur ; c'est d'elle au contraire que nous devons nous glorifier. Si la croix d'un Dieu

(1) Cathéch. 12. n. 1.

est un scandale pour le Juif et une folie pour le Gentil, elle est la gloire du Fidèle, parce qu'elle est la sagesse et la vertu de Dieu même.

Loin donc que les humiliations de la croix diminuent rien de la profondeur de nos adorations et de nos respects, qu'elles redoublent au contraire et nos hommages et notre amour. C'est pour exciter et entretenir dans nous ces justes sentimens que l'Eglise a voulu que la marque du Chrétien, que le signe auquel on devoit reconnoître ses enfans, fût le signe même de la croix. Signe auguste, signe sacré, signe bien propre à réveiller notre foi, à animer notre reconnaissance, si nous faisons quelque attention aux grands mystères qu'il représente, et qu'il nous rappelle !

Le signe de la croix est le signe que les Chrétiens font en forme de croix, suivant le constant et perpétuel usage de l'Eglise dès son origine, de se signer ainsi au commencement de chaque prière et de chaque action : soit pour rappeler le souvenir de la mort du Sauveur, et se le mettre encore devant les yeux comme *crucifié* : soit pour marquer qu'ils font toutes leurs actions au nom de N. S. J. C., rendant par lui des actions de grâces à Dieu le Père, selon le précepte de l'Apôtre (1) : soit enfin parce que ce signe est la marque et le caractère qui a toujours distingué les Fidèles.

Le signe de la croix se fait en portant la main droite (à laquelle une longue habitude de se servir par préférence à la gauche, donne plus d'aisance et

(1) Coloss. 3. v. 17.

de facilité, pour faire tout ce qu'on veut d'une main seule) premièrement au front, puis à la poitrine, ensuite à l'épaule gauche et après à la droite; afin de représenter de cette manière la croix où J. C. a été attaché, composée de deux morceaux de bois, dont l'un traversoit et coupoit l'autre à angles droits, selon l'opinion la plus commune. Quand nous faisons le signe de la croix, dit un docteur, nous traçons la figure de la croix de J. C., en tirant avec la main une ligne de haut en bas que nous coupons ensuite d'une autre ligne qui traverse cette première. Nous disons en même temps: *Au nom du Père, et du Fils, et du St. Esprit*, pour invoquer les trois Personnes divines. « Tout ce que font les Chrétiens, » dit St. Paul (1), ils le font pour la gloire de Dieu, » et au nom de N. S. J. C., sans lequel ils ne peuvent rien entreprendre, ni faire quoique ce soit. » C'est donc pour cela que, non contents d'exprimer sur nous la figure de la croix où notre Rédempteur a été attaché, pour notre amour, en commençant une prière ou une action, nous déclarons que ce que nous faisons, nous le faisons *au nom de Dieu Père, Fils et Saint-Esprit* que nous invoquons. Sur quoi il est à remarquer que comme ces paroles: *Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit*, se prononcent toujours en même temps que se fait l'action de la main, j'entends le signe de la croix; aussi mesure-t-on et arrange-t-on de telle sorte l'un avec l'autre, l'action avec la parole, que l'expression du nom *du Père*, première personne de la Sainte Trinité, accompagne

(1) Coloss. 3. v. 17.

toujours le mouvement qui se fait à la tête : que le nom *du Fils*, seconde personne, suit le mouvement qui se fait à la poitrine ; en quoi nous témoignons notre foi à l'Incarnation du Verbe, en reconnoissant qu'il a pris chair dans le sein de Marie : et qu'enfin l'expression du nom *du Saint-Esprit*, troisième personne, est jointe aux deux derniers mouvements, en distribuant également les paroles, et disant *du Saint* à l'épaule gauche et *Esprit* à la droite.

Le signe ou l'image de la croix étoit marqué de la manière la plus distincte avant la venue du Messie. Dieu n'a pas voulu que ce trait manquât à la ressemblance de la figure avec la vérité figurée ; il n'y avoit aucun sacrifice où la croix ne fût tracée : et c'est ce qui étoit exprimé, non-seulement par l'élévation de la victime, figure de l'élévation de J. C. en croix ; mais par le signe même de la croix (1), qui étoit dépeint dans plusieurs sacrifices, selon l'usage attesté par les Juifs même, de présenter ainsi la victime élevée vers les quatre parties du monde, et de décrire ainsi la Croix par une action mystérieuse. Ainsi Dieu, dans l'ancienne loi, voulut que tous les sacrifices anciens, fussent une figure du grand sacrifice de son Fils sur la croix ; que l'image de la croix y fût expressément marquée ; parce que c'étoit de la croix de J. C. qu'ils devoient tirer toute leur vertu ; et, afin que les Juifs accoutumés dans leurs sacrifices à voir ce signe mystérieux, pussent facilement reconnoître la vraie victime, lorsqu'elle y seroit offerte.

(1) Vide Buxtorf. p. 456.

Une autre figure non moins expresse de la croix et de ses effets salutaires, c'est le serpent mystérieux que Moïse éleva dans le désert (1), et dont la seule vue guérissait les Israélites. Qui peut douter de la vérité de cette figure, lorsque le Fils de Dieu nous l'a expliquée lui-même? «De même, nous dit-il (2), » que le serpent fut élevé par Moïse dans le désert, » c'est ainsi que le Fils de l'homme sera élevé.» Ne semble-t-il pas même qu'il n'étoit pas nécessaire que cette figure nous fût expliquée, tant ses rapports sont sensibles? Les Israélites sont mordus par des serpents enflammés, et leurs blessures mortelles sont la juste punition de leur désobéissance et de leur révolte. Le genre humain de même est blessé à mort dans la personne du premier homme par le serpent infernal. La blessure des serpents est une plaie commune pour tout Israël : tous les hommes de même ont été blessés à mort dans Adam, dans lequel tous ont péché (3). Point de remède pour les Israélites que la vue d'un mystérieux serpent, qui n'a que la figure du serpent, sans en avoir le venin : point de salut de même pour les hommes que par la foi en J. C., qui, incapable de péché, a pris la forme du pécheur, en prenant la nature de l'homme et se chargeant de ses péchés. Mais il faut que ce serpent soit élevé aux yeux d'Israël pour le guérir, et qu'Israël arrête ses yeux sur lui, pour se procurer la guérison : il faut de même que le Fils de Dieu soit élevé en croix. Il faut croire au Fils de Dieu cruci-

(1) Num. 21.

(3) Rom. 5. v. 12.

(2) Joan. 3. v. 14.

fié, et c'est la vertu de sa croix qui opère notre guérison. Le bois sur lequel est élevé le serpent d'airain, et celui de la croix du Sauveur ont trop de ressemblance pour qu'on puisse s'y méprendre, et pour ne pas reconnoître aussitôt la vérité dans la figure.

Mais ce n'est pas la seule que nous ait donnée Moïse. Qui ne reconnoît dans la prière que ce Chef du peuple de Dieu fait sur la montagne, et dans la posture qu'il tient en priant, la figure et l'efficace de la croix? Est-ce en effet sans mystère que Moïse prie (1) *les bras en croix*, et que l'Ecriture le remarque si expressément? Pourquoi cette situation de Moïse qui prie, fait-elle triompher Israël? Pourquoi la victoire de Josué est-elle essentiellement attachée à cette posture? Qui peut s'empêcher ici de reconnoître que Moïse priant n'étoit que la figure de Jésus-Christ? Sa posture, que la figure de la croix, et l'efficace de ses prières, que celles de J. C. et de la croix où il étend ses bras vers son Père céleste?

Quoi de plus exprès encore que ce que vit Ezéchiel? Il voit le monde inondé d'un déluge de crimes (2); et un autre déluge, c'est-à-dire, un déluge de maux prêt à inonder la terre. Il voit des Anges armés prêts à exterminer tous les coupables. Au milieu de cette masse d'hommes prévaricateurs, il aperçoit un petit nombre d'hommes fidèles qui pleurent et gémissent sur les maux de Jérusalem. Ils sont garantis, mais comment? par un signe salutaire qu'on leur imprime sur le front. Et quel est

(1) Exod. 17.

(2) Ezéch. 9.

ce signe? Le signe thau [T], figure expresse de la croix qu'il représente sensiblement par le caractère qui le dépeint. Quiconque n'a point ce signe, est exterminé; quiconque a le bonheur d'en être marqué, est garanti de la mort.

Nous étonnerons-nous après cela que la coutume de bénir, en exprimant visiblement une croix, ait passé des Juifs aux Chrétiens, de la Synagogue à l'Eglise, comme une perpétuelle commémoration du mystère de la passion du Fils de Dieu? Ensorte qu'il est étrange que les Protestans en fassent le sujet de leurs railleries et de leurs mépris. Ils conviennent cependant de l'antiquité du signe de la croix dans le Christianisme, et ils passent condamnation sur ce point. « Nous lisons dans le second siècle, » dit M. Drelincourt (1), que les Chrétiens avoient » accoutumé en toutes sortes de rencontres, de faire » le signe de la croix, pour témoigner aux Païens » qu'ils n'avoient point honte de J. C. crucifié.... » J'avoue, dit M. Daillé (2), que Tertullien, dans » le même lieu où il met les oblations pour les » morts entre les usages autorisés par la tradition » et la coutume, ajoute aussi comme une chose de » même ordre, la coutume que les Chrétiens avoient » d'imprimer le signe de la croix sur leur front. » Et cet endroit de Tertullien est rapporté tout au long par les Centuriateurs de Magdebourg (3) qui ajoutent qu'Origène montre aussi que c'étoit la coutume de faire le signe de la croix sur les baptisés

(1) Réplique à la Miletère.

(3) Centur. 3.

(2) Nouveautés de la tradition romaine.

et avant de se mettre à table. « A la moindre chose » qui épouvante les Chrétiens, dit St. Augustin (1), » ils se munissent aussitôt du signe de la croix. »

Je pourrais, M. F., pour justifier la pratique constante des Fidèles de faire le signe de la croix dans toutes les rencontres importantes de la vie, vous citer encore spécialement St. Basile, St. Cyprien, St. Ambroise, St. Jérôme, St. Cyrille de Jérusalem et beaucoup d'autres pères des premiers siècles de l'Eglise; mais de quoi serviroient ces témoignages après les aveux que vous venez d'entendre? Fasse donc le ciel que vous ne rougissiez jamais de la croix de votre Sauveur! elle doit faire toute votre gloire sur la terre, et fera tout votre bonheur après la mort. A Dieu ne plaise que vous la méprisiez! et quelle ressource pourroit-il vous rester en la méprisant? Les Juifs la verront, et ils seront confondus. Ils verront, mais trop tard, que ce qui a été pour eux un scandale, étoit la sagesse et la vertu de Dieu même. Ils seront écrasés *sous le pressoir* (2) qui devoit faire couler sur eux le vin salutaire de la grâce. Mais pour nous, M. F., cherchons notre salut dans la croix; cherchons notre consolation dans la croix; mettons notre espérance dans la croix, L'Eglise nous y invite, en nous rappelant partout ce signe salutaire, et en nous accoutumant dès l'enfance à en faire notre bouclier et notre défense. La croix elle-même nous y invite par les grâces qu'elle répand et par les fruits qu'elle procure. Que la croix d'un Dieu soit donc le grand objet de notre foi, de notre

(1) Enar. in Psal. 50.

(2) Is. 63. v. 3.

étude et de notre amour; elle sera notre force pendant nos combats, et notre salut et notre gloire après la mort. *Amen.*

XXXV. DISCOURS.

DE L'ÉGLISE EN GÉNÉRAL.

Si quis Ecclesiam non audierit, sit tibi sicut ethnicus et publicanus.

Si quelqu'un n'écoute pas l'Eglise, regardez-le comme un païen et un publicain.

MATTH. 18.

DU Saint-Esprit, qui est notre sanctification et notre Dieu, nous passons immédiatement dans le Symbole à la sainte Eglise Catholique, qui est son ouvrage. « Et l'ordre en effet, dit St. Augustin (1), » demandoit que dans la confession des articles de » notre Foi, après avoir fait profession de croire » en l'adorable Trinité, un seul Dieu en trois personnes, nous fissions aussitôt profession de croire » son Eglise; que nous reconnussions le palais de » ce grand Roi, l'unique temple de ce grand Dieu, » la Cité sainte de cet adorable Souverain. » Ce palais du Roi de gloire, c'est l'Eglise. Cet unique temple du vrai Dieu, c'est l'Eglise. Cette Cité sainte que Dieu même a bâtie, et où il règne à jamais, c'est la sainte Eglise Catholique que nous faisons

(1) Enchirid. cap. 56.

profession de reconnoître et de croire dans ce neuvième article du Symbole : *Je crois la sainte Eglise Catholique.*

Mais, remarquez, M. F., que si nous disons dans le Symbole que nous croyons *en Dieu* le Père tout-puissant, que nous croyons *en Jésus-Christ* son Fils unique, que nous croyons *au saint Esprit*; nous ne disons pas de même que nous croyons *en l'Eglise*. Cette expression ne convient qu'à Dieu. Lui seul est notre premier principe et notre dernière fin. Il est le principal objet de notre foi. A lui se rapporte tout le reste. Nous croyons l'Eglise, parce que Dieu l'a révélée; nous croyons à l'Eglise, parce que c'est par elle que Dieu nous instruit. Mais ce n'est que de Dieu seul que nous disons que nous croyons *en lui*, parce que lui seul est l'objet primitif de notre amour, et l'unique but de nos desirs.

Mais, quoique ce soit en Dieu seul que nous croyons, parce que Dieu seul est la Vérité éternelle, la bonté souveraine, notre unique félicité; c'est parce que nous croyons en Dieu, que nous croyons l'Eglise et à l'Eglise. Objet nécessaire. Règle infaillible. C'est par elle que nous allons à Dieu. Ce n'est que dans son sein que nous le servons. Comme ce n'est qu'en J. C. et avec J. C. que nous adorons Dieu, ce n'est que dans l'Eglise et avec l'Eglise, que nous lui rendons nos adorations et nos hommages. C'est elle qui est l'interprète de sa vérité, la dépositaire de ses trésors; c'est elle qui est la mère unique des enfans de Dieu.

Qu'il est donc nécessaire de la bien connoître ! nécessaire pour connoître Dieu, comme il veut être

connu. Nécessaire pour connoître ce qu'il demande de nous. Nécessaire pour connoître la voie qui nous mène à lui. Nécessaire pour arriver à cet heureux terme qui doit faire notre bonheur. Plus le démon a fait d'efforts pour la renverser, s'il étoit possible, ou pour l'obscurcir; plus il y a d'hommes qui se sont égarés ou qui s'égarent, faute de la connoître ou de la bien connoître, plus il est dangereux de s'y méprendre, et plus nous devons faire d'efforts pour nous bien instruire de ce qui la regarde, et de ce que nous devons en savoir.

Appliquons-nous donc à la bien connoître. Dieu dans le ciel et son Eglise sur la terre, voilà ce qui doit occuper notre foi, notre amour, notre piété; et voilà ce que nous allons commencer à vous développer aujourd'hui.

Le mot d'*Eglise* est un mot grec qui dans sa signification propre veut dire convocation, assemblée, congrégation, société. L'Ecriture donne quelquefois ce nom à des assemblées indifférentes ou profanes (1). Le Prophète Roi le donne même à l'assemblée des méchans, en déclarant qu'il l'a en horreur, et qu'il n'y veut point prendre part (2) : *Odivi ecclesiam malignantium et cum impiis non sedebo.*

L'usage des Apôtres et de leurs disciples, et de tous les siècles après eux, a consacré ce terme pour signifier la société des Fidèles, ou leurs assemblées religieuses. C'est dans ce sens qu'il est dit dans les Actes des Apôtres (3) que la punition si terrible

(1) Act. 19, v. 39.

(3) Act. 5, v. 11.

(2) Ps. 25, v. 5.

d'Ananie et de Saphire répandit la frayeur dans l'Eglise entière; qu'il est dit dans le même livre (1) que les Apôtres assemblèrent l'Eglise, pour lui rendre compte des progrès de l'Evangile; et c'est dans ce sens que le mot d'*Eglise* est pris tantôt dans une signification plus bornée, et tantôt dans un sens plus étendu.

1.^o Le nom d'*Eglise* est effectivement donné souvent, non à la société entière des Fidèles, mais à une portion particulière du troupeau de J. C., et c'est ce qu'il est important de remarquer, pour ne pas attribuer à une portion de l'Eglise, les privilèges qui ne sont promis qu'au corps même de l'Eglise, et pour ne point imputer à l'Eglise même, les défauts qui pourroient se trouver dans quelques-unes de ses portions, ou dans quelques-uns de ses membres. C'est dans ce sens que St. Paul écrivant aux Romains, leur dit (2): Que *toutes les Eglises d'Asie les saluent*. C'est par une appropriation de ce sens, que le nom d'*Eglise*, qui ne convient proprement qu'à l'assemblée des Fidèles, est donné dans le langage ordinaire au lieu même où ils s'assemblent pour vaquer aux exercices de religion. De là encore l'usage de qualifier du nom d'*Eglise* les maisons même et les familles particulières des Fidèles. Ainsi St. Paul appelle la famille d'Aquilas et de Priscille (3), *une Eglise domestique*, et dans son Epître à Philémon (4), il salue l'*Eglise qui est dans sa maison*.

(1) Act. 14. v. 25.

(2) Rom. 16. v. 17.

(3) I. Cor. 16. v. 19.

(4) Philem, 1. v. 2.

2.^o On prend ordinairement le nom d'*Eglise* dans un sens plus étendu, c'est-à-dire, pour la société entière des Fidèles. Et c'est dans ce sens qu'il est pris dans le Symbole des Apôtres. On définit l'Eglise en général, *la société des Fidèles et des Pasteurs qui sont réunis en J. C. pour ne faire qu'un même corps dont il est le Chef*. L'Eglise, envisagée ainsi dans toute sa durée, a commencé avec le monde, et ne finira qu'avec lui. C'est cette société d'hommes qui, dans tous les temps, ont fait, font et feront profession de croire en J. C.; « car comme » nous croyons, dit saint Augustin (1) au Fils de » Dieu subsistant dans son Père, et venu au monde revêtu d'un corps, les Anciens croyoient en lui, subsistant dans son Père, et devant prendre un corps pour se montrer aux hommes. Et quoique la diversité des temps fasse qu'on annonce présentement l'accomplissement de ce qui n'étoit alors que prédit, on ne peut pas dire pour cela que la Foi ait varié, ni que le salut soit autre chose que ce qu'il étoit. Car de ce qu'une chose est annoncée et prophétisée différemment sous différentes pratiques de religion, on n'en doit pas conclure qu'elle est différente, non plus que le salut qu'elle apporte. Ainsi, quoique la Religion de J. C. ait paru autrefois sous un autre nom et sous une autre forme, qu'elle ait été autrefois plus cachée qu'à présent, et qu'elle soit présentement développée et connue d'un bien plus grand nombre d'hommes, c'est toujours la même Reli-

(1) Ep. 101. Al. 49. v. 12.

» gion ». Les anciens Fidèles, les Patriarches et les Prophètes croyoient au Messie qui devoit venir, et nous croyons au Messie qui est venu. Ce Messie est le même; il n'y a donc point eu de changement dans la substance même de la Religion.

Le nom d'*Eglise*, pris pour la société entière des Fidèles, peut être considéré dans une étendue plus ou moins vaste. Dans sa plus vaste étendue, elle embrasse le ciel et la terre; elle embrasse les Anges et les Saints qui règnent dans le ciel, les Fidèles qui vivent sur la terre, et ces ames saintes qui, déjà dégagées des liens du corps, attendent dans le purgatoire cet heureux moment, où pleinement purifiées de leurs péchés, elles seront pour jamais réunies à Dieu même pour le posséder dans le ciel.

C'est en prenant le nom d'*Eglise* dans cette étendue que l'on distingue d'abord en elle deux parties principales : l'Eglise militante qui est encore sur la terre, et l'Eglise triomphante qui est déjà dans le ciel. « L'une, dit St. Augustin (1), est encore dans » le temps de son voyage sur la terre; l'autre est » dans l'éternité de sa demeure dans le ciel. L'une » est encore dans le travail; l'autre jouit du repos. » L'une est dans le chemin qui conduit au ciel; » l'autre est dans sa patrie bienheureuse. L'une s'ap- » plique à fuir le mal et à faire le bien; c'est notre » occupation sur la terre : l'autre n'a plus de mal à » éviter, parce qu'elle n'en a plus à craindre; mais » elle jouit du plus grand des biens. L'une est en- » core aux mains avec l'ennemi; l'autre n'a plus

(1) Tract. 114. in Joan.

» d'ennemis à combattre. L'une fait éclater son cou-
 » rage dans les épreuves; l'autre n'a plus d'épreu-
 » ves ni d'adversités à souffrir. L'une s'applique à
 » réprimer les passions charnelles; l'autre est sain-
 » tement enivrée des délices spirituelles. L'une est
 » encore dans l'incertitude si elle sera victorieuse
 » dans ses membres qui combattent; l'autre jouit
 » d'une paix assurée après ses victoires. L'une est
 » soutenue par la grâce de son Dieu contre les ten-
 » tations; l'autre n'a plus de tentations, mais elle
 » trouve sa joie dans celui qui l'a fortifiée dans ses
 » combats. L'une s'exerce par la charité à soulager
 » l'indigent; l'autre est dans un lieu d'abondance
 » où il n'y a plus et où il ne peut plus y avoir
 » d'indigent. L'une est encore humiliée par les
 » maux, de peur qu'elle ne s'élève par les biens;
 » l'autre est si remplie de grâces, elle est attachée
 » si parfaitement au souverain bien, qu'elle ne craint
 » plus de s'élever, ni de se perdre par l'orgueil.
 » L'une a besoin de discerner encore entre le bien
 » et le mal; l'autre n'est plus occupée que du sou-
 » verain bien qu'elle contemple».

Telle est la différence de la vie du ciel et de la
 vie de la terre; et telle est par conséquent la diffé-
 rence qui est entre l'Eglise qui triomphe dans le
 ciel, et l'Eglise qui combat encore sur la terre. Mais
 quelque grande que soit la différence qui se trouve
 dans leur état, elles ne font qu'un même corps, dont
 J. C. est le chef, et elles ne sont pas moins unies.
 « Celle qui est sur la terre, dit encore St. Augustin
 » (1), et qui est encore dans la fatigue du péleri-

(1) Enchirid. cap. 56.

» nage, loue le nom de Dieu depuis le Levant jus-
» qu'au Couchant; délivrée qu'elle est de son an-
» cienne captivité, elle chante le Cantique nouveau.
» Celle qui est dans le ciel a toujours été fidèle à son
» Dieu, au moins dans les Anges bienheureux qui
» en font la partie la plus noble. Elle soulage par
» ses prières l'Eglise de la terre. Ces deux Eglises
» n'en feront qu'une dans l'éternité par la jouissan-
» ce du même bonheur; et dès à présent même,
» elles ne sont qu'une même Eglise par le lien
» de la charité, parce que l'une et l'autre n'ont
» qu'un même but, qui est d'adorer Dieu et de lui
» rendre gloire».

Il en est de même de l'Eglise souffrante, je veux dire de ces ames saintes qui sont assurées de leur bonheur, parce que le combat est fini pour elles, quoiqu'elles ne jouissent point encore de la félicité qui les attend, parce qu'elle est retardée, et qu'elles ont encore des fautes à expier. Elles ne sont avec les Saints du ciel et avec nous qu'une même Eglise. « Car il ne faut pas croire, dit St. Augustin (1), » que les justes qui sont décédés, n'appartiennent » plus à l'Eglise qui est le royaume de J. C.; si » cela étoit, se souviendrait-on d'eux à l'Autel, où » nous participons au corps de J. C. même? Auroit- » on tant d'ardeur pour procurer le baptême à ceux » qui sont en danger, ou la pénitence à ceux qui » depuis le baptême ont eu le malheur d'en perdre » la grâce? S'efforceroit-on, comme on le fait, de » les réconcilier à l'Eglise avant leur mort? Et

(1) Lib. 20. de civit. Dei. cap. 9.

» pourquoi le fait-on, sinon parce que les Fidèles,
 » même défunts, sont membres de l'Eglise?»

Ce que St. Augustin dit ici en général de tous les justes décédés, convient en particulier à ceux qui, après leur mort, ont encore des fautes à expier. C'est pour eux que l'Eglise prie. Ils sont donc membres de l'Eglise.

En renfermant l'Eglise dans les bornes du temps où nous vivons, qu'est-ce que l'Eglise, M. F.? *C'est*, dit le Catéchisme du Concile de Trente (1), *l'assemblée de tous les Fidèles qui sont sur la terre*. Et quelle est cette Eglise unique et seule véritable?

« La société des Fidèles qui sont réunis par la profession d'une même foi, et par la participation aux mêmes sacremens, sous l'autorité des Pasteurs légitimes, dont le chef visible est le Pape, Evêque de Rome, successeur de S. Pierre, Vicaire de J. C. sur la terre; » comme nous le démontrerons dans la suite de ces instructions.

Telle est l'Eglise que J. C. a fondée, et dont *les Apôtres ont été les fondemens, sous J. C. la pierre angulaire* (2). Telle est l'Eglise où toutes les nations ont été appelées pour ne faire qu'un corps et qu'un peuple. Elle est appelée dans les divines Ecritures *la maison de Dieu; le troupeau de J. C.; l'épouse de J. C.; le corps de J. C.*

1.^o Elle est appelée *la maison de Dieu*. C'est ainsi qu'en parle le grand Apôtre, lorsqu'il dit à Timothée (3): *Afin que vous sachiez comment il faut*

(1) Part. 1. de Symb.

(3) I. Tim. 3. v. 15.

(2) Eph. 2. v. 20.

se conduire dans l'Eglise qui est la maison du Dieu vivant, l'appui et la colonne de la vérité. Maison dont Dieu même est l'architecte : maison que la Sagesse éternelle s'est bâtie (1) : maison où elle a dressé sept colonnes qui en font l'appui, qui sont les sept sacrements; où elle a préparé un double festin, le festin sacré de la parole de Dieu, et le festin adorable de l'Eucharistie; où elle a servi son pain et son vin qui n'est autre que son sang même. Salle véritablement nuptiale où il a invité toutes les nations de la terre. Maison bâtie sur la pierre ferme (2), et qui subsistera toujours malgré la violence des vents, malgré l'impétuosité des tempêtes. Maison dont J. C. est le fondement (3) aussi bien que l'architecte, et qui n'a pu être fondée sur un autre que sur lui.

2.^o L'Eglise est appelée le troupeau de J. C., *le troupeau de Dieu*. C'est le nom que lui donne St. Pierre lorsque, s'adressant aux Pasteurs de l'Eglise, il leur dit (4) *de paître le troupeau de Dieu* : le Fils de Dieu nous a représenté l'Eglise sous la même idée, lorsqu'il a dit (5) *qu'il avoit encore d'autres brebis qui n'étoient point encore du troupeau, mais qui devoient être un jour réunies, pour ne faire qu'un seul troupeau, sous un seul et unique Pasteur*. C'est de ce troupeau qu'il parloit, lorsqu'il disoit qu'il étoit lui-même la *porte de la bergerie*; que quiconque n'entroit pas par lui, ne pouvoit être qu'un larron et un voleur.

(1) Prov. 9. v. 1 et seqq.

(2) Matth. 7. v. 24 et 25.

(3) I. Cor. 3. v. 11.

(4) I. Petr. 5. v. 2.

(5) Joan. 10. v. 16.

3.^o L'Eglise est appelée l'épouse de J. C., elle l'est en effet. *Il l'a lavée de ses péchés par les mérites de son sang* (1); *il l'a purifiée par le baptême d'eau et par la parole de vie*. Il l'appelle sa colombe, son amie, sa sœur (2). C'est cette épouse sainte que tous les Fidèles forment ensemble, et qu'ils sont eux-mêmes, s'ils sont unis à J. C. par la charité aussi bien que par la foi. C'est de cette épouse dont parloit St. Paul, lorsque, écrivant aux Fidèles de Corinthe, il leur marquoit le zèle dont il brûloit (3) pour les présenter à J. C. *comme une épouse chaste et pure*. C'est cette épouse dont les nœces sont commencées sur la terre, et ne doivent être consommées que dans le ciel et au grand festin de l'Agneau.

4.^o Enfin l'Eglise est appelée le corps de J. C. Corps, non naturel, mais mystique, dont J. C. est le chef, et dont St. Paul nous dépeint admirablement toute l'économie (4). Corps dont tous les Fidèles sont les membres (5). Corps dont le St.-Esprit est l'ame et la vie. Corps où J. C., ce divin Chef, communique à tous ses membres la vie, la force et l'accroissement *par l'efficace de ses influences; à chacun selon la mesure qui lui est propre, afin que le corps entier se forme, se fortifie et se perfectionne par la charité*.

D'après ces idées puisées dans les divines Ecritures, nous faisons profession dans le Symbole, non-

(1) Eph. 5. v. 26.

(2) Cant. 2. v. 10 et 5. v. 2.

(3) 2. Cor. 11. v. 2.

(4) Eph. 4. v. 15 et 16.

(5) 1. Cor. 6. v. 15.

seulement de reconnoître l'Eglise, mais de n'en reconnoître *qu'une*; une seule épouse de l'unique époux qui est J. C.; un seul corps dont il est le Chef; un seul temple où il est adoré en esprit et en vérité; une seule maison où il est servi; une seule société à laquelle il communique ses dons, son esprit et sa vie.

C'est, M. F., ce que nous faisons profession de croire, lorsque nous disons: *Je crois l'Eglise*, ou selon l'expression du Symbole de Constantinople, *je crois une Eglise*. Qu'entendons-nous en effet par cette parole, sinon que, quelque étendue que soit l'Eglise, et quoiqu'elle n'ait d'autres bornes que le monde; quelque diversité de peuple et de nations qu'elle renferme dans son sein; quelque grande que soit la multitude des Fidèles et des Eglises particulières qui la composent, elle est une seule et unique Eglise, depuis que J. C., *la pierre angulaire*, a tout réuni (1); et que de tant de brebis qu'il a ramassées, il n'a fait qu'un *seul troupeau*, dont il est *le seul et unique Pasteur* (2)?

C'est cette unité de l'Eglise qui fait sa gloire et qui fonde ses privilèges. C'est ce qui fait qu'elle est entre les diverses sectes et sociétés qui l'entourent et qui la combattent, *comme le lys entre les épines* (3). Elle seule plaît à son époux, et elle n'en partage les faveurs avec aucun autre. *Elle est toute à son bien-aimé, comme son bien-aimé est tout à elle* (4). C'est cette unité de l'Eglise qui fait le bon-

(1) Eph. 2. v. 20.

(2) Jean. 10. v. 16.

(3) Cant. 2. v. 2.

(4) Ibid. v. 16.

heur de ses enfans, et l'avantage inestimable qu'ils ont de lui appartenir. C'est cette unité de l'Eglise qui nous fait comprendre le malheur de ceux qui s'en sont séparés par le schisme ou l'hérésie, et que ceux qui meurent hors de son sein, sont perdus sans ressource.

C'est cette unité de l'Eglise que ses ennemis même sont forcés de reconnoître. Pendant seize siècles, amis et ennemis de l'Eglise, tous ont reconnu unanimement, que l'Eglise de J. C. étoit renfermée dans une même communion. Et si dans le dix-septième siècle des Auteurs téméraires, pour couvrir le schisme où ils s'étoient plongés, ont voulu former l'Eglise d'un amas monstrueux de sectes opposées, qui forment autant de communions différentes, la nouveauté de ce système a fait sa condamnation. Les sectes hérétiques se sont vantées toutes d'être elles-mêmes cette unique Eglise. Il est aisé de les convaincre de l'injustice de leur usurpation, et de la fausseté de leurs prétentions; mais au moins sont-elles convenues en ce point avec l'Eglise véritable, qu'il n'y a qu'une seule Eglise; et que J. C., qui n'a qu'un seul corps naturel, qu'il a pris pour nous dans le sein d'une Vierge, n'a de même qu'un corps mystique, qui est l'Eglise.

D'ailleurs toute l'Ecriture nous enseigne cette vérité, toute la tradition nous l'atteste, tous les Chrétiens l'ont reconnue dans tous les siècles. J. C. nous dit (1) qu'il n'aura *qu'un seul troupeau*. L'Apôtre ne parle que d'une seule Eglise, lorsqu'il

(1) JOAN. 10. v. 16.

nous dit (1) qu'elle *est le corps dont J. C. est le chef*. Et ailleurs (2) *que nous ne sommes qu'un seul corps*. Il nous fait remarquer que dans ce corps *il y a des membres différens*; que chacun d'eux y a sa fonction et sa place; que tous y ont leur usage particulier et leur rapport particulier à l'utilité commune; mais que comme ils sont tous unis ensemble, ils ne font *qu'un Corps unique*.

Il faudroit alléguer ici tous les Pères et tous les Conciles, pour vous produire toutes les preuves de cette vérité. Tous ont été convaincus que la véritable Eglise n'est et ne peut être que dans une seule communion. Tous se sont servi d'expressions (3) qui nous font voir que jamais ils n'ont envisagé *qu'une seule Eglise* comme la véritable. Mais pourquoi en chercherions-nous des preuves dans la tradition, puisque le Symbole, tel qu'il nous est proposé par le Concile de Constantinople, en a été, dans tous les siècles, une preuve suffisante et reconnue par tous les Fidèles?

Remercions donc, M. F., le Seigneur, de nous avoir fait naître dans le sein de cette Eglise *unique*, dont tant d'infidèles et d'hérétiques sont séparés, et qui sont, par conséquent, exclus de l'héritage éternel, qu'on ne peut mériter qu'en lui demeurant uni. Soyons persuadés que c'est en vain que nous nous glorifierions d'appartenir à la seule et véritable Eglise de J. C., si nous n'avons une foi animée et soute-

(1) Eph. 1. v. 23.

(2) Colos. 3. v. 15.

(3) S. Pacian ad Semp. ep. 1. Atthan. contr. omn. hæres. Epiph. adv. hæres hæres. 15. etc., etc.

nue par les œuvres. Telle est encore la doctrine des saints Pères, qu'ils nous ont laissée comme une règle certaine et indubitable. « Tenez pour certain, dit » S. Fulgence (1), et ne doutez nullement que tous » ceux qui ont été baptisés dans le sein de la véritable Eglise, ne recevront pas la vie éternelle ; » mais seulement ceux qui, après avoir reçu le baptême, vivent bien, c'est-à-dire, qui s'abstiennent » des vices et des désirs de la chair. Car, comme ni » les infidèles, ni les hérétiques, ni les schismatiques n'auront point de part au royaume de Dieu, » de même les Catholiques qui vivent mal ne le » posséderont point. » Vivons donc si saintement sur la terre, que nous méritions cette vie éternelle et bienheureuse, qui fera la récompense des vrais enfans de l'Eglise. *Amen.*

(1) Lib. de fid. ad Petr. cap. 40.

XXXVI. DISCOURS.

DES MARQUES DE LA VRAIE ÉGLISE.

*Vidi civitatem sanctam, Jerusalem novam, paratam
sicut sponsam ornatam viro suo.*

J'ai vu cette Cité sainte, cette nouvelle Jérusalem, préparée et ornée comme une épouse pour son époux.

APOC. 21. v. 2.

SI le privilège de l'Eglise est d'être unique, sa gloire est d'être sainte. C'est cette qualité glorieuse qui la rend digne de son époux et de l'amour qu'il a pour elle. C'est par la sainteté qu'elle lui plaît. C'est par la sainteté qu'elle *est sa colombe, sa bien-aimée, sa parfaite* (1).

C'est le grand don que lui a fait J. C., et le fruit de tous ses autres dons. C'est pour la sanctifier qu'il est descendu sur la terre; c'est pour la purifier qu'il l'a *lavée de son sang* (2); c'est, comme dit l'Apôtre (3), pour *se former une Eglise sans ride et sans tache*, qu'il lui a appliqué ses mérites, en la *purifiant par le baptême d'eau, accompagné de la parole de vie*. C'est pour la rendre sainte qu'il lui a donné son Esprit, source de toute sainteté. C'est pour se former un *peuple saint, agréable à ses yeux, appliqué aux bonnes œuvres* (4), qu'il a envoyé ses Apôtres jusqu'aux extrémités de l'univers.

(1) Cant. 6. v. 8.

(2) Apoc. 1. v. 5.

(3) Eph. 5. v. 27.

(4) Tit. 2. v. 14.

C'est pour commencer , continuer et achever le grand ouvrage de sa sanctification, qu'il lui a donné des sacremens, pour faire couler sur elle les eaux de sa grâce; qu'il lui a donné une loi sainte, qui est l'Evangile; qu'il a établi des pasteurs pour la sanctifier, aussi bien que pour la gouverner jusqu'à la fin des siècles, par leur ministère. L'Eglise est son temple; et *le temple du Seigneur est saint*, dit le Prophète (1); *il est admirable en justice*. Ce qui le rend véritablement admirable aux yeux de la Foi, ce n'est ni l'éclat extérieur dont il brille, ni l'or, ni l'argent, ni les présens des princes, c'est la justice qui y règne.

Ce n'est que par la sainteté qu'on peut participer à ses avantages. On peut participer, il est vrai, à la société extérieure de son corps, sans être saint; mais on n'appartient à son Esprit, qu'autant qu'on participe à sa sainteté. Aussi la sainteté est-elle un des caractères les plus précieux de l'Eglise, et des plus incommunicables à toute autre société. C'est pour cela, M. F., qu'il ne suffit pas de reconnoître l'unité de l'Eglise, il faut de plus savoir discerner, parmi les différentes sociétés qui prétendent à ce titre d'Eglise, celle à qui la sainteté convient. Enfin, il est encore d'autres marques de la véritable Eglise, à savoir sa Catholicité et son Apostolicité qui la distinguent merveilleusement, et qu'il est de même à propos de vous développer.

On peut connoître la véritable Eglise à quatre marques qui, selon les saintes Ecritures et la tra-

(1) Ps. 64. v. 5.

dition, distinguent l'Eglise des sociétés hérétiques ou schismatiques. Ces marques sont, qu'elle est Une, Sainte, Catholique et Apostolique. Le Symbole de Constantinople, suivi par les autres Conciles généraux, dont l'autorité est également respectée par les Chrétiens des différentes sociétés séparées de l'Eglise Romaine, dit expressément que l'Eglise est *Une, Sainte, Catholique et Apostolique*. La société à laquelle ces quatre caractères conviennent, est l'Eglise de J. C.; toute société à laquelle ils ne conviennent pas, est une fausse Eglise.

1.° L'unité de l'Eglise consiste dans la profession extérieure d'une même foi, dans la participation aux mêmes sacrements, dans la subordination aux mêmes pasteurs légitimes, dans l'unité du même chef visible qui la conduit sur la terre.

Il n'y a qu'une foi, dit saint Paul (1), et il ne peut y avoir qu'une seule et même profession de foi. J. C. seul a *puisé dans le sein de son Père* (2) toutes les vérités qu'il a enseignées aux hommes, et *on ne trouve point en lui le oui et le non*, dit ce grand Apôtre (3). Les Apôtres ont enseigné ces vérités à tout l'univers. Les hommes apostoliques, et les successeurs des Apôtres, ont fait passer jusqu'à nous ce qu'ils avoient reçu de ces premiers maîtres. « La foi de l'Eglise, dit saint Ambroise (4), ne s'est » point altérée, dans la suite des siècles, par la diversité des canaux qui l'ont fait couler dans le » monde, ni par la différence des ministres qui » l'ont distribuée ou des peuples qui l'ont reçue. »

(1) Eph. 4. v. 5.

(2) Joan. 1. v. 18.

(3) 2. Cor. 1. v. 18.

(4) In Luc. cap. 11.

L'Eglise n'a jamais souffert dans son sein ceux qui faisoient profession d'une autre foi que la sienne. Quelque liberté qu'elle ait laissée à ses enfans, de disputer sur des points non décidés, ou non encore déclarés suffisamment, elle a toujours voulu que, sur les articles de sa foi, ils n'eussent tous qu'un même sentiment et qu'un même langage; de là tant de Conciles assemblés pour terminer, par une autorité souveraine et par des décisions infaillibles, toutes les disputes qui partageoient les Fidèles. De là tant d'hérétiques frappés des anathèmes de l'Eglise et retranchés de son corps, ou parce qu'ils combattoient notoirement sa foi par des erreurs contraires à la profession commune, ou parce que, sur des points qui partageoient auparavant ses enfans, ils résistoient opiniâtrément à l'autorité de ses décisions.

Par là, il est clair que les hérétiques n'appartiennent point à l'unité de l'Eglise, puisqu'ils violent sa foi, et qu'ils en rejettent la profession. Un tel homme *est perverti*, dit S. Paul (1); c'est un édifice *renversé* par le fondement, et qui ne peut qu'écraser de ses ruines ceux qui s'y attachent. Il *pèche*, dit encore l'Apôtre, *et il est condamné par son propre jugement*. En abandonnant la foi de l'Eglise, il dépose contre lui-même; et l'Eglise, en le retranchant de son corps par l'autorité légitime qu'elle tient de son époux, ne fait que confirmer le jugement qu'il a déjà porté contre lui-même.

La participation des sacremens est un autre lien extérieur par lequel on appartient à l'unité du corps

(1) Tit. 3. v. 11.

de l'Eglise, et sans lequel on ne peut lui appartenir. C'est par les sacremens, aussi bien que par la Foi, qu'elle réunit tous ses membres. C'est par le baptême qu'elle les admet dans l'unité de son corps. Aussi n'y a-t-il *qu'un baptême*, dit l'Apôtre (1). C'est pour figurer cette unité, aussi bien que pour la former de la manière la plus excellente, que l'Eucharistie a été instituée sous les apparences du pain qui, de plusieurs grains de blé moulus et pétris ensemble, est formé en une seule masse; et sous les apparences du vin qui, de plusieurs grains de raisins écrasés sous le pressoir, ne forment qu'une même liqueur. C'est pour consommer cette unité que J. C. veut que *nous mangions le même pain et que nous buvions le même calice*, pour n'être tous *qu'un même corps* (2).

Tous les autres sacremens concourent à la même union, chacun selon la grâce particulière qui y est attachée. Les autres cérémonies de l'Eglise peuvent être différentes selon les lieux et les temps, mais ce qui fait l'essence des sacremens, est le même et en tous et pour toujours.

La troisième chose nécessaire pour former l'unité de l'Eglise, est la soumission aux mêmes pasteurs. L'Eglise n'est qu'un même troupeau, conduit par les mêmes pasteurs, dont J. C., *le grand Evêque de nos ames* (3), est le pasteur souverain. C'est pour former son Eglise et la conduire, qu'il y a établi d'autres pasteurs à qui il a communiqué sa puis-

(1) Eph. 4. v. 5.

(3) I. Petr. 2. v. 25.

(2) I. Cor. 10. v. 17.

sance. Comme c'est en son nom qu'ils agissent et qu'ils gouvernent, c'est lui-même qu'on doit respecter dans leur ministère; c'est *lui* qu'on écoute en les écoutant; c'est *lui* qu'on méprise en les méprisant (1); c'est contre lui qu'on se révolte (2), en se révoltant contre eux; et c'est de lui qu'on se sépare, en se séparant d'eux. Enfin, pour marquer plus expressément l'unité de son Eglise, J. C. a choisi *Pierre* pour en être le chef; il a voulu que son siège fût le centre de l'unité, et que cette primauté passât à ses successeurs, ainsi que nous le démontrerons dans l'instruction suivante, afin que l'unité de son Eglise subsistât toujours.

2.^o L'Eglise est *sainte*. Son chef est saint, sa doctrine est sainte, ses lois sont saintes, son culte est saint, l'esprit qui l'anime est l'esprit de sainteté, ses sacremens sont saints et sanctifiants. Malgré la corruption du temps, elle a toujours eu et elle aura toujours des membres saints qui la rendront reconnoissable; jamais il n'y a eu, jamais il n'y aura de saints hors d'elle.

Son chef est *saint* : c'est J. C., *le Saint de Dieu, le Saint des saints* (3). C'est par la sainteté de ce chef qu'on doit juger de la sainteté de son corps qui est l'Eglise. Il l'a trouvée souillée, corrompue, je l'avoue; mais, en se l'unissant, il l'a rendue sainte. C'est *par ses plaies qu'il l'a guérie* (4); c'est *par son sang qu'il l'a lavée*; c'est *pour elle et pour la sanctifier*, qu'il s'est livré à la mort; c'est afin qu'elle

(1) Luc. 10. v. 16.

(2) Rom. 13. v. 2.

(3) Marc. 1. v. 24. Luc. 1. v. 35.
Dan. 9. v. 24.

(4) Isai. 53. v. 5.

fût (1) *sainte et sans tache*. Et comment pourroit-elle être le corps d'un chef, si saint, si elle n'étoit sainte elle-même? Malheur aux membres morts qui ne participent pas à sa sainteté! mais le corps de ce divin chef n'en est pas moins vivant. Un corps ne laisse pas d'être vivant, pour avoir des membres morts ou frappés de paralysie; l'Eglise ne laisse pas d'être sainte, quoiqu'elle ait la douleur de voir que parmi ses membres, il n'y en a que trop qui ne répondent pas à la sainteté du chef et du corps entier.

Sa doctrine est *sainte*, parce que sa doctrine n'est point sa doctrine, mais la doctrine de J. C. même: doctrine qu'il a puisée dans le sein de son Père (2), et qu'il a enseignée à ses Apôtres, et par eux à tout l'univers. Lisez cette doctrine toute divine, non pas dans nos mœurs qui n'y sont souvent que trop opposées, mais lisez-la dans l'Evangile qui en est la source. Lisez-la dans les écrits des saints docteurs, et dans tous les monumens de la Religion; comparez-la ensuite, je ne dis pas avec l'impiété du paganisme, avec la doctrine charnelle des Mahométans, avec les égaremens des hérétiques, mais avec les opinions extravagantes, avec les absurdités révoltantes des philosophes même en apparence les plus sensés, avec ces systèmes monstrueux des prétendus sages modernes, qui ont fait de nos jours des ravages si affreux, et qui ont enfanté des horreurs dont les siècles les plus corrompus n'avoient pas encore fourni d'exemples; et vous reconnoîtrez sans peine qu'il n'y a que cette lumière divine qui puisse combattre et dissiper toutes les ténèbres.

(1) Eph. 5. v. 25. Ibid. 4. v. 16. (2) Joan. 1. v. 18. Ibid. 7. v. 16.

Les lois de l'Eglise sont *saintes* ; et c'est par la sainteté de ses lois, et par la conduite de ceux qui les observent, et non pas par les scandales des déserteurs de sa milice, qu'il faut juger de sa sainteté.

Son culte est *saint*. C'est chez elle que se trouve le vrai temple, le sacrifice légitime, cette *oblation pure* qui devoit être *offerte* au Seigneur *en tous lieux*, selon la prédiction de Malachie (1). « L'Eglise est sainte dans ses vœux, dit saint Optat (2) ; » elle est sainte dans son sacrifice, dans son ministère, dans ses cérémonies, dans toutes les pratiques qu'elle emploie pour honorer Dieu. »

Elle est *sainte* dans ses sacremens. Ils sont saints, et c'est par eux que J. C. la sanctifie. Elle est *sainte* dans l'esprit qui l'anime : c'est l'esprit de sainteté qui y produit la chasteté des vierges, le détachement des solitaires, la mortification des pénitens, la sainteté de tous les justes.

Elle est *sainte* dans la plus noble partie de ses membres. Malgré le déluge de corruption qui a toujours inondé et qui inonde encore le monde, malgré les persécutions qu'elle a essuyées dans ses commencemens, malgré le refroidissement de la charité qui s'est accru avec les siècles, malgré les efforts des impies de nos jours, malgré l'Antechrist même et toute sa fureur, elle a eu, elle a, et elle aura toujours un nombre de Saints parmi ses enfans. Nombre petit, à la vérité, en comparaison du nombre des méchans, mais nombre véritablement grand en lui-même, comme dit saint Augustin (3).

(1) Malach. 1. v. 11.

(3) Lib. de unit. Eccles. cap. 14.

(2) Lib. contr. Parmen.

Elle est *sainte* enfin, et hors d'elle il ne peut y avoir tout au plus que l'apparence de la sainteté. On peut y trouver, j'en conviens, des personnes qui pratiquent des vertus morales; des personnes d'honneur, de probité, compatissantes, charitables. Mais ce qui paroît bon hors de l'Eglise, ce sont des feuilles et non des fruits. L'esprit de Jésus-Christ ne se trouve que dans l'Eglise de J. C. « Qui viole l'unité de » l'Eglise, ne peut avoir la charité de Dieu, dit » S. Augustin (1), et par-là nous comprenons que » c'est avec raison qu'on doit dire, qu'on ne reçoit » point le Saint-Esprit hors de l'Eglise. »

L'Eglise est catholique, c'est-à-dire qu'elle a toujours été et sera toujours la plus étendue et la plus illustre des sociétés qui se disent chrétiennes.

C'est ici, M. F., la marque la plus sensible de l'Eglise, l'accomplissement le plus éclatant des promesses qui lui sont faites, et des prophéties qui la regardent, le privilège qui la distingue visiblement, non-seulement de la synagogue renfermée dans un seul peuple, visible seulement dans un coin de la terre, mais de toutes les sectes qui se glorifient vainement du nom Chrétien, et qui peuvent être facilement convaincues qu'elles ne sont pas la vraie Eglise de J. C., mais des adultères qui se parent injustement du nom d'épouses.

La vraie Eglise a toujours été distinguée par le nom de *catholique* : les ennemis ses plus jaloux de sa gloire n'ont pu lui ravir ce titre glorieux. « Que » les hérétiques et les schismatiques le veuillent ou

(1) Lib. de Patientiâ.

» qu'ils ne le veuillent pas, dit S. Augustin (1), ils
» ne peuvent s'empêcher, au moins en parlant à des
» étrangers, de donner ce nom à la vraie Eglise,
» dont ils se sont séparés. »

« C'est par ce nom de *catholique*, dit saint Pa-
» cien (2), que le peuple fidèle est distingué des
» hérétiques; c'est par cette barrière qu'il en est sé-
» paré sensiblement... Nom qui a subsisté dans tous
» les siècles, et qui est demeuré propre à l'Eglise...
» Nom qu'elle ne tire point d'aucun homme, comme
» les Marcionites tirent leur nom de Marcion; les
» Montanistes, de Montan; les autres hérétiques, des
» hommes pervertis qu'ils ont pour instituteurs et
» pour chefs. » Nom qui sert à distinguer les as-
semblées des Fidèles, comme dit S. Cyrille de Jérusalem.
« Si vous entrez dans quelque ville, dit ce
» saint docteur (3), ne demandez pas seulement où
» est la maison de Dieu; vous pourriez être trom-
» pés; car les sectes les plus corrompues et les plus
» impies ne craignent point de donner ce nom aux
» lieux de leurs assemblées. Ne demandez pas seu-
» lement où est l'Eglise, mais où est l'Eglise *catho-*
» *lique*; car c'est le nom propre et privilégié de la
» vraie Eglise, qui est notre mère commune et
» l'épouse du Sauveur. »

Catholique signifie *universel*, et la vraie Eglise porte ce nom, parce qu'elle renferme tous les temps dans sa durée, et tous les lieux dans son étendue. L'Eglise embrasse tous les temps dans sa durée; tous

(1) De verâ relig. cap. 7.

(3) Catéch. 17.

(2) Ep. ad Sympron.

les temps sont faits pour elle, et pour la conduire à l'éternité : à elle appartiennent tous les justes et tous les Saints de tous les temps, ceux de l'ancien Testament comme ceux du nouveau ; ce qui a fait dire à S. Paul (1) *que nous sommes bâtis sur le fondement des Apôtres et des Prophètes*, parce que notre Foi est fondée sur la leur ; que nous entrons avec eux dans la construction du même édifice, dont J. C. est lui-même la pierre angulaire ; non-seulement parce que, dans la prédication de l'Évangile, il a réuni les Juifs et les Gentils en un seul corps, mais parcequ'il a uni *les pères avec les enfans* (2), en donnant une même Foi aux Pères de l'ancien Testament et aux Fidèles du nouveau. L'Eglise de tous les temps n'est qu'un même arbre, dont les Patriarches sont la tige, dont le peuple juif a longtemps fait le tronc, où les Gentils ont été entés (3), et substitués aux Juifs incrédules ; et qui ayant été longtemps dans un petit espace, a répandu enfin *ses branches* dans tout l'univers, et *couvert de son ombre toute la face de la terre* (4). Car si tous les temps lui appartiennent, tous les lieux sont à elle, parce que toute la terre est l'héritage de son époux. « Elle n'est point limitée, dit S. Augustin (5), » comme certaines républiques, ou comme les sectes hérétiques qui sont renfermées dans une province, dans un royaume : elle s'étend à tous les hommes, elle embrasse toutes les nations, se communique aux Scythes, aux Barbares ; elle ras-

(1) Eph. 2. v. 20.

(4) Ps. 79. v. 11 et 12.

(2) Luc. 1. v. 17.

(5) Apud Catech, Rom. Part. 1,

(3) Rom. 11. v. 17.

Cap. 10. §. 16.

» semble le maître et l'esclave dans son sein ; puisque
 » le Seigneur nous a rachetés tous au prix de son
 » sang , telle langue que nous parlions , de quel
 » peuple que nous soyons sortis. Il nous a réunis
 » dans un vaste empire , qui est le royaume de Dieu.
 » C'est depuis l'orient jusqu'au couchant , du midi
 » au septentrion , que l'Eglise a fait briller l'éclat
 » d'une même Foi , laquelle a dissipé les ténèbres
 » de l'idolâtrie , dont la face de la terre étoit inondée.»

C'est donc par son étendue que la vraie Eglise a toujours été , et qu'elle sera toujours reconnoissable. Toute société séparée de cette Eglise universelle , et renfermée dans un coin du monde , ne peut être la vraie Eglise. Celle-ci est partout où se trouvent les hérétiques ; mais les hérétiques ne sont pas partout où elle est , et elle est où ils ne sont pas. « Sa règle , » en un mot , dit Vincent de Lerins (1) , a toujours été et sera toujours de proposer à ses enfans , et de leur faire suivre ce qui a été cru toujours et partout. Car c'est ce qu'on peut appeler vraiment catholique , comme le nom même de *catholique* , qui signifie *universel* , le fait entendre suffisamment , et nous serons sûrs de la suivre , ajoute cet auteur , si nous suivons inviolablement l'universalité , l'antiquité , le consentement. *L'universalité* , en ne reconnoissant pour Foi véritable que celle dont toute l'Eglise fait profession. *L'antiquité* , en ne nous écartant jamais des sentimens qu'il est clair que les saints docteurs de l'Eglise , nos pères dans la Foi , ont constamment ensei-

(1) Comm. I. cap. L.

» gnés, et qu'ils nous ont laissés pour héritage. Le
 » *consentement*, si dans l'antiquité même nous sui-
 » vons fidèlement ce que tous ou presque tous les
 » saints docteurs nous ont enseigné d'une voix una-
 » nime. »

Au reste, M. F., la catholicité de l'Eglise, c'est-à-dire son étendue par toute la terre, avoit été prédite de la manière la plus formelle. Ce n'est point à un peuple seul que devoient se borner ces abondantes bénédictions promises à Abraham, et qui devoient être communiquées par le Fils qui devoit un jour naître *de sa race*. C'est à *toutes les nations du monde* (1), c'est à toutes les tribus de la terre. Le roi Prophète avoit annoncé la conversion des Gentils, et la propagation de la Foi jusqu'aux extrémités du monde (2) : *Convertentur ad Dominum universi fines terræ, et adorabunt in conspectu ejus universæ familiæ gentium*. Dieu disoit au Verbe qui devoit s'incarner par l'organe d'Isaïe (3) : *Je vous ai donné une lumière qui éclairera toute la terre*. Nous lisons aussi dans Malachie (4) la promesse d'un nouveau sacrifice qui devoit être offert chez tous les peuples, et d'une extrémité du monde à l'autre. Le Fils de Dieu nous a appris que son *Evangelie seroit publié dans tout l'univers* (5); et c'est l'ordre précis qu'il donna à ses Apôtres avant de monter au ciel (6) : *Allez et enseignez toutes les nations*.

4.º Si l'Eglise est une, si elle est sainte, si elle

(1) Gen. 22. v. 18.

(2) Ps. 21. v. 28.

(3) Is. 49. v. 6.

(4) Malach. 1. v. 11.

(5) Matth. 24. v. 14.

(6) Ibid. cap. 28. v. 19.

est catholique et répandue par tout l'univers , un autre privilège qui fait sa gloire , et la dernière marque qui la distingue , c'est qu'elle est *apostolique*. Les Apôtres sont ses Pères ; ce sont eux qui l'ont formée et qui l'ont rendue féconde par leur ministère. *Au lieu de ces Pères* , il lui est *né des enfans* (1) pour remplir leur place et continuer leur ouvrage. *Ils ont été établis princes sur toute la terre* , princes de l'Eglise et dans l'Eglise , à qui *toutes les nations ont été données pour héritage* (2) ; car ce qui est promis à l'époux appartient à l'épouse. Ces princes sont les Apôtres , et les évêques successeurs des Apôtres.

Les Apôtres , dans leur symbole , ne donnent point à l'Eglise cette qualité *d'apostolique* , parce que , de leur temps , il étoit visible qu'ils en étoient sous Jésus-Christ les fondateurs et *les fondemens* (3) , et qu'on ne pouvoit alors reconnoître d'autre Eglise de J. C. que celle que fondoient ses Apôtres. Ne sont-ce pas eux que le Fils de Dieu avoit établis pasteurs et princes de son peuple ? Il les avoit choisis au nombre de *douze* , afin que le nombre de ces saints Patriarches du peuple nouveau , répondit plus sensiblement au nombre des Patriarches de l'ancien peuple. Il les *envoya comme son Père l'avoit envoyé* (4) ; il leur confia son autorité et sa puissance , le pouvoir *d'enseigner toutes les nations* , de faire des lois , avec obligation aux Fidèles de s'y soumettre (5) : *Qui*

(1) Ps. 44. v. 17.

(2) Ps. 2. v. 8.

(3) Eph. 2. v. 20.

(4) Joan. 20. v. 21.

(5) Luc. 10. v. 16.

vous écoutez, m'écoutez ; qui vous méprise, me méprise.

Si donc le concile de Nicée et celui de Constantinople ont ajouté dans le symbole ce titre d'*apostolique*, ils n'ont fait qu'expliquer ce que tous les Fidèles connoissoient, ce que les hérétiques les plus déclarés n'osoient contester. Mais l'Eglise a voulu qu'on fût attentif à cette marque, pour la distinguer aisément de toutes les sociétés nouvelles qui pourroient faussement s'attribuer le nom d'*Eglise*. Elle a voulu que, par son origine seule, on la pût toujours reconnoître, et que sa seule antiquité, opposée à la nouveauté des sectes hérétiques, fût dans tous les temps une preuve de sa vérité et une conviction de leurs erreurs.

Elle a donc pris le nom d'*apostolique* pour nous empêcher d'oublier ses Pères, qui sont les Apôtres, et pour faire que dans tous les temps on discernât ses enfans. Elle est véritablement apostolique. Apostolique par sa fondation ; c'est aux Apôtres qu'elle est redevable de sa naissance. Apostolique par sa succession ; elle a toujours été et sera toujours gouvernée par leurs successeurs. Apostolique par sa doctrine ; elle n'en reconnoît de véritable et d'appartenant à la Foi, que celle qu'elle a reçue de ces premiers disciples du Sauveur. C'est des Apôtres qu'elle tient sa doctrine ; c'est en conservant leurs traditions qu'elle conserve sa foi, comme c'est par eux qu'elle est gouvernée dans la personne de leurs successeurs.

Ah ! M. F., puisque en qualité de membres de l'Eglise romaine, nous avons le bonheur d'être les citoyens de cette bienheureuse cité, je veux dire de

la véritable Eglise de J. C., ainsi que nous établirons cette vérité consolante dans l'instruction prochaine, n'oublions jamais ses divins fondateurs. Ne laissons jamais éteindre en nous les sentimens de la reconnaissance si juste que nous devons à leur zèle. Fidèles à méditer leurs écrits, étudions-y les lois que nous devons suivre, et les règles de cette divine république. Prions afin qu'ils revivent dans tous ceux qui leur succèdent dans le sacré ministère; faisons-les revivre en nous-mêmes. Occupés sans cesse de ce qu'ils ont dit et de ce qu'ils ont fait, faisons de leur doctrine la règle de notre Foi; faisons de leurs actions la règle de notre vie. C'est le moyen d'être de dignes enfans de l'Eglise apostolique, et de participer un jour à la gloire des Apôtres. *Amen.*

XXXVII. DISCOURS.

DE L'ÉGLISE ROMAINE

Tu es Petrus, et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam, et portæ inferi non prævalebunt adversus eam.

Vous êtes Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle.

MATTH. 16. v. 18.

IL ne suffit pas, M. F., de reconnoître en général qu'il y a une Eglise, que J. C. l'a fondée, qu'on trouve dans son sein la vérité et la vie, si nous ne connoissons en particulier quelle est cette Eglise. Semblables à des voyageurs égarés ou incertains de la route qu'ils doivent tenir, nous saurions, à la

vérité, qu'il y a un chemin et un terme ; mais l'ignorance même du chemin nous empêcheroit d'arriver au terme. Et quel est le malheur de ceux qui s'égarerent du chemin du salut ? Ils n'avancent que pour se jeter dans le précipice. Ceux qui sont incertains et flottans ne sont pas moins malheureux. *Celui qui hésite*, dit S. Jacques (1), *est semblable aux flots de la mer qui sont agités par les vents*, et qui se brisent. Car nous devons dire de la Foi ce qu'il dit de la prière qui est le fruit de la Foi. Mais l'indifférence, surtout lorsqu'il s'agit de la Religion et de l'Eglise, est le mal le plus déplorable, puisque cette indifférence même le rend sans remède.

Il ne suffit donc pas de reconnoître que J. C. a une épouse ; mais il faut connoître en particulier quelle est cette épouse, puisque nous devons lui appartenir, et par elle à J. C. ; il ne suffit pas de reconnoître que J. C. a un corps, il faut savoir quel est ce corps, puisque nous devons en être les membres, lui être unis, et vivre de la vie de ce corps divin ; il ne suffit pas de savoir qu'il y a sur la terre une cité sainte, dont *Dieu même est le fondateur et l'architecte* (2) ; il faut savoir quelle est cette cité, puisque nous devons en être les citoyens, et nous conduire selon ses lois.

Mais peut-on ignorer quelle est cette sainte cité, puisqu'elle est *bâtie sur la montagne* (3) ? Peut-on s'aveugler sur cette lumière, qui n'est *placée sur le chandelier que pour éclairer toute la*

(1) Jac. 1. v. 6.

(3) Matth. 5. v. 14.

(2) Heb. 11. v. 10.

maison (1), c'est-à-dire le monde entier? Et parmi toutes ces sociétés qui se glorifient du nom de chrétien, y en a-t-il quelqu'une à qui le titre de vraie Eglise puisse convenir, sinon à l'Eglise catholique, apostolique et romaine? C'est de quoi, M. F., vous serez pleinement convaincus par les caractères de la vraie Eglise, que nous vous avons exposés : il ne s'agit que de vous faire voir qu'ils ne conviennent à aucune autre société, et que l'Eglise romaine les réunit tous.

Je ne m'arrêterai point, M. F., à vous prouver que les sociétés infidèles et qui ne connoissent point le vrai Dieu, ou qui ne reconnoissent point J. C. pour le Messie, ne peuvent être la vraie Eglise. Quelle part peuvent-elles avoir à l'alliance de Dieu, puisqu'elles ignorent, ou qu'elles rejettent *le Médiateur unique* (2) par qui Dieu l'a faite avec les hommes? Quelle part peuvent-elles avoir au salut, puisqu'elles ignorent le Sauveur? C'est en J. C. que *Dieu nous a adoptés pour ses enfans* (3); c'est en lui qu'il nous communique *toutes les bénédictions spirituelles* (4); c'est le fruit qui empêche que la terre ne soit maudite : hors de lui, il n'y a ni salut ni espérance.

Tel est le malheur des Juifs incrédules et opiniâtres qui ont *rejeté la lumière* (5), lorsqu'elle leur a été présentée; qui ont *méconnu* le Messie, lorsqu'il est venu; les promesses, lorsqu'elles ont été accomplies; *la vérité*, lorsqu'elle leur a été manifes-

(1) Matth. 5. v. 15.

(2) 1. Tim. 2. v. 5.

(3) Eph. 1. v. 5.

(4) Ibid. v. 3.

(5) Joan. 1. v. 18.

tée, et que *s'étant fait chair* elle est venue *converser elle-même parmi les hommes*.

Tel est le malheur des Mahométans, qui, séduits par un faux prophète, et tyrannisés par ses successeurs, ont écouté un imposteur sans mission, et embrassé une religion toute charnelle, ou plutôt un assemblage monstrueux d'extravagances et d'erreurs, une religion qui se contredit dans ses principes, qui ne s'est accrue que par la force, qui ne se conserve que par l'ignorance, et qui n'a jamais soutenu la moindre épreuve.

Mais je ne puis me dispenser de m'arrêter un moment aux sociétés qui portent le nom chrétien, et qui se glorifient d'être *l'Eglise*, quoiqu'elles en aient abandonné la foi par l'hérésie, ou qu'elles en aient rompu l'unité par le schisme. Telles sont toutes les sectes hérétiques qui se sont élevées contre l'Eglise dans tous les temps. Telle est encore aujourd'hui l'Eglise grecque, qui s'est séparée par son schisme de la communion romaine. Toutes ces sociétés sont convaincues par leur schisme même, de n'être point la vraie Eglise.

Rappelons, en effet, les marques de la vraie Eglise, et faisons-en l'application. Il n'y a de vraie Eglise que celle qui réunit ces quatre caractères, d'être une, sainte, catholique et apostolique. Aucune de ces sociétés ne réunit tous ces caractères ; la plupart même n'en ont aucun : elles ne sont donc point la vraie Eglise.

1.^o Qu'on les considère conjointement ou séparément : conjointement elles n'ont point d'*unité* ; séparément elles n'ont point la *catholicité*, soit l'éten-

due que la vraie Eglise doit avoir : elles ne sont donc point la vraie Eglise.

Réunies toutes par leur haine contre l'Eglise véritable, et par les efforts qu'elles font pour la combattre, si elles se flattent de ne faire toutes ensemble qu'un même corps, comme l'a imaginé un ministre fameux par la fausseté de ses prophéties (1), qu'y a-t-il de plus insoutenable qu'une imagination aussi ridicule ? Quelle unité, ou quelle union même, entre des sociétés qui s'entr'excommunient réciproquement, comme font les disciples de Luther et de Calvin ; entre des sociétés qui n'ont ni le même chef, ni la même croyance ?

En vain se vantent-ils tous de se soumettre à l'autorité de l'Ecriture ; chacun d'eux l'explique comme il l'entend, et l'interprète selon son esprit, qu'il donne *sans preuve* pour l'esprit de Dieu. En vain assurent-ils qu'ils conviennent tous des principes fondamentaux ; ils n'en sont point encore convenus (2), et ils n'ont aucune règle pour les discerner. Ceux même qu'ils ont regardés comme le fondement légitime de leur rupture avec l'Eglise romaine, ne sont point regardés comme fondamentaux par leurs auteurs les plus célèbres (3) et les plus sincères.

Si on considère ces sociétés séparément, il est visible qu'elles n'ont point l'étendue que la vraie

(1) Le ministre Jurien.

(2) Witich. Vérités et erreurs fondament. pag. 362.

(3) Crocius de justific. cap. 3. v. 1. Forbese de justific. pag. 61. Synode de Charenton, Daillé, etc. Forbese liv. 2. de l'Euch. c. 2. Pierre martyr, lieux communs, class. 4. §. 12. v. 5, etc.

Eglise doit avoir selon les Ecritures (1). L'Eglise véritable est catholique, c'est-à-dire *universelle*, comme les Protestans le confessent eux-mêmes dans le symbole. Or, y a-t-il aucune de ces sociétés qui ose se prétendre catholique ou universelle ? Elles n'osent pas même en prendre le nom, qui, par une providence particulière de Dieu, a été dans tous les temps attaché à la vraie Eglise, et qui a toujours servi à la discerner. Et comment pourroient-elles se flatter d'être universelles ou répandues par tout l'univers, lorsqu'elles sont renfermées dans un terrain si petit en comparaison du monde entier ou de l'Eglise catholique ? Il est donc évident que toutes ces sociétés n'ont ni l'unité quand on les joint, ni la catholicité quand on les sépare.

2.^o Il n'est pas moins visible qu'elles ne sont point apostoliques, ni par la succession de leurs pasteurs, ni par la doctrine qu'elles enseignent. Qu'elles remontent à leur origine, leur nom seul en fixe l'époque. Quelle est donc cette Eglise, qui n'étoit pas il y a moins de trois cents ans ? Peut-elle être l'Eglise fondée par J. C. et les Apôtres ? Le nom seul de ceux qui se sont séparés fait voir de qui ils tiennent leurs dogmes, et qui est le fondateur de leur société (2). Pourquoi les appelle-t-on Luthériens, Calvinistes, sinon parce que c'est Luther ou Calvin qui a formé leur foi et leur secte ? Le nom de vrai

(1) Gen. 12. v. 3. Ps. 2. v. 8. 21. v. 28. 56. v. 6. 71. v. 8. Is. 14. v. 2. 54. v. 1. etc. Act. 11. v. 18.

(2) Iren. lib. 1. cap. 10. S. Opt. lib. 1. Lactant. lib. 4. cap. 1. S. Athan. serm. 2. adv. Arian. S. Chrys. hom. 13. in Act. Hier. dial. contr. Lucif.

fidèle est celui de *chrétien*, et son surnom celui de *catholique*, disoit saint Pacien, illustre martyr et évêque de Barcelone.

En vain ces hommes nouveaux se vanteroient-ils mal-à-propos de l'antiquité de leur doctrine. Nous ferons voir en détail, dans la suite de cet ouvrage, que leur doctrine est opposée à la foi ancienne de l'Eglise; contentons-nous, pour le présent, de remarquer qu'elle les a condamnés d'avance et avant même qu'ils fussent nés; qu'elle les a excommuniés en la personne de ceux dont parle S. Ignace d'Antioche (1), qui n'offroient point l'Eucharistie, parce qu'ils ne croyoient point qu'elle fût la chair de J. C.; en la personne des Montanistes et des Novatiens, qui refusoient à l'Eglise le pouvoir de remettre les péchés après le baptême (2); de Vigilance, qui combattoit la vénération des reliques (3); d'Aërius, qui égaloit les prêtres aux évêques, et condamnoit la prière pour les morts, qui rejetoit l'obligation de garder les jeûnes prescrits par l'ancienne tradition, etc.

Et qu'ils ne disent pas aujourd'hui qu'ils suivent la Foi de leurs pères, parce qu'ils demeurent attachés aux opinions de ceux qui les précèdent immédiatement; mais qu'ils creusent les tombeaux de leurs ancêtres, qu'ils les interrogent sur leur croyance, et ils verront sur tous les articles qu'ils nous contestent, que leurs pères n'avoient point d'autre Foi

(1) Ep. ad Smyr.

(2) Vide S. Cypr. Ambr. et Hier. adv. Vigilant.

(3) S. Epiph. hæres. 75. Aug. libr. de hæres. 5.

que celle dont l'Eglise catholique fait aujourd'hui profession.

On pourroit encore les convaincre que leur société ne peut être la vraie Eglise, par défaut de sainteté. Mais pour ne pas offenser nos frères séparés, je dirai peu de choses sur cet article. Je les prierai seulement d'observer, 1.^o qu'il ne faut pas juger de la sainteté d'une société par l'extérieur équivoque d'une probité apparente qui peut être dénuée de la vraie justice, ni par les mœurs de quelques particuliers. 2.^o Que leurs premiers auteurs étoient des prêtres et des religieux pour la plupart, qui ont voulu se marier malgré la loi ou le vœu qui les obligeoit à la continence; des princes incontinens, politiques ou avarés, qui ont cherché, dans leur révolte contre l'Eglise, la facilité de se satisfaire dans leurs passions, ou l'affermissement de leur puissance, ou l'usurpation injuste et sacrilège des biens ecclésiastiques; des esprits téméraires qui ont voulu tout soumettre à leur jugement, et ne rien croire de ce qui pouvoit les choquer; des calomniateurs qui, pour séduire les peuples, ont imputé à l'Eglise romaine des erreurs qu'elle détestoit; des hommes aveuglés, qui en sont venus jusqu'à cet excès incroyable d'avouer qu'ils ont eu le diable pour maître (1); qu'ils ne savoient si l'esprit qui les instruisoit étoit noir ou blanc (2), et qui ont vomé contre ce qu'il y a de plus respectable (3) des choses si bru-

(1) Luther lib. de Missâ Angulari.

(2) Zuing. I. subsid. de Euchar.

(3) Voyez œuvres de Luther, tom. 3, éd. jen. germ. pag. 104. tom 4. p. 446. tom. 5. p. 302. tom. 6. p. 535. tom. 7. p. 277 et 394. tom. 8. p. 238. 267. 270. etc.

tales,

tales, si grossières et si insensées, que nous devons bénir Dieu de ce qu'il n'a pas permis à la séduction de se masquer plus finement, et qu'il a voulu, par un effet de sa providence, que le poison ne se répandît pas sans être accompagné d'indices qui pussent aisément servir de préservatif.

Quant aux Grecs, qui se sont séparés de l'Eglise romaine, leur schisme seul les convainc qu'ils ne sont point la vraie Eglise, et qu'ils n'y appartiennent plus. Qu'ils remontent jusqu'au dixième siècle, point fatal de leur séparation d'avec nous. Avant ce temps, ils nous étoient unis de communion, et ne formoient avec nous qu'un seul corps. La diversité de leurs usages n'altéroit en rien l'unité de l'Eglise ni celle de la Foi. Ils ne reconnoissoient qu'une seule Eglise bâtie sur la pierre, et dont le successeur de S. Pierre, évêque de Rome, étoit le chef visible sur la terre. Ils ne reconnoissoient qu'une seule communion, hors de laquelle ils avoient, comme nous, qu'il n'y avoit ni salut, ni espérance. Pourquoi donc s'en sont-ils séparés ? Rien de plus frivole ou de plus injuste que les prétextes de leur séparation. Mais sans le démontrer en détail, n'avoient-ils pas appris des anciens Pères de l'Eglise que jamais il ne peut y avoir de prétexte de s'en séparer ? La maxime de tous les Pères (1) est *que jamais il ne peut y avoir de nécessité de rompre l'unité*. Ceux qui se séparent de l'Eglise sont des membres qui se disloquent, et qui, se séparant du tronc, se privent de la vie du corps ; ce sont des branches qui se dessèchent, et qui ne

(1) Aug. lib. contr. Parmen.

participent plus à la sève qui anime la tige et qui la fait vivre; ce sont des ruisseaux qui se dissipent en s'éloignant de leur source, comme dit S. Cyprien (1) : quiconque abandonne l'Eglise, la divise moins qu'il ne s'en sépare lui-même. Malgré cette séparation, elle demeure toujours en son entier.

Les sociétés hérétiques ou schismatiques ne sont donc point la vraie Eglise. Il n'y en a point d'autre, par conséquent, que l'Eglise catholique, apostolique et romaine; elle seule réunit tous les caractères de l'Eglise véritable. Elle est une dans son corps, dans sa foi, dans ses sacrements. Elle est sainte en la manière dont l'Eglise peut l'être sur la terre, dans son chef, dans sa doctrine, dans plusieurs de ses membres. Elle est Catholique dans son étendue, et toutes les pertes qu'elle a souffertes n'empêchent point qu'elle ne soit la plus étendue de toutes les sociétés chrétiennes. Elle est apostolique dans sa fondation, dans sa succession et dans sa doctrine. Elle est donc la vraie Eglise.

1.^o On ne peut lui contester l'unité; elle n'a *qu'un Dieu, qu'une foi, qu'un baptême*, comme dit l'Apôtre (2). Elle ne reconnoît qu'un même chef invisible, qui est J. C.; un même chef visible qui est l'évêque de Rome, successeur de S. Pierre, dont le siège a été établi par J. C. pour être le centre de l'unité et de la communion de l'Eglise, comme nous le ferons voir tout-à-l'heure.

Elle ne professe qu'une même foi, et elle a toujours retranché de son corps et de sa communion

(1) De unit. Eccles.

(2) Eph. 4. v. 5.

ceux qui osoient substituer de profanes nouveautés à sa tradition ancienne, et qui demeuroient opiniâtrément attachés à leurs erreurs, malgré l'autorité infailible de ses décisions. C'est ce qu'elle a fait dans tous les conciles où elle a prononcé sur la Foi. Elle réunit tous ses enfans par les mêmes liens, par la profession d'une même Foi, par la participation des mêmes sacremens, et par la subordination légitime aux mêmes pasteurs. Telle est l'unité visible de l'Eglise de J. C., et telle est visiblement celle de l'Eglise romaine. Et qu'on n'allègue pas ici la diversité de ses usages, selon les lieux différens. Elle ne regarde comme essentiel à sa discipline, que ce qui a été institué par J. C. et les Apôtres. Elle regarde le reste comme des pratiques variables selon les lieux et les temps, et où chacun doit se conformer à l'usage et aux règles établies dans les lieux et dans les temps où la Providence l'a placé.

2.^o Elle est *sainte* de la manière dont la sainteté peut convenir à l'Eglise de la terre. Elle est sainte dans son chef, qui est J. C., source de toute sainteté; sainte dans la doctrine qu'elle enseigne et dans les règles qu'elle prescrit, et pour être saint il suffit de s'y conformer et de les suivre; sainte dans ses sacremens, qui sanctifient par la grâce qu'ils communiquent; sainte dans les exercices qu'elle a institués, et où elle ne se propose d'autre but que la sanctification des Fidèles; sainte dans ses assemblées, où elle ne réunit ses enfans que pour leur proposer les lois de Dieu et les engager à les suivre; pour leur découvrir ses merveilles et les exciter à les admirer. Elle est sainte dans toutes les pratiques qu'elle a ins-

S 2

tituées ou qu'elle autorise. Qui en peut douter après l'exposition qu'elle a faite tant de fois, d'une manière si authentique, de sa doctrine et de ses usages (1)? et ses ennemis les plus déclarés et les plus injustement prévenus contr'elle, n'ont-ils pas été obligés d'avouer que dans sa doctrine ainsi exposée, et dans ses usages expliqués ainsi par sa foi, il n'y avoit point de sujet légitime de rupture et de schisme?

Elle est sainte dans ses enfans et dans ses membres, non dans tous à la vérité : une telle sainteté ne lui a point été promise pour la terre; mais dans plusieurs, qui ont brillé et qui brillent encore *comme des flambeaux dans le monde* (2), et qui rendent la sainteté de l'Eglise romaine visible à tout l'univers. A elle appartient la sainteté des Chrétiens des premiers et des derniers siècles. Ils n'ont point eu d'autre communion que la sienne. A elle appartient la sainteté des Athanase, des Hilaire, des Basile, des Chrysostôme, des Ambroise, des Augustin, des Léon, des Cyrille, des Grégoire, des Bernard, qui, comme elle, ont invoqué les saints, honoré les reliques et les images, cru le purgatoire, offert le sacrifice pour les morts et pour les vivans, reconnu la primauté du Pape, la différence des évêques et des prêtres, la nécessité des satisfactions, etc. A elle appartient, dans les derniers temps, la sainteté des S. Charles, des S. François de Sales, des saintes Thérèse, des S. François Xavier. Et qui peut voir encore à présent, malgré la corruption du siècle, malgré le re-

(1) Expos. de la Doctr. Cathol. par Bossuet.

(2) Philip. 2. v. 15.

froidissement de la charité, tant de saints Ecclésiastiques, tant de fervens religieux, tant de religieuses si pures et si pénitentes qui honorent encore l'Eglise romaine par des mœurs très-innocentes? Mais que dis-je, M. F.? la sainteté parut-elle jamais avec plus d'éclat dans l'Eglise romaine, que de nos jours? Accablée, en divers lieux, sous la féroce oppression des ennemis les plus barbares, victime d'une persécution telle que les portes de l'enfer n'en ont jamais suscité de semblable, la fermeté de ses évêques, la constance de ses prêtres, l'intégrité de ses vierges, la Foi de ses enfans, brillèrent-elles dans aucun siècle par des exemples aussi frappans? Quand les scélérats, auteurs de cette exécration, exigèrent des ministres catholiques une adhésion formelle à leur doctrine, sous la religion *du serment*; (si toutefois on pouvoit appeler de ce nom une défection si manifeste, l'anéantissement de tous les sermens, et par-là même de toute religion, comme on n'a pas tardé à en être pleinement convaincu) quand on menaçoit leurs refus du dépouillement de leurs biens, des fers, de l'exil, des tourmens, de la mort, n'ont-ils pas eu constamment le courage de subir la perte de leur fortune, la violence, les affronts, les plus affreux supplices, plutôt que d'être infidèles à leurs principes, et de trahir l'Eglise de J. C.? Rappelons-nous, M. F., le jour mémorable où une foule réunie d'hommes atroces voulut arracher ce serment sacrilège à tant de dignes pontifes, de prêtres fidèles, de défenseurs invincibles de la sainte doctrine, enfermés dans l'église des Carmes de Paris. Ces personnages vénérables n'ayant pu être séduits par les

promesses, ni ébranlés par la terreur, tombèrent tous sous le fer des assassins, et méritèrent la palme du martyre. Dès-lors, dans tous les pays où ces monstres ont pénétré, y a-t-il eu un seul Ecclésiastique, évêque, prêtre ou religieux, qui n'ait souffert des outrages pour le nom de J. C. ? Mais pour éviter un détail qui me mèneroit trop loin, quels exemples de sainteté, et quels témoignages précieux à la Foi n'ont pas donné partout les religieuses de tous les ordres ? Il étoit réservé aux vierges pures, ces dignes compagnes de l'Agneau sans tache, de rendre à la sainteté des conseils évangéliques l'hommage le plus éclatant, et de confondre toutes les accusations des incrédules. Ils avoient osé décréter, comme contraires à la nature, des engagements que J. C. avoit déclaré lui-même être le chef-d'œuvre de la perfection. Il falloit que les religieuses, maîtresses de nouveau de leur sort et livrées à leur propre volonté, montrassent et la possibilité des conseils évangéliques, et que leur sacrifice étoit libre, volontaire et cher à leur cœur. Les clôtures ont eu beau se briser, en vain les passions les plus séduisantes et les plus audacieuses ont tenté de violer les asiles de la pudeur et de la sainteté, une barrière invisible, plus forte que les murs, a repoussé tous leurs ennemis ; le cœur des vierges consacrées à J. C. a été inaccessible à toutes les attaques, et la honte et la rage ont été le seul prix des attentats de l'enfer.

3.^o Elle est *catholique*. Elle a porté ce titre glorieux dans tous les temps, et aucune autre société n'a jamais osé l'usurper à son préjudice. Ce nom seul de *catholique* suffit pour confondre tous les

hérétiques qui la combattent , et les convaincre qu'ils ne sont que des parcelles détachées de l'Eglise. Mais l'Eglise romaine n'a pas seulement le nom de catholique ; elle a la vérité de ce que ce terme signifie. Elle a toujours été, et elle est encore répandue par toute la terre, selon les promesses si souvent réitérées dans l'Ecriture. Et quels sont les pays si reculés où elle n'ait pas fait entendre la voix des hommes apostoliques, qu'elle a envoyés pour annoncer l'Evangile ? Quels sont les peuples si barbares où elle n'ait point porté sa lumière ? S'il en reste encore quelques-uns, ce qu'elle a fait, ce qu'elle fait tous les jours , ne nous assure-t-il pas que ce grand ouvrage s'achèvera dans les temps marqués par la Providence ?

Il est vrai que des nations entières ont abandonné l'Eglise , en abandonnant la Foi de leurs pères ; qu'elles se sont livrées à l'hérésie et au schisme ; que l'Afrique, où la Religion étoit autrefois si florissante , qu'une grande partie de l'Asie a embrassé les impiétés de Mahomet, que de vastes pays du Nord se sont révoltés contre l'Eglise, et qu'elle a souffert encore de nos jours des déchets par l'apostasie de royaumes entiers ; c'est ce qui doit nous faire adorer en tremblant les jugemens de Dieu et sa justice, et nous apprendre à estimer davantage le précieux don de la Foi, et à craindre de le perdre. Mais la catholicité de l'Eglise ne suppose pas qu'elle subsistera chez tous les peuples qui ont reçu la Foi. Saint Jean, dans son Apocalypse, a prédit la ruine future des Eglises de l'Asie mineure. Aucun pays, en particulier, ne peut s'assurer que le chandelier ne sera point transporté ailleurs ; et pour que l'Eglise

romaine soit universelle, il n'est pas nécessaire que tous les peuples soient catholiques, mais qu'il y ait eu des Catholiques chez tous les peuples.

4.^o Enfin, doutera-t-on que cette Eglise ne soit vraiment apostolique ? A-t-elle eu d'autres pères, d'autres maîtres, d'autres fondateurs que les Apôtres ? Si nous considérons son premier siège, qui est le siège de l'Eglise de Rome, centre de l'unité, n'est-il pas le siège apostolique par excellence ? N'est-ce pas le Prince des Apôtres qui l'a fondé, comme nous l'allons voir ? Si nous jetons les yeux sur les églises particulières qui sont unies de communion avec cette première Eglise du monde, n'est-il pas aisé de faire remonter la succession de leurs pasteurs jusqu'aux hommes apostoliques qui les ont fondées, et qui ont tiré leur mission des Apôtres ou du siège apostolique ? Enfin l'Eglise romaine est apostolique par sa doctrine. Nous le démontrerons en détail, dans la suite de cet ouvrage, sur tous les points contestés ; mais en faut-il d'autre preuve que la règle qu'elle s'est toujours faite de ne rien innover, et de ne pas souffrir qu'on innovât rien dans sa doctrine ? En vain l'a-t-on accusée de s'être départie de cette règle ? Jamais on n'a pu en fournir la moindre preuve. Elle croit, au dix-huitième siècle, ce qu'elle croyoit au dix-septième ; elle a cru en celui-ci ce qu'on croyoit au seizième, et ainsi en remontant jusqu'au siècle des Apôtres. Elle est donc apostolique ; elle réunit donc toutes les marques de la vraie Eglise ; elle est donc la vraie Eglise.

C'est J. C. lui-même, comme nous allons le prouver, qui a mis son Eglise *sous la conduite des pas-*

teurs légitimes, et principalement de notre Saint-Père le Pape. Ainsi, toute société qui ne reconnoît pas la légitime autorité du souverain Pontife de Rome, n'est pas l'Eglise de J. C. : c'est là non-seulement un caractère du schisme, mais c'en est encore une des principales causes. S. Cyprien nous dit (1) « que les schismes et même les hérésies ne » sont nées que de ce qu'on n'a pas obéi au souve- » rain Prêtre du Seigneur, et de ce qu'on n'a point » pensé qu'il existe dans l'Eglise un premier Pon- » tife, qui juge et qui tient, pour un temps, la » place de J. C. » Il est, en effet, facile de concevoir que l'orgueil ou l'erreur qui s'élèvent contre l'Eglise, doivent commencer par reconnoître l'autorité qui la préside, et qui ne manquera pas de les condamner. Telle est, dans l'ordre spirituel comme dans l'ordre civil, la marche des révoltés : ils attaquent la suprême puissance, pour se soustraire à ses condamnations. Tantôt ils la combattent à force ouverte, lui refusent jusqu'à son existence, et s'efforcent de l'anéantir; tantôt plus insidieux ils la reconnoissent pour la dépouiller, la laissent subsister en la privant de ses droits principaux, et lui conservant quelques vains hommages lui enlèvent son autorité et sa force. Ainsi nous regardons comme rebelles à l'Eglise, non-seulement ces hérétiques audacieux qui ont tenté de renverser la chaire sacrée de S. Pierre, et qui refusent à ses successeurs toute primauté dans l'Eglise, mais encore ces novateurs téméraires qui, feignant de reconnoître la préémi-

(1) Ep. 55. Ad. Cornel.

nence du Pontife de l'Eglise romaine, la réduisent à des honneurs sans pouvoir, et à une surveillance sans juridiction. Nous disons contre ces différentes erreurs, 1.^o que J. C. a établi l'apôtre S. Pierre chef et pasteur de tous les Fidèles; 2.^o que l'autorité dont S. Pierre a été revêtu, a dû passer à ses successeurs; 3.^o que ce sont les évêques de Rome qui sont les successeurs légitimes de S. Pierre; 4.^o que les évêques de Rome ont toujours eu dans l'Eglise un pouvoir de juridiction, et conséquemment plus qu'une primauté d'honneur, plus que la simple surveillance, plus que l'exhortation.

Je dis, en premier lieu, que J. C. a établi saint Pierre chef et pasteur de tous les Fidèles; l'Ecriture l'enseigne expressément. Il est dit, dans S. Matthieu (1), que S. Pierre s'étant empressé de rendre un témoignage éclatant à la divinité de J. C., le Sauveur lui dit pour récompenser la ferveur de sa Foi : « Vous êtes Pierre, et c'est sur cette pierre » que je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle, et je vous » donnerai les clefs du royaume des cieux; tout ce » que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel, » et tout ce que vous délierez sur la terre sera délié » dans le ciel. » Or, M. F., pourquoi J. C. changea-t-il le nom de cet apôtre, qui s'appeloit *Simon* en celui de *Cephas*, qui signifie Pierre? Pourquoi dit-il qu'il bâtira son Eglise sur cette pierre, si ce n'est pour marquer que, de même que le fondement d'une maison en fait la principale partie, sur

(1) Matth. 16. v. 18. 19.

laquelle tout le reste est solidement appuyé, ainsi en sera-t-il de Pierre, pour maintenir le bon ordre de l'Eglise, et en affermir toutes les parties? Que signifient les clefs qu'on promet de lui donner nommément? Ne sont-elles pas une marque d'autorité?

Nous lisons dans S. Jean (1) que le Sauveur, conversant avec ses disciples après sa résurrection, demanda jusqu'à trois fois à S. Pierre s'il l'aimoit, et qu'après s'être assuré de son amour il lui dit non-seulement de paître les *agneaux* qui sont les Fidèles mais de paître les *brebis* même, qui sont les pasteurs, selon l'explication de tous les Pères de l'Eglise. Origène dit (2) que le Sauveur n'exigea de Pierre d'autres dispositions que l'amour, lorsqu'il lui confia le gouvernement de toute l'Eglise, en le déclarant pasteur de son troupeau. S. Chrysostôme dit (3) que le Sauveur chargea Pierre du soin de ses frères et du soin de tout le monde. S. Léon dit que Pierre a été choisi pour être mis à la tête de tous, et quoiqu'il y eût plusieurs prêtres et pasteurs, c'étoit néanmoins à Pierre à les régir tous (4).

C'est cette primauté que Pierre exerça en toute occasion. N'est-ce pas lui qui, après l'Ascension du Sauveur, parla le premier (5) dans l'assemblée de tous les disciples, pour les engager à choisir un apôtre à la place de Judas? N'est-ce pas lui qui, le jour de la Pentecôte, prêcha le premier J. C. crucifié, et convertit (6) trois mille personnes dans sa

(1) Joan. 21. v. 15. 16 et 17. (5) Act. 1. v. 15.

(2) In cap. 6. Ep. ad Rom. (6) Ibid. 2. v. 14.

(3) Hom. 87. in Joan.

(4) Serm. 3. in Anniv. die Assumpt.

première prédication ? N'est-ce pas Pierre qui , en plein conseil , prit la parole (1) pour rendre raison de la doctrine évangélique ? C'est lui qui prononça le premier au concile de Jérusalem (2) ; c'est chez Pierre que Paul se rendit (3) , après avoir prêché trois ans en Arabie , tant pour lui rendre compte de ses travaux , que pour concerter avec lui les moyens les plus propres à faire fructifier l'Evangile.

Je dis , en second lieu , que l'autorité dont S. Pierre a été revêtu , a dû nécessairement passer à ses successeurs ; car , enfin , il n'est pas permis aux hommes de rien changer aux dispositions du Sauveur , quand il s'agit d'une chose aussi essentielle qu'est celle de la forme du gouvernement de l'Eglise. Ainsi , s'il est vrai que J. C. ait établi S. Pierre chef et pasteur de tous les Fidèles , il est clair comme le jour que ses successeurs ont dû succéder après lui à la même qualité avec toute l'autorité qui l'accompagne ; et si le Sauveur a voulu qu'il y eût un chef visible qui gouvernât l'Eglise naissante , qui ne comprend aussitôt la nécessité qu'il y a d'en voir la continuité , tant que l'Eglise subsistera ; parce que les mêmes raisons qui demandoient un chef visible pour les premiers temps , pour établir l'ordre , pour prévenir toute division , toute occasion de schisme , en demandent un également pour tous les âges de l'Eglise.

3.^o Ce sont les évêques de Rome qui sont les successeurs de S. Pierre. Car c'est S. Pierre qui a fondé l'Eglise de Rome , qui l'a gouvernée en qualité de

(1) Act. 5. v. 29.

(2) Ibid. 15. v. 7.

(3) Gal. 1. v. 18.

premier évêque, et qui ayant établi son siège apostolique à Rome, a continué jusqu'à la mort à y exercer ses fonctions pastorales. Tous ceux qui ont fait le catalogue des évêques de Rome, ont mis S. Pierre à la tête. S. Irénée du second siècle (1), Tertullien du troisième, S. Epiphane du quatrième, S. Optat et S. Augustin du cinquième, tous ont commencé leur catalogue par S. Pierre. Ces Pères, si voisins du temps des Apôtres, si instruits des sentimens de l'Eglise, pouvoient-ils ignorer qui a été le premier évêque de Rome? Ne l'ont-ils pas mieux su que le protestant *Velenus*, qui n'a écrit qu'au seizième siècle, et qui a fait un livre entier pour prouver que S. Pierre n'avoit jamais été à Rome? Quoi! toute l'antiquité nous assurera que S. Pierre a gouverné l'Eglise de Rome, et qu'il y a été martyrisé sous l'empereur Néron. Nous saurons que, dès le temps du pape Zéphirin (2), un nommé *Caius*, dans un livre contre des sectaires, tire avantage des tombeaux de S. Pierre et de S. Paul, fondateurs de l'Eglise de Rome, qu'il dit être exposés aux yeux de tout le monde. Eusèbe, le plus ancien de nos historiens ecclésiastiques (3), marque, en termes précis, « que Pierre, le premier Pontife des » Chrétiens, après avoir fondé l'Eglise d'Antioche, » est venu à Rome l'an 44; qu'il y a fondé une » Eglise, et l'a gouvernée pendant vingt-cinq ans » en qualité d'évêque. » S. Jérôme et S. Ambroise

(1) Iren. lib. 3. cap. 3. Tertul. lib. de Præscr. cap. 32. Epiph. Hær. 27. Opt. lib. 2. contr. Parm. Aug. Ep. 165.

(2) Euseb. Hist. Eccl. lib. 2. cap. 25.

(3) Euseb. Chron. an. 44.

nous disent la même chose (1), presque dans les mêmes termes. S. Augustin et S. Cyprien n'appellent pas autrement le siège de Rome (2) que la chaire de S. Pierre. S. Optat donne le défi à Parménion, évêque donatiste, d'oser dire que Pierre n'ait pas établi son siège à Rome (3). Le concile d'Ephèse appelle le pape Célestin (4) le successeur légitime de S. Pierre. Le concile de Calcédoine dit (5) que Pierre a parlé par Léon ; et il se trouvera des gens qui soutiendront sérieusement que S. Pierre n'a jamais été à Rome, ou, s'il y a été, qu'il n'a jamais eu la conduite de cette Eglise ?

Je dis enfin que les évêques de Rome ont toujours eu dans l'Eglise un vrai pouvoir de juridiction. Dès le second siècle, le pape Victor menaça de l'excommunication toutes les Eglises d'Asie et quelques autres adjacentes, comme tenant une Foi différente de celle de l'Eglise, au sujet du jour où devoit être célébrée la Pâque. Voilà, sans doute, un acte de juridiction bien marqué ; mais ce qui est plus frappant encore, c'est que beaucoup d'évêques, et entr'autres S. Irénée, désapprouvant cette démarche du Pape, et le reprenant même avec aigreur, on ne voit pas qu'il y ait eu un seul qui lui ait contesté le pouvoir dont ils jugeoient qu'il abusoit (6). Quelques Fidèles se trompant sur les sentimens de saint Denis d'Alexandrie, l'accusèrent à Rome devant le

(1) Hyer. de Viris Illust. in Petro. Ambr. lib. 3. de Sacram. cap. 2.

(2) Cypr. cap. 3. lib. 1. Aug. lib. 2. cap. 52. Contr. litteras Petilianii.

(3) Optat. lib. 2. Contr. Parmen.

(4) Conc. Eph. 1. tom. 3. ed. Labbe pag. 626.

(5) Conc. Chalced. Act. 2. tom. 4. ed. Labbe p. 368.

(6) Euseb. Hist. Eccl. lib. V. cap. 24.

pape S. Denis; le pontife d'Alexandrie reconnut sans difficulté la juridiction de celui de Rome, et se justifia à son tribunal (1). Cécilien, évêque de Carthage, étant accusé par les Donatistes, sa cause fut portée à Rome devant le pape S. Melchiade (2). De même S. Athanase, poursuivi par les Ariens, recourut à l'autorité apostolique (3). Le concile de Sardique, si respecté dans l'Eglise, ordonna que « lorsqu'un évêque (4), déposé par le jugement de ses comprovinciaux, aura déclaré qu'il veut que son affaire soit portée à Rome, il ne pourra pas être ordonné d'Evêque pour son siège, après son appel, jusqu'à ce que la cause ait été déterminée par le jugement de l'évêque de Rome. » S. Chrysostôme, dans les persécutions qu'il éprouva (5), s'adressa au pape Innocent I, pour faire annuler l'injuste sentence prononcée contre lui. Les évêques d'Afrique prièrent le même Innocent I de confirmer, par l'autorité apostolique (6), l'anathème qu'ils avoient prononcé contre les erreurs de Pélage. Le quatrième concile de Latran a décidé (7) « que, par la disposition divine, l'Eglise romaine a sur toutes les autres églises la primauté de puissance ordinaire. » Elle a donc plus qu'une primauté d'honneur ou de surveillance. Le concile de Florence posa pour base de la réunion de l'Eglise grecque

(1) St. Athan. de Sent. Dyon. Alexand. Episc. contr. Arian.

(2) St. Opt. de Schism. donat. lib. 1.

(3) Fleury Hist. Eccl. liv. 12. n.º 20 et suiv.

(4) Conc. Sardic. ann. 347. Can. 4.

(5) Pallad. Dial. de Vit. St. Joan. Chrys.

(6) Ep. Conc. Carth. an. 416. ad Innoc. papam.

(7) Can. 5.

à l'Eglise latine (1), « que le Pontife romain, successeur de S. Pierre, vicaire de J. C., non-seulement a dans l'Eglise la primauté, est le chef de tous les Chrétiens, leur père et leur docteur, mais encore que J. C. lui a donné la pleine puissance de paître, de régir et de gouverner toute l'Eglise. »

Tous les Pères de l'Eglise dans leurs écrits, toute l'Eglise par sa tradition nous confirme cette primauté. Origène (2), S. Basile, S. Grégoire de Naziance, S. Epiphane, S. Chrysostôme parmi les Grecs; S. Cyprien, S. Hilaire, S. Jérôme, S. Ambroise, S. Augustin, parmi les Latins, en rendent les témoignages les plus authentiques; toute l'histoire de l'Eglise, toute la suite des siècles en fait foi.

Mais si Pierre est le premier dans l'Eglise, il n'en est pas le seul fondement sous J. C. son chef invisible, puisque S. Paul nous apprend (3) que nous sommes *bâtis sur le fondement des Prophètes et des Apôtres*, réunis en J. C., *la pierre angulaire*; et S. Jean dans l'Apocalypse (4) remarque que les douze pierres précieuses, qui sont *les fondemens* de la sainte cité, portent les noms *des douze Apôtres de l'Agneau*. Si Pierre est le chef de l'Eglise, il n'est pas le seul pour la gouverner; J. C. lui a associé les autres Apôtres. Il leur a donné à tous le pouvoir d'enseigner, de baptiser, de remettre les

(1) Decret. Unionis.

(2) Orig. in divers Evangelist. hom. 2. Bas. Ep. 52. ad Athan. Chrys. hom. 86. in Joan. Epiph. hær. 68. St. Cypr. lib. de Unit. eccl. Ambr. lib. 3. de Sacerd. cap. 3. Hier. in lib. 1. contr. Jovinian. Aug. in Evang. Joan. tract. 56. contr. Ep. fundament. cap. 4. et sœrm. 2. de verb. Apost. in fine.

(3) Eph. 2. v. 20.

(4) Apoc. 21. v. 14.

péchés

péchés (1). Il les a tous envoyés, comme il a été lui-même envoyé (2). « C'est à tous les Apôtres, dit » S. Cyprien (3), et en leurs personnes à tous leurs » successeurs, que J. C. a dit : *Tout ce que vous » aurez lié sur la terre, sera lié dans le ciel ; et » tout ce que vous aurez délié sur la terre, sera » délié dans le ciel même.* »

Telle est, M. F., notre origine, en qualité de Chrétiens et d'enfans de l'Eglise catholique, apostolique et romaine ; tels sont les ancêtres dont nous pouvons nous glorifier, si nous sommes les imitateurs de la sainteté des Apôtres, comme nous sommes les héritiers de leur foi. Mais quelle honte pour nous, quelle confusion, quel sujet de condamnation, si nous dégénérons de la foi, de la sainteté de ces hommes divins, que J. C. nous a donnés pour pères et pour maîtres ! En vain serons-nous enfans de la véritable Eglise, si notre vie n'a rien de commun avec celle des Apôtres. Ecoutons-les donc avec respect dans la personne de leurs successeurs ; ce sont eux que l'Evangile nous ordonne de suivre : si nous méprisons leurs avis, il nous assure que ce mépris rejaillira sur J. C. même qu'ils représentent ; mais l'attachement que nous aurons à leur doctrine, nous conduira aux récompenses éternelles. *Amen.*

(1) Marth. 18. v. 18. 28. v. 19. (3) Cypr. Ep. 66.

(2) Joan. 20. v. 21.

XXXVIII DISCOURS.

DE L'INFAILLIBILITÉ ET DE LA PERPÉTUITÉ DE L'ÉGLISE.

Ecce ego vobiscum sum omnibus diebus usque ad consummationem seculi.

Je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles.

MATTH. 28. v. 20

NUL homme n'est infaillible par lui-même, et son caractère particulier depuis le péché est d'être sujet à l'erreur et au mensonge. Le Prophète n'exagère point, lorsqu'il nous dit en ce sens (1), que *tout homme est menteur*; et quoiqu'il nous le dise dans le *transport* de sa douleur, sa parole, qui est celle de Dieu même, n'en est pas moins véritable. Aussi, jamais n'est-il permis de transporter à l'homme cette infaillibilité qui n'appartient qu'à Dieu seul, et qui lui est propre, d'être tel par lui-même, qu'il soit incapable de se tromper lui-même ou de tromper les autres; ce qui força Balaam lui-même de dire (2): *Dieu n'est point comme l'homme pour être sujet au changement, ni comme le Fils de l'homme pour pouvoir mentir.*

Ce n'est donc point par lui-même que l'homme peut être infaillible. Si les Prophètes, si les Apôtres ont eu cet avantage singulier, c'est un privilège que Dieu a borné à ceux qu'il a remplis de son esprit,

(1) Ps. 115. v. 2.

(2) Num. 23. v. 19.

pour être, par une lumière surnaturelle, les maîtres du monde.

L'autorité que Dieu leur avoit donnée, et qu'il attestoit par des prodiges, étoit le garant sûr de la vérité de leurs paroles. Qui auroit pu, en effet, résister à un témoignage auquel Dieu prêtoit lui-même sa voix, et qu'il appuyoit des effets extraordinaires de sa puissance? Qui auroit pu douter que Moïse ne fût l'homme de Dieu (1), et ne parlât de sa part, lorsqu'on voyoit tous les élémens obéir à sa parole? Qui n'auroit pas regardé Elie comme le prophète du vrai Dieu, lorsque, pour discerner entre lui et les faux prophètes (2), on voyoit le feu du ciel descendre sur l'holocauste qu'il offroit à l'Eternel? Qui pouvoit refuser d'ajouter foi à la parole des Apôtres, lorsque les *miracles qui les suivoient partout* (3) étoient une preuve visible que J. C., selon sa promesse, étoit toujours avec eux, et qu'il instruïsoit lui-même les hommes par leur bouche.

Or, M. F., ce privilège, qui ne convient à aucun particulier, ce privilège que Dieu n'a accordé qu'à ses envoyés, qu'à ses Prophètes, qu'à ses Apôtres, il l'a accordé à son Eglise pour le bien de tous les siècles. C'est par les oracles des divines Ecritures, et par les promesses de J. C., que nous allons vous démontrer que le dépôt de la vérité se conservera toujours dans la véritable Eglise.

Dieu nous a assurés par ses Prophètes de la durée perpétuelle de la vérité dans son Eglise, dans

(1) Exod. 7. 8. 9. etc.

(2) 3. Reg. 18. v. 38.

(3) Act. 5. v. 12. Marc. 16. v. 20.

Osée (1), dans Isaïe (2), etc. Je ne rapporterai qu'un passage de ce dernier Prophète (3) : « Voici l'alliance que je ferai avec eux, dit le Seigneur; mon esprit qui est en vous, et mes paroles que j'ai mises dans votre bouche, ne sortiront point de votre bouche ni de la bouche de vos enfans, depuis le temps présent jusque dans l'éternité, dit le Seigneur. » La vérité sera donc toujours dans le royaume de J. C., qui est l'Eglise. L'Eglise est le royaume de la vérité, et ce royaume *n'aura point de fin* (4).

J. C., dans l'Evangile, nous assure que l'Eglise sera toujours la dépositaire fidèle de la vérité, de la manière la plus solennelle et la plus précise. En établissant son Eglise sur la pierre ferme, et en nous promettant que *les puissances de l'enfer ne pourront jamais prévaloir contre elle*, ne nous a-t-il pas assurés par ces paroles (5) que jamais l'erreur ne pourroit y prévaloir?

Quel est le but, en effet, des puissances de l'enfer, et quelle fin se proposent ces *esprits de ténèbres et de malice* (6)? Déchus de la vérité, tous leurs efforts ne tendent qu'à nous ravir ce précieux trésor, qu'à nous faire passer avec eux de ténèbres en ténèbres, jusqu'à ce qu'avec eux nous ayons le malheur d'être ensevelis dans des ténèbres éternelles. De là tant d'erreurs qu'ils sèment dans le monde; de là tant de fausses maximes qu'ils y font valoir; de là

(1) Os. 2. v. 19 et 20.

(2) Is. 55. v. 3. 10 et 11.

(3) Ibid. 59. v. 21.

(4) Luc. 1. v. 33.

(5) Matth. 16. v. 18.

(6) Eph. 6. v. 12.

tant d'opinions dangereuses qu'ils y accréditent; de là la guerre implacable qu'ils ont toujours faite à la vérité et à ceux qui y sont fidèles; de là tant d'assauts qu'ils ont dans tous les temps livrés à l'Eglise. Des particuliers peuvent y succomber, et il n'est en effet que trop de pailles qu'ils enlèvent. Des portions peuvent se détacher de la foi du corps, ou de sa communion, substituer des doctrines nouvelles à la Foi de tous les temps, ou se séparer de ce corps unique. Quels tristes exemples n'en a-t-on pas vus dans tous les siècles? On a vu des parties considérables entraînées par le torrent; mais pour l'Eglise même, il est impossible que l'erreur y prenne la place de la vérité. Si elle peut être attaquée, elle ne peut être vaincue; « et si, semblable à » la lune, elle paroît quelquefois avoir ses décroissemens, dit St. Ambroise (1), jamais elle ne » perd sa lumière. Elle peut bien sembler quelquefois obscurcie; mais jamais elle ne peut défaillir », dit le même Père.

Et comment en effet pourroit-elle défaillir ou être vaincue, lorsque le St. Esprit est toujours au milieu d'elle pour la gouverner et pour l'éclairer, que J. C. est toujours avec elle pour la défendre et pour la rendre invincible? Ce n'est point aux Apôtres seuls que J. C. promet *de donner son Esprit saint* (2) pour leur *enseigner toute vérité*, et pour les mettre en état *de lui rendre témoignage*. Il le promet à l'Eglise de tous les temps, et au corps de ses Ministres et des successeurs des Apôtres.

(1) Lib. 4. Hexam. c. 2. v. 7. (2) Joan. 14. v. 16 et 17.

Aussi il ajoute que c'est *afin qu'il demeure éternellement avec eux*. Allez, leur dit-il encore (1); baptisez, instruisez; je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles. C'est donc jusqu'à la consommation des siècles que J. C. doit être avec son Eglise. Qui peut douter par conséquent que la vérité n'y soit toujours, puisque J. C. y sera toujours, et qu'il est la vérité? C'est pour que ses Pasteurs et ses Ministres soient toujours en état d'instruire et de baptiser, qu'il leur promet de demeurer avec eux; c'est pour que la vérité soit toujours annoncée par leur bouche, et que la grâce soit toujours conférée par leur ministère.

Or, qui osera penser sans impiété que jamais J. C. ait manqué à ses promesses, ou que jamais il puisse y manquer? *Le ciel et la terre passeront*, nous dit-il (2), *mais mes paroles ne passeront point*. Et comment, Seigneur, vos paroles pourroient-elles passer ou demeurer sans effet, puisque vous êtes la vérité éternelle?

De ces promesses de J. C. « suivent, dit M. Bossuet, évêque de Meaux (3), ces deux vérités qui » sont deux dogmes certains de notre Foi : l'une » qu'il ne faut pas craindre que la succession des » Apôtres, tant que J. C. sera avec elle, (et il y » sera toujours sans la moindre interruption) ensei- » gne jamais l'erreur ou perde les sacrements... la » seconde qu'il n'est permis en aucun instant, de » se retirer de cette succession Apostolique, puis-

(1) Matth. 28. v. 20.

(2) Matth. 24. v. 35.

(3) Inst. past. sur les prom. de l'Egl. n.º 9.

» que ce seroit se séparer de J. C., qui nous assure
» qu'il est toujours avec elle. Voilà deux dogmes
» et deux fondemens très-certains de notre Foi, et
» qu'aussi le Fils de Dieu nous a proposés en ter-
» mes très-exprès, et par des paroles qui ne pou-
» voient être plus claires.»

Il s'ensuit de ces vérités, que quiconque ose substituer à la Foi ancienne de l'Eglise les imaginations nouvelles de son esprit, est convaincu d'erreur par la nouveauté même de ses opinions. Quiconque oppose à la Foi commune de l'Eglise des sentimens particuliers, de quelque apparence qu'il les colore, est convaincu de combattre la parole et les promesses de J. C. même. Quiconque ose attaquer la Foi ancienne et reçue dans tous les temps, interrompt lui-même le canal par lequel seul la vérité de la Foi a pu venir jusqu'à nous, et ne peut être à lui-même qu'un guide d'erreur. Comment en effet ce que l'Eglise a ignoré ou rejeté dans tous les temps, pourroit-il être véritable?

Les paroles du grand Apôtre ne sont ni moins expresses, ni moins formelles que les promesses de J. C. même. Demandez-lui ce que c'est que l'Eglise? Il vous répondra (1) que c'est *la maison du Dieu vivant, la colonne et l'appui de la vérité*. Comment donc seroit-il possible que jamais elle fit profession de croire l'erreur ou de l'enseigner? Demandez-lui pourquoi J. C. en montant au ciel (2) a donné à son Eglise *des Apôtres et des Prophètes, des Pasteurs et des Docteurs*; et il vous dira que c'est

(1) 1. Tim. 3. v. 15.

(2) Eph. 4. v. 12 et seqq.

pour vous préserver de l'écueil de l'erreur, ou des agitations des *opinions humaines*. Et si vous voulez savoir combien durera ce ministère si utile, il n'en marquera point d'autre durée que celle du monde, ni d'autres bornes que la consommation de tous les élus.

C'est donc jusqu'alors que la vérité enseignée dans l'Eglise et par l'Eglise, et la profession publique de sa Foi seront un sûr rempart contre toutes les erreurs. Ce sera jusqu'alors qu'elle conservera le dépôt; et comment pourroit-elle le perdre, puisque la règle qu'elle suit inviolablement est d'y demeurer toujours fidèlement attachée? C'est la règle en effet qu'elle s'est toujours faite, et qu'elle a toujours suivie. S'agit-il d'empêcher de réitérer le baptême donné par les hérétiques: «Qu'on n'innove rien, dit » le Pape Etienne, qu'on s'en tienne à la tradition.» S'agit-il de confondre les impiétés d'Arius, de Sabellius, de Novatien, de Priscillien, de Pelage, de Celestius? On n'oppose que l'antiquité de la Foi à la nouveauté de l'erreur. Que leur dit-on? « Qui » donc avant vous, ô Pelage (1), a jamais assez » présumé de la force du libre arbitre, pour s'imaginer que la grâce de Dieu ne lui soit pas nécessaire pour chaque bonne action? Qui avant vous, » ô Celestius, a osé dire, comme vous le faites, » que le genre humain ne soit point coupable du » péché d'Adam? Qui avant vous, ô Arius, a osé » diviser la nature en Dieu; ou qui avant vous, ô Sabellius, a jamais osé confondre la trinité des

(1) Vinc. Lirin. Commonit. 1. n. 34.

♦ personnes? Qui avant Novatien a osé dire que » Dieu est assez cruel, pour préférer la mort du » pécheur à sa conversion et à sa vie? » L'opposition seule de toutes ces erreurs à l'antiquité de la Foi commune a été leur condamnation. S'est-il élevé quelque difficulté sur l'intelligence de quelques passages de l'Ecriture? La règle de l'Eglise a toujours été de les expliquer comme on les avoit toujours entendus, et de confondre les nouvelles imaginations de l'esprit humain par le fil non interrompu de la tradition Ecclésiastique et Catholique, et par le consentement unanime des anciens Pères de l'Eglise. « C'est, dit Vincent de Lerins (1), en » confrontant et en opposant à la nouveauté des » opinions, les sentimens de ces saints docteurs, » qui ont vécu et persévéré dans la Foi et dans la » communion de l'Eglise Catholique, et qui enseignant comme elle et dans son sein ont mérité » de mourir dans l'union avec J. C., ou d'être » même sacrifiés pour sa gloire.»

C'est ainsi, M. F., que le précieux dépôt de la vérité s'est toujours conservé dans l'Eglise, et qu'il s'y conservera dans la suite de tous les siècles. Rien ne peut, ni ne doit ébranler en nous cette ferme confiance; rien ne doit nous la faire perdre, ni même nous jeter dans le trouble: la Foi de l'Eglise est notre *ancree*, notre *épée*, notre *casque*, notre *bouclier* (2). A quelques attaques qu'elle puisse être exposée, elle sera toujours triomphante dans la Foi qu'elle professe, et toujours infaillible dans les dé-

(1) Vinc. Lirin. Commonit. 1. n. 39. (2) Eph. 6. v. 14 et seqq.

cisions qui émanent de l'autorité souveraine qu'elle a reçue de son époux.

Développons ici une réflexion de St. Augustin. Ce saint docteur nous enseigne que comme rien n'est plus important pour nous, que de bien connoître l'Eglise de J. C. et les privilèges que Dieu lui a accordés pour le bien de tous les siècles, il nous en a donné la connoissance la plus claire et la plus distincte. « Voilà pourquoi, dit ce Père (1), les Prophètes ont parlé plus clairement de l'Eglise que de J. C. même. L'esprit de Dieu leur faisoit prévoir qu'il y auroit des hommes qui se détacheroient de l'Eglise, pour combattre contr'elle, et qu'ils formeroient moins de contestations sur ce qui regarde J. C., que sur ce qui regarde son Eglise. C'est pour cela que ce qui devoit donner lieu à plus de contestations, a été prédit plus ouvertement et plus clairement, afin que ces prédictions fussent la condamnation de ceux qui verroient l'Eglise prédite, et ne laisseroient pas de s'en éloigner ». Quoique l'ancien Testament soit plein des promesses faites à l'Eglise long-temps avant son établissement, comme on ne peut en douter en parcourant les divines Ecritures (2), je m'arrêterai particulièrement à celles que J. C. lui a faites en l'établissant. Je me contenterai d'observer que l'Eglise est ce royaume que Dieu devoit établir sur la terre, et qu'il découvrit au Prophète Daniel plusieurs siècles avant la venue du Messie, qui en devoit

(1) Enarr. 3. in Ps. 30. n. 8.

(2) Is. 55. v. 1 et seqq. Ezech. 37. v. 26. Ps. 2. v. 8. 88. v. 35. 117. v. 22., etc. etc.

être le fondateur (1) : « Le Dieu du ciel, dit l'Ange » au Prophète, suscitera un royaume qui ne sera » jamais détruit; un royaume qui ne passera point à » un autre peuple, qui renversera, et qui réduira en » poudre tous les autres royaumes, et qui subsistera » éternellement. » Non-seulement le Roi en sera éternel, mais *son royaume n'aura point de fin*, comme le même Ange le dit à Marie (2).

Prodige, M. F., bien digne d'un Dieu (et il n'y avoit sans doute que Dieu qui pût le faire), que pendant que tous les royaumes de la terre périssent et changent par les révolutions qui y arrivent, il y ait au milieu d'eux une société dont la durée soit immuable, et qu'elle seule sous le soleil ne change pas! Mais qu'y a-t-il de difficile à Dieu? Sa puissance nous convainc qu'il le peut faire; l'expérience nous fait voir qu'il l'a fait jusqu'à présent en faveur de son Eglise, et la vérité infaillible de sa parole nous assure qu'il le fera toujours.

Avant l'établissement du règne de J. C., on a vu la révolution et la ruine des plus grands empires; les Perses succéder aux Assyriens, les Grecs aux Perses, les Romains aux Grecs, comme Dieu l'avoit découvert à Daniel (3). La solidité des métaux, dont étoit composé ce colosse du monde, n'a point empêché qu'ils ne fussent *réduits en poussière* (4). Depuis l'établissement de l'Eglise, que de révolutions dans les royaumes formés des débris de l'Empire Romain! Au milieu de cette succession des empires

(1) Dan. 2. v. 44.

(2) Luc. 1. v. 33.

(3) Dan. 2. v. 37. et seqq.

(4) Ibid. v. 34.

et des royaumes on voit le royaume de J. C., *cette petite pierre détachée de la montagne*, couvrir toute la terre par son étendue. *Sans aucune main d'homme*, et malgré toute la puissance et tous les efforts des hommes, il s'est formé, comme Dieu l'avoit prédit, et il subsiste toujours, quoiqu'on tente continuellement de le détruire.

Mais quelque claires que soient les prédictions des Prophètes sur la perpétuelle durée de l'Eglise, celles de J. C. le sont incomparablement davantage. Quoi de plus clair que ce qu'il nous dit en établissant Pierre le chef visible de cette sainte Société, et que ce qu'il promet à ses Apôtres avant que de monter au ciel ?

1.^o Ce fut après la confession de sa divinité, que J. C. dit à Pierre : *Vous êtes Pierre* (1), *et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contr'elle*. Quelle promesse plus éclatante ? C'est sur la pierre que J. C. bâtit son Eglise, parce que c'est un édifice qui doit durer toujours. Il est lui-même la pierre par excellence ; mais parce qu'il doit bientôt quitter la terre et que son Eglise y doit être toujours visible, il veut qu'elle ait sur la terre un chef et un fondement visible. Il établit une autre pierre, à qui il communique de sa solidité. C'est sur cette pierre qu'il bâtit son Eglise, et c'est à cette Eglise qu'il promet solennellement que *les portes*, c'est-à-dire les puissances de l'enfer ne pourront jamais *prévaloir contr'elle*.

(1) Matth. 16, v. 18.

Ce n'est donc pas seulement sur la Foi de la divinité de J. C. que le Prince des Apôtres vient de confesser, que l'Eglise est établie. Sans doute elle la conservera toujours, elle la professera toujours, puisque c'est pour la confesser qu'elle est établie, et que les puissances de l'enfer ne pourront jamais prévaloir contre elle. Mais c'est encore sur le ministère de Pierre qu'elle est établie, sur l'autorité donnée à Pierre, sur la primauté de Pierre, qui doit passer du Prince des Apôtres à ses successeurs, et dont le siège doit toujours être le centre d'unité. Les clefs lui sont données pour être les ymbole de son ministère et la preuve de sa puissance. Il y est distingué de tous les autres par J. C., qui lui adresse la parole; et c'est, dit S. Augustin (1), en le regardant comme la figure de toute l'Eglise, que J. C. lui dit : *Je bâtirai mon Eglise sur cette pierre, et les portes de l'enfer ne la surmonteront point.* Jamais donc le ministère de Pierre ne sera interrompu; jamais la primauté de Pierre ne sera ôtée à ses successeurs, et jamais les portes de l'enfer ne prévaudront contre l'Eglise dont Pierre est le chef visible.

« C'est en vain, dit un grand Evêque (2), que les » vents souffleront, que les tempêtes ne cesseront » de s'élever, que l'enfer frémira par toutes sortes » de tentations, d'hérésies, de persécutions, d'im- » piétés, l'Eglise ne sera jamais ébranlée; sa suc- » cession visible ne sera jamais interrompue d'un

(1) Ep. 53. al. 165. ad. Cencris. n. 2.

(2) M. Bossuet Instr. Past. sur les prom. de l'Eglise.

» moment : c'est ce qu'on verra toujours de ses yeux,
 » et un objet si merveilleux ne manquera jamais
 » aux Fidèles. »

2.^o C'est afin qu'il ne pût nous en rester aucun doute, que le Fils de Dieu prêt à quitter ses Apôtres pour monter au ciel, leur confirme ses promesses, et les renouvelle de la manière la plus authentique. C'est afin qu'on ne puisse douter qu'elles regardent l'Eglise, que J. C. les adresse à tous ses Apôtres, qui devoient en être les Pères et les chefs (1) : « Toute
 » puissance, leur dit-il, m'a été donnée dans le
 » ciel et sur la terre. Allez donc, instruisez toutes
 » les nations, les baptisant au Nom du Père, du
 » Fils et du Saint-Esprit, et leur apprenant à ob-
 » server toutes les choses que je vous ai prescrites.
 » Et assurez-vous que je suis avec vous tous les
 » jours jusqu'à la consommation des siècles. »

Que peut opposer à ces paroles et à ces promesses de J. C. l'opiniâtreté la plus incrédule ? Qui peut les rejeter sans impiété, ou les contredire sans blasphème ? J. C. promet à ses Apôtres une assistance continue, et une protection assurée. Car que signifient autre chose ces paroles : *Je suis avec vous*, sinon ce qu'elles nous marquent dans mille autres endroits de l'Ecriture ? Je suis avec vous pour vous assister, pour vous protéger, pour vous défendre, et pour empêcher que les puissances de l'enfer ne prévalent contre mon Eglise.

Baptisez et enseignez, je suis avec vous. C'est-à-dire je serai avec vous baptisants et enseignants ;

(1) Matth. 28.

vosre ministère par conséquent ne sera point sans efficace; si c'est vous dans le Baptême qui versez l'eau, et qui prononcez les paroles, c'est l'esprit de Dieu, c'est moi-même qui lave l'ame et la purifie; si c'est vous qui parlez aux Fidèles en les instruisant, c'est la parole de Dieu et les oracles de la vie éternelle que vous leur annoncez.

Mais pour combien de temps cette promesse a-t-elle été faite? *Je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles.* Ce n'est donc pas seulement pour un temps limité, que J. C. leur promet son assistance, c'est pour toujours. Ce n'est pas une grâce personnelle accordée aux Apôtres; les Apôtres ne devoient pas toujours vivre: elle doit passer de leurs personnes à leurs successeurs, parce qu'elle est attachée à leur ministère. C'est donc jusqu'à la consommation des siècles qu'ils baptiseront et qu'ils instruiront; et par conséquent leur ministère sera aussi durable que le monde.

Il est donc clair par ces promesses de J. C. que l'Eglise subsistera toujours, que son ministère ne sera jamais interrompu, et qu'elle sera toujours la dépositaire de la vérité. C'est ainsi qu'en ont pensé tous les Pères de l'Eglise, et jamais ils n'ont entendu ces paroles de J. C. dans un autre sens. De là ils ont conclu, comme St. Clément d'Alexandrie (1), *que l'Eglise ne peut être abattue par nul effort de l'univers conjuré contr'elle.* De là ils ont conclu l'autorité infaillible des décisions de l'Eglise universelle.

(1) Ep. 1 et 2. Ante Conc. Nicen.

C'est sur ce principe que, même sans Concile, ils n'ont point hésité à rejeter des erreurs contraires à la foi commune de l'Eglise, telles qu'étoient celles de Pelage et de ses disciples. C'est par la même règle qu'ils ont condamné, même sans examen, tous ceux qui s'étoient séparés de la communion de l'Eglise, comme les Novatiens. Enfin, c'est par la solidité et l'invincibilité de la même règle, qu'ils ont confondu, *sans autre discussion*, tous ceux qui ne croyoient pas ce que croyoit l'Eglise sur les vérités de la Foi.

Telles sont, M. F., les promesses que J. C. a faites à son Eglise en quittant la terre. Au reste, que la grandeur de ces promesses ou la difficulté de l'exécution ne nous arrête pas. Dès qu'un Dieu a parlé, il ne peut rester lieu à aucun doute. C'est pour cela que le Seigneur nous a rassurés contre la foiblesse de nos pensées par la vue de sa puissance : *Toute puissance*, nous a-t-il dit, *m'a été donnée dans le ciel et sur la terre*. Comme rien ne peut m'empêcher de conduire mon Eglise au repos du ciel, rien ne peut m'empêcher de la rendre inébranlable sur la terre.

Ah! M. F., quelle joie pour nous, quel bonheur d'appartenir à cette société immuable, que toutes les révolutions du monde ne peuvent faire périr! Quelle consolation d'être dans cette barque où J. C. préside lui-même, et qu'il a assurée pour jamais de sa protection! Quelle source de tranquillité et de paix, malgré tous les vents qui pourroient souffler du dehors, malgré tous les flots dont elle pourroit sembler couverte au-dedans! quel motif d'attachement

ment pour l'unité de sa Foi et de sa communion , pour la subordination légitime qui est due à ses Pasteurs, pour la sainteté de ses loix ! Quel sujet de reconnoissance pour les miséricordes de Dieu qui nous y a placés, et de confiance, si nous sommes fidèles, qu'il nous fera part des biens promis à l'Eglise pour le ciel, après nous avoir fait part de ceux qu'il lui a promis et donnés pour la conduire de la terre au ciel. *Amen.*

XXXIX. DISCOURS.

DES MEMBRES DE L'ÉGLISE.

Vos autem estis corpus Christi.

Pour vous, vous êtes le corps de Jésus-Christ.

1. COR. 12. v. 27.

Nous avons établi dans les instructions précédentes, M. F., que l'Eglise de J. C., c'est-à-dire la société des Fidèles qui font gloire de reconnoître cet Homme-Dieu pour leur chef, est l'unique épouse hors de laquelle et sans laquelle on ne peut lui appartenir ; qu'elle est sainte, et que la sainteté est son ornement et sa gloire ; qu'elle est catholique , c'est-à-dire *universelle*, et que selon les prédictions des Prophètes elle n'a point d'autres bornes que le monde entier ; qu'elle est apostolique, et que fondée par les Apôtres et fidèle dépositaire de leur doctrine, elle a toujours été et sera toujours gouvernée par leurs successeurs dans le ministère. Ainsi, de

même qu'en J. C. on reconnoissoit par la grandeur des miracles et des prodiges qu'il opéroit pendant le cours de sa vie mortelle, la divinité de sa personne, l'excellence de ses fonctions, l'efficace de sa médiation, la vérité de ses oracles, le trésor inépuisable de grâce et de sainteté qui étoit en lui; de même en voyant de nos yeux cette société fondée par J. C., toujours subsistante depuis les Apôtres, gouvernée sans interruption par leurs successeurs, étendue dans tous les lieux et jusqu'aux extrémités de la terre par une continuation de prodiges, cimentée par le sang d'une infinité de martyrs, toujours féconde par une multitude de saints, nous reconnoissons par la Foi ses grandeurs intérieures et invisibles, l'infailibilité de ses décisions, l'efficace de ses sacremens, l'étendue de son pouvoir, la sainteté de sa discipline, la solidité de ses espérances. C'est ce que nous avons développé jusqu'à présent; mais comme toutes les sociétés qui se disent *chrétiennes*, se flattent d'appartenir à cette épouse sans tache, malgré leurs erreurs, leur schisme, leur opiniâtreté, leur désobéissance, il faut faire voir quels sont ses véritables membres, et quels sont ceux qui participent à ses biens et à ses avantages.

Ceux qui composent le corps de l'Eglise, et qui en sont les membres, sont tous les Fidèles qui, y ayant été une fois admis par le Baptême, ne s'en sont jamais séparés, ou n'en ont point été retranchés par l'excommunication; en un mot ce sont ceux qui font profession de la même Foi et de la même doctrine que l'Eglise, qui participent à ses sacremens, et qui sont soumis à ses Pasteurs légitimes.

1.^o C'est par la parole de la Foi, et par la prédication de l'Evangile que l'Eglise a été formée, et qu'elle s'est conservée dans tous les temps. Aussi jamais l'Eglise n'a reconnu pour ses enfans quiconque a fait profession d'une croyance et d'une Foi différente de la sienne. Elle a regardé les infidèles comme des étrangers, les hérétiques comme des déserteurs de sa Foi. Elle n'a plus voulu avoir de liaison avec eux, que celle que sa charité lui inspire pour les rappeler. Elle veut bien les admettre à ses instructions; mais elle les prive de l'usage de ses sacremens et de la communion de ses prières: un seul point, un seul article contraire à sa Foi et soutenu avec opiniâtreté contre ses décisions, lui a suffi pour les regarder comme des enfans rebelles, et pour les exclure de son corps. C'est donc la profession extérieure de la Foi de l'Eglise qui nous attache à son corps.

Le second lien qui nous unit à l'Eglise est la participation à ses sacremens, à ces signes visibles qui, en nous sanctifiant au-dedans par la grâce qu'ils nous communiquent, nous réunissent au-dehors, lient ensemble les Fidèles, et les distinguent des infidèles. « Il n'est point en effet, dit S. Augustin (1), » de religion vraie ou fausse, qui n'ait ses sacre- » mens, c'est-à-dire ses signes visibles qui réunis- » sent dans une même société, et dans un même » corps, ceux qui la professent. » Et rien n'est plus ridicule et plus mal fondé que la prétention de ces hérétiques qui, sous prétexte que Dieu veut être

(1) Lib. 3. Contr. Ep. Parmen. Cap. 5.

servi en esprit et en vérité, ont nié la nécessité, ou anéanti l'usage du culte extérieur.

Chaque sacrement de l'Eglise a sa grâce particulière; mais ils conviennent tous en ce point, qui regarde l'extérieur et le corps visible de l'Eglise, qu'ils nous réunissent dans sa société, et qu'ils sont les marques de cette union. C'est pour cela que l'Eglise en retranchant de son corps ceux qui l'ont mérité par leur infidélité, ou par leurs crimes, les retranche en même temps de la participation de ses sacremens. C'est ainsi qu'elle en use à l'égard de ceux qu'elle excommunie. Elle rompt les liens extérieurs de sa communion avec ceux qui se sont rendus indignes d'en avoir avec elle, et les retranche par-là absolument de son corps.

Que font donc, M. F., tant de Chrétiens négligens à participer aux sacremens de l'Eglise, et qui les méprisent? Ne semblent-ils pas en quelque sorte renoncer leur Foi et leur religion? J'avoue que tant qu'ils n'ont point été retranchés de l'Eglise, ils appartiennent à son corps, puisqu'ils y ont été incorporés par le Baptême; mais ne refusent-ils pas de participer à sa vie, et ne déshonorent-ils pas le corps même de l'Eglise dont ils méprisent les liens? Ennemis de Dieu et d'eux-mêmes, en même temps qu'ils refusent d'honorer Dieu par les moyens qu'il a choisis pour son culte, ne se privent-ils pas des grâces attachées aux sacremens? Et de quoi leur servira d'avoir été unis au corps de l'Eglise sur la terre, s'ils doivent en être retranchés pour l'éternité?

Le troisième lien qui nous attache au corps de l'Eglise est la subordination légitime à ses Pasteurs

Ce sont eux que J. C. a établis pour la gouverner. C'est lui, dit l'Apôtre (1), qui a donné à son Eglise, les uns pour être Apôtres, les autres pour être Prophètes, les autres pour être Pasteurs et Docteurs. C'est lui qui a donné à ses Ministres le pouvoir de prêcher, de baptiser, de communiquer les dons qu'ils avoient reçus. C'est lui qui a ordonné de les écouter, de les respecter, de leur être soumis, de recourir à leur ministère. C'est à eux qu'il a dit (2) : *Qui vous écoute, m'écoute ; qui vous méprise, me méprise.* Et afin qu'on ne pût douter que leur autorité et leur ministère ne subsistassent toujours sans interruption, c'est en les envoyant prêcher et baptiser, qu'il leur a promis (3) d'être avec eux jusqu'à la consommation des siècles.

Ces principes posés, nous disons que tous les hérétiques, les schismatiques, les apostats et les excommuniés sont retranchés du corps de l'Eglise de J. C., et cessent d'en être les membres. 1.^o Quoiqu'il soit vrai que dans tous les temps, depuis les Apôtres jusqu'à nous, il y ait eu des contestations dans le sein même de l'Eglise, qui ont partagé les sentimens des ministres et des Fidèles, l'unité pour cela n'a pas toujours été altérée : l'Eglise, quoiqu'ennemie des disputes, et attentive à écarter tout ce qui peut diviser les esprits, ou éteindre insensiblement la charité dans les cœurs, a souffert que ses enfans disputassent sur des points non éclaircis, et non décidés encore par une autorité infaillible ; elle a

(1) Eph. 4. v. 11.

(3) Matth. 28. v. 20.

(2) Luc. 10. v. 16.

toléré même pendant un temps des sentimens qu'elle a condamnés ensuite. Telle est l'opinion de tant d'Evêques d'Asie et d'Afrique sur l'invalidité du baptême des hérétiques, et tant d'autres. Elle n'a jamais voulu soumettre ses enfans qu'à des décisions certaines et capables de fixer leur Foi. C'est sur ce principe que le Catéchisme du Concile de Trente nous dit en termes formels (1): « Qu'on ne » doit pas appeler une personne hérétique, aussitôt » qu'elle pèche même contre la Foi, mais seulement » lorsque, méprisant l'autorité de l'Eglise, elle sou- » tient avec opiniâtreté des opinions impies. »

Mais quelque liberté qu'elle ait laissée, et qu'elle laisse sur des points douteux, qui peuvent partager de sentimens les théologiens et les Catholiques dans le sein même de l'Eglise, jamais elle n'a souffert qu'on donnât aucune atteinte à l'unité de sa Foi; jamais elle n'a permis qu'on en altérât ou qu'on en partageât le dépôt. En laissant la liberté sur les choses douteuses, elle a toujours exigé l'unité sur tous les points décidés; et c'est par ce moyen qu'elle a conservé le dépôt en son entier.

Par-là, M. F., vous comprenez que les hérétiques qui se sont révoltés contre l'Eglise, qui ont abandonné la Foi qu'ils y ont trouvée, et qui soutiennent opiniâtrément les erreurs qu'elle a proscrites, ne sont plus membres de l'Eglise, et n'appartiennent plus à son corps. « Ils sont sortis d'avec nous, » dit S. Jean (2), mais ils n'étoient pas d'avec nous; » car s'ils eussent été d'avec nous, ils fussent demeu-

(1) P. 1. de Symb. Apost. art. 9. (2) 1. Joan. 2. v. 19.

» rés avec nous. Mais ils en sont sortis, afin qu'ils
 » fussent reconnus, parce que tous ne sont pas d'avec
 » nous.»

2.^o On entend par schismatiques ceux qui se séparent de l'unité de l'Eglise, en refusant de se soumettre aux Pasteurs légitimes. Ceux-ci ne sont pas non plus membres de l'Eglise et ne lui appartiennent plus. En effet, M. F., le ministère ecclésiastique est aussi essentiel à la Religion que sa doctrine et ses sacremens, puisque c'est par ce ministère que la Foi est annoncée, et que les sacremens sont administrés. Or, quels sont les Ministres de l'Eglise, sinon les Pasteurs que Dieu lui a donnés, et qui, d'après les oracles divins (1), sont en possession de la régir depuis dix-huit siècles (2)?

Le ministère pastoral est donc une partie essentielle de l'Eglise; mais c'est seulement le ministère légitime. Il n'est pas permis à toute personne de l'usurper. Il faut, dit S. Paul (3), y être appelé par Dieu, comme le fut Aaron. J. C. lui-même avoit prononcé auparavant contre les téméraires usurpateurs de son sanctuaire cet oracle redoutable: «En vérité,
 » en vérité, je vous le dis, celui qui n'entre pas par la
 » porte dans la bergerie des brebis, mais qui monte
 » par un autre endroit, celui-là est un voleur et un
 » larron; mais celui qui entre par la porte, est le
 » pasteur des brebis. En vérité, en vérité, je vous
 » le dis; c'est moi qui suis la porte du bercail.» Et

(1) Act. 20. v. 28.

(2) Ignat. Ep. 4 ad Eph. Conc. Antioch. un. 341. can. 24. Ambr. de Off. Min. lib. 2. cap. 24. n. 123. Capitul. lib. V. cap. 32.

(3) Heb. 5. v. 4.

cette nécessité d'une mission, d'une vocation particulière pour les fonctions saintes a été constamment reconnue dans l'Eglise. Il y a donc un ministère légitime, et il peut y avoir un ministère illégitime. Il peut arriver, et malheureusement il n'est que trop souvent arrivé que d'ambitieux prévaricateurs, sans qualité et sans droit, se soient arrogé le titre respectable de légitimes Ministres du Seigneur.

Et voilà, M. F., ce qui forme proprement le schisme dans son sens strict et littéral; ce mot signifie toute espèce de scission. Mais l'usage de l'Eglise a restreint le sens de cette expression à la séparation faite avec le corps des Pasteurs légitimes. La dissension sur la Foi constitue l'hérésie, et le schisme est formé par la scission avec les légitimes Pasteurs.

On peut donc être séparé de l'Eglise sans tomber dans des erreurs dogmatiques. S. Cyprien répondait aux partisans de Novatien, qui prétendoient justifier ce schismatique sous prétexte qu'il n'enseignoit point d'hérésie (1): « Que nous importe ce » qu'il enseigne, puisqu'il enseigne hors de l'Eglise? » Qui que ce soit et quel qu'il soit, celui-là n'est » pas Chrétien qui n'est pas dans l'Eglise du » Christ. » S. Augustin disoit aux Donatistes (2): « Il est vrai, vous êtes avec nous dans le baptême, » dans le symbole, dans tous les sacremens du Seigneur; mais dans l'esprit d'unité, dans le lien de » la paix, en un mot dans l'Eglise Catholique vous » n'êtes pas avec nous. »

Concevez de là, M. F., combien le schisme dé-

(1) Ep. 52. ad Anton.

(2) Ep. 93. ad Vinc. Rogat. n. 46.

plaît à Dieu, de quelles peines il doit le punir. Diviser le corps de J. C., déchirer le sein de son Eglise, renverser le bel ordre qu'il y a établi, éteindre la charité dans son cœur : tel est le crime des schismatiques. Qu'est-ce que le corps de l'Eglise en effet, sinon le corps de J. C. ? Et quiconque se sépare de sa communion ne le divise-t-il pas ? Ceux qui déchirent l'Eglise font-ils moins d'outrages au Fils de Dieu, que ces bourreaux inhumains qui portèrent leurs mains sanguinaires et cruelles sur son corps sacré, qui couronnèrent d'épines son chef adorable, et percèrent ses pieds et ses mains ? J. C. chérit-il moins son corps mystique, qui est l'Eglise, que le corps naturel qu'il a pris pour nous, et qu'il a sacrifié pour l'Eglise même ? Et puisqu'il est dans ses membres, ne sont-ce pas ses membres que l'on divise, lorsqu'on en détache ses enfans, et qu'on rompt les nœuds sacrés qui les y tenoient unis ? Jugeons d'après ces idées du malheur des schismatiques. Séparés de J. C., que peuvent-ils attendre ? Et à quoi peut être bon le serment qui se sépare de cette tige divine, sinon à être jeté au feu ? Quel fruit peut-il porter lorsqu'il est privé de la sève ? En vain se flattent-ils d'être encore à J. C., lorsqu'ils refusent d'être à son Eglise ? « Celui-là, dit S. Cyprien (1), n'a point J. C. pour père, qui n'a point » l'Eglise pour mère. » Tous les saints docteurs de l'Eglise répètent les uns à la suite des autres, que ceux qui divisent l'unité de l'Eglise subiront la même peine que Jéroboam (2) ; que Dieu jugera et livrera

(1) De Unit. Eccl.

(2) S. Iræn, de Hæres. lib. 4. cap. 43.

aux flammes éternelles ceux qui font les schismes (1); que ceux qui séparent l'Eglise Catholique, sont livrés au Démon (2); qu'il est plus criminel encore de se séparer de l'unité, que de pécher contre la loi (3); qu'il n'y a pas de péché plus grand que le sacrilège du schisme (4); que rien ne peut excuser la séparation avec l'Eglise (5); enfin que ce crime est si horrible qu'il ne peut être expié par le martyre même.

3.^o Les apostats sont ceux qui abandonnent extérieurement la Religion Catholique, après en avoir fait profession.

Si l'hérésie sépare celui qui y adhère du corps de l'Eglise, qui peut douter que l'apostat n'en soit retranché à plus forte raison? Celui-ci diffère de l'hérétique en ce que l'apostat abandonne entièrement tous les articles de Foi, et renonce à J. C., au lieu que l'hérétique ne nie que quelques articles, reçoit les autres, et fait profession d'appartenir à J. C. L'apostat est plus criminel que le païen et l'infidèle, parce que la circonstance de l'abandon de la Foi ajoute une nouvelle malice à l'espèce particulière d'infidélité que les apostats embrassent. Un déserteur de la Foi qui en devient l'ennemi, dit S. Augustin, est pire que celui qui ne l'a jamais reçue; aussi S. Pierre nous apprend (6) qu'il vaudroit mieux pour un tel homme n'avoir jamais connu la

(1) S. Iræn. de Hæres. lib. 4. cap. 62.

(2) S. Aug. de fid. Cath.

(3) Ambr. de Pœnit. lib. 2. cap. 4.

(4) Aug. Contr. Ep. Parmen. lib. 2. cap. 8.

(5) Ibid. lib. 3. cap. 5. Cypr. de Unit. Eccle.

(6) 2. Petr. 2. v. 21.

vérité, que de retourner en arrière après l'avoir connue : *Melius erat illis non cognoscere viam justitiæ, quàm post agnitionem retrorsum converti.*

4.^o Les excommuniés sont les pécheurs opiniâtres que l'Eglise prive de la participation à ses biens spirituels.

L'excommunication est la peine la plus terrible que l'Eglise puisse imposer à ceux de ses enfans qui sont coupables de crimes énormes et scandaleux, ou d'une désobéissance criminelle, et que leur opiniâtreté rend incorrigibles. Peine qui consiste à retrancher de son corps ceux qui l'ont méritée, et à les priver et de sa communion et des exercices de sa communion, de la participation à ses sacremens, de la communication de ses prières et de tous les droits qui sont la suite naturelle de ces avantages. Peine par laquelle elle ne regarde plus ceux qui en sont frappés comme lui appartenant, et comme membres de son corps, parce qu'ils n'en sont réellement plus. C'est de cette punition si formidable que l'Apôtre frappa autrefois l'incestueux de Corinthe, *et le livra à Satan* par l'autorité de J. C. (1). De quels termes plus forts S. Paul pouvoit-il se servir pour exprimer une si terrible punition ? *Livrer à Satan !* mais y en avoit-il qui pussent l'exprimer d'une manière plus propre ? « Tout Chrétien excommunié, dit S. Augustin (2), est livré à Satan. Pour » quoi ? c'est que comme l'Eglise est le royaume » de J. C., tout ce qui est hors de l'Eglise est le » royaume du Diable. »

(1) 1. Cor. 5. v. 3. 4. 5.

(2) Lib. de unit. Eccl.

Quel est donc le malheur d'un Chrétien séparé de l'Eglise par une excommunication légitime ?

J. C. ne le reconnoît plus pour son enfant, parce que l'Eglise, son épouse, ne le reconnoît plus pour le sien. Il n'a plus de part à la douceur et aux fruits de cette communion qui fait le bonheur des Fidèles. Comme un enfant disgracié, il ne mange plus le même pain; infiniment malheureux, s'il ne s'efforce de le recouvrer par sa pénitence et par ses larmes. On ne prie plus pour lui au saint Autel; il ne lui est pas même permis de chanter les Cantiques divins dans l'assemblée des Fidèles; et comme il n'a plus de part à leur société, il n'en a point à leur sépulture.

Vous me demanderez peut-être ici si pour encourir tant de peines, il est nécessaire qu'un excommunié soit *dénoncé* pour tel. Non certainement, M. F.; la dénonciation qui est fort rare de nos jours regarde seulement les autres Chrétiens, c'est-à-dire, lorsqu'un excommunié est dénoncé pour tel, tous les autres Fidèles doivent le fuir et ne point communiquer avec lui; on seroit obligé dans ce cas de le chasser de l'Eglise s'il osoit s'y présenter, et on lui refuseroit la sépulture Chrétienne, s'il mouroit en cet état; mais quoiqu'un excommunié ne soit point dénoncé, et que, malgré l'anathème qu'il a encouru, les autres fidèles ne soient pas tenus de ne plus communiquer avec lui, ce malheureux n'est pas moins livré à Satan; il n'est plus au nombre des enfans de J. C. ni de son Eglise; il n'a plus aucune part aux biens spirituels de l'Eglise; cette tendre mère ne prie plus pour lui, quoiqu'elle prie pour les infidèles et les autres pécheurs. Ah! si les

Chrétiens de nos jours avoient une Foi plus vive et plus éclairée, s'ils avoient une juste idée de l'excommunication et de ses suites redoutables, ils craindroient et détesteroient les crimes qui la peuvent mériter; ils les regarderoient comme le comble du malheur en cette vie, puisque le sort d'un excommunié quoique non dénoncé est mille fois plus déplorable que celui d'un juif ou d'un païen.

Quant aux autres pécheurs qui font profession de la Religion Catholique, qui n'ont point perdu la Foi, qui n'ont point adhéré au schisme, et que l'Eglise n'a point frappés d'excommunication, ils appartiennent toujours au corps de l'Eglise; mais ils en sont des *membres morts*. D'abord il est certain que la Foi, absolument parlant, peut subsister sans la charité, et que de tous les péchés l'infidélité est le seul qui par lui-même sépare un pécheur de l'Eglise. S. Augustin enseigne qu'il y a des réprouvés dans l'Eglise, et que tous les prédestinés n'y sont point actuellement (1). Si nous avions l'œil pénétrant du Très-Haut, nous apercevriions, dit ce Père, plusieurs brebis qui sont encore dehors, et plusieurs loups ravissans qui sont enfermés dans le bercail de l'Eglise. Ces paroles détruisent l'erreur qui voudroit exclure les pécheurs du sein de l'Eglise, et celle aussi qui ne la veut composée que des seuls prédestinés. En effet, s'il est vrai, dit le Catéchisme Romain (2), que les seuls prédestinés soient dans l'Eglise, il faut supposer que S. Paul étoit un de ses membres lorsqu'il la persécutoit avant sa

(1) Tract. 45. in Joan. num. 12. (2) Part. 2. cap. 10. §. 8.

conversion et son baptême; il faut supposer que Judas prêchant l'Evangile, faisant des miracles, et accompagnant J. C. comme l'un de ses Apôtres, n'étoit pas néanmoins dans le corps de l'Eglise.

Saint Paul reproche aux Corinthiens de souffrir un incestueux dans leur Eglise, et il l'en retrancha en le livrant à Satan comme nous l'avons dit. J. C. veut que l'on dénonce à l'Eglise celui qui pèche, et qu'il n'en soit séparé qu'après avoir donné des marques d'obstination. La parabole de l'aire qui contient le blé et la paille; celle des filets du pêcheur, qui contiennent de bons et de mauvais poissons; du champ où l'ivraie croît avec le bon grain, et dont la séparation ne se fait point avant la moisson; des dix Vierges, parmi lesquelles il y en avoit cinq folles, etc.; tout cela nous fait comprendre le mélange des bons et des mauvais Chrétiens qui sont dans l'Eglise. Enfin J. C. n'a pas institué des sacrements pour ceux qui sont hors de l'Eglise, sinon le baptême qui en est la porte. Puis donc que la pénitence est pour les pécheurs, c'est une marque qu'il y a des pécheurs dans l'Eglise. Le Concile de Constance a condamné l'erreur contraire (1).

2.^o Pour participer aux biens de l'Eglise, il ne suffit pas d'appartenir à son corps, il faut encore en être un membre vivant, et les pécheurs qui sont dans l'Eglise en sont des membres morts. On se tranquillise donc bien mal à propos, sous prétexte qu'on n'est pas retranché du corps l'Eglise, lorsqu'on en est des membres morts. Peut-on ignorer

(1) Sess. 15. Labb. tom. 12, pag. 129.

que les vrais avantages du corps ne se communiquent qu'aux membres vivans ? La sève qui coule du tronc ne s'étendit jamais aux branches mortes. Ainsi le Chrétien dans l'Eglise qui est sans charité, ne sauroit avoir aucune part à la vie d'un corps qui ne vit que par la charité. Quoique ce Chrétien paroisse vivant, il est néanmoins mort, dit S. Jean (1); il n'est dans l'Eglise que pour en être séparé un jour et séparé pour toujours. « Pendant cette vie, dit S. » Augustin (2), les bons et les méchans font profession de la même foi; mais les bons vivent de » cette Foi, et les méchans la combattent par leurs » œuvres, et la déshonorent par leur vie ». Les uns et les autres reçoivent les mêmes sacremens, se nourrissent à la même table, les uns pour leur salut, les autres pour leur condamnation. Ils reconnoissent les mêmes Pasteurs, se trouvent dans les mêmes assemblées; mais Dieu seul discerne ceux qui sont à lui, et qui sont destinés à posséder son royaume.

Ah ! M. F., puissiez-vous aujourd'hui bien comprendre des vérités si certaines ! puissiez-vous enfin reconnoître qu'il n'y aura jamais de salut pour vous, tant que vos actions ne seront pas conformes avec votre Foi, et votre conduite avec l'Evangile ! que vous ne devez attendre d'une Foi morte, qu'une triste condamnation et que le jugement le plus rigoureux.

Ah ! Seigneur, vous seul pouvez nous donner cette Foi vive sans laquelle nous ne pouvons ni vous plaire ni nous sauver. Répandez-la dans nos cœurs, afin que nous connoissions nos devoirs, et que vi-

(1) Apoc. 3. v. 1.

(2) In Psal. 42. n. 2.

vant comme nous croyons et comme de vrais enfans de votre Eglise, nous nous rendions dignes de voir notre Foi changée en une lumière de gloire, qui nous découvrira vos infinies perfections, et nous les fera contempler face à face pendant toute l'éternité.
Amen.

SUITE DU XXXIX. DISCOURS,

OU SECONDE PARTIE SUPPLÉMENTAIRE.

Sur ces paroles : *Hors de l'Eglise point de salut.*

Si quis ecclesiam non audierit, sit tibi sicut ethnicus et publicanus.

Si quelqu'un n'écoute pas l'Eglise, qu'il soit à votre égard comme un Païen et un Publicain.

MATTH. 18.

IL faut renoncer à la Religion chrétienne, ou convenir, M. F., que J. C. a constitué son Eglise comme une société visible et bien ordonnée. Pour en réunir tous les membres, il a chargé ses Apôtres et leurs successeurs, non-seulement d'enseigner toutes les vérités dont la connoissance est nécessaire pour obtenir le salut, mais encore il a établi une forme de gouvernement à laquelle tous les Fidèles doivent se soumettre; en sorte que de même qu'on est séparé de la société politique, quand on en rejette les lois et le gouvernement, de même on se sépare de l'Eglise, et on cesse de lui appartenir dès qu'on ne reconnoît plus le régime de ses Pasteurs,
ou

ou qu'on ne professe plus le symbole de sa Foi, ou enfin qu'on ne communique plus avec elle dans le même culte et les mêmes sacrements. Il suit de là que l'Eglise doit exclure de son sein tous ceux qui rejettent son gouvernement, sa Foi et sa communion, c'est-à-dire tous les hérétiques et les schismatiques : en effet J. C. n'a promis la vie éternelle qu'aux brebis qui écouteront sa voix ; celles qui fuient son bercail seront la proie des animaux dévorans (1).

Pour rendre cette maxime odieuse, les incrédules et tous les ennemis de l'Eglise catholique supposent que, selon cette doctrine, ceux qui sont dans le schisme ou dans l'hérésie par le malheur de leur naissance, par une ignorance invincible, et sans qu'il y ait eu de leur faute, sont exclus du salut. Cette accusation est très-fausse, c'est pourquoi il est à propos non-seulement de bien développer le sens de ces paroles : *Hors de l'Eglise point de salut*, mais encore d'établir victorieusement et de justifier la vérité du dogme qu'elles renferment.

Je dis d'abord qu'il n'est pas possible de se sauver hors de l'Eglise. Elle est l'*épouse de J. C.* ; conséquemment il n'y aura que les enfans de cette mère commune, qui auront part à l'héritage. Elle est le *corps de J. C.*, il n'y aura donc que les membres de ce corps qui auront vie ; tous ceux qui en sont retranchés sont morts comme d'inutiles sarments séparés de la vigne et destinés au feu. Elle est le royaume de J. C. ; il ne reconnoîtra donc pour ses sujets que ceux qui sont dans ce royaume,

(1) Joan 10. v. 12.

et tous ceux qui n'en sont pas, il les tiendra pour ses ennemis. Les saints Pères semblent n'avoir rien eu plus à cœur, que de persuader cette vérité aux Fidèles. Ils nous crient tous d'une voix (1), que hors de l'Eglise il n'y a point de salut; que de même (2) que tous ceux qui étoient hors de l'arche, ont péri dans les eaux du déluge, ainsi périront tous ceux qui sont hors de l'Eglise; que celui-là (3) ne peut pas avoir Dieu pour Père, qui n'a pas l'Eglise pour mère; que hors de l'Eglise (4) on peut avoir toutes choses, excepté le salut. S. Augustin assure, en termes exprès, que quelque irréprochable que puisse être la vie d'un Chrétien, s'il est séparé de l'unité de l'Eglise Catholique, il ne laissera pas de ressentir toutes les rigueurs de la colère d'un Dieu vengeur (5). «Croyez d'une foi ferme, dit S. Fulgence (6), et sans aucun doute, que nul hérétique ni schismatique, quoique baptisé au nom du Père, du Fils et du St. Esprit, quelques aumônes qu'il fasse, souffrit-il même le martyre pour le nom de J. C., ne peut être sauvé, s'il ne se réunit à l'Eglise, puisque ni le baptême, ni l'aumône, quelque abondante qu'elle puisse être, ni le martyre même ne peut servir au salut, tant qu'on persévère dans l'hérésie ou dans le schisme, et

(1) Aug. Ep. 50. ad Bonifacium. Fulgent. lib. de fid. ad Petr. Diacon. cap. 37. Gregor. lib. 14. moral. cap. 2.

(2) Hier. ep. ad Dam. Avitus Vienn. de diluv. cap. 29.

(3) Cypr. de Unit. Eccl. Aug. cap. 4. de Symb. ad Cathec. cap. 13.

(4) Chrys. hom. in ep. ad Eph. Pacian. Ep. 2. ad Symp.

(5) Aug. Ep. 152. ad Donat.

(6) Fulgent. lib. de fid. ad Petr. Diac. cap. 39.

» qu'on demeure hors de l'unité de l'Eglise.» St. Grégoire-le-Grand, et généralement tous les Pères de l'Eglise tiennent le même langage.

Cette vérité a été reconnue des Protestans même : les Calvinistes ont retranché de l'Eglise ceux qui élèveroient quelque dispute sur les points de leur doctrine, ou qui refuseroient d'acquiescer aux décisions de leur Concile National (1) : *Si quis contentionem moverit in aliquo puncto Doctrinæ, etc.... si resolutioni Concilii Nationalis nolit acquiescere, etc.... rescindatur ab Ecclesiâ.* Avant de distribuer la Cène, leur ministre excommunie tous les hérétiques, ainsi que ceux qui forment des sectes à part.

Écoutez la confession Helvétique (2) : « Nous » faisons tant de cas de la communion avec l'Eglise » du Christ, que nous ne croyons pas qu'on puisse » parvenir au salut, si l'on n'est pas en communion » avec la véritable Eglise de Dieu, ou qu'on en soit » séparé : » *Communionem cum Ecclesiâ Christi verâ tanti facimus, ut negemus eos coram Deo vivere posse, qui cum verâ Dei Ecclesiâ non communicant, sed ab eâ se separant.*

« En effet, comme il n'y eut point de salut au » temps du déluge pour ceux qui ne se trouvèrent » point dans l'arche de Noé, [ce ne sont plus ici des Catholiques qui parlent, ce sont les chefs de la Réforme (3)], « nous croyons de même que hors

(1) Discipl. Gall. cap. 5. Art. 31.

(2) Post. art. 17.

(3) Vid. Cathech. Genev. Dom. 16. Calv. lib. 4. Institut. cap. 1. §. 16, Petr. Mart. Class. 4. loc. comm. cap. 20. §. 9.

» de J. C., qui se communique à ses élus dans
 » l'Eglise, on ne peut obtenir *aucun salut*, et con-
 » séquemment nous enseignons que ceux qui veulent
 » obtenir la vie éternelle ne doivent point se séparer
 » de la véritable Eglise du Christ.»

Je pourrais citer ici une foule d'autres passages pour prouver que tous les Protestans anciens ont regardé leur Eglise comme la *seule opérant le salut*. Les Réformés ont été tous dans le même cas; et le savant Sulzer a trouvé dans une ordonnance de police de la ville de Zurich, de l'année 1740, que l'Eglise réformée y étoit appelée la *seule opérant le salut*. Le même savant a encore observé que Henri Dodwell enseignoit, dans le dix-septième siècle, que les seuls membres de l'*Eglise épiscopale*, pouvoient avoir l'espérance certaine d'obtenir la béatitude éternelle. (voyez l'ouvrage intitulé : *Vérité et Amour*, par Sulzer, pag. 199 et 200.)

Je conviens que cette vérité, quoique reconnue par les ennemis même de l'Eglise Catholique, ne laisse pas de révolter l'esprit humain. Mais, ô homme! qui êtes-vous pour vous opposer à Dieu même et à la vérité de sa parole? Avez-vous oublié que la Foi est *un don*, et la vie éternelle *une grâce* (1); qu'étant tous morts par le péché, qu'étant tous par le péché indignes de la grâce de Dieu, c'est par la grâce que nous pouvons avoir la vie, et que Dieu, qui donne cette grâce et cette vie, a pu l'attacher à telle condition qu'il lui a plu? Peut-il y avoir quelque injustice dans sa conduite? Non, sans doute,

(1) Eph. 2. v. 8, Rom. 6. v. 23.

M. F.; pourquoi donc avons-nous la témérité de donner des règles à ses jugemens, ou voulons-nous en comprendre les secrets?

Et après tout, l'hérésie et le schisme sont-ils donc des crimes si légers? L'un viole la Foi, dit S. Augustin (1), l'autre rompt l'unité; l'un et l'autre outragent infiniment J. C., qui est vérité et charité tout ensemble.

Mais n'est-il pas contre la charité et contre la raison de croire que tous ceux qui sont hors de l'Eglise, ne seront pas sauvés?

Non; car on ne peut avancer le contraire sans inconséquence, sans impiété et sans injustice, comme nous allons le démontrer.

Que doit-on donc penser de ceux qui se persuadent que toutes les religions sont également bonnes, que chacun doit suivre la religion du pays où il est né, que ceux qui changent de religion ne valent rien, qu'il suffit d'être honnête homme, etc., en un mot de ceux qui sont indifférens en matière de religion?

Ce sont des aveugles qui outragent la raison même, qui étouffent toutes les voix de la conscience et de la révélation, et leur indifférence est la plus grande de toutes les folies.

Qui dit *Religion*, dit essentiellement *Vérité*; car si elle s'en écarte le moins du monde, ce n'est plus religion, mais superstition; or, la vérité est indivisible, et elle n'est pas susceptible de plus ou de moins. Il suit évidemment de ce principe, que la

(1) Lib. de Fid. et Symb.

vraie Religion est *Une* par rapport au dogme et à la morale. Elle doit condamner et réprouver tout ce qui est *erreur*, et conséquemment tout ce qui est contradictoire aux vérités qu'elle enseigne; car si, étant divine et véritable, elle recevoit quelque dogme contradictoire à ceux qu'elle enseigne, elle adopteroit l'erreur; mais, en adoptant l'erreur, elle cesseroit tout à la fois d'être véritable et divine. Regarder donc comme faisant un même corps de religion et d'une religion divine, ceux qui soutiennent des dogmes contradictoires, c'est faire sortir de la même source la vérité et l'erreur, c'est vouloir concilier la lumière avec les ténèbres.

Rendons ceci plus sensible par une supposition. Que diroit-on d'une religion qui regarderoit du même oeil la fidélité conjugale et l'adultère, la justice et l'injustice, la bonne foi et la fraude dans les contrats? Qui ne se récrieroit pas contre une telle religion, et qui, pour en montrer l'absurdité, n'appelleroit pas à son secours la sainteté infinie de Dieu? Mais le Dieu de sainteté n'est-il pas également le Dieu de vérité, et sa vérité est-elle moins blessée par les contradictions dans les dogmes, que sa sainteté par les contradictions dans la morale? « Quand » donc j'entends dire qu'on peut honorer Dieu et » faire son salut dans toutes les religions, [c'est la » réflexion d'un auteur aussi pieux que savant (1)] » si c'est avec ignorance qu'on le dit, j'en ai compassion; si c'est avec réflexion, j'ai horreur d'une » si grande impiété. »

(1) Les Catholiques du Jura.

Nous avons prouvé de la manière la plus évidente que J. C. a fixé pour tous les hommes la Foi, le culte, la religion, l'Eglise unique qu'on doit embrasser pour parvenir au salut éternel (1) : *Non est in alio aliquo salus ; nec enim aliud nomen est sub cælo datum hominibus in quo oporteat nos salvos fieri* : « Il n'y a point de salut par aucun autre ; car aucun autre nom sous le ciel n'a été donné aux hommes , par lequel nous devons être sauvés. » Ce n'est donc pas à nous, ce n'est pas aux prétendus sages de ce siècle d'y rien changer. A entendre les ennemis de l'Eglise Catholique, on diroit que la religion est une chose purement humaine, sur laquelle on peut composer et transiger à volonté. Mais est-ce là l'idée que nous en donne l'Evangile ? « Si quelqu'un, dit S. Paul (2), vous annonce quelque chose de contraire à ce que nous vous avons appris, qu'il soit anathème. » La raison qu'en apporte cet Apôtre est décisive : savoir que c'est attaquer non pas l'homme, mais J. C. lui-même, auteur des dogmes du Christianisme (3) : *Neque enim ego ab homine accepi illud, neque didici, sed per revelationem Jesu Christi*. Le même Apôtre excommunia Hyménée et Alexandre pour avoir fait naufrage dans la Foi (4) : *Circa fidem naufragaverunt, in quibus est Hymeneus et Alexander, quos tradidi Satanae, ut discant non blasphemare*. S. Jean défend aux Fidèles de recevoir dans leurs maisons, et même de saluer les corrup-

(1) Act. 4. v. 12.

(2) Gal. 1. v. 9.

(3) Ibid. v. 12.

(4) 1. Tim. 1. v. 29.

teurs de la doctrine de J. C. (1) : *Si quis venit ad vos, et hanc doctrinam non affert; nolite recipere eum in domum, nec ave ei dixeritis.*

Ce seroit un blasphème de dire que l'intolérance de ces hommes inspirés de Dieu ait été opposée à la raison. Il faudroit du moins pour cela prouver qu'un culte faux et absurde est aussi agréable à Dieu, qu'un culte raisonnable qu'il a prescrit lui-même. Il faudroit démontrer, ou que Dieu n'exige aucun culte, ou qu'il agrée tous les cultes; qu'il est également honoré par le mensonge comme par la vérité, par le vice comme par la vertu.

Rien n'est donc plus inconséquent et plus impie que les déclamations des incrédules et des ennemis de l'Eglise contre son intolérance par rapport aux dogmes et à la morale, comme rien n'est plus injuste que le défaut de charité qu'ils lui imputent.

1.^o Il y a un piège dans le mot de *tolérance*, où se prennent bien des gens. On voudroit persuader que la Religion Catholique enseigne d'outrager, de persécuter ceux qui sont d'une autre religion. C'est une horrible calomnie et une fausseté insigne. Quoique bien convaincus de la vérité de notre religion et de la fausseté de toutes les autres, nous ne croyons point qu'il nous soit permis de haïr ceux qui, par le malheur de leur naissance, ou par un choix volontaire, en professent une autre, ni de recourir à la violence pour les éclairer malgré eux. Nous condamnons et nous détestons toutes les guerres, tous les massacres dont la religion a été le prétexte. Je dis

(1) III. Joan. 1. v. 10.

le prétexte ; car la vraie cause de ces guerres et de ces massacres a été la passion naturelle aux hommes de subjuguier leurs semblables, de se défaire de ceux qui leur résistent. Cette passion d'une part, de l'autre l'impatience de subir le joug, le désir de la vengeance, ont armé les peuples les uns contre les autres. « Examinez, dit Rousseau lui-même (1), toutes » vos précédentes guerres, appelées *guerres de* » *religion* ; vous trouverez qu'il n'y en a pas une » qui n'ait eu sa cause à la Cour et dans les intérêts » des Grands. Des intrigues de Cabinet brouilloient » les affaires, et puis les chefs amentoient les » peuples au nom de Dieu. »

2.^o Il est faux que l'Eglise Catholique juge et damne tous ceux qui ne sont pas de sa communion. « Nous croyons, dit un célèbre défenseur de la religion (2), que personne n'est exclus du salut » que celui qui résiste aux grâces que Dieu lui fait, » aux lumières qu'il lui communique ; et dans ce » sens il n'est point de salut pour quiconque est » sciemment et volontairement hors de l'Eglise. De » savoir par quels moyens et de quelle manière Dieu » aide, éclaire, conduit les infidèles pour les amener à l'Evangile et à la véritable Eglise ; jusqu'à » quel point ils sont coupables lorsqu'ils n'y parviennent point..... ce n'est point notre affaire. Il » nous suffit de savoir que Dieu ne fait point d'injustice à personne, ne demande compte que de ce qu'il a donné, etc. Aussi n'a-t-on jamais dé-

(1) Lettr. à Mr. de Beaumont, pag. 88.

(2) Bergier traité hist. et dogmat. de la vraie religion, tom. 10, pag. 206.

» cidé, dit plus bas le même auteur (1), que les infidèles soient obligés, sous peine de damnation, de croire et de professer la religion révélée, lorsqu'ils n'ont eu aucun moyen de la connoître.»

« Tous ceux qui n'ont point participé par leur volonté, dit Nicole, (Traité de l'Unité de l'Eglise, liv. 11. c. 3.) et avec connoissance de cause, au schisme et à l'hérésie, font partie de la véritable Eglise.» Ainsi l'enseignent S. Augustin, (*lib. de Unitate Ecclesiæ*, c. 25, n.º 73. lib. 1. de bapt. contra Donat. c. 4. n.º 5, etc.) S. Fulgence, (*lib. de Fide ad. Petrum*, c. 39). Salvien (*de Gubern. Dei*, lib. 5. c. 2.)

Si quelques théologiens se sont exprimés autrement, leur sentiment particulier ne prouve rien. Je ne citerai plus qu'un passage de S. Augustin. Voici comme il s'exprime dans son épître 43.^e, ou 162.^e suivant d'autres. « Ceux qui ne défendent point avec une violente animosité une opinion fausse et perverse, surtout si cette opinion n'est pas l'œuvre de leur audace et de leur présomption, mais l'héritage de parens séduits et tombés eux-mêmes dans l'erreur; ceux enfin qui cherchent franchement la vérité, et qui sont prêts à s'amender dès qu'ils la reconnoîtront : *Corrigi parati cum invenerint*, ne doivent d'aucune manière, être comptés parmi les hérétiques.»

Enfin qu'on lise le Concile de Trente, on verra clairement qu'en frappant d'anathèmes les doctrines erronées des Protestans, avec quelle affection il parle

(1) Ibid. pag. 571.

de leurs personnes : « Le saint Synode (sess. 13),
 » semblable à une tendre mère qui gémit et qui
 » enfante, désire et s'efforce qu'il n'y ait aucune
 » scission parmi ceux qui portent le nom de Chré-
 » tiens; mais que puisqu'ils reconnoissent tous le
 » même Dieu et le même Sauveur, ils aient aussi
 » le même langage, la même Foi et la même opinion;
 » le Synode se confie et espère, par la grâce de Dieu,
 » qu'ils retourneront dans l'espérance et la charité,
 » à la sainte et salutaire unité de la Foi, et il leur
 » donnera très-volontiers les facilités convenables
 » à cet effet. » Est-ce là, je le demande, le langage
 d'un juge qui *damne* tous ceux qui ont eu le malheur
 d'embrasser de fausses doctrines?

Quant à ceux qui ont pu connoître la véritable religion, et qui se sont mis peu en peine de s'en instruire et de l'embrasser, ce n'est pas l'Eglise qui les juge, elle ne fait que prononcer la sentence que l'Evangile a fulminée contr'eux. De même qu'un juge qui condamne un criminel n'est pas la cause de sa mort, quoiqu'il déclare la peine que la loi inflige à ses forfaits; de même ce n'est pas l'Eglise qui damne le Païen, le Juif incrédule, l'hérétique, le schismatique, quoiqu'elle prononce l'arrêt de réprobation et d'anathème que J. C. son époux a porté irrévocablement contre ces différens coupables. Voudroit-on qu'elle donnât le démenti à sa parole? J. C. n'a-t-il pas dit que *celui qui ne croit pas est déjà jugé* (1); que *quiconque n'est pas pour lui est contre lui*, et que *qui ne recueille pas avec lui dissipe* (2)?

(1) Joan. 3. v. 18.

(2) Luc. 13. v. 13.

L'Eglise ne peut donc, ni ne doit entendre parler de conciliation dans ce qui intéresse la Foi et les mœurs; si elle agissoit différemment, elle admettroit le *oui* et le *non*; et en quoi cette contradiction seroit-elle utile à ceux qui sont hors de sa communion? Leur procureroit-elle le salut, s'il ne peut s'obtenir que dans cette Eglise; ou plutôt ne leur seroit-elle pas infiniment funeste, en les flattant dans leurs erreurs, et en les affermissant dans la voie de la damnation?

Les Sectaires et les Philosophes modernes, bien loin de se rendre à des raisons si palpables et si convaincantes, ne cessent d'abuser du mot *tolérance*, parce qu'ils savent que ce mot plaît aux âmes honnêtes, et surtout aux âmes sensibles, auxquelles il ne présente que des idées d'indulgence et de paix. Mais pour peu qu'on y réfléchisse, on verra combien ces ennemis de l'Eglise en imposent à ceux qui ont la simplicité de se laisser prendre à leurs sophismes. D'abord la philosophie avoit promis, si une fois elle régnoit sans obstacles, le bonheur aux rois, et la liberté aux peuples; et à peine a-t-elle été assise sur le trône, qu'elle a égorgé les uns et enchaîné les autres. Quand elle a vu que la religion alloit reprendre ses droits, elle s'est repliée sur l'*humanité*, dont elle avoit fait depuis long-temps un sujet de déclamations souvent très-peu *humaines*. Nous avons vu le résultat de sa bienfaisance, qui n'a consisté qu'à dépouiller les uns sans enrichir les autres.

Examinons maintenant, si le mot *tolérance* a le sens que lui donnent les ennemis de la Foi catholique, et si même on lui a jamais donné le sens vrai et raisonnable qu'il peut recevoir.

Nous venons de démontrer qu'une *tolérance absolue* sur le dogme et la morale n'est autre chose qu'une indifférence, qui ne sauroit convenir qu'à ce qui ne seroit ni *vrai* ni *faux*, et par conséquent d'une absurdité évidente.

D'ailleurs, cette *tolérance* que l'on ne réclame qu'en faveur de l'irréligion, n'a jamais existé nulle part, on n'en trouve aucune espèce, ni dans les lois de la nature, ni dans les lois humaines, ni dans les mœurs, ni dans les sciences, ni dans les arts.

Dans la nature, l'homme est soumis, quant au corps, à un ordre de lois qui ne *tolère* aucune infraction; tout y est déterminé, rien n'est indifférent; l'homme tombe s'il s'écarte des lois de la *gravité*, et est écrasé sous les ruines de ses édifices, s'il les élève hors de la *perpendiculaire*; il ne recueille aucun fruit de ses labeurs, s'il *sème* ou *moissonne* dans une autre saison que celle que la nature a prescrite pour la culture des terres, etc.

Toutes les lois humaines ne sont que des déclarations publiques d'*intolérance*; elles ne laissent rien à nos caprices, et règlent toutes nos actions sous des peines, dont la plus légère est la nullité des actes que nous faisons sans les consulter.

Les mœurs sont encore moins *tolérantes* que les lois. Si elles ne punissent pas par des supplices, elles flétrissent par le blâme.

Les sciences sont ce qu'il y a au monde de moins *tolérant*. Les livres et les chartes d'instruction ne sont que des cours publics d'*intolérance*. Les sciences ont leurs tribunaux et leurs juges, qui prononcent même sans entendre et sans écouter les accusés.

La *critique* ne tolère pas un principe hasardé, une conséquence mal déduite, une fausse démonstration, une citation inexacte, une fausse date, un fait controuvé.

Les *arts* sont-ils autre chose qu'un champ de bataille, où l'*intolérance* du bon goût combat contre le goût faux et corrompu?

Les *écrivains* même les plus partisans de la *tolérance* religieuse, ne sont-ils pas précisément les plus *intolérans* en littérature? Ils ne font aucune grâce aux plus beaux génies, et leurs écrits dégénèrent souvent en libelles diffamatoires, et ne respirent que le ton le plus outrageant et les plus amer. Lorsque Luther se sépara de l'Eglise romaine, il en accusa les sectateurs d'*idolâtrie*, de *grossièreté*. Il les appela *papelins*, *diables*, *chiens* et *pourceaux*. Les Philosophes modernes traitent les Chrétiens, au milieu desquels ils vivent, de *fanatiques*, de *superstitieux*, de *cagots*, etc. De bonne foi est-ce là de la *tolérance*? Y a-t-il rien de plus *intolérant* que ces injures? et quand même on emploieroit une certaine modération pour dire à des hommes qu'ils sont tombés dans des erreurs grossières, ou de honteuses superstitions, n'est-ce pas leur dire au fond qu'ils sont des sots et des imbécilles?

Il résulte de ce que je viens de dire, qu'on ne présente ordinairement la question de la *tolérance* qu'à l'aide d'un jeu de mots. On réclame la liberté de *penser*, ce qui est au moins aussi ridicule que si on réclamoit la liberté de la *circulation du sang*. Qui est-ce qui pourroit porter atteinte à l'une ou l'autre de ces libertés? Mais ce que les ennemis de

la religion appellent la liberté de penser, c'est la liberté de *penser tout haut*, c'est-à-dire de publier leurs pensées par les discours ou par l'impression, et par conséquent de combattre les pensées des autres. Mais encore une fois, est-ce là de la *tolérance*? et un gouvernement sage peut-il *tolérer* cette liberté absolue d'*agir* sans blesser le bon ordre, et sans renverser de fond en comble toute la société?

Il n'en est pas ainsi de l'*intolérance religieuse*; elle condamne à la vérité les *erreurs*; mais elle ne *damne pas* les individus qui les professent. Elle nous défend sévèrement au contraire de juger que tel ou tel homme *mort* ou *vivant*, quel qu'il ait été ou qu'il soit encore, soit ou sera *damné*. Elle laisse à la justice de Dieu, qui sait seule dans quelles dispositions notre ame se sépare du corps, l'impénétrable secret de notre destinée.

Ah! s'il n'y avoit que des athées ou des ennemis de la révélation qui s'élevassent contre l'intolérance de l'Eglise par rapport à la Foi et aux mœurs, je n'en serois pas surpris. Mais que nos frères séparés, qui font profession de croire à l'Evangile, qui regardent J. C. comme le *Sauveur* et le *Rédempteur* du monde, qui ont reconnu si souvent eux-mêmes, ainsi que nous l'avons fait voir, qu'il faut appartenir à la véritable Eglise de J. C. pour obtenir le salut, qui ne croient manquer ni à la charité, ni à la justice, en prononçant que les Juifs endurcis, les idolâtres et les pécheurs impénitens, sont dans la voie de la perdition; que nos frères séparés, dis-je, ne cessent malgré cela de nous reprocher que nous sommes *intolérans*, qu'ils ne rougissent pas de dire

que *tout est bon*, voilà ce qui m'étonne; car ce n'est plus là raisonner; c'est parler manifestement contre la raison et contre tout principe d'équité.

Ce qui est bien plus étrange encore, c'est d'entendre, je ne dis plus nos Philosophes modernes, je ne dis plus nos frères séparés, mais des Chrétiens, même instruits dans la Foi catholique, qui ne craignent pas de répéter ces blasphèmes : que chacun peut suivre en sûreté la religion du pays où il est né, qu'il suffit d'être honnête homme selon le monde. Quoi donc ! il seroit permis de vivre en mahométan dans la Turquie, en païen, en idolâtre dans les Indes ! J. C. seroit donc venu en vain sur la terre ! A ce compte, les Apôtres ont eu grand tort d'enseigner et de baptiser toutes les nations, comme leur maître le leur avoit ordonné. Les infidèles auxquels ils ont prêché l'Evangile, ont donc mal fait de se convertir et de quitter la religion du pays où ils étoient nés ? S. Augustin et les saints Pères ont eu donc grand tort de ramener les Ariens et les autres hérétiques, et de les faire changer de sentimens. Enfin la Religion chrétienne est donc fausse, puisqu'elle enseigne qu'on ne peut se sauver que dans la Foi de J. C. et par les mérites de J. C.

Que peut-on opposer à un raisonnement si solide ? Rien autre, M. F., que de répéter sans cesse que nous damnons tous ceux qui ne sont pas de notre communion. Mais non, encore une fois, ni nous, ni l'Eglise catholique, ne damnons personne; nous voudrions au contraire sauver tout le monde. Ce sont ceux qui se séparent eux-mêmes du sein de l'Eglise, ce sont ceux qui par leur indocilité et leur

leur opiniâtreté méritent qu'elle les en sépare, qui courent d'eux-mêmes à leur perte éternelle. Ce n'est pas l'Eglise qui en est responsable. Leur obstination la pénètre de douleur; elle gémit sur leur sort déplorable; elle prie sans cesse pour leur retour à l'unité de la Foi; elle ne néglige rien pour les ramener dans son sein. De là le zèle Apostolique de ses Ministres et de ses Missionnaires, que rien ne peut éteindre, quoiqu'il soit refroidi partout ailleurs. De là ce courage héroïque qui leur fait surmonter tous les obstacles, braver les persécutions les plus violentes, pénétrer jusque dans les régions les plus sauvages, pour gagner des âmes à J. C. et leur procurer une félicité éternelle. Pendant que les autres religions se concentrent et se cachent dans les ténèbres, l'Eglise Catholique porte la lumière de toutes parts, et n'aspire qu'à la répandre.

Si pour conserver dans son intégrité le dépôt qui lui a été confié, elle se voit forcée de retrancher de son corps les hérétiques et les schismatiques, elle ne fait au reste que suivre les exemples de S. Pierre et de S. Jean, qui savoient parfaitement les règles de la charité Chrétienne, et de qui l'Univers entier doit les apprendre; elle ne fait même que se conformer à l'ordre exprès de J. C., qui veut qu'on regarde comme des païens et des publicains tous ceux qui refusent d'écouter son Eglise (1) : *Si quis Ecclesiam non audierit, sit tibi sicut ethnicus et publicanus.*

Concluons de tout ceci, M. F., avec un auteur

(1) Matth. 18. v. 17.

des plus judicieux et des plus profonds (1), que toute indifférence en matière de religion est non-seulement un aveuglement étrange, mais la plus grande de toutes les folies. Qu'est-ce en effet que l'indifférence sur un objet si capital? C'est ne mettre aucun intérêt à croire en Dieu ou à n'y pas croire; à suivre la religion révélée, ou celles que les passions des hommes ont inventées; à appartenir à l'Eglise dépositaire des pouvoirs d'un Homme-Dieu, ou à des Eglises schismatiques, établies par des hommes sans mission et sans autorité. Peut-on imaginer un état plus déraisonnable et plus coupable? L'homme a-t-il donc de devoir plus pressant et de plus grand intérêt que de s'assurer si Dieu exige de lui des hommages, s'il a prescrit le culte par lequel il veut être honoré, et quel est ce culte? Est-il donc indifférent pour l'homme d'adorer Dieu, de le servir et de lui obéir, ou de le blasphémer et de se révolter contre lui? Est-il indifférent pour l'homme de jouir des délices du ciel, ou d'être dévoré par des flammes éternelles?

Reconnoissons donc que le premier devoir de l'homme, que le plus important usage qu'il puisse faire de sa raison, est de connoître la voie que Dieu lui a tracée. Toute autre science que celle qui doit décider de ses destinées éternelles, ne lui est point absolument nécessaire. *Il n'y a, dit le Sage (2), que vanité dans les hommes qui n'ont pas la science de Dieu.*

(1) Le Missionnaire Catholique à l'usage des Fidèles du Diocèse de Genève.

(2) Sap. 13.

Apprenons aussi de cette vérité, nous autres Catholiques, à ne plus abuser de la grâce que nous a faite le divin Pasteur, de nous faire naître et vivre dans son Eglise; n'oublions jamais qu'il ne suffit pas d'appartenir au corps de l'Eglise, mais qu'il faut encore vivre de son esprit. Hélas! dans ce corps vivant, que de membres morts! que d'enfans de l'Eglise qui font la douleur de leur mère! que d'impies qui la déshonorent! que de mauvais Chrétiens qui l'affligent par le dérèglement de leurs mœurs! combien qui ignorent la Foi même qu'ils professent! Catholiques parmi les Catholiques, comme ils seroient Protestans parmi les Protestans, Musulmans parmi les Mahométans, ils n'ont de la religion que l'écorce et l'apparence. Ne ressemblons pas, M. F., ni à ceux qui méprisent les liens extérieurs qui unissent les Fidèles au corps de l'Eglise, ni à ceux qui réduisent toute leur religion à y être attachés par ces liens extérieurs. Soyons unis à l'Eglise et dans son corps et dans son esprit; et par l'Eglise soyons unis à J. C., et pour le temps et pour l'éternité.

Amen.

XL. DISCOURS.

DE LA COMMUNION DES SAINTS.

Multi unum corpus sumus in Christo, singuli autem alter alterius membra.

Nous sommes plusieurs en J. C. qui ne formons qu'un corps avec lui, qui sommes tous réciproquement les membres les uns des autres.

ROM. 12. v. 5.

APRÈS vous avoir parlé de l'Eglise, M. F., après vous avoir expliqué ses caractères et par quelles marques on peut discerner la véritable, ce qui nous reste à vous montrer, ce sont les avantages qu'on trouve dans son sein, les biens dont elle est dépositaire et dont elle nous procure la jouissance, les richesses éternelles qu'elle renferme, et qui doivent faire à jamais le bonheur de ses enfans. Tout le reste du Symbole est employé à nous proposer ces avantages. Ce n'est que dans son sein que se trouve la rémission des péchés, parce que c'est là que coule le sang de l'Agneau sans tache qui purifie les pécheurs. Ce n'est que par elle qu'on ressuscite à la vie, et que nos corps arriveront un jour à l'immortalité glorieuse. Comme elle est l'Epouse de J. C., qui est la vie, c'est par elle qu'on arrive à la vie éternelle.

Tels sont les avantages de l'Eglise, et le bonheur de ceux qui en sont membres. Mais le fondement de tous ces avantages est celui qui nous est proposé dans le même article du Symbole : *La communion*

des Saints. Les Apôtres ne l'ont point séparée de l'article même de l'Eglise, parce qu'elle appartient à son essence. Ils en ont fait le fondement des articles suivans, parce qu'elle en est le principe. Ce n'est qu'en entrant dans la communion des Saints, qu'on participe à la rémission des péchés. La vie éternelle sera dans le ciel l'heureuse consommation de cette communion des Saints, et la résurrection de la chair est le passage qui nous y doit conduire.

Rien donc de plus important pour nous que d'être bien instruits de cette heureuse union ou communion, qui fait à présent notre force, et qui doit faire un jour notre bonheur.

Le mot de *communion* marque une union, une liaison, une société réciproque de plusieurs personnes qui ne font ensemble qu'un même corps. Elle s'applique ici en particulier à l'union des membres de J. C., qui ne font qu'un seul corps sous ce chef unique. Cette union des membres de J. C. s'appelle *communion des Saints*, parce que les Saints la composent, et qu'ils sont tous unis en J. C. leur chef, qui est la source de toute sainteté et de toute justice.

Par les *Saints* nous entendons les bienheureux qui sont dans le ciel, les justes qui sont dans le purgatoire, et les Fidèles qui vivent encore sur la terre. Tous sont réunis dans le même chef, qui est J. C. (1), qui *répand son influence dans tout le corps*. Tous ne font ensemble qu'une même société, qu'un même corps et entr'eux et avec J. C. qui le *santifie* (2).

(1) Eph. 4. v. 16.

(2) Hebr. 2. v. 11.

Peut-être serez-vous surpris que j'appelle *Saints* tous les Fidèles qui vivent sur la terre, lorsque parmi eux il y en a tant qui ne sont pas Saints, tant de vaisseaux vides de grâce et de sainteté, tant de Chrétiens qui déshonorent le Christianisme par la corruption de leurs mœurs, et qui, faisant profession de croire en J. C., le renoncent par leurs œuvres.

Mais craindrai-je de donner ce nom aux Chrétiens, lorsque S. Paul et S. Pierre le leur donnent si souvent dans leurs Epîtres? Tous les Fidèles des différentes Eglises à qui S. Paul adressoit ses lettres, n'étoient pas saints par la pureté de leurs mœurs, et par la perfection de leur vertu; et néanmoins il leur donne à tous cette qualité. S. Pierre appelle tout le peuple Chrétien (1) *une nation sainte*. C'est parce que si tous les Chrétiens ne sont pas toujours saints par la disposition de leur cœur, ils doivent l'être par leur vocation. Tous sont appelés à la sainteté par les engagements de leur religion qui les oblige d'être saints, et qui leur en prescrit les règles. Nous avons tous pour chef J. C. qui est Saint et le Saint des Saints; nous trouvons dans l'Eglise les moyens qui nous sanctifient; en un mot, la loi qui nous est imposée à tous, est d'être *saints dans toute notre conversation et notre vie* (2)

Par-là, M. F., comprenez ce que c'est qu'un Chrétien qui n'est pas saint, et qui ne travaille point à se sanctifier. C'est un serviteur infidèle qui néglige de répondre à sa vocation, et de remplir ses engagements; c'est un déserteur de la Foi qu'il

(1) 1. Petr. 2. v. 5.

(2) Ibid. 1. v. 15.

professe; c'est un ouvrier qui oublie les règles de son art, et qui est condamné par les règles même dont il fait profession; c'est un membre monstrueux qui n'a point de proportion avec son chef, et qui déshonore le corps entier par sa difformité et sa laideur. On ne peut regarder comme vrais Chrétiens que ceux qui répondent à la sainteté de leur vocation, par la sainteté de leur vie.

Le nom de *Saints* convient encore plus aux justes qui souffrent dans le purgatoire. Quoiqu'ils ne jouissent point encore du bonheur des Saints, parce qu'il leur reste quelques péchés à expier, ils sont véritablement saints, et leur sainteté, aussi bien que leur bonheur, est assurée pour jamais.

Mais c'est principalement aux bienheureux qui sont dans le ciel que convient le nom de *Saints*; leur sainteté dans le ciel est la consommation de la récompense de celle qu'ils ont eue sur la terre. Or, c'est avec tous les Saints que nous sommes unis; et c'est de cette heureuse union que nous faisons profession par ces paroles du Symbole : *Je crois la communion des Saints*. Nous sommes unis avec tous les Fidèles sur la terre, puisque nous ne composons avec eux qu'un même royaume, qu'une même famille, un même corps. Ni la distance des lieux, ni la diversité de langage, ni la différence des usages, n'altèrent point cette union précieuse. « Le Scythe » et le barbare, dit l'Apôtre (1), l'homme libre et » l'esclave, tous ne sont qu'un en Jésus-Christ. » Nous sommes unis avec les justes qui nous ont pré-

(1) Coloss. 3. v. 11.

cédés, et qui souffrent encore dans le purgatoire. Ces justes sont vivans pour nous, et nous devons l'être pour eux; nous ne formons avec eux qu'une même société, un même corps, et la charité qui nous unit, doit nous porter à les soulager comme nos membres. Enfin nous sommes en société avec les bienheureux qui sont dans le ciel. Quelque élevé que soit leur état au-dessus du nôtre, ils ne forment qu'une même société avec nous, et dans le comble de leur élévation ils ne dédaignent point notre bassesse. Heureuse société où nous sommes unis non-seulement avec les Patriarches et les Prophètes, avec les Apôtres et les Martyrs, avec les Confesseurs et les Vierges, avec tant de Saints qui remplissent le ciel après avoir édifié la terre, mais avec les Anges même et tous les Esprits célestes dont la nature est si fort au-dessus de la nôtre!

Mais si les liens extérieurs qui nous unissent au corps de l'Eglise nous sont si utiles, et s'ils doivent nous être si précieux, quelle estime ne devons-nous point faire des biens spirituels que nous y trouvons, et de la communication réciproque de ces biens, qui fait la partie la plus précieuse de la communion des Saints, et le véritable fruit de la communion visible de l'Eglise?

Quels biens n'y trouvons-nous pas, M. F.? J. C. et sa grâce, le Saint-Esprit et ses dons, la sainteté et les Saints, Dieu même et toutes ses richesses, les biens de la piété et l'espérance du bonheur qu'elle nous promet. L'Eglise est (1) *Cette fille du Roi*

(1) Ps. 44. v. 14.

dont la beauté principale est au-dedans. Les dehors ne sont que pour procurer ou conserver cette beauté et cette richesse intérieure.

Mais ce qu'il y a de plus admirable dans l'Eglise, c'est la communication même de ces biens, qui fait que non-seulement tous participent aux trésors communs de l'Eglise, mais que le bien de l'un est commun à tous. Fruit divin de cette unité parfaite, que l'esprit de J. C. qui nous est donné, forme entre les membres de J. C.; fruit de cette prière admirable que J. C. fit à son Père la veille de sa mort (1), lorsqu'il lui demanda que *tous ceux qui croiroient en lui, ne fussent qu'un tout ensemble*, et que *comme il est en son Père, et son Père en lui*, ils ne fussent de même *qu'une même chose* dans le Père et dans le Fils. Il a voulu que ce fût par cette unité qu'ils entrassent en participation de la gloire qu'il a reçue de son Père : *Et je leur ai*, dit-il (2), *donné la gloire que vous m'avez donnée, afin qu'ils soient Un comme nous sommes Un.* Tout est unité en effet dans l'Eglise, ou tout y tend à l'unité. *Un même Dieu, une même Foi, un même baptême* (3), un même corps, un même esprit; un même chef, qui est J. C.; un même corps, dont toutes les parties sont jointes et unies ensemble dans une juste proportion; corps dont les Fidèles sont les membres, mais corps véritablement *Un*, malgré la multitude de ses membres et la diversité de leurs dons, de leurs fonctions et de leurs places; corps mille fois

(1) Joan. 17. v. 21 et seqq. (3) Eph. 4. v. 4.

(2) Ibid.

plus *Un*, si je l'ose dire, que le corps de l'homme, et dont les membres vivans sont infiniment plus unis que nos membres ne le sont dans nos corps même, parce que l'esprit qui les unit est l'esprit même d'unité.

Il s'ensuit de cette union, que ne formant tous qu'un même corps, nous avons tous les mêmes biens. C'est le même Soleil de justice qui nous éclaire des lumières de la vérité; c'est dans la même source que nous puisons les eaux de la grâce; c'est le même esprit qui nous anime et qui nous sanctifie tous par l'effusion de son amour. Heureuse société dont Dieu même est le trésor! C'est en commun que nous possédons tous les biens spirituels, parce que *J. C.* les a donnés à son Eglise comme sa dot et son héritage.

Mais pour les posséder en commun, ne pensez pas qu'ils nous en soient moins avantageux, ni qu'ils en soient moins propres à chacun de nous en particulier. Il y a cette différence entre les biens spirituels de la grâce, et les biens temporels de la terre, que ceux-ci ne se communiquent qu'en se divisant, et qu'ils diminuent par conséquent à mesure qu'ils se communiquent. Il n'en est pas de même des biens de la grâce : leur propre est de se communiquer sans se diviser, et de s'augmenter même à proportion qu'ils se communiquent. Ainsi, pour être communs à tous, ils n'en sont pas moins propres à chacun. Le grand Apôtre nous l'apprend, lorsqu'il nous dit d'une part (1) que *J. C. est mort pour tous*, et que de l'autre il s'écrie (2) dans les transports de

(1) 2. Cor. 5. v. 14.

(2) Gal. 2. v. 20.

sa reconnaissance : *Il est mort, et il s'est livré pour moi.*

Il en est des biens spirituels à cet égard, comme de la lumière et de la chaleur du soleil, à laquelle tous participent, sans qu'elle souffre diminution, et sans que l'avantage que l'un en tire puisse préjudicier à l'autre.

Que nous sommes donc riches, M. F., en qualité d'enfans de l'Eglise ! Tous les biens de la grâce et de la gloire sont à elle, et par elle ils sont à nous. Que nous sommes heureux de lui appartenir ! Y a-t-il quelque avantage sur la terre comparable à celui d'être ses enfans et ses membres ?

Ce n'est pas seulement avec les Fidèles qui vivent sur la terre, que nous sommes unis par la communion des Saints, nous le sommes encore avec les bienheureux qui règnent dans le ciel. Comme nous sommes toujours au Seigneur, soit que nous vivions, soit que nous mourions, comme dit l'Apôtre (1), soit que nous soyons dans le corps, soit que nous soyons hors du corps, nous sommes toujours de sa famille, famille unie par les mêmes intérêts, par les mêmes désirs, par les mêmes vues. La même liaison que nous avons avec J. C. notre chef, nous unit avec tous ses membres, soit qu'ils triomphent déjà dans la gloire, soit qu'ils en attendent encore la jouissance.

Heureuse société qui nous donne dans le ciel un royaume d'amis ; qui nous procure autant de protecteurs et de patrons qu'il y a d'AnGES et d'Archanges,

(1) Rom. 14. v. 7.

de Patriarches et de Prophètes, d'Apôtres et de Martyrs, de Solitaires et de Vierges, en un mot de bienheureux dans cette Cité sainte. Heureuse société qui nous met en commerce avec tous les Saints du ciel, et dans un commerce dont nous recueillons tous les fruits! commerce, tout de respect et de piété de notre part, tout de charité et de bienveillance de la leur. Nous les honorons comme amis de Dieu, et nous honorons Dieu même en les honorant. Ils nous aiment comme les serviteurs de Dieu et leurs frères, et ils étendent jusqu'à nous l'amour qu'ils lui portent. Nous les invoquons, ils nous protègent. Nous les prions sur la terre, ils intercèdent pour nous dans le ciel; et c'est dans ce flux et reflux de charité que nous trouvons une source abondante de bénédictions et de secours.

C'est ainsi que la communion des Saints subsiste entre tous les membres du corps de J. C. : ils s'en communiquent tous réciproquement les avantages. Les Saints du ciel protègent les Fidèles qui vivent sur la terre; les Fidèles qui vivent sur la terre honorent et invoquent les Saints qui règnent dans le ciel. Les uns et les autres soulagent les justes qui sont dans le purgatoire en priant pour eux; les justes délivrés du purgatoire augmentent la joie des Saints qui sont dans le ciel, lorsqu'ils deviennent les compagnons de leur gloire, et ils deviennent à leur tour les intercesseurs des Fidèles qui vivent sur la terre. Tel est le saint commerce que la charité de J. C. produit et nourrit entre tous ses membres. Telle est la Foi de l'Eglise sur la communion des Saints, et en particulier sur la prière des morts, le culte et

l'invocation des Saints glorifiés; pratique et culte rejetés par les hérétiques, mais qui ne sont pas moins fondés sur les divines Ecritures, et qui ont toujours fait partie de la Foi de l'Eglise depuis les Apôtres, comme nous l'établirons dans la suite de cet ouvrage (1).

Nous ne nous arrêterons aujourd'hui qu'à vous expliquer comment se fait cette communication entre les Fidèles qui sont sur la terre, et nous disons que par la communion des Saints nous entrons en participation des mérites de tous les justes, qui sont sur la terre; tellement que les bonnes œuvres et le mérite personnel de l'un est le bien de tous, non-seulement par l'exemple qui porte les autres au bien, en les excitant à imiter celui qui le donne, mais par le droit réciproque que l'unité du corps de J. C., dont nous avons le bonheur d'être membres, nous donne aux biens spirituels les uns des autres.

Telle est l'harmonie admirable du corps de l'Eglise: quiconque y fait le bien, ne le fait pas seulement pour lui-même; mais en le faisant il contribue au bien des autres, au bien du corps entier et de chaque membre en particulier. Sa force devient la force de ceux qui sont foibles, mais qui lui sont unis par la charité. Comme il prie pour tous en priant pour lui-même, il est utile à tous. L'abondance de l'un supplée par ce moyen à l'indigence de l'autre. Dans le sein et la communion de l'Eglise, les riches font l'aumône pour ceux qui n'en ont pas le moyen;

(1) Voyez plus bas Discours XLIII du purgatoire, et au tom. 3. les Discours LXVIII et LXIX du culte et de l'invocation des Saints.

les austérités, les jeûnes, les macérations des âmes innocentes sont utiles à ceux qui ne peuvent pas les pratiquer. Le sacrifice de l'Agneau sans tache est offert pour tous, et la même oblation qui se fait par un Prêtre dans une église particulière, dans un coin du monde, est en même temps utile à tous, parce qu'elle est offerte pour tous, qu'elle est le sacrifice de tous, et que l'Eglise, par les mains du Prêtre, y offre pour tous ses enfans la victime immolée pour tous.

Il y a plus, M. F., les prières des justes sont utiles, même aux pécheurs qui vivent avec eux dans la communion de l'Eglise; et c'est là un précieux avantage que n'ont pas les personnes que le schisme ou l'hérésie a séparées du corps de l'Eglise. St. Ambroise n'en doutoit pas. Il exhorte les Chrétiens qui ont eu le malheur de s'abandonner au crime, à se plonger dans les larmes; « Et si votre pénitence, » ajoute ce Père (1), ne suffit pas pour vous purifier, vû la grandeur de vos fautes, conjurez notre » mère la sainte Eglise d'y suppléer par ses gémissemens et par ses prières : elle intervient dans la » cause de ses enfans, comme si chacun d'eux étoit » son fils unique : *Adhibe Ecclesiam quæ pro te » precetur.* » Au reste, si l'union avec les bons est utile aux pécheurs, ce n'est qu'autant qu'elle peut servir à procurer leur vrai bien, en obtenant et en procurant leur conversion. Il est constant que les vrais avantages du corps ne se communiquent qu'aux membres vivans. Les pécheurs ne commencent par

(1) Lib. 5. Comment. in Luc.

conséquent à participer à la vie et aux biens du corps, qu'autant qu'eux-mêmes ils commencent à vivre, et qu'ils participent à l'esprit qui anime le corps entier.

Quant à ceux qui sont retranchés du corps de l'Eglise, il est certain qu'ils ne participent point à ses biens spirituels. Nous avons déjà tâché, M. F., de vous faire comprendre le malheur déplorable d'un Chrétien retranché du corps de l'Eglise, en vous expliquant les suites et les effets de l'excommunication. Un tel homme n'a aucune part à la douceur et aux fruits de la communion des saints qui font le bonheur des Fidèles; il est privé de tous ces avantages inestimables dont nous venons de parler; aussi l'excommunication est le comble des maux, lorsqu'on l'a méritée par ses crimes, et qu'on s'en trouve frappé par une juste sentence des ministres de l'Eglise.

Quant à vous, M. F., qui avez le bonheur d'appartenir à la véritable Eglise, et d'être membres de son corps, quel amour ne lui devez-vous point, puisque c'est en elle et par elle que vous recevez tous les biens de la Communion des Saints, et qu'on n'est digne d'y participer qu'autant qu'on l'aime! Quel respect par conséquent ne devez-vous point avoir pour cette tendre mère! Quelle crainte de la contrister ou de lui désobéir! Quel zèle pour ses intérêts! Quelle sensibilité pour ses biens et pour ses maux! Quelle ardeur pour procurer sa gloire! Combien devons-nous désirer son agrandissement et sa paix! Avec quelle ferveur ne devons-nous point demander à Dieu qu'il daigne en unir

tous les membres, la pacifier la conserver, et l'étendre dans tout l'Univers! Avec quel courage, quelle patience ne devons-nous pas la servir! Ah! Seigneur, faites que nous soyons toujours unis à cette Eglise sainte, non-seulement de corps par la communion extérieure, mais encore de cœur et d'esprit. Faites que nous vivions dans ce corps saint, de la charité qui en est la vie; afin qu'après vous avoir servi sur la terre dans la communion des Saints, nous vous bénissions dans le ciel et dans la société des Saints pendant toute l'éternité. *Amen.*

XLI. DISCOURS.

DE LA RÉMISSION DES PÉCHÉS.

Quorum remiseritis peccata, remittuntur eis; et quorum retinueritis, retenta sunt.

Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez.

JOAN. 20. v. 23.

CE n'est pas sans raison particulière et digne du Saint-Esprit qui éclairait les Apôtres, que dans le Symbole ils nous ont proposé la rémission des péchés immédiatement après l'article de l'Eglise. La même sagesse qui a réglé ce bel ordre qui règne dans le monde, a pareillement réglé celui qui règne dans le Symbole.

Mais qu'ont-ils voulu nous apprendre par cet ordre même des articles de notre Foi, sinon que la

la remission des péchés est un des grands avantages de l'Eglise; que c'est un privilège qui lui appartient; que c'est dans son sein, que ce n'est que dans son sein qu'on peut jouir de ce précieux avantage, et qu'il n'y a que ses membres qui y participent; qu'elle est la vraie Jérusalem (1), où se trouve le vrai temple, et la vraie piscine probatique (2) qui guérit toutes les maladies; qu'en elle seule se trouvent les vraies eaux du Jourdain qui purifient Naaman de sa lèpre (3); qu'elle est cette mystérieuse hôtellerie où le vrai Samaritain guérit le voyageur qu'il trouve blessé sur le chemin de Jéricho (4)? Si Dieu nous accorde la rémission de nos péchés, si J. C. nous l'a méritée par sa mort, c'est dans l'Eglise et par l'Eglise qu'il nous communique cette grâce.

Elle seule en effet a reçu les trésors de son Epoux pour les dispenser; elle seule a reçu le Saint-Esprit, par qui les péchés sont remis, et qui les efface. Le Fils de Dieu, en se l'associant et la prenant pour son Epouse, l'a fait entrer dans tous ses droits, lui a communiqué tous ses pouvoirs, et en particulier celui de remettre les péchés. Pouvoir véritablement divin! pouvoir infiniment consolant pour les pécheurs! pouvoir que les hérétiques combattent, que les incrédules blasphèment, que les libertins méprisent, et dont une infinité de Chrétiens abusent. Pour nous garantir de ces malheurs, apprenons aujourd'hui et la vérité, et l'excellence, et l'usage que nous en devons faire.

(1) Gal. 4. v. 26.

(2) Joan. 5. v. 2.

(3) IV. Reg. 5. v. 14.

(4) Luc. 10. v. 33.

Il n'y a que Dieu seul qui ait par lui-même le droit et le pouvoir de remettre les péchés. C'est un titre qu'il s'attribue dans l'Écriture à l'exclusion de tout autre. *C'est moi*, nous dit-il par la bouche de son Prophète (1), *c'est moi-même qui efface vos iniquités*. Il est le seul créancier qui puisse remettre cette dette, qui n'est due qu'à lui seul; le seul médecin qui puisse guérir cette plaie, elle est incurable à tout autre. C'est Dieu qui est offensé par le péché, et qui l'est infiniment; lui seul peut pardonner à l'homme cette injure infinie.

Ce pouvoir de remettre les péchés que Dieu seul a par nature, J. C. l'a comme *Dieu*, parce qu'il est le même Dieu avec son Père, et que tout ce qui est à son Père est à lui (2). Il l'a comme *homme*, par une suite de l'union hypostatique de son humanité sainte avec la personne divine du Verbe; et c'est ce qu'il nous apprend par ces paroles qu'il adresse aux Juifs en guérissant le paralytique (3): « Afin que » vous sachiez que le Fils de l'homme a sur la terre » le pouvoir de remettre les péchés, levez-vous, » dit-il au paralytique, emportez votre lit, et retournez-vous-en dans votre maison. » Il a ce pouvoir comme *Sauveur*, parce qu'il l'a acheté au prix de son sang. C'est pour l'exercer qu'il est descendu sur la terre. Les Prophètes avoient prédit qu'il y viendrait pour *en effacer l'iniquité*. L'adorable nom de JÉSUS, que le ciel lui donne avant sa naissance, et qu'il prend huit jours après, est un gage du salut

(1) Is. 43. v. 25.

(3) Matth. 9. v. 6.

(2) Joan. 17. v. 10.

et de la rémission qu'il apporte. Il n'est appelé *Sauveur*, que parce qu'il vient *sauver son peuple* (1), et c'est de *nos péchés* qu'il nous sauve. Si Jean-Baptiste l'annonce, c'est comme l'Agneau de Dieu, qui vient effacer les péchés du monde (2). S'il meurt sur la croix, c'est pour *attacher à sa croix la cédule* de nos péchés (3). S'il envoie ses Apôtres par tout l'univers, c'est pour *annoncer partout la rémission* qu'il accorde (4), et qu'il nous a méritée par ses souffrances et ses satisfactions. Ainsi, M. F., s'est accompli cet oracle d'Isaïe (5) : que le Messie *verroit le fruit de ce que son ame auroit souffert, et qu'il en seroit rassasié*. Ce fruit est notre justification. Aussi Dieu ajoute-t-il que *son serviteur*, (c'est le nom qu'il donne à son Fils, parce qu'étant Dieu comme son Père, *il a pris la forme de serviteur* en prenant la nature de l'homme) que *son serviteur étant juste il justifieroit un grand nombre d'hommes par sa doctrine ; qu'il porteroit sur lui leurs iniquités*, et que c'est ainsi qu'il *remportera les dépouilles des forts*, c'est-à-dire du démon, en délivrant les pécheurs de sa tyrannie.

C'est ainsi, comme dit S. Pierre (6), que *Dieu a élevé par sa puissance le Prince et le Sauveur, pour donner la pénitence à Israël, et la rémission des péchés* à tous ceux qui croiroient en lui. C'est ainsi que J. C., comme dit l'Apôtre (7), « nous a délivrés de la malédiction de la loi en

(1) Matth. i. v. 21.

(2) Joan. i. v. 29.

(3) Coloss. 2. v. 14.

(4) Luc. 24. v. 47.

(5) Is. 53. v. 11.

(6) Act. 5. v. 31.

(7) Gal. 3. v. 13 et 14.

» venant lui-même malédiction pour nous, afin
» que la bénédiction promise à Abraham se répan-
» dît sur toutes les nations du monde, lorsque nous
» recevrons par la Foi le Saint-Esprit que Dieu
» nous avoit promis.»

Ainsi s'est accompli ce que *tous les Prophètes* avoient prédit, comme dit S. Pierre (1), que *tous ceux qui croiroient au Messie* recevraient en son nom la rémission de leurs péchés. C'est ainsi que *les fontaines du Sauveur* ont été ouvertes avec ses plaies (2), et qu'il en a coulé cette eau salubre de la grâce, qui devoit purifier le monde par les mérites de son sang.

C'est cette heureuse nouvelle que les Apôtres ont publiée par toute la terre, et qu'ils nous annoncent dans cet article du Symbole. Je dis *nouvelle*, parce que, si la promesse en est ancienne, l'accomplissement en est nouveau. Je dis *nouvelle*, parce que, quoique la Foi de ces mystères soit aussi ancienne que le monde, ce n'est que par la mort de J. C. qu'ils se sont dévoilés. Je dis *nouvelle*, parce que, quoique tous ceux qui ont jamais reçu la rémission de leurs péchés, ne l'aient reçue que par les mérites de J. C., et que tous les Saints, tant de l'ancien que du nouveau Testament, aient puisé tous dans la même source, ce n'est que depuis la mort du Sauveur que cette grâce s'est répandue avec abondance, et sans distinction de nations ni de peuples.

Mais non-seulement J. C. a mérité par sa mort

(1) Act. 10. v. 43.

(2) Is. 12. v. 3.

le pardon aux pécheurs, mais il a donné à son Eglise le pouvoir de leur pardonner, de leur remettre leurs péchés en son nom et de sa part. Ce pouvoir de remettre les péchés qu'il a par sa nature, parce qu'il est *Dieu*; ce pouvoir qu'il a par l'efficacité de ses mérites, parce qu'il est *Sauveur*, il l'a communiqué par grâce à son Eglise, parce qu'elle est son Epouse; il l'a communiqué à des hommes et à des pécheurs; il l'a communiqué à ses Apôtres; il l'a communiqué par ses Apôtres aux Evêques et aux Prêtres leurs successeurs : *Allez*, dit-il à ses Apôtres (1), *je vous envoie comme mon Père m'a envoyé*. Il m'a envoyé pour détruire le péché, pour sanctifier les pécheurs, pour réconcilier les hommes avec lui. Allez achever ce grand ouvrage. Annoncez partout l'heureuse nouvelle de la rémission des péchés. Elle est le fruit de ma mort; elle sera le but et l'effet de votre ministère.

Mais afin qu'on ne crût pas qu'ils ne feroient que l'annoncer ou la promettre de sa part, il les associe avec lui à ce pouvoir divin. Il veut qu'ils remettent eux-mêmes les péchés, qu'ils les remettent en son nom : il s'engage à ratifier dans le ciel ce qu'ils auront prononcé sur la terre.

C'est en effet ce qu'il promet à St. Pierre, ce qu'il promet à tous ses Apôtres, et ce qu'il leur donna à tous après sa résurrection. « Vous êtes » Pierre, dit-il au prince des Apôtres (2), et sur » cette pierre j'établirai mon Eglise. Je vous donnerai les clefs du ciel. Ce que vous lierez sur la

(1) Joan. 20. v. 21.

(2) Matth. 16. v. 19.

» terre, sera lié dans le ciel; ce que vous délierez
» sur la terre, sera délié dans le ciel.» Il fait ensuite
la même promesse et en mêmes termes aux autres
Apôtres (1). Et afin qu'on ne puisse douter ni du
sens de ses promesses, ni de la nature du pouvoir
qu'il leur promet, il l'explique lui-même en le leur
donnant. « Recevez le Saint-Esprit, leur dit-il en
» soufflant sur eux après sa résurrection (2); les
» péchés seront remis à ceux à qui vous les remet-
» trez; et ils seront retenus à ceux à qui vous les
» retiendrez. »

Mais n'est-ce qu'aux Apôtres qu'il a conféré ce pouvoir? Non, M. F., c'est à l'Eglise qu'il est donné dans leur personne. Il passe des Apôtres à leurs successeurs; ils le communiquent à ceux qu'ils associent à l'ouvrage tout divin dont ils sont chargés. Comme le fruit de la mort de J. C. devoit toujours subsister, il devoit toujours être appliqué et communiqué. Il en est du pouvoir de remettre les péchés comme du pouvoir de baptiser, d'instruire, de communiquer le Saint-Esprit, que les Apôtres ont transmis à leurs successeurs avec l'épiscopat ou le sacerdoce. J. C., selon sa promesse, *est avec eux* instruisant, baptisant, remettant les péchés, jusqu'à la consommation des siècles (3). Et par conséquent jusqu'à la consommation des siècles ils instruisent, ils baptisent, ils remettent les péchés, au nom et par l'autorité de J. C., ou plutôt c'est J. C. qui les remet par leur ministère. « Les Prêtres, dit

(1) Matth. 18. v. 18.

(2) Joan. 20. v. 23.

(3) Matth. 28. v. 19 et 28.

» S. Chrysostôme, prêtent à J. C. leurs langues et
» leurs mains; mais c'est Dieu même qui fait tout
» en eux et par eux. »

C'est en administrant les sacremens que les Evêques et les Prêtres exercent le pouvoir de remettre les péchés. C'est à ces signes sacrés que J. C. a voulu attacher sa grâce. C'est par le baptême qu'ils effacent le péché originel, puisque c'est dans ce sacrement que nous sommes lavés, purifiés, justifiés, régénérés en J. C., et que d'enfans de colère par notre naissance, nous devenons les enfans de Dieu par sa grâce. C'est par le sacrement de pénitence que les péchés commis depuis le baptême, sont remis aux vrais pénitens. C'est dans ce sacrement que nous trouvons une seconde planche après le naufrage. C'est cette seconde porte, comme l'appelle Tertulien, que Dieu a mise dans son Eglise pour l'ouvrir à ceux qui frappent; et afin qu'après que la première porte de l'innocence, qui est le baptême, est fermée, puisqu'on ne le reçoit qu'une fois, le malheur des pécheurs ne fût pas sans ressource.

Telle a été la Foi de l'Eglise dans tous les siècles. Si le pouvoir qu'elle a de remettre les péchés est appuyé sur les titres les plus divins, elle en a conservé la possession la plus authentique. Tous les Pères de l'Eglise en font foi. Tous les Conciles, en réglant la discipline de la pénitence, ont fourni de nouvelles preuves du pouvoir que l'Eglise a de remettre les péchés. Ce que l'Apôtre a fait à l'égard de l'incestueux de Corinthe (1); ce que S. Jean a

(1) 2. Cor. 2. v. 7.

fait à l'égard de ce chef de voleurs qu'il soumit à la pénitence, et qu'il réconcilia ensuite à l'Eglise, les pasteurs l'ont fait dans la suite de tous les siècles. L'Eglise en condamnant les Montanistes et les Novatiens, qui vouloient ou contester, ou limiter son pouvoir, n'a fait que s'armer contr'eux pour conserver le dépôt; et lorsque les Protestans se sont élevés dans les derniers siècles pour attaquer ce pouvoir qu'elle a reçu de son Époux, ils se sont trouvés jugés, condamnés d'avance par la tradition de tous les temps.

Qu'ils sont donc aveugles de fermer les yeux à tant de lumières, et malheureux de se priver ainsi de la consolation et de la ressource qu'ils pourroient trouver dans la Foi et dans le sein de l'Eglise! Par leurs oppositions ils n'ôteront point à l'Eglise ce qu'elle a reçu, ce qu'elle a toujours conservé; ils ne font que se priver de cet avantage salutaire, qui est la racine du salut, et dont la vie éternelle est le fruit.

Comme l'Eglise est l'unique Épouse de J. C., comme elle est seule unie à son Époux, elle seule a les avantages de cette union toute divine. Aussi a-t-elle seule reçu *les clefs*, marque de la puissance qui lui a été confiée. Par conséquent hors de l'Eglise point de rémission des péchés. Elle seule a l'autorité de les remettre, parce qu'elle est seule *Épouse*. Elle seule en obtient la rémission, parce qu'elle est *la colombe unique* (1). Elle l'obtient par ses gémissemens; elle la procure par son ministère, et elle

(1) Cant. 6. v. 8.

P'accorde par l'autorité de son Époux. « De même ,
» dit saint Fulgence (1), que dans la ville de Jéri-
» cho quiconque ne se trouva point dans la maison
» de Rahab, ne put obtenir sa grâce, et se trouva
» enveloppé dans l'anathème de cette ville maudite,
» ainsi quiconque est hors de l'Eglise Catholique
» ne peut obtenir le pardon de ses péchés.
» Hors de l'Eglise, le nom de Chrétien qu'on peut
» porter, ni le baptême qu'on peut recevoir, ni les
» sacrifices qu'on peut offrir, n'y peuvent produire
» le salut. Hors de l'Eglise on ne peut trouver ni
» la rémission des péchés, ni la vie éternelle. Pour-
» quoi, dit toujours le même Père? c'est que l'Eglise
» de J. C. est unique; elle est seule bien-aimée,
» seule colombe. » Ajoutons que c'est à elle seule
qu'ont été faites les promesses.

Ici, M. F., quelle consolation pour nous qui sommes pécheurs, de pouvoir éviter l'enfer par la grâce de la rémission de nos péchés, et de pouvoir espérer avec confiance le bonheur du ciel! Quelle source de tranquillité et de paix! Mais en même temps quelle ne doit pas être notre crainte d'abuser d'un bienfait si avantageux! Ah! ne nous y trompons point; les péchés ne sont pas effectivement remis à tous ceux qui reçoivent les sacremens institués pour les remettre. Non, non, point de rémission des péchés sans une vraie pénitence. « Si vous vous
» convertissez au Seigneur, dit Isaïe (2), et si vous
» gémissiez en sa présence, vous serez sauvés. Faites
» pénitence, dit S. Pierre (3), et à cette condition

(1) Lib. 1. de remiss. pecc. cap. 22. (3) Act. 3. v. 19.

(2) Is. 45. v. 22.

» vous obtiendrez la rémission des péchés.» Par les sacrements, sans la pénitence et la vraie pénitence, rien ne peut apaiser la colère de Dieu, ni désarmer sa justice. Il est également juste et miséricordieux, dit S. Fulgence; sa justice l'empêche de favoriser le péché, comme sa miséricorde l'empêche de refuser la grâce au pécheur pénitent. «Telle est, » dit ce saint Docteur, la condition réciproque » entre Dieu et le pécheur. Vous me demandez le » salut, lui dit Dieu, et moi j'exige de vous la conversion de votre cœur. Faites ce que je vous or- » donne, vous aurez ce que je vous promets. Ainsi » il est nécessaire que le pécheur gémissse, et qu'il » gémissse sincèrement, et non comme tant de » pécheurs qui demandent le pardon de leurs » péchés, et qui ne cessent de les commettre.... ils » demandent leur guérison au médecin, et ils fortifient la maladie. En vain essaient-ils d'apaiser » leur Juge, lorsque par de nouveaux crimes ils » irritent sa colère, et qu'ils attirent ses vengeances.»

Voulez-vous donc, M. F., profiter du pouvoir accordé à l'Eglise? Voulez-vous que vos péchés vous soient remis? faites pénitence, et faites pénitence lorsqu'il est encore temps de la faire; hâtez-vous de la faire pendant le cours de cette vie, parce qu'après la mort il n'y a plus ni pénitence, ni pardon. Voulez-vous que l'Eglise vous délie de vos péchés? rompez vous-mêmes ces chaînes d'iniquité qui vous accablent. En méprisant son ministère votre pénitence seroit infructueuse; en négligeant la pénitence le ministère de l'Eglise vous seroit inutile.

Mais quel autre abus plus déplorable encore et

non moins commun ! c'est d'être d'autant plus hardi à pécher, que Dieu est plus facile à pardonner, et qu'on se flatte d'obtenir aisément le pardon de ses péchés par le ministère de l'Eglise.

J'ai dit *abus commun* : combien de pécheurs dont la vie n'est qu'un cercle malheureux de confessions et de rechûtes, qui sont à peine sortis de la boue qu'ils s'y replongent de nouveau, et qui, *semblables au chien* (1), *retournent aussitôt à leur vomissement*.

Abus déplorable ! serons-nous donc méchants parce que Dieu est bon ? et avons-nous oublié cette parole de l'Apôtre (2). « Ignorez-vous que la bonté » que Dieu exerce si libéralement à votre égard, » n'a d'autre but que de vous exciter à la pénitence ? » Que faites-vous donc par la malice de votre cœur » impénitent, sinon de vous amasser un trésor de » colère pour le jour de la colère ? » J. C. n'aurait-il répandu son sang sur la croix, que pour multiplier les péchés qu'il est venu effacer ?

Abus funeste et qui cause la perte d'une infinité de pécheurs ! Par cet abus de la grâce et de la miséricorde, ne se rendent-ils pas indignes de miséricorde et de grâce ? Et ne sont-ils pas cette *terre maudite*, toujours *arrosée de la pluie du ciel*, et toujours ingrate, dont le sort enfin est d'être *condamnée au feu*, selon la menace de l'Apôtre (3) ?

Abus que l'Eglise a toujours détesté ! Qui ne sait les précautions qu'elle a toujours prises pour en préserver ses enfans ? Quelque assurée qu'elle fût du pou-

(1) 2. Petr. 2. v. 22.

(3) Hebr. 6. v. 8.

(2) Rom. 2. v. 4.

voir qu'elle avoit reçu de son Époux, on sait avec quelle réserve elle en parloit aux Fidèles, de peur que se flattant de la facilité du pardon, ils eussent moins d'horreur du péché, et plus de penchant à le commettre. On sait avec quelle précaution elle usoit de son pouvoir; elle n'admettoit qu'une seule fois aux exercices laborieux de la pénitence publique. On voit des Canons de ses Conciles qui, selon l'explication de savans auteurs, refusoient, même à la mort, la grâce de l'absolution à certains pécheurs (1), non par dureté, elle est toujours mère; mais, en les abandonnant à la miséricorde de Dieu, elle retenoit les autres par la sévérité de sa discipline. Ce n'étoit que par une longue carrière d'exercices laborieux qu'elle conduisoit les pécheurs à l'absolution. Elle a toujours voulu que la pénitence fût pénible, que les satisfactions fussent proportionnées aux crimes, tant afin d'expier les fautes, que pour préserver de la rechûte.

Prenons donc garde, M. F., d'abuser jamais ni des bontés de Dieu, ni du pouvoir de l'Eglise. Croyons ce pouvoir, la Foi nous l'enseigne: respectons ce pouvoir, il est tout divin: profitons de ce pouvoir en y recourant; mais que la miséricorde de Dieu, qu'il exerce par le ministère de son Eglise, ne serve qu'à nous rendre plus reconnoissans et plus fidèles. C'est ainsi que purifiés par la grâce et fidèles à la grâce, nous arriverons à la vie éternelle. *Amen.*

(1) Concil. Eliberit. Can. I. etc. Innoc. 1. Ep. ad Exuper. Tolos. Voyez encore Jac. Sirm. M. l'Abbé Fleury, Hist. Eccles. liv. 22. n. 4.

XLII. DISCOURS.

DE LA MORT ET DU JUGEMENT PARTICULIER.

Stipendia peccati, mors.

La mort est la solde et le paiement du péché.

ROM. 6. v. 23.

LES avantages de l'Eglise dont on vous a entretenus jusqu'à présent, M. F., sont pour la terre, qu'ique leurs véritables fruits ne doivent se recueillir que dans le ciel. C'est sur la terre que les Saints et tous les membres de J. C. sont réunis dans un même corps visible; c'est sur la terre que les péchés sont remis par l'exercice de son ministère: mais ces précieux avantages ne se bornent pas à la terre même; l'Eglise n'est formée sur la terre que pour régner dans le ciel. C'est dans le ciel que la communion des Saints sera parfaite; leur nombre y sera entier, leur charité sans mélange, et leur communication sans réserve. La rémission des péchés obtenue sur la terre fera goûter à jamais les délices du ciel.

Mais il y a un passage de la terre au ciel, et ce passage est *la mort*. Passage inévitable à tous les enfans d'Adam, qui tous ont été condamnés à mourir dans la personne de leur Père, et qui ont tous hérité de lui la mort, aussi bien que le péché, dont elle est la solde. C'est *un arrêt irrévocable* prononcé contre tous les hommes, qui *tous doivent mourir*,

dit le grand Apôtre (1). En vain chercherions-nous à nous dispenser de cette loi commune, nul n'en sera exempt. Injustement murmurerions-nous contre la disposition de cet arrêt souverain, infiniment juste contre des pécheurs.

Le seul motif de consolation pour le Fidèle qui s'applique à faire un saint usage de la vie, c'est que la mort pour lui ne sera qu'un passage à la vie et à une vie aussi heureuse, que celle que nous traînons ici-bas est misérable. Il sait, et c'est le fondement de son espérance et de sa joie, que si, à la mort, *le corps retourne dans la terre d'où il a été tiré, l'esprit retourne à Dieu qui l'a donné* (2). Il sait qu'à l'égard même du corps, quelque grand que soit le changement que la mort y apporte, quelque dissolution qui se fasse de ses parties, rien n'en sera perdu, et qu'il sera un jour parfaitement rétabli dans la résurrection future.

C'est cette importante vérité que les Apôtres nous ont proposée dans l'onzième article du Symbole : *Je crois la résurrection de la chair*; vérité que l'Eglise regarde avec raison comme le plus grand objet de sa Foi, et le grand motif de son espérance. Bientôt les Apôtres nous parleront de la vie éternelle qui en est le terme. Commençons par nous instruire aujourd'hui du passage.

Il faut tous mourir, M. F.; la Foi l'enseigne, la raison le démontre, l'expérience l'apprend. C'est là un article de notre Foi (1) : Tu es poussière, et tu retourneras ne poussière : *Pulvis es, et in pulverem*

(1) Hebr. 9. v. 27.

(2) Eccl. 12. v. 7,

reverteris. C'est un arrêt du Seigneur (2) : *Statutum est omnibus hominibus semel mori*. C'est un arrêt irrévocable, parce que c'est un Dieu qui l'a porté; c'est un arrêt inévitable, parce qu'il est porté contre tous. Ni l'éclat de la naissance, ni la prééminence du rang, ni les secours de l'opulence n'en sauroient garantir. Il n'y a point de précaution qui puisse éloigner la mort, point de complexion qui soit en état de lui résister, point de condition, point d'âge, point de sexe qui ne lui paie tribut. Elle ne se laisse point toucher aux pleurs ni aux prières; elle renverse impitoyablement le roi sur son trône, comme le berger dans sa cabane; elle attaque le riche comme le pauvre; elle frappe également le jeune comme le vieux, le fort comme le foible. O mort, s'écrie S. Bernard, funeste mort! terreur des enfans d'Adam, tu engloutis dans ton sein toutes les générations! C'est à tes pieds que les empereurs les plus puissans viennent se briser, que les plus fiers potentats trouvent l'écueil de leur gloire, et que les riches du siècle viennent perdre leurs trésors et leur grandeur. Oui, peuples, nations, multitude innombrable, il faut tous obéir à la voix impérieuse de la mort qui vous appelle au tombeau. L'arrêt est général, point d'exception, point de privilège. Avant qu'il soit peu, il faut tous mourir. Dans un certain nombre d'années, tous tant que nous sommes ici rassemblés, nous aurons tous disparu de dessus la face de la terre, il n'en restera pas un seul. Il y aura dans ces lieux que nous habitons des hommes nouveaux,

(1) Gen. 3. v. 19.

(2) Hebr. 9. v. 27.

dans nos maisons, de nouveaux habitans dans ce monde, un monde nouveau; et ceux qui l'habiteront diront alors ce que nous disons aujourd'hui : Nous mourrons tous, et nous aboutirons tous à la mort : *Statutum est omnibus hominibus semel mori.*

Mais si rien n'est plus certain que nous mourrons tous sans exception, rien en même temps de plus incertain que le jour de notre mort. Nous ignorons dans quel temps cet arrêt terrible doit s'exécuter, dans quelle année, dans quelle saison de la vie, à quelle heure, à quel instant. Non, aveugles mortels, ce n'est pas à nous à connoître les momens que le Père a mis en sa puissance (1) : il nous suffit de savoir que nous mourrons quand il plaira à Dieu ; mais pour l'heure de la mort, nul ne la sait ; nul qui puisse dire : Je sais quand je mourrai. Sera-ce dans mon lit ? Sera-ce à la ville ou à la campagne ? Sera-ce dans un endroit où j'aurai du secours, ou dans un lieu où je serai sans assistance et sans ministres de l'Eglise pour me conférer les derniers sacremens ? Sera-ce aujourd'hui ? Sera-ce demain ? Sera-ce dans le feu de la jeunesse, ou dans un âge avancé ? Sera-ce de mort subite ou de maladie, et de quelle maladie ? Sera-ce dans la grâce de Dieu, ou dans le péché ? Tout cela est incertain, et nous n'en savons rien. Tout ce que nous savons, c'est que la mort arrive ordinairement dans le temps qu'on s'y attend le moins. C'est une vérité que J. C. lui-même nous a enseignée expressément. *Tenez*

(1) Art. 1. v. 7.

vous prêts, nous dit-il (1), *parce que le Fils de l'homme viendra à l'heure que vous n'y penserez pas*. On vous dit que vous ne mourrez pas encore de long-temps; et moi, dit J. C., je vous dis que ce sera bientôt. On vous dit, et vous vous flattez toujours que vous verrez venir la mort de loin; et moi je vous dis que vous en serez surpris; qu'elle viendra comme un voleur, sans bruit, sans avertissement, au jour le moins attendu. Quel est donc notre aveuglement, M. F.! nous ne pouvons nous dissimuler que notre vie n'est qu'un souffle, qu'une vapeur qui s'échappe, qu'un instant qui s'écoule; et sur un fondement si fragile nous voulons élever des édifices immenses, nous portons nos vues au-delà de nous, au-dessus de nous, et nous ne voyons pas le tombeau qui s'ouvre sous nos pieds. De quelle horreur ne serions-nous pas saisis, si nous considérions que peut-être aujourd'hui, peut-être dans un instant la mort va décider irrévocablement de nos destinées éternelles? Dieu s'est exposé jusqu'aujourd'hui à nos insultes, mais il s'est réservé le temps de notre mort; c'est là où il nous attend, et c'est alors qu'il se vengera. Corrigeons-nous donc dès ce moment, conclut S. Augustin. Hélas! parmi ceux qui m'écoutent, combien n'y en a-t-il pas dont les comptes ne sont pas encore prêts, à qui la conscience reproche plusieurs crimes, qui ne voudroient pas mourir dans le triste état où ils sont! C'est à ces personnes que j'adresse ces paroles de J. C. (2):

(1) Matth. 24. v. 44.

(2) Ibid. 25. v. 13.

Vigilate, veillez : ne comptez pas ni sur votre jeunesse, ni sur votre tempérament; allez au plus sûr dans la plus importante de toutes les affaires, et entretenez dans vous-mêmes une crainte salutaire de ce Dieu tout-puissant, dont il n'est pas possible de parer les coups, et qui, quand il se venge à la mort, se venge pendant toute l'éternité (1) : *Timete eum qui potest et corpus et animam perdere in gehennam ignis.*

Mais qu'est-ce que la mort? La mort n'est autre chose que la séparation de l'ame d'avec le corps. La mort est la peine du péché. Le corps de l'homme doit rentrer dans la poussière de laquelle il a été tiré; mais le principe de vie émané du Créateur, ne sauroit être anéanti. L'ame ou l'esprit étant une substance active, distinguée de la matière, n'a pas besoin d'elle pour subsister ni pour agir. L'esprit n'étant point composé de parties, n'est point sujet à la dissolution, à la corruption ni à la mort. Lorsque la matière se décompose, aucune de ses parties n'est anéantie; elle ne fait que recevoir une combinaison ou une forme différente. Or, si un atome de matière ne peut naturellement s'anéantir, comment peut-on supposer qu'une substance simple ne subsistera plus étant séparée de la matière? Pour que notre ame pût cesser d'être après la mort, il faudroit que Dieu cessât de vouloir la conserver. Il faudroit que Dieu ne l'eût créée que pour un temps, uniquement pour animer le corps auquel il l'avoit unie; qu'à la destruction du corps il la laissât

(1) Matth. 10. v. 18.

retomber dans le néant; en un mot que l'ame fût faite pour le corps, et non le corps pour l'ame. Je sais que les impies et les méchans trouveroient fort commode que les choses fussent ainsi disposées au gré de leurs passions et de leur conduite déréglée; aussi tâchent-ils de se persuader que leur ame périra avec leur corps; mais et la raison et la religion condamnent également ces systèmes absurdes; et malgré leurs vœux et leurs désirs, l'ame des incrédules et des méchans survivra à leur corps, et il ne dépendra pas d'eux d'être à jamais anéantis.

Qu'arrivera-t-il donc à l'homme après la mort, c'est-à-dire après la séparation de son ame d'avec son corps? Son corps sera réduit en poussière, et son ame ira paroître devant Dieu pour être jugée sur le bien et le mal qu'elle aura fait. Ce ne sera donc pas seulement au jour du jugement général que nous serons jugés et avec tous les hommes; ce sera chacun en particulier, ce sera au sortir de notre corps, ce sera aussitôt après la mort. Comme à ce fermier infidèle, dont il est parlé dans l'Evangile (1), on doit nous demander compte du bien qui nous est confié, au même moment que l'administration nous en sera ôtée; *rendez compte de votre gestion*, nous dira le Seigneur. C'est à la mort, à ce moment fatal, où l'on ne peut plus ni travailler ni mériter, et où il ne restera à chacun de nous que le bien ou le mal qu'il aura fait dans son corps, que le bon ou mauvais usage qu'il aura fait des biens, des talens, des dons que Dieu lui avoit confiés pen-

(1) Luc 16. v. 2.

dant sa vie, et de la vie même, que Dieu ne lui avoit confiée que pour faire usage de ses dons.

C'est à ce moment terrible que le Père de famille doit demander à ses serviteurs les talens qu'il leur a mis en main (1), et qu'il doit ou récompenser leur application, ou punir leur lâcheté; c'est à la mort par conséquent qu'il doit les juger. Le mauvais riche n'est pas sitôt décédé, que son ame criminelle est ensevelie dans les enfers (2). Pendant que ses frères et ses proches vivent encore sur la terre, pendant qu'ils ne pensent qu'à recueillir sa succession et à imiter sa mollesse, il brûle déjà dans les flammes dévorantes, qui sont la juste punition de son luxe et de sa dureté envers les pauvres. Il est donc déjà jugé, déjà condamné, déjà puni. A peine Lazare a-t-il quitté cette vie mortelle; à peine est-il mort, qu'il est porté dans le sein d'Abraham, et qu'il goûte des délices ineffables dans le ciel.

Telle est, M. F., la libéralité de notre Dieu envers ceux qui le servent, de les récompenser non-seulement abondamment, mais encore promptement et sans délai, lorsqu'il ne leur reste aucun péché à expier après la mort. Le même jour que le bon larron confesse J. C. sur la croix, il a le bonheur de le posséder dans son royaume. *Aujourd'hui*, lui dit le Sauveur (3), *vous serez avec moi en paradis.*

Mais telle est en même temps la justice du Souverain juge de punir sévèrement et promptement

(1) Matth. 25. v. 19.

(3) Ibid. 23. v. 43.

(2) Luc 16. v. 22.

ceux qui meurent en état de péché mortel. « Qui » en peut douter, dit S. Augustin (1), s'il n'a fermé ses yeux à la lumière de l'Evangile, et ses oreilles aux vérités qu'il annonce? Point d'intervalle entre la mort et le jugement pour aucun homme. » Point d'intervalle entre la mort et l'enfer pour le pécheur.

Quelle distance y a-t-il donc pour nous jusqu'à ce jugement si terrible? L'espace d'un moment; car c'est ainsi que je puis appeler la vie. Quelque longue que puisse être la vie, qu'elle est courte! « C'est une fumée, dit l'Ecriture (2), c'est une vapeur qui disparoît plus vite qu'une eau qui s'écoule, qu'un courrier qui passe, qu'un oiseau qui vole, qu'un vaisseau qui vogue sur la mer, et qui ne laisse aucune trace de son passage; » toutes comparaisons employées par le Saint-Esprit. Que le jugement est donc proche pour nous, puisque nous devons être jugés à la mort, et que la mort est si proche!

Hélas! peut-être que dans le temps même que, comme Balthazar, vous ne pensez qu'à vous divertir, vous serez jugés comme lui (3)! Peut-être votre ame sera-t-elle arrachée comme la sienne au milieu de ses plaisirs, et punie sur-le-champ et pour jamais de ses divertissemens criminels et impies. Peut-être, lorsque vous ne penserez qu'à amasser du bien, vous dira-t-on comme à ce riche insensé dont parle J. C. (4) : *Aveugle! eh! cette nuit même on te*

(1) Lib. 2. de Anim. et ejus orig.

(3) Dan. 5. v. 27.

cap. 4.

(4) Luc 12. v. 20.

(2) Sap. 2. v. 3. Ibid. 5. v. 10.

demandera ton ame; et pour qui seront tous ces biens que tu as amassés?

C'est donc plutôt que nous ne pensons qu'il faudra paroître seuls avec Dieu seul; seuls et sans autre compagnie que celle de nos œuvres, bonnes ou mauvaises; seuls pour rendre compte à Dieu de tout ce que nous avons fait dans notre vie, bien ou mal; seuls sans avocat, sans conseil, sans défense, sans appui; seuls avec la vérité éternelle qui doit être notre juge. C'est plutôt que nous ne pensons que Dieu viendra, comme dit Sophonie (1), *la lampe à la main pour examiner Jérusalem*, c'est-à-dire l'ame pécheresse; *qu'il visitera ces hommes plongés dans la boue de leurs crimes; ces impies qui disent dans leur cœur, qu'il n'y a de la part de Dieu ni bien à espérer, ni mal à craindre*. Oui, c'est plutôt qu'ils ne pensent que leur force sera au pillage, leurs maisons désertes; il ne leur servira de rien d'avoir bâti des maisons, puisqu'ils ne les habiteront point, ni d'avoir planté des vignes, puisqu'ils n'en recueilleront point le vin. C'est plutôt que nous ne pensons que viendra pour chacun de nous en particulier le grand jour du Seigneur : *Jour de colère, jour de tribulation et de tristesse, jour de calamités et de misères, jour de ténèbres et de nuages, jour de tonnerre et de tempêtes* (2).

Quelles conséquences devons-nous tirer, M. F., de ces vérités si effrayantes, mais en même temps si certaines? La première, c'est de nous préparer sérieusement à ce jugement qui est si proche. Un

(1) Soph. 1, v. 12 et seqq.

(2) Ibid. 1, v. 12. seqq.

fermier qui sait qu'il est près de rendre ses comptes, s'y prépare avec soin; plus le temps est proche, plus il redouble son application. Il dispose tout, il règle tout. Faisons de même; jugeons-nous pour n'être point jugés. Quel usage avons-nous fait de notre vie, de nos talens, de nos biens? Que répondrons-nous à Dieu lorsque nous paroîtrons devant lui? Un criminel qui doit être bientôt jugé, n'a garde de laisser écouler inutilement des momens si précieux. Il emploie ses sollicitations, il prépare ses réponses. Toute autre affaire cesse pour lui. Eh! quoi, ce qu'il fait pour sa vie, ne le ferons-nous point pour notre salut? Craindrons-nous moins l'enfer qu'il ne craint le supplice d'un moment? Si nous demeurons tièdes et indifférens sur un objet de cette importance, n'est-il pas sensible que nous avons perdu la raison avec la Foi, et que nous avons étouffé tous les sentimens de la religion et de la nature?

La seconde conséquence, c'est de faire dès à présent, dès ce moment, tout ce que nous voudrions avoir fait au moment de la mort. « Tout ce que vous » pouvez faire de bien, hâtez-vous de le faire, dit » l'Écriture (1), parce qu'on ne peut plus rien » après la mort où vous courez avec vitesse. » Plus fidèle et aussi prudent que le fermier de l'Évangile (2), faites-vous des amis des richesses d'iniquité; rachetez vos péchés par les aumônes, couvrez la multitude de vos crimes par une multitude de bonnes œuvres. « Accordez-vous avec votre adversaire, » dit J. C. (3), pendant que vous êtes avec lui dans

(1) Eccl. 9. v. 10.

(3) Matth. 5. v. 25.

(2) Luc 16. v. 9.

» le chemin, de peur qu'il ne vous livre au juge, » et le juge à l'exécuteur de la justice, et qu'il ne » vous jette en prison pour n'en plus sortir que vous » n'ayez payé la dernière obole.» En un mot, ne négligez rien pour vous rendre ce jugement favorable. S'il étoit possible de mourir deux fois, vous pourriez risquer la première; si le premier jugement n'étoit pas décisif, vous pourriez vous disposer à un second; mais non, *l'arbre demeure où il tombe* (1). Le jugement particulier est la règle certaine du général. A la mort tout est consommé pour nous. Après la mort, il n'y a plus ni nouveaux mérites à acquérir, ni nouvelles précautions à prendre. Le temps du combat est passé; quiconque a combattu selon les règles et persévéré jusqu'à la fin, est assuré de la couronne. Quiconque au contraire se trouve à la mort les mains vides, est condamné à une confusion et une indigence éternelle. En vain frappe-t-il à la porte, comme la Vierge folle, on lui répond : *Je ne vous connois point* (2).

Après la mort point de pénitence, point de larmes salutaires. La sentence prononcée à la mort ne sera jamais révoquée. Qu'il est important, par conséquent, M. F., de nous y préparer ! Qu'il est nécessaire de nous l'assurer, et de nous la rendre favorable; de travailler lorsqu'il est encore jour; de pleurer nos péchés, lorsqu'il y a encore lieu à la pénitence; *de racheter le temps, parce que les jours sont courts et mauvais* (3); de multiplier nos

(1) Eccl. 11. v. 2.

(3) Eph. 5. v. 16.

(2) Matth. 25. v. 12.

bonnes œuvres, lorsqu'il est encore temps de faire le bien; *de semer le matin, de semer le soir*, comme dit l'Écriture (1); de faire tout le bien que nous pouvons, pour en pouvoir recueillir le fruit ! puisque notre Juge viendra bientôt, *qu'il est déjà à la porte, et qu'il frappe déjà* (2); suivons l'avis de l'Apôtre (3): *Vivons dans la sainteté et la piété, ayons soin de nous conserver purs et sans tache*, afin de recevoir la *paix* qu'il apporte aux hommes de paix, et qui doit durer éternellement. *Amen.*



XLIII. DISCOURS.

DU PURGATOIRE.

Ipse autem salvus erit, sic tamen quasi per ignem.

Il sera sauvé, mais comme par le feu.

I. COR. 3. v. 15.

LA condition de tous les morts n'est pas la même, M. F., et le sort des hommes après la mort est aussi différent que l'a été leur vie, ou plutôt aussi différent que l'état où ils se trouvent au moment même de la mort, qui doit décider de leur éternité.

Il y en a non-seulement de bons, mais de parfaitement bons, qui mourant, non-seulement dans la grâce de Dieu, mais parfaitement purifiés de toute tache de péché, et ayant pleinement satisfait en

(1) Eccl. 11. v. 6.

(3) 2. Petr. 3. v. 14.

(2) Apoc. 3. v. 20.

cette vie pour les souillures qu'ils peuvent avoir contractées, entrent au moment même de leur mort dans le ciel et dans la joie de leur maître. Tels sont les martyrs dont *la robe est lavée dans le sang de l'Agneau* (1) et dans leur sang propre. Tel fut Lazare purifié par ses souffrances, et porté au moment de sa mort (2) dans le sein d'Abraham.

Il y en a qui meurent dans le péché et dans la disgrâce de Dieu, et qui sont aussitôt condamnés aux flammes éternelles : tel fut le mauvais riche, qui au moment de sa mort (3), fut enseveli dans l'enfer.

Il y en a d'autres qui tiennent le milieu; et ce sont ceux qui ne sont ni assez purs pour entrer aussitôt dans le ciel, *où rien de souillé ne sauroit avoir d'accès* (4), ni séparés de Dieu pour toujours, parce qu'ils sont morts dans sa grâce; mais à qui il reste des péchés à expier, et qui sont encore redevables à la justice divine qui achève de les purifier par les peines du purgatoire.

Nous ne prions pas pour les premiers, c'est-à-dire pour les Saints, parce qu'ils n'ont pas besoin de nos prières. C'est faire injure à un martyr, dit S. Augustin, que de prier pour lui, parce qu'au contraire c'est à ses prières que nous devons nous recommander. Nous ne prions pas non plus pour les seconds, je veux dire pour les damnés; nos prières leur seroient inutiles. Nous prions pour ceux qui, étant morts dans la grâce de Dieu, ne jouissent point encore du bonheur de le posséder. Ils peuvent

(1) Apoc. 7. v. 14.

(3) Ibid. 16.

(2) Luc. 16.

(4) Apoc. 21. v. 27.

profiter de nos prières , parce qu'ils sont agréables à Dieu ; et ils en ont besoin , parce qu'ils souffrent. Je me propose de vous convaincre aujourd'hui de la vérité de ces propositions Catholiques, et de justifier notre Foi sur cet article.

La Foi d'un purgatoire et la prière pour les morts, qui la suppose évidemment, sont trop autorisées pour pouvoir être rejetées ou regardées comme des abus qui se sont introduits dans l'Eglise. Car cette prière est autorisée par les livres sacrés, par la pratique des Juifs, par la tradition Apostolique, par la pratique universelle des premiers Fidèles, par le service public de l'Eglise des premiers temps, par l'idée constante qu'en ont eue tous les Chrétiens orthodoxes, en la regardant comme appartenant à l'économie de la Foi. Ne pensez pas, M. F., que ce ne soient là que de grands mots qui ne signifient rien ou peu de chose ; ce sont autant d'articles appuyés sur les preuves les plus riches et les plus incontestables.

1.^o Que nous dit l'Ecriture dans le livre divin des Machabées (1) ? « Que des Juifs étant pérís dans » le combat, on reconnut par des choses qui avoient » été consacrées aux idoles, et qu'ils avoient cachées » sous leurs habits, que leur avarice avoit été la » cause de leur mort. Judas Machabée, sensible à » leur malheur et désirant de les soulager, ordonna » au peuple de prier pour eux, et de conjurer le » Seigneur d'oublier les péchés que ces soldats » avoient commis. Non content des prières qu'il

(1) 2. Mach. 12.

» pouvoit offrir et le peuple avec lui, il envoya
» deux mille drachmes d'argent à Jérusalem, afin
» qu'on offrît un sacrifice pour les péchés de ces
» personnes; ayant, dit l'Écriture, de bons et de
» pieux sentimens sur la résurrection. Car, ajoute-
» t-elle, s'il n'avoit espéré que ceux qui avoient été
» tués ressusciteroient un jour, il eût regardé comme
» une chose vaine et superflue de prier pour ces
» morts. C'est donc, conclut-elle, une sainte et sa-
» lutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils
» soient délivrés de leurs péchés.»

Judas Machabée, ce fidèle héritier de la Foi des Patriarches et des Prophètes, étoit donc persuadé que les prières des vivans sont utiles aux morts. Mais à quels morts peuvent-elles l'être, sinon à ceux qui ne sont ni au nombre des bienheureux, ni du nombre de ceux qui sont absolument réprouvés, et par conséquent à ceux qui attendent leur délivrance dans le purgatoire? Telle est la Foi de l'Eglise.

Les Protestans pressés par une autorité si convaincante n'ont point eu d'autre ressource pour éluder la force, que de contester la divinité des deux livres des Machabées. La question se réduit donc à savoir si nous devons plutôt les croire sur cela que S. Augustin, le troisième Concile de Carthage, Innocent I., témoins des plus sûrs et des moins suspects des sentimens de l'antiquité.

Saint Augustin dit en termes exprès⁽¹⁾ que les Juifs ne reçoivent pas les livres des Machabées pour Canoniques, mais que l'Eglise Chrétienne les reçoit

(1) Lib. 18. de Civit. Dei, cap. 36. tom. 5. Ed. Froben. pag. 1096.

pour tels. Remarquons, M. F., que S. Augustin ne parle pas ici de son chef, et que ce n'est pas de son sentiment particulier qu'il nous rend compte, c'est du sentiment universel de l'Eglise.

Le troisième Concile de Carthage s'est tenu en 397. Il étoit composé d'un bon nombre d'Evêques, qui tous ont souscrit à la décision (1) qui reconnoît les deux premiers livres des Machabées pour Canoniques.

Innocent I. mort en 402, étant consulté par Exupère, Evêque de Toulouse, sur plusieurs articles concernant la Religion, et entr'autres sur les livres qui appartiennent à l'Ecriture-Sainte, lui répondit sur chaque point, et dans le dénombrement qu'il fait des Livres Saints (2) il y comprend les deux Livres en question. Il est donc clair que c'étoit le sentiment général du quatrième siècle, de regarder les deux Livres des Machabées comme faisant partie de l'Ecriture-Sainte. Aussi les sociétés Chrétiennes d'Orient, séparées de l'Eglise Romaine depuis douze à treize siècles, les adoptent aussi bien que nous. Quelle témérité donc de la part des Protestans d'avoir osé effacer du Canon des divines Ecritures des Livres qui étoient inscrits dès le quatrième siècle, et que toutes les sociétés Chrétiennes de la terre n'ont cessé de regarder comme Canoniques!

Ce qui se pratiquoit du temps de Judas Machabée environ 150 ans avant J. C., se continuoît éga-

(1) Conc. Carth. III. cap. 47. tom. 2. Collec. Labbe, pag. 1177.

(2) Innoc. I. ad. Exup. cap. 7. Labbe, pag. 1255.

lement du temps des Apôtres, comme il conste par la première aux Corinthins (1), où S. Paul demande : « Que prétendent ceux qui sont baptisés pour » les morts, si les morts ne ressuscitent pas ? et à » quoi sert-il d'être baptisé pour eux ? » Quelque obscur que soit ce passage, on y voit clairement que les Juifs ussoient de certaines purifications, de certaines cérémonies religieuses qu'ils croyoient devoir être profitables aux morts. Eh ! comment oseroit-on soutenir que les Juifs ne prioient point pour les morts, puisque encore à présent les Juifs de nos jours ont conservé cette pratique de faire des prières solennelles pour les morts ?

Passons à d'autres preuves de l'Ecriture, propres à établir la croyance du purgatoire. Je trouve dans S. Paul (2) qu'il y a des Fidèles qui se sauveront en passant par le feu, ou pour ne rien ajouter au texte, qui seront sauvés comme par le feu : *Ipse autem salvus erit, sic tamen quasi per ignem*. Ce sont, dit l'Apôtre, ceux qui, après avoir établi J. C. pour fondement, bâtissent sur ce fondement avec du bois, de la paille et du chaume; c'est-à-dire ceux qui croient en J. C., mais qui ne laissent pas de mêler beaucoup d'imperfections à leurs œuvres. S. Augustin dans sa paraphrase sur le Psaume 37, fait cette réflexion : « On ne se met pas beaucoup en » peine de ce feu, parce qu'il est dit que celui » qui passera par ce feu sera sauvé; mais que l'on » sache, ajoute ce saint Docteur, que la douleur » que ce feu causera sera plus grande que tout ce

(1) 1. Cor. 15. v. 29.

(2) Ibid. 3. v. 15.

» que l'homme peut souffrir en cette vie. Seigneur,
» dit-il au même endroit, purifiez-moi dès cette
» vie, et rendez-moi tel que je n'aie pas besoin
» de passer par le feu destiné à purifier les ames. »

S. Ambroise, S. Jérôme, S. Grégoire, Origène et plusieurs autres, adoptent la même explication (1).

Le texte de S. Matthieu, où il est dit que si quelqu'un pèche contre le St.-Esprit, il n'y aura point de pardon pour lui ni en ce siècle ni en l'autre, ne prouve pas moins solidement l'existence d'un troisième lieu. Car celui qui dit qu'il y a des péchés qui ne se pardonnent ni dans ce siècle ni dans l'autre, suppose manifestement qu'il y a des péchés qui se pardonneront dans le siècle à venir.

Le texte de S. Luc, où il est dit (2) : *Je vous déclare que vous ne sortirez point de cette prison, que vous n'ayez rendu jusqu'au dernier denier*, établit aussi la vérité du purgatoire. Car quelle peut être la prison dont parle ici le Sauveur ? Serait-ce une prison ordinaire ? Eh ! ne pourroit-il pas arriver que celui qui y auroit été renfermé, en échappât par adresse, ou par le crédit de quelque puissant ami ? Dira-t-on que c'est l'enfer ? Je conviens que l'enfer est une très-véritable prison ; mais le Sauveur parle d'un lieu d'où l'on sortira après avoir acquitté exactement ses dettes : cela ne peut convenir à l'enfer ; il faut donc que ce soit le purgatoire d'où l'on sortira effectivement, mais seu-

(1) Ambr. in Ps. 118. Hier. lib. 2. Contr. Jovin. Greg. lib. 4. Dial. cap. 39. Orig. Hom. 14. in Levit.

(2) Luc. 12, v. 59.

lement lorsqu'on aura pleinement satisfait à la justice divine.

Il est dit dans l'Apocalypse (1) *que rien de souillé n'entrera dans le royaume des Cieux*. Il est de Foi par conséquent qu'il faut être pur et exempt de toute tache pour pouvoir y entrer. Or le péché véniel, même le plus léger, est une tache. Mais combien de Chrétiens qui sont surpris de la mort avant qu'ils aient eu le temps ou la volonté d'effacer les péchés véniels dont ils se trouvent coupables ! Et comme on n'oseroit dire que ces sortes de péchés méritent la damnation éternelle, il faut donc qu'ils soient expiés après la mort.

2.^o Mais quand l'Eglise n'auroit pas sur cet article de la prière pour les morts l'autorité si constante de l'Ecriture-Sainte, la tradition lui suffit. C'est par elle qu'elle a les Ecritures même ; et le principe constant de S. Augustin (2) est que, « Ce » qui est cru ou pratiqué par toute l'Eglise, sans » qu'il ait été établi par les Conciles, et sans qu'on » puisse en marquer une origine postérieure aux » Apôtres, n'en n'a pas d'autre que les Apôtres » même. » Or, quelle tradition plus constante, plus universelle, plus ancienne que celle de l'Eglise sur la prière pour les morts ?

Tertullien la propose lui-même (3) pour un exemple de ces traditions qui n'ont pas besoin d'être autorisées par l'Ecriture. Il se sert de ce motif pour engager une veuve à ne point contracter un nou-

(1) Apoc. 21. v. 27.

(3) Lib. de Monog. cap. 10.

(2) Lib. de Curâ pro mortuis, cap. 1.

veau mariage, afin d'être plus libre de prier pour son premier mari. Cet auteur n'hésite point à dire (1) « Que si une femme veuve n'a soin de faire » offrir tous les ans le sacrifice pour le repos de » l'âme de son mari au jour de son décès, il faut » dra la regarder comme ayant perdu toute affection pour son mari, et comme ayant fait une » espèce de divorce avec lui. »

Tertullien assure dans l'ouvrage où il parle ainsi, qu'il n'y avoit que 160 ans que S. Paul avoit écrit sa première Epître aux Corinthiens. Mais si dès-lors l'usage des anniversaires étoit si bien établi dans l'Eglise, n'est-il pas visible que les prières et les oblations publiques pour les défunts sont aussi anciennes que le Christianisme même?

Qu'on lise les plus anciennes Liturgies, celles qui portent les noms de S. Jacques, de S. Basile, de S. Chrysostôme, de S. Ambroise, on y trouvera des prières pour les morts. Qu'on lise l'histoire de l'Eglise, on y verra au quatrième siècle *Aërius condamné comme hérétique*, parce qu'il nioit qu'on dût prier pour les morts. Qu'on lise les Pères les plus anciens, tels que S. Clément, S. Denis l'Aréopagiste ou plutôt l'ancien auteur qui porte son nom, S. Athanase, S. Grégoire de Nazianze, S. Epiphane, S. Chrysostôme, Théodoret parmi les Grecs; Tertullien, S. Cyprien, S. Ambroise, S. Jérôme, S. Augustin, S. Grégoire-le-Grand parmi les Latins, et une infinité d'autres: tous déposent en faveur de cette vérité. Je me contenterai de rapporter un petit

(1) Labb. de Monog. Ed. Froben. pag. 578.

nombre de leurs textes. S. Epiphane dit (1) que la coutume d'offrir des prières et des sacrifices pour les morts étant généralement établie, cela seul suffisoit pour confondre Aërius. « Ce n'est pas sans de » bonnes raisons, dit S. Jean Chrysostôme (2), que » les Apôtres ont ordonné que l'on feroit mention » des défunts dans les redoutables mystères; car » ils savoient parfaitement qu'il leur en revient de » grands avantages..... L'Eglise observe univ- » sellement, dit S. Augustin (3), ce qu'elle a appris » par la tradition, qui est de faire pendant le sacri- » fice commémoration de ceux qui sont morts dans » la communion du corps et du sang de J. C.; et » elle déclare en termes exprès que c'est pour eux » qu'elle offre le sacrifice. » Remarquez ici, M. F., que je ne cite les Pères de la primitive Eglise que comme les témoins des usages de leur temps, usages sur lesquels ils n'ont pu être trompés eux-mêmes ni tromper ceux à qui ils parloient.

Saint Cyprien écrivant aux Prêtres et aux Diacres de Furnes, leur dit (4) qu'il ne faut pas qu'ils prient, ni fassent des oblations pour un nommé *Victor* décédé; et cela, pour le punir de ce que, contre la défense des Evêques, il avoit osé charger le Prêtre Faustin de la tutelle de ses enfans. C'étoit donc la coutume d'offrir des prières et des sacrifices pour les autres Fidèles.

Saint Cyrille de Jérusalem instruisant les Cathé-

(1) Adv. Aërium Hær. 56.

(2) Ep. ad. Philip. Hom. 3.

(3) Serm. 32. de Verb. Apost. tom. 10. Ed. Froben. pag. 405.

(4) Ed. Froben. pag. 35.

œumènes vers le milieu du quatrième siècle leur dit (1) : « Nous prions en dernier lieu pour ceux qui » sont décédés parmi nous, estimant que leurs âmes » reçoivent beaucoup de secours du sacrifice redoutable de nos autels et des prières qui l'accompagnent. » Quoi de plus décisif ! Ce n'est donc pas inutilement que le fidèle *Pammaque* arrosoit les cendres de son épouse par ses prières et ses aumônes, comme le dit S. Jérôme (2). Ce n'est donc pas en vain que sainte Monique se recommandoit en mourant aux saints sacrifices de son fils et des Prêtres amis de son fils (3). On ne peut donc douter d'après les témoignages et les pratiques des Anciens, qu'il ne soit bon et utile de prier pour les morts.

Ces témoignages au reste sont si formels que Calvin lui-même n'a pas osé les nier. Il convient que de son temps il y avoit déjà plus de 1300 ans (et à ce compte il y en auroit aujourd'hui plus de 1500) que l'usage de prier pour les morts dans la vue de leur procurer quelque secours, étoit universellement reçu (4) ; mais il ajoute quelques lignes plus bas : *Tous se sont trompés, tous se sont laissés entraîner dans l'erreur*. Luther de même ne pouvant contester le sentiment unanime des Pères sur ce sujet, a avoué franchement qu'il se sentoit fort pressé de ce côté-là : « Ces misérables » Papistes, dit-il (5), nous pressent fort aujourd'hui par ce seul argument ; croyez-vous, nous

(1) Cath. Mystag. 5. Typis Hier. Drouart. pag. 241.

(2) Ep. 54. ad. Pamm.

(3) Lib. 9. Conf. cap. 13.

(4) Lib. 3. Inst. cap. 5.

(5) Luth. Ingen. tom. 6. Ed. Virtemb. pag. 100.

» demandent-ils, que tous les Pères aient erré? Il
» est dur de le dire, ajoute-t-il, surtout des prin-
» cipaux, comme de S. Augustin, de S. Ambroise,
» de S. Bernard, et de ces grands personnages qui
» ont été honorés de l'auguste nom de PÈRES DE
» L'EGLISE. » Mais s'il est dur de le dire, pour-
quoi l'a-t-il donc dit? Qu'est-ce qui a pu autoriser
et Luther et Calvin, et tous les Protestans après
eux, de préférer leurs lumières à celles de ces
grands hommes? Que ne s'en sont-ils tenus à la
doctrine qu'ils ont reçue de ces vénérables maîtres?
Et comment ont-ils pu oublier les promesses de
J. C., en prétendant que l'Eglise universelle soit
restée pendant tant de siècles dans une erreur gros-
sière, sans que jamais personne ait pensé à s'élever
contre, hors le seul *Aërius*, homme flétri et décrié
chez tous les partis?

Mais si la Foi du purgatoire est fondée si soli-
dement sur les divines Ecritures et la tradition la
plus ancienne, quel seroit le Chrétien assez insen-
sible pour penser que des Fidèles sont dans ces
lieux d'expiation, et ne rien faire pour abréger
leurs peines, surtout si l'on réfléchit que ces Fi-
dèles sont peut-être de nos parens, de nos amis, de
nos proches? Peut-on penser qu'ils peuvent être
séparés de Dieu, privés de la vue de cet unique
objet de leurs désirs, tourmentés par des flammes
dévorantes et par des supplices, tels que les saints
Pères n'ont point appréhendé de dire qu'il n'y en
avoit point de comparable en cette vie; et malgré
ce que la Foi nous fait craindre pour eux, peut-
on être indifférent pour leurs peines, et sans ardeur

pour les soulager? Pourroit-il y avoir une insensibilité plus condamnable? Où seroit la charité, où seroit l'amitié, que la religion ne détruit pas, mais qu'elle sanctifie et qu'elle perfectionne? Quoi! si une bête tombe, on en a pitié et on la relève! Si un homme se noie, on lui tend la main! Si un criminel est condamné à quelque supplice, on s'empresse pour solliciter sa grâce! Et nous serions insensibles aux besoins des âmes qui nous demandent du secours? non, la charité ne permet pas une telle conduite.

Marchez donc, M. F., sur les traces de vos pères, et imitez leur piété et leur charité pour les défunts. Fermez l'oreille aux discours des hérétiques et des libertins, qui osent combattre la Foi la plus constante de l'Eglise, ou se railler avec impiété de ses pratiques les plus saintes. Ecoutez l'Eglise, suivez sa doctrine et ses usages. Employez les prières et les aumônes, et surtout le saint sacrifice de nos autels pour procurer aux justes décédés le soulagement qu'ils désirent et qu'ils attendent de vous. Faites pour eux ce que la Foi, ce que la charité, ce que votre intérêt propre vous engage de faire, ce que vous souhaitez qu'on fasse un jour pour vous; avancez le salut de ceux qui pourront un jour avancer le votre.

Adorable Jésus, qui êtes la source de toute charité, et qui la rendez efficace, inspirez-nous cette charité; faites que nos frères et nous, nous en recueillions à jamais le fruit. Donnez aux morts et à nous-mêmes après notre mort le repos éternel. *Amen.*

XLIV. DISCOURS.

DE LA RÉSURRECTION ET DU JUGEMENT GÉNÉRAL.

Omnes nos manifestari oportet ante tribunal Christi, ut referat unusquisque propria corporis prout gessit, sive bonum, sive malum.

Nous devons tous comparoître devant le tribunal de J. C., afin que chacun reçoive ce qui est dû aux bonnes ou mauvaises actions qu'il aura faites pendant qu'il étoit revêtu de son corps.

2. COR. 5. v. 10.

RIEN de plus certain, M. F., que le second avènement de J. C. sur la terre; mais rien en même temps de plus important pour nous que d'étudier la fonction qu'il y doit exercer, et les devoirs où elle nous engage à son égard. C'est celle de Juge et de Juge de tous. *Juge des vivans et des morts*, comme dit le Symbole; c'est-à-dire, et de tous les hommes qui auront vécu dans le cours des siècles et qui auront été long-temps enfermés dans le tombeau, et de ceux qui se trouveront à la fin des siècles, et qu'une mort soudaine, dans ce renversement du monde, fera paroître tout d'un coup au tribunal du Seigneur.

Alors s'accomplira ce qui est dit dans l'Apocalypse, et on verra alors réellement ce que S. Jean ne vit alors qu'en esprit (1): «Tous les morts, grands » et petits, comparoîtront devant le trône, les livres » seront ouverts, et les morts seront jugés sur ce

(1) Apoc. 20. v. 12 et seqq.

» qui est écrit dans ces livres, et chacun selon ses
 » œuvres. Alors la mer rendra les morts qu'elle
 » renfermoit dans son sein; la mort et l'enfer ren-
 » dront les morts qu'ils possédoient, et tous seront
 » jugés selon leurs œuvres. Alors la mort et l'en-
 » fer seront précipités dans l'étang de feu; et c'est
 » là *la seconde mort*, mort infiniment plus terrible
 » que la première. Quiconque ne se trouvera point
 » écrit dans le livre de vie sera jeté alors dans
 » l'étang de feu.»

Alors s'accomplira ce qu'un Prophète a dit il y
 a si long-temps (1): «Levez-vous, Seigneur, pour
 » juger les hommes sur les lois que vous leur avez
 » données, et on verra l'assemblée des peuples
 » vous environner de toutes parts. Montez sur un
 » tribunal pour les juger. Le Seigneur juge les
 » peuples.»

C'est en effet pour exercer ce jugement souve-
 rain et décisif que le Fils de Dieu paroîtra alors
 avec tant de gloire, et dans tout l'éclat de sa ma-
 jesté. C'est alors que *toutes les nations verront le*
Fils de l'homme venant dans les nuées du ciel (2),
 accompagné de ses Anges, parce que ce sera le
grand jour du Seigneur, le jour *de sa révélation*,
 comme dit l'Apôtre (3), parce que c'est le jour où
 il paroîtra tout ce qu'il est, et où il découvrira
 tout ce que nous sommes.

Considérons donc dès à présent ce grand Juge,
 et considérons-le avec Foi, afin que la crainte salu-

(1) Ps. 7. v. 7 et 8.

(3) 1. Thess. 2. Rom. 2. v. 5.

(2) Matth. 24 et 25.

taire de ses jugemens fasse sur nous des impressions utiles. Craignons-le à présent pour ne pas le craindre alors. Occupons-nous du compte qu'il doit nous demander et que nous devons lui rendre, afin de nous y préparer et de nous trouver prêts dans ce grand jour. Examinons donc ce que la Foi nous apprend de ce jugement, et instruisons-nous d'abord de la résurrection de la chair qui le précédera.

Comme il n'est point de vérité plus importante dans la religion que la résurrection des corps, qu'elle est en même temps le fondement de notre Foi et le motif de notre espérance, qu'elle doit être la règle de toutes nos pensées, de toutes nos vues, de toute notre conduite, il n'en est point aussi de plus fortement établie dans les divines Ecritures. Il n'en est point de plus invinciblement appuyée sur la Foi constante et perpétuelle de l'Eglise. J. C. ne nous a voulu laisser aucun doute sur ce point, et en nous assurant de la résurrection future, il nous a appris en même temps quelles seront les qualités des corps ressuscités, et la différence que nos œuvres doivent mettre un jour entre ceux qui doivent avoir part à cette résurrection générale.

D'abord la résurrection des corps est certaine, et sa certitude est le fondement de la religion. C'est Dieu même qui nous en assure. Lui demanderons-nous d'autres preuves que sa parole, et douterons-nous que celui qui a pu tirer le monde du néant, ne puisse faire sortir les morts de leurs tombeaux, et que celui qui appelle ce qui n'est point comme s'il étoit, ne puisse faire entendre sa voix aux hommes, quoique dans les ombres de la mort, ramasser leurs

os dispersés, recueillir leurs cendres, et les ranimer de son souffle? Il le peut sans doute, etc'est lui-même qui nous assure qu'il le fera un jour.

« Vos morts vivront, dit Dieu dans Isaïe (1),
» ceux de mon peuple qui ont été égorgés, ressus-
» citeront..... Prophète, dit le Seigneur à Ezé-
» chiel (2) en lui faisant voir une campagne pleine
» d'os dispersés et desséchés, fils de l'homme, allez
» prophétiser sur ces ossemens. Le Seigneur a dit :
» Je vous ferai sortir des monumens où vous êtes
» aujourd'hui renfermés; je rétablirai les nerfs, les
» chairs, enfin la peau dont vous étiez couverts;
» je vous communiquerai mon esprit, un esprit de
» vie, et vous vivrez; alors vous comprendrez que
» je suis le Seigneur à qui tout est possible.»

Les Juifs n'en doutoient pas. Ils avoient appris de Job (3) que nous devons ressusciter un jour; de David (4), que Dieu conserve les os de ses Saints, et qu'il ne permettra point qu'il s'en perde un seul. Les Machabées n'en doutoient point, lorsqu'ils se consolent de la mort (5) et de la perte de leurs membres, par l'assurance de les recouvrer. Marthe n'en doutoit point, lorsqu'elle assuroit (6) que son frère ressusciteroit au dernier jour; et s'il s'est trouvé des Juifs qui en doutoient comme les Sadducéens, Notre-Seigneur lui-même les confond en leur reprochant (7) qu'ils ne connoissoient ni la puissance de Dieu ni le sens des Ecritures.

(1) Is. 26. v. 19.

(2) Ezech. 37. v. 4. 5. 6.

(3) Job. 19. v. 25.

(4) Ps. 33. v. 21.

(5) 2. Mach. 7. v. 9.

(6) Joan. 11. v. 24.

(7) Matth. 22. v. 29.

Mais c'est principalement dans la loi nouvelle que cette vérité brille dans tout son jour. « En vérité, » dit le Fils de Dieu (1), en vérité je vous le dis, » que l'heure vient que les morts entendront la » voix du Fils de Dieu, que ceux qui sont dans les » tombeaux en sortiront; qu'ils reparoîtront pour » être jugés, les bons pour la vie, les méchants » pour leur condamnation. » Il nous explique lui-même le détail de ce spectacle si surprenant; et afin qu'on n'en puisse douter, il veut en être lui-même la preuve en se ressuscitant et sortant vivant du tombeau.

Il est donc aussi vrai que nous ressusciterons, qu'il est vrai que J. C. est ressuscité. Sans cela, dit S. Paul (2), notre témoignage seroit faux, notre prédication seroit trompeuse et notre Foi vaine. Toute la religion ne seroit elle-même qu'une illusion et un songe; et comme nous n'aurions d'espérance que pour cette vie, affligés, persécutés, égorvés, comme nous le sommes, pour la cause de J. C., nous serions les plus misérables de tous les hommes.

Mais non, continue le même Apôtre, *J. C. est ressuscité d'entre les morts, il est devenu les prémices de ceux qui dorment*, c'est-à-dire de ceux dont la sainte mort n'est qu'un doux sommeil, qui doit être suivi du réveil le plus heureux. *Tous sont morts par un seul homme qui est Adam, tous seront ressuscités et revivront par un seul homme qui est J. C.*

Tous, dit le grand Apôtre, et par ce mot il

(1) Joan. 5. v. 25. 28.

(2) I. Cor. 15. v. 15 et seqq.

nous apprend que la résurrection sera aussi générale qu'elle est certaine. *Tous* doivent mourir, *tous* doivent être jugés, *tous* ressusciteront donc. Quel spectacle, M. F.! lorsque tous ces os dispersés, que toutes ces cendres dissipées se réuniront; que le souffle du Tout-Puissant ranimera ces os desséchés; qu'on verra reparoître de nouveau dans le monde, et tous ensemble, tous ceux qui y ont jamais été; qu'il n'y aura plus entr'eux d'autres distinctions que celle de leurs œuvres et de leurs mérites, ou que celle qui en doit être la suite pour une éternité toute entière!

Nous ressusciterons donc un jour, vous et moi, tous, *omnes*, avec ce même corps et cette même chair dont nous sommes revêtus, avec ces mêmes membres que nous avons, différens à la vérité pour les qualités, mais les mêmes pour la substance. Oui, ces mêmes corps, quoique pouris, corrompus, réduits en cendres, dispersés en mille endroits, se retrouveront dans leur entier, et reprendront une vie nouvelle. « Je sais, dit Job (1), que mon Rédempteur est vivant, et que je ressusciterai de la terre » au dernier jour; que je serai encore revêtu de » cette peau; que je verrai mon Dieu dans ma » chair; que je le verrai, dis-je, moi-même et non » un autre, et que je le contemplerai de mes » propres yeux. C'est là l'espérance que j'ai et qui » reposera toujours dans mon cœur. »

Mais comment cela se pourra-t-il, demandent ici l'incrédule et l'impie? Ah comment! est-ce donc à

(1) Job. 19.

nous à demander à Dieu raison de ses merveilles, et à comprendre les prodiges de sa toute-puissance? Est-ce que celui qui a su tirer le monde du néant, qui tous les ans sait retrouver les semences dans le sein même de la terre, pour leur faire porter leurs fruits dans leur temps, ne pourra pas y retrouver ces corps dont il lui a confié le dépôt? Quoi! celui qui a su former nos corps dans le sein de nos mères, et animer une masse informe, ne pourra-t-il pas les former et les ranimer de nouveau? Celui qui fait tous les jours dans la nature les résurrections les plus surprenantes, qui fait succéder le jour à la nuit et la lumière aux ténèbres, qui ressuscite les herbes et les fleurs à chaque printemps, et qui les fait sortir de la terre où elles étoient ensevelies, ne pourra-t-il pas accomplir ce qu'il a promis, et ressusciter le monde entier? Dieu fera ce prodige comme il fait tous les autres. Considérez la puissance de celui qui fait ces merveilles, et rien ne pourra vous y paroître incroyable.

C'est le raisonnement dont se servoit S. Cyrille de Jérusalem, pour convaincre les Païens et confondre les incrédules, qui, mesurant la puissance de Dieu sur la foiblesse de leur esprit, refusoient de croire la résurrection, parce qu'ils la regardoient comme impossible (1): «Vous me demandez comment » Dieu pourra rassembler toutes ces cendres dispersées, toutes ces parties de nos corps, qui auront » été consumées peut-être par les poissons ou les » oiseaux, et qui se trouveront transportées en des

(1) Catech. 18. n. 2.

» lieux si éloignés et si différens? Mais Dieu ne
» tient-il pas le monde entier dans sa main, et y
» a-t-il quelque chose d'éloigné pour lui?

» Apprenez, dit-il encore (1), de la nature même
» ce que vous devez penser de la résurrection. Si
» l'impression de la nature vous fait sentir qu'à la
» mort nous ne périssons point tout entiers, et si
» l'idée que vous avez de Dieu, et qui vous con-
» vainc de sa justice, vous fait comprendre qu'il
» doit y avoir une autre vie, où il récompense les
» bons et punisse les méchans; les résurrections
» naturelles qui se font tous les jours sous vos yeux,
» doivent vous convaincre que celle des corps n'a
» rien d'impossible, rien qui ne soit facile à Dieu.
» On jette en terre des grains de froment ou d'autres
» semences, et elles s'y corrompent; mais c'est ce
» grain altéré et corrompu, qui devient verdoyant
» et d'une beauté à charmer vos yeux. Ce froment
» n'est fait que pour nous et pour notre usage....
» Quoi donc! si ce qui n'est fait que pour nous,
» revit ainsi et ressuscite en quelque sorte, ne res-
» susciterons-nous point, nous pour qui toutes ces
» choses sont faites? En hiver tous les arbres nous
» paroissent morts, ils n'ont alors ni feuilles ni
» fruits. On les voit revivre au printemps et dans
» le temps que Dieu a marqué pour cette espèce de
» résurrection. C'est ainsi que Dieu, voyant votre
» incrédulité, vous fait reconnoître par votre expé-
» rience dans les choses insensibles, ce qu'il doit
» faire un jour pour les créatures raisonnables. Et

(1) Catech. 18, n. 3 et 5.

» sans sortir de vous-mêmes, quelle preuve ne trou-
» vez-vous point en vous de cette puissance de
» Dieu? Souvenez-vous de quelle matière vous avez
» été formés, et comprenez qu'il ne sera pas plus
» difficile à Dieu de rétablir son ouvrage, qu'il ne
» lui a été de le faire une première fois.»

Mais pourquoi les hommes ressusciteront-ils? Ce sera, M. F., pour comparoître en corps et en ame devant J. C., et recevoir la récompense ou la punition qu'ils auront méritée.

Dieu a fait éclater ses différentes perfections selon la différence de ses œuvres. Dans la création du monde il a fait éclater sa puissance : *Il a dit (1), et tout a été fait.* Dans le grand ouvrage de la Rédemption des hommes, et dans le premier avènement de J. C. sur la terre, il n'a fait sentir que sa miséricorde. Dans le dernier jugement c'est la sévérité de sa justice qu'il doit faire éclater, et tout répondra au dessein qu'il a pris d'exercer alors ses vengeances.

Dieu a prescrit à toutes les créatures l'ordre qu'elles doivent suivre, et sa volonté est leur règle. N'y auroit-il donc que l'homme qui pût disposer de soi-même à son gré et indépendamment de l'autorité du souverain maître? Si Dieu l'a rendu maître de tout, qu'il ne voit que ce n'a pu être qu'à charge de lui en rendre compte? Dieu souffriroit-il dans le monde les désordres qui y règnent, s'il n'étoit résolu de rétablir l'ordre par l'exercice de sa justice et par l'exactitude de ses jugemens? « En effet, dit

(1) Ps. 148. v. 5. Gen. 1.

» S. Augustin (1), qu'y a-t-il de plus commun dans
» le monde, que de voir l'homme de bien dans
» la pauvreté, et le méchant dans l'abondance des
» richesses? Celui-ci jouir de tous les biens, lorsqu'il
» mériterait par ses crimes les plus grands supplices;
» celui-là dans l'affliction, qui ne devrait trouver
» dans l'innocence de sa vie qu'une source de joie?
» Le méchant absous au jugement des hommes, et
» l'innocent condamné? L'impie jouissant de la
» santé la plus parfaite, le juste accablé sous le
» poids de ses infirmités? De jeunes gens vigoureux
» employer au crime la santé de leur corps et la
» vigueur de leur âge, et arriver néanmoins malgré
» leurs débauches à une longue vieillesse, les gens
» de bien tourmentés par les maladies et les dou-
» leurs, ou enlevés au monde par une mort préma-
» turée?» Tout cela seroit injuste, s'il n'y avoit
point après cette vie d'autres biens à attendre, ou
d'autres maux à craindre. Tout cela nous convainc
que Dieu remédiera un jour à tous ces désordres
par la justice et l'équité de ses jugemens.

Faut-il s'étonner après cela que l'attente d'un
jugement futur ait été commune à toutes les nations?
« Juifs et Gentils, dit S. Chrysostôme (2), Chré-
» tiens ou Païens; Catholiques ou Hérétiques, il
» n'y a point d'hommes qui ne conviennent de
» cette vérité, et qui n'aient ressenti à cet égard
» l'impression de la nature. Quoiqu'ils n'aient pas
» pensé tous selon la vérité de la résurrection que
» nous attendons, tous s'accordent néanmoins à

(1) Lib. 20. de Civit. Dei, cap. 2. (2) Hom. de Lazaro.

» reconnoître un jugement; tous conviennent que
 » les crimes seront punis, et que le bien qu'on aura
 » fait ne sera pas sans récompense.»

« Ce ne sont pas seulement les Prophètes, disoit
 » S. Justin en parlant aux Païens (1), qui nous ont
 » appris qu'il devoit y avoir un jugement après
 » cette vie; ce sont ceux même qui ont passé pour
 » sages parmi vous; ce sont non-seulement les
 » Poètes, mais les Philosophes.» Ce Saint martyr
 citoit à cette occasion un Philosophe, nommé *Philémon*, qui disoit dans ses livres (2): « Il y a un œil
 » de la justice souveraine qui voit tout ce qui se
 » passe; car si le juste et l'injuste étoient également
 » traités, le voleur n'auroit qu'à dérober, l'injustice
 » seroit sans remède. Ne vous y trompez pas; il y
 » a un jugement dans les enfers, et celui qui exer-
 » cera ce jugement, c'est Dieu même, qui est le
 » souverain maître de tout l'univers; Dieu dont le
 » nom est terrible, et que je me crois indigne de
 » nommer.»

Platon et les autres Philosophes ont eu les mêmes sentimens, et on peut voir leurs témoignages dans Eusèbe et Théodoret (3). Que penser donc des impies de nos jours assez aveugles pour rejeter une vérité si constante, ou des Chrétiens assez stupides pour se refuser à cette impression de la nature? Les uns et les autres ne font-ils pas déjà voir un effet anticipé de ce jugement si terrible, qui doit con-

(1) Cohort. ad Græcos.

(2) S. Just. de Monarch. Dei.

(3) Euseb. de Præcept. Evang. Lib. 11. cap. 33. et Lib. 22. cap. 6. Theodoret. Sermon. de fide et judicio.

damner

damner à des ténèbres éternelles ceux qui auront abusé de la lumière, et persévéré dans un abus si funeste?

Mais ce n'est pas seulement la raison qui nous apprend que Dieu doit à sa justice le jugement du monde pour la gloire des justes et la confusion des pécheurs; la Foi et la révélation ne nous laissent aucun doute, non-seulement sur la vérité du jugement dernier, mais même elles nous instruisent de son appareil, de la sentence qui y sera prononcée, et de son exécution dans le plus grand détail.

Les Prophètes nous annoncent les préparatifs de ce grand jour. «Voici, nous dit Isaïe (1), le jour » du Seigneur qui va venir; jour cruel (non qu'il puisse y avoir en Dieu aucune cruauté, mais parce qu'il paroîtra tel aux impies, et que sa justice ne sera point alors tempérée de miséricorde) «jour » plein d'indignation, de colère et de fureur pour » dépeupler la terre, et pour réduire en poudre tous » les méchans..... J'ébranlerai le ciel même, et la » terre sortira de sa place à cause de l'indignation » du Seigneur des armées, et du jour de sa colère » et de sa fureur.»

C'est à la vue de ce jour terrible que Job demandoit à Dieu comme une grâce, *d'être caché dans l'enfer, comme dans un asyle, jusqu'à ce que la colère du Seigneur fût passée* (2). «Le jour du » Seigneur est proche, dit le Prophète Sophonie (3), il s'avance à grands pas. Ce jour sera un

(1) Isa. 13. v. 9.

(3) Soph. 1. v. 14.

(2) Job. 14. v. 13.

» jour de tristesse et de serrement de cœur, un
 » jour d'affliction et de misère, un jour de ténèbres
 » et d'obscurités, un jour de nuages et de tem-
 » pêtes.... tout l'or et l'argent des hommes ne pourra
 » les délivrer au jour de la colère du Seigneur. Le
 » feu de son indignation va dévorer toute la terre,
 » parce qu'il se hâtera d'exterminer tous ceux qui
 » l'habitent.»

Joël, Jérémie, Malachie, nous en ont fait des descriptions aussi effrayantes. « Qui pourra seule-
 » ment penser, dit Malachie (1), au jour de l'avé-
 » nement du Seigneur, ou qui en pourra soutenir
 » la vue ? car il sera comme le feu qui fond les
 » métaux, et comme l'herbe dont se servent les
 » foulons.»

Ce que les Prophètes nous ont marqué d'une manière générale, J. C. l'explique distinctement dans l'Evangile. C'est sous les idées les plus terribles qu'il nous représente les préparatifs de ce grand jour. Quels signes que ceux qu'il nous décrit ! Quel spectacle de voir « le soleil obscurci, la lune
 » sans lumière, les étoiles tombées du ciel, les
 » vertus des cieux ébranlées, la mer faire un bruit
 » effroyable par l'agitation de ses flots, tous les
 » hommes dans la frayeur, dans l'attente des maux
 » qui vont fondre sur le monde (2) ! »

Que les justes alors *lèvent la tête*, qu'ils se réjouissent, *parce que leur Rédemption s'approche*. Mais quelle frayeur pour les méchants, lorsque au son de la trompette qui se fera entendre de

(1) Malach. 3. v. 1.

(2) Matth. 24. Luc. 21.

toutes parts, on verra tous les morts sortir de leurs tombeaux, pour venir comparoître devant celui qui doit les juger tous ! Ah ! si un seul criminel qui paroît devant son juge, est un spectacle si touchant pour nous, que sera-ce d'y voir cette multitude de coupables, et d'y comparoître nous-mêmes pour y être jugés sans appel !

Il est vrai que tout sera consolant pour les justes : du côté du juge, c'est leur Sauveur qui les a aimés jusqu'à mourir pour eux, et qui porte encore dans ses sacrées plaies les preuves sensibles de sa charité. Quel bonheur pour eux de pouvoir s'y cacher comme dans un asyle ! Quelle joie pour les amateurs de la croix, de voir paroître avec éclat ce *signe du Fils de l'homme* (1), et de trouver dans la croix qu'ils ont aimée, qu'ils ont embrassée, qu'ils ont portée pour l'amour de lui, une arche salutaire qui les préserve du déluge, une ancre assurée qui les garantit du naufrage ! quel bonheur alors pour ceux qui auront tout quitté, tout sacrifié pour l'amour de J. C., de le voir se préparer à leur rendre tout au centuple !

Mais quel trouble, quelle confusion pour les méchans de voir cette *croix* dont ils auront été les *ennemis* (2), et qui aura été pour eux pendant leur vie un sujet de mépris et d'horreur ! Semblables aux hommes du temps de Noë, qui s'étoient moqués de la construction de l'arche, ils regretteront alors, mais inutilement, de n'y avoir pas cherché leur refuge. Quelle sera leur frayeur, lorsqu'ils verront

(1) Matth. 24. v. 10.

(2) Philip. 3. v. 18.

que celui qui vient les juger est celui qu'ils ont méprisé et persécuté ! « Que répondront-ils, dit S. Augustin (1), lorsqu'il viendra avec la sévérité d'un juge, leur reprocher le mépris et l'abus qu'ils auront fait de sa miséricorde ; lorsqu'il leur dira : O hommes ! je vous avois formés de mes mains, et j'avois animé votre corps par un esprit que je vous avois donné pour me connoître, et qui vous rendoit mon image ; je m'étois incarné dans le sein d'une Vierge pour vous racheter du péché ; je n'avois point dédaigné pour l'amour de vous de naître dans une vile étable, de souffrir toutes les douleurs de la mort la plus ignominieuse et la plus cruelle ; je me suis chargé des peines que vous méritiez ; je me suis soumis à la mort à laquelle vous aviez été condamnés, pour vous communiquer une vie éternelle. Pourquoi donc avez-vous perdu ce que j'avois fait et souffert pour vous ? pourquoi, hommes ingrats, avez-vous perdu le fruit de votre Rédemption ? » Reproches accablans, mais que les méchans se feront avant que J. C. les leur fasse lui-même !

Quel sera donc alors l'effroi des pécheurs, lorsqu'ils verront ce grand tribunal se préparer, les trônes dressés pour les Apôtres, qui jugeront le monde avec J. C., les livres s'ouvrir pour leur demander compte de toute leur vie, mais surtout le juge, et un juge si éclairé qui viendra le leur demander dans tout le détail ! Oui, M. F., tout y sera jugé, les pensées les plus secrètes, aussi bien

(1) Serm. 67. de tempore.

que les actions les plus publiques; une parole, une œillade, un mouvement imperceptible : c'est J. C. lui-même qui nous en assure. « Je vous le dis en » vérité, que les hommes rendront compte (1), » même *d'une parole oiseuse* au grand jour du » jugement. Celui qui aura jeté un mauvais regard » sur une femme, y sera puni comme l'adultère; » un mouvement de colère y sera trouvé digne du » jugement. Une parole injurieuse, digne d'être » rappelée dans cette terrible assemblée; une insulte par laquelle on aura traité son frère *d'insensé*, digne de la gêne du feu.» Je n'ajoute rien à l'Evangile. *Les justices même (2) y seront jugées.*

Hélas! quelle sera donc cette discussion, et qui ne doit pas trembler? Là, on redemandera à chacun ce qu'on lui aura donné, et compte de l'usage qu'il en aura fait. « Là, dit S. Ephrem (3), on redemandera à chaque Chrétien la robe blanche de son » baptême et le dépôt de sa Foi. Là, on redemandera » au père de famille, aux supérieurs, un compte » exact du soin qu'ils auront eu de leur famille ou » de leurs inférieurs, ou de la négligence avec » laquelle ils se sont acquittés d'un si important » devoir. Là, on demandera également aux riches » et aux pauvres, aux grands et aux petits, aux » rois et aux sujets qu'ils rendent compte, afin que » chacun reçoive ce qu'il aura mérité.»

Cette terrible discussion sera suivie de la plus

(1) Matth. 12. v. 36.

(3) Lib. de verâ Pœnit. cap. 54

(2) Ps. 74. v. 2.

accablante confusion pour les méchants, lorsqu'ils verront tant de mystères d'iniquités, cachés autrefois avec soin, découverts alors au monde entier. Quelle honte, par exemple, pour les impudiques, de voir leur corruption la plus secrète révélée à toute la terre! pour les hypocrites, de paroître à nud et sans aucun de ces faux masques dont ils se couvroient! mais tout cela n'approche encore point du discernement qui se fera des pécheurs et des justes, et de la sentence décisive qui confirmera pour jamais ce discernement, et fera pour toujours la séparation des uns et des autres.

Les Anges, répandus dans la foule, mettront les bons à la droite, et les méchants à la gauche. Ils sépareront la mère d'avec la fille, le fils d'avec le père, le frère d'avec le frère, l'époux d'avec l'épouse; les uns seront placés avec les brebis, et les autres avec les boucs. Ah! de quel côté serez-vous, M. F.? De quel côté serai-je moi-même? Mais quel désespoir pour les méchants de se voir à la gauche, tandis qu'ils verront à la droite ceux qu'ils n'avoient jamais regardés qu'avec mépris! Les voilà, diront-ils avec des torrens de larmes (1) ces élus maintenant couverts de gloire, et qui furent sur la terre l'objet de nos dérisions, de nos outrages, de nos persécutions : *Hi sunt quos habuimus aliquandò in derisum*. Quel étoit notre aveuglement! nous tournions en ridicule leur piété, nous insultions à leur Foi, nous trahions de folie leurs austérités; et maintenant ils sont un objet de jalousie pour nous.

(1) Sap. 5. v. 3.

Que leur sentence est favorable, et que notre condamnation est affreuse ! Qu'entends-je en effet, M. F. ? Le souverain Juge se lève sur son trône, avec quelle puissance et quelle majesté ! *Venez*, dira-t-il d'abord aux élus en se tournant de leur côté (1), *venez les bénits de mon Père ; possédez le royaume qui vous est préparé dès le commencement du monde.* Venez et suivez-moi ; vos travaux sont finis ; venez à moi, vous tous qui m'avez cherché, qui m'avez suivi, qui avez souffert pour l'amour de moi, je viens essuyer vos larmes ; l'œil de l'homme n'a jamais vu, le cœur de l'homme n'a jamais compris les biens ineffables que je vous ai préparés dès le commencement du monde. Puis se tournant à la gauche, il fulminera contre les méchants cet anathème éternel : *Retirez-vous de moi, maudits, allez au feu éternel qui est préparé pour le démon et pour ses Anges.*

Qui ne frissonnera pas en entendant ces paroles épouvantables ? Retirez-vous de moi, qui suis votre Dieu, et qui voulois être votre Sauveur ; de moi qui suis tout bien, la source de tout plaisir, de moi qui serai la récompense infiniment grande de mes Saints. Eloignez-vous, non pas pour me perdre de vue et m'effacer de votre souvenir, non pas pour échapper de mes mains, mais pour me retrouver toujours présent avec la pensée de ce que vous aurez perdu en me perdant, pour me retrouver avec toute ma justice et ma colère dans le lieu d'horreurs et de misères où je vous envoie. Pendant la vie vous

(1) Matth. 25. v. 34 et seqq.

aviez fait consister votre bonheur à vous éloigner de moi; eh bien! un intervalle immense vous en séparera à jamais; vous aurez beau vous élancer vers moi du milieu des flammes où je vous précipite, je vous repousserai sans cesse, je vous rejette, je vous maudis, fuyez, retirez-vous. Mais où iront-ils, Seigneur, en vous quittant? Où trouveront-ils quelque asyle? Il n'y en a plus pour eux contre un Dieu irrité et vengeur : *Allez, maudits*. Quelle affreuse malédiction! elle renferme tous les maux. *Allez au feu*. Quel épouvantable partage! A un feu allumé par le souffle de la colère du Tout-Puissant! *à un feu éternel*. Eternellement, toujours, jamais, sans retour, sans espérance. *A un feu préparé pour le démon et pour ses Anges*. Ce n'étoit donc point pour vous, pécheurs, que ce feu étoit préparé; il n'étoit destiné qu'au démon; mais puisque vous avez voulu prendre part à son orgueil et à sa révolte, vous participerez à jamais à sa condamnation et à ses supplices.

Telle sera la sentence qui sera prononcée au jugement universel. Ah! Chrétiens, M. F., dans l'attente de ce grand jour, et au souvenir de ces grands objets, à quoi devons-nous nous occuper, sinon à travailler à notre salut avec crainte et tremblement, et à fléchir pendant qu'il en est encore temps notre juge? C'est avant le jugement que nous pouvons l'apaiser. « Je n'ai donc garde de différer, conclut S. Bernard (1), j'ai horreur de tomber entre les mains » du Dieu vivant. J'examinerai donc mes inclina-

(1) Serm. 55. in Cantic.

» tions et mes voies, afin que celui qui viendra
 » visiter et examiner (1) Jérusalem la lampe à
 » la main, ne trouve rien en moi qui puisse être
 » condamné à son jugement. » Entrons tous dans
 ces dispositions : c'est l'unique moyen de nous
 rendre notre juge favorable, et de mériter la sen-
 tence de la vie éternelle. Amen.

XLV. DISCOURS.

DU PARADIS.

*Oculus non vidit, nec auris audivit, nec in cor hominis
 ascendit quæ præparavit Deus iis qui diligunt illum.*

L'œil n'a point vu, l'oreille n'a point entendu, et l'esprit
 de l'homme n'a point compris ce que Dieu a préparé
 à ceux qui l'aiment.

1. COR. 2. v. 9.

LE Symbole des Apôtres finit par l'article de la
vie éternelle; et c'est par elle en effet qu'il con-
 venoit de le finir, puisque c'est cette vie, cette heu-
 reuse vie qui doit être le fruit de notre Foi, le
 but de toutes nos espérances, la fin de toutes nos
 actions, la récompense de toutes nos vertus, l'ac-
 complissement de toutes les œuvres du Seigneur,
le tout de l'homme (2).

Mais que pourrai-je vous dire de cette vie inef-
 fable, de ces torrens de délices, qui ne peuvent être
 compris que par ceux qui les goûtent? Si l'œil n'a

(1) Soph. 1. v. 12.

(2) Eccles. 12. v. 13.

point vu, si l'oreille n'a point entendu, si le cœur de l'homme n'a jamais compris la grandeur des biens que Dieu a préparés à ceux qui l'aiment, comment vous les mettrai-je sous les yeux, et de quelle expression me servirai-je pour vous faire comprendre ces biens véritablement incompréhensibles?

Mais au moins est-il bon de sentir qu'on ne peut rien penser ni rien dire qui en approche. Ce que je dirai servira à vous faire entrevoir quels sont ces grands biens; ce que je ne vous dirai pas, ce que je ne pourrai vous dire, servira à vous faire comprendre qu'ils sont infiniment au-dessus de toutes nos pensées. En quoi consistera-t-il donc ce grand bien que Dieu a préparé à ses élus, et qui est la vraie vie, la *vie éternelle*? A posséder Dieu, à posséder tout en Dieu et avec Dieu, et à le posséder pour jamais : c'est ce que la Foi nous enseigne, et ce que nous tâcherons de vous développer aujourd'hui.

Qu'est-ce qu'être heureux, M. F., et parfaitement heureux? Il n'y a personne de nous qui ne le sache; il n'y a point d'homme qui ne le sente, au moins parce qu'il sent bien qu'il ne l'est pas. Etre heureux et parfaitement heureux, c'est être exempt de tous les maux et jouir de tous les biens. Or, c'est ce double avantage qui rend le bonheur des Saints parfait dans le ciel. Dans l'enfer, tous les maux y sont, et ils y sont purs, c'est-à-dire sans mélange d'aucun bien. Sur la terre, c'est un mélange de biens et de maux. Dans le ciel, tous les biens y sont, et ils y sont purs et sans mélange d'aucun mal. Là, plus de maux ni à souffrir ni à craindre; ils

en sont bannis pour jamais. Là, se trouvent tous les biens; car le ciel en est le centre.

1.^o Dans le ciel, dit l'Écriture (1), il n'y aura plus ni pleurs, ni cris, ni afflictions, parce que le premier état sera passé; Dieu essuiera toutes les larmes de ses serviteurs, et la mort ne sera plus. Là, plus de misères ni du corps, ni de l'âme, ni du temps, ni de l'éternité. Celles du temps seront passées, celles de l'éternité ne sont point pour les Saints qui régneront dans le ciel avec Dieu même. Là, plus de mort. *La mort ne sera plus*, dit S. Jean (2), parce que le ciel est le royaume de la vie: là, plus de maladies; elles sont sur la terre les suites du péché, ou l'épreuve de la vertu; mais dans le ciel il n'y a plus de péché à punir, parce qu'il n'y entre rien de souillé; plus de vertus à éprouver, parce que ce n'est plus le temps des épreuves, mais des récompenses.

Là, plus de besoins, parce que la nature n'est plus sujette aux mêmes foiblesses. Là, plus de ces nécessités qui nous font gémir, et dont nous demandons d'être délivrés. Il n'y a plus là de ces assujettissemens fâcheux aux nécessités de la vie, dont le joug est si pesant aux enfans d'Adam. Là, plus de ces vicissitudes continuelles qui nous exposent au froid, au chaud, à toutes les incommodités des saisons. Si toutes les créatures s'arment dans l'enfer pour punir le pécheur, dans le ciel elles concourront toutes au bonheur des justes. Heureuse vie où le corps n'aura rien à souffrir! plus he'ureuse encore

(1) Apoc. 21. v. 4.

(2) Ibid. 21. v. 3.

par l'exemption des maux de l'ame; maux peu sensibles aux hommes charnels et grossiers, mais d'autant plus grands que l'ame est incomparablement plus excellente que le corps. Là, plus d'ignorance, parce qu'on y puise la vérité dans sa source, plus de doutes ni d'incertitudes, plus de disputes, plus de divisions.

Là, il n'y aura plus de péché, parce que c'est le royaume de la justice. Ah! M. F., plus de péché; quel bonheur! plus de danger d'y tomber; plus de pouvoir même de le commettre! Là, plus de passions déréglées, plus de penchant pour le mal, plus de révoltes de la chair contre l'esprit; plus de ces combats qui ont fait gémir les plus grands Saints. Là, il n'y aura plus de tentations, parce qu'il n'y aura plus de tentateur. Il n'y aura plus de crainte, parce qu'il n'y aura plus de danger; plus de confusion, plus d'amertume. Là, il n'y aura plus d'agitations dans le cœur, plus d'inquiétudes. Là, il n'y aura plus de guerre, parce que c'est le royaume de la paix; il n'y aura plus d'ennemis, parce que la charité seule en sera la loi. Là enfin, nous n'appréhenderons point que nos biens nous soient enlevés par force, ou dérobés par surprise; que notre réputation soit flétrie par d'injustes calomnies, que notre repos soit troublé par l'importunité ou la malice.

2.^o Cette exemption de tous les maux, quelque douce, quelque avantageuse qu'elle soit, n'est encore que la moindre partie du bonheur des Saints dans le ciel. Ils posséderont Dieu, ils posséderont tout en lui; ils posséderont tout avec lui : leur récom-

pense sera grande et très-grande, puisqu'elle ne sera rien moins que la possession de Dieu même; récompense incompréhensible, ineffable! bien souverain, sans lequel nul autre ne peut suffire, mais après lequel il n'y en a plus d'autre à désirer!

1.^o Que rien sans Dieu ne puisse suffire pour rendre l'homme heureux, c'est ce que nous apprenons de notre propre cœur, pour peu que nous rentrions en nous-mêmes. Ces desirs d'un bien infini, ce vide et ce néant que nous trouvons dans tout autre bien; cette impossibilité de satisfaire nos desirs, même en multipliant les biens et les satisfactions du dehors; ce fonds d'inquiétude que nous sentons en nous-mêmes, tant que nous ne possédons point le bien souverain; tout cela nous fait assez sentir que nous sommes faits pour le posséder, et que nous ne pouvons trouver notre bonheur que dans sa possession. Tout nous oblige de nous écrier avec S. Augustin (1) : *Vous nous avez fait pour vous, ô mon Dieu! et notre cœur est toujours agité et inquiet, jusqu'à ce qu'il se repose en vous.*

Il n'y a donc que Dieu seul qui puisse satisfaire les Saints et les rendre heureux; le ciel même, sans Dieu, ne pourroit les contenter; et c'est ce que nous apprend le Prophète lorsqu'il s'écrie (2) : *Qu'y a-t-il pour moi dans le ciel, et que désirai-je sur la terre sinon vous? Ma chair et mon cœur sont tombés en défaillance, ô mon Dieu! vous êtes le Dieu de mon cœur, et mon partage pour l'éternité.*

2.^o Mais si Dieu est le bien unique, sans lequel

(1) Lib. 1. Conf. v. 1.

(2) Ps. 72. v. 25.

aucun autre ne peut contenter notre cœur, il est en même temps le bien souverain après lequel il n'y en a plus à désirer ; bien qui renferme tous les autres biens, bien qui les surpasse infiniment. Eh ! que sont tous les autres biens, sinon un léger écoulement de cette divine source, une participation imparfaite de ce bien infini ? Ils découlent tous de Dieu comme de leur source, et ils se retrouvent en lui comme dans leur centre ; c'est un Océan intarissable, qui les renferme tous et pour toujours.

Heureux donc et infiniment heureux ceux qui le possèdent ! Aussi l'Écriture, pour nous faire sentir que tous les désirs de l'homme seront remplis par la possession de Dieu, se sert du terme d'ivresse pour marquer la plénitude de cette satisfaction. *Ils seront enivrés*, dit-elle (1), *de l'abondance de votre maison, et vous les ferez boire du torrent de vos délices*. Elle compare ce plaisir à un torrent qui les entraîne, et qui les absorbe heureusement. Plongés, perdus, pour ainsi dire, en Dieu même qui est ce torrent de délices, il n'y aura plus en eux de désirs qui ne soient satisfaits, qui ne soient comblés.

Ramassez donc, M. F., si vous pouvez, tous les biens que l'œil a jamais vus, tous ceux dont l'oreille a jamais pu entendre parler, tout cela n'est rien en comparaison des biens ineffables que Dieu a préparés à ceux qui *l'aiment et qui le cherchent*. Honneurs, plaisirs, richesses, multipliez tant qu'il vous plaira ces biens dans votre esprit ; tout cela ne sau-

(1) Ps. 35. v. 9.

roit approcher de la félicité des Saints. Tous ces biens peuvent entrer dans le cœur de l'homme; mais il n'y a que Dieu seul qui comprenne la grandeur des *biens qu'il a préparés à ceux qui l'aiment*. Mais quels biens encore une fois, M. F., que ceux dont les élus seront comblés! et que pourra-t-il manquer à la perfection de leur joie? Là, les biens même de la nature seront dans leur perfection, tous les biens de la grâce à leur comble, tous les biens de la gloire dans un degré ineffable.

Dieu en formant l'homme l'avoit comblé de tous les biens de la nature, et y avoit ajouté ceux de la grâce. Le péché a détruit les uns, affaibli les autres; mais dans le ciel tout sera rendu à l'homme dans sa perfection. Il ne manquera rien ni à celle du corps, ni à celle de l'ame. Pour le corps, ce ne sera plus un *corps imparfait et difforme*, dit S. Paul (1), mais un corps tout brillant de gloire. Ce ne sera plus un *corps grossier*, mais aussi *agile* que les esprits; ce ne sera plus un *corps corruptible*, mais *incorruptible*. Dans le ciel la beauté sera sans défaut, la force sans foiblesse, le repos sans ennui, l'activité sans lassitude. Prenez garde cependant, dit S. Augustin (2), et n'allez pas vous figurer dans le ciel des biens et des plaisirs charnels semblables à ceux de la terre. Le bien de la maison de Dieu n'est pas de cette nature. Sans doute que dans le ciel se trouvera tout ce que le cœur de l'homme peut désirer pour la commodité, pour le plaisir, pour l'abondance, pour l'éclat; mais c'est un plaisir,

(1) 1. Cor. 15. v. 43.

(2) Aug. in Ps. 86.

une abondance, un éclat d'un ordre tout différent, dont nous n'avons pas même aucune idée, et tels qu'ils conviennent dans un lieu où règnent l'ordre, la sainteté, la justice. Quant à l'ame, sa lumière sera celle de Dieu même dont elle sera éclairée; elle sera enrichie de la plénitude de ses dons, et comblée d'une gloire ineffable. Quel éclat que celui qui rejaillira sur elle de la splendeur de Dieu même! Ah! qui peut concevoir quelle est la majesté de ce grand Roi sur son trône! quelle est la gloire de ses serviteurs qui règnent avec Lui; quelle est la splendeur de cette Cour céleste composée des Anges et des Archanges, des Chérubins et des Séraphins, et de toutes les vertus célestes, où règnent l'auguste Marie mère du Verbe incarné, les Patriarches, les Prophètes, les Apôtres, les Martyrs et tous les Saints, ces vénérables *vieillards qui se prosternent* (1) *devant l'Agneau, et mettent leurs couronnes à ses pieds*; ces *Vierges* si pures qui le suivent partout où il va! Ah! qui peut comprendre la douceur d'une si sainte société? Quel bonheur d'y être admis! Si la compagnie d'un homme saint suffit souvent pour nous combler de joie, et dissiper toutes nos amertumes, que sera-ce de jouir de la compagnie de Dieu même, de la sacrée Vierge, de tous les Anges et de tous les Saints?

Ce qui mettra le comble au bonheur des Saints, c'est qu'il durera éternellement.

Si, selon S. Jérôme, il n'y a point de sacrifices que nous ne dussions faire, point de peines que

(1) Apoc. 5. v. 8.

nous ne dussions être prêts à souffrir , pour goûter les délices du ciel pour un seul jour , et si nous devions alors nous écrier avec le Prophète (1) : *Un seul jour dans votre maison , ô mon Dieu ! vaut mieux que des milliers de siècles* dans les délices de la terre ; que sera-ce donc si nous considérons que ce bonheur si parfait en lui-même , si incompréhensible , si ineffable , est encore éternel ? *Eternel* , M. F. ! ô heureuse circonstance ! *Eternel* ! Ce bonheur n'aura point de fin , il durera aussi long - temps que Dieu même. *Eternel* ! Quel surcroît pour ce poids de gloire que nous espérons ! *Eternel* ! c'est ce que toute l'Ecriture nous enseigne : ce qui redouble infiniment le bonheur des Saints , et ce qui doit redoubler infiniment nos désirs et nos efforts pour y arriver.

Ce n'est pas seulement une vie et une vie heureuse qui nous est promise , c'est une *vie éternelle* ; ce n'est point seulement un royaume qui nous est promis , c'est un royaume qui n'a point de fin , puisque c'est le royaume même de J. C. ; ce ne sont plus des biens passagers , comme ceux de cette vie ; où tout passe. Tout est éternel dans l'autre vie : biens éternels , joie éternelle , possession éternelle de Dieu même , repos éternel. *Les justes* , dit J. C. (2) , *iront dans la vie éternelle*.

O éternité ! ô heureuse éternité ! ô mer de délices sans fond et sans bornes ! ô heureuse patrie ! ô port tranquille où il n'y a plus à craindre de naufrage ! quand serai-je assez heureux pour y

(1) Ps. 83 v. 10.

(2) Matth. 25. v. 46.

arriver ! Oh ! qui me donnera les ailes de la colombe, afin que je m'envole et que j'y trouve mon repos (1) ?

Quelles réflexions devons-nous faire ici , vous et moi , M. F., et quelle impression cette heureuse éternité doit-elle faire sur nos esprits et sur nos cœurs, pour régler nos vues, nos désirs, nos actions, notre conduite ?

Je vous dirai donc du Paradis : Croyez - vous , ou ne croyez vous pas ? Si vous ne croyez pas ce que la religion nous enseigne de ces grands biens, vous avez donc renoncé à la Foi ; c'en est fait , les biens éternels ne sont point pour vous. Si vous le croyez , pourquoi vivez-vous comme si vous ne le croyez pas ?

Quand je vois en effet la plupart des Chrétiens, je dis des *Chrétiens*, car si c'étoient des Païens, je n'en serois pas surpris ; quand je vois , dis-je, la plupart des Chrétiens si ardens pour la terre et si indifférens pour le ciel , sacrifier tout pour une vie qui passe si vite, pour une fortune de quelques années, pour un plaisir de quelques momens , pour des bagatelles , pour des riens, pendant qu'ils ne peuvent se résoudre à sacrifier la moindre chose , à se donner la moindre peine pour le ciel et pour le salut, que puis-je dire ? que puis-je penser ? Sont-ils raisonnables s'ils sont Chrétiens ? Sont-ils Chrétiens s'ils sont raisonnables ?

Enfans de lumière, où est donc votre lumière ? Pourquoi êtes - vous moins prudens que les enfans

(1) Ps. 54. v. 7.

du siècle ? Où sont en effet les Chrétiens qui font pour le ciel ce que l'on fait pour la terre ; ce que fait un artisan pour gagner sa vie , un marchand , un homme d'affaires pour sa fortune , un serviteur pour son gage , un soldat pour sa solde ; ce que fait un ambitieux pour le moindre honneur , un avare pour le moindre intérêt , un voluptueux pour des plaisirs , tout homme passionné pour satisfaire ses désirs ?

Ah ! M. F. , puisque vous êtes appelés à la possession d'un royaume et d'un héritage éternel , méprisez les biens périssables de cette vie , et ce qui amuse et occupe sur la terre les vains amateurs du monde. Portez vos vues vers cette sainte Cité dont vous devez être éternellement les habitants. Vous voulez être heureux ; mais c'est aussi pour vous rendre heureux et infiniment heureux que Dieu vous a faits. Cherchez donc votre bonheur , mais cherchez - le où il est ; cherchez - le en Dieu. Qu'il soit dès à présent tous vos désirs ; tendez à lui de toute la force de votre cœur et de votre amour. Sur la terre , il sera votre bonheur par l'espérance ; dans le ciel , il le sera et pour toujours , par la possession de lui - même et de sa gloire. *Amen.*

 XLVI. DISCOURS.

DE L'ENFER.

Ibunt hi in supplicium æternum, justi autem in vitam æternam.

Ceux-ci iront au supplice éternel, et les justes à la vie éternelle.

MATTH. 25. v. 46.

UNE éternité de bonheur pour les uns, une éternité de supplices pour les autres ; tel sera un jour le partage et la destinée de tout le genre humain. En vain donc le pécheur chercheroit-il à se rassurer dans ses désordres, en disant qu'il renonce sans peine au bonheur des Saints, et qu'il se contente de n'avoir dans l'autre vie ni peines, ni récompense. S'il n'y est pas récompensé, il y sera puni ; et il faudra nécessairement, ou qu'il règne éternellement dans le ciel, ou qu'il souffre éternellement dans l'enfer. Serai-je assez heureux, M. F., pour vous faire sentir aujourd'hui la différence de ces deux alternatives ? Aurai-je assez de force pour vous ouvrir les portes de la mort, et pour vous introduire par la pensée jusques dans ces lieux de ténèbres et d'horreur, où la justice divine se renferme, pour ainsi dire, avec les pécheurs pour les tourmenter durant l'éternité toute entière par des supplices effroyables, dont le récit fait frémir l'imagination, trouble les consciences, répand dans tous

les cœurs des craintes salutaires , inspire le goût de la pénitence , et le dégoût des plaisirs ? C'est ici que j'aurois besoin de cette voix de tonnerre , de ces paroles de feu qui brisent les cèdres du Liban , et qui portent partout l'horreur et l'épouvante ; de ces discours enflammés que Dieu mettoit autrefois dans la bouche de ses Prophètes , lorsqu'il les envoyoit annoncer à son peuple les plaies dont il étoit résolu de les frapper. Je me propose aujourd'hui de vous expliquer ce que c'est que l'enfer.

Tout homme qui croit en Dieu , doit nécessairement croire un enfer : car on ne peut nier que ce Dieu ne soit étrangement offensé dans le monde , et offensé impunément ; or , peut-on le croire juste et le voir offensé , sans être persuadé qu'il punira tôt ou tard ceux qui l'offensent , et qu'il ne les laisse tranquilles pendant la vie , que parce qu'il leur prépare de terribles châtimens après la mort ? Sans cela , où seroit la puissance et la justice de ce souverain Etre ? N'en doutez donc pas , M. F. , s'il y a un Dieu , il faut qu'il y ait un enfer ; et les libertins qui s'obstinent le plus à en contester la vérité , sont justement ceux dont la vie et les actions servent davantage à en prouver la nécessité.

Mais qu'est-ce que l'enfer , et quels sont les supplices que Dieu y a préparés à ses ennemis ? Tâchons , Chrétiens , de nous en former quelque idée ; appelons à notre secours les terribles images que l'Ecriture nous en a tracées. Ouvrez-vous , portes de la mort , abîmes infernaux , séparés de la région des vivans par des espaces et par des barrières qu'aucun mortel n'est capable de franchir ; ouvrez-vous ,

et découvrez à nos yeux le redoutable appareil de la justice d'un Dieu vengeur.

Le premier supplice des réprouvés consiste à être séparés de Dieu pour toujours, et c'est celui que les Théologiens appellent la *peine du dam*. Pendant que nous sommes en ce monde, nous ne sentons pas la liaison naturelle qui est entre Dieu et nos âmes; nous ne pouvons par conséquent concevoir ce que c'est que la perte d'un Dieu. Essayons cependant d'en dire quelque chose, et considérons-la dans son objet et dans elle-même, dans son sentiment et dans le réprouvé.

Dans son objet, elle est infinie, parce que c'est tout perdre que de perdre un Dieu. Quelle perte en effet, M. F., que la perte d'un Dieu ! est-il langue assez diserte pour en faire sentir toute la grandeur ? Perte d'amis, perte de proches, perte de biens, perte d'honneur, perte de santé, hélas ! qu'êtes-vous en comparaison de la perte d'un Dieu ? En perdant un Dieu on perd tout, plaisirs, liberté, consolation, espérance. Que peut-il rester à celui qui a perdu Dieu ; à celui qui n'a plus de liaison, plus de rapport avec Dieu ; qui a perdu son Créateur, l'auteur de son être, son premier principe, sa fin dernière, la source de son bonheur ; qui a perdu une bonté dont les douceurs sont ineffables, une beauté dont les charmes sont ravissans, une libéralité dont les trésors sont immenses ; qui est condamné, en un mot, à n'avoir plus de Dieu, si ce n'est un Dieu ennemi, un Dieu vengeur, un Dieu irrité, un Dieu implacable ? O Dieu, que peut-il y avoir dans les trésors de votre colère de plus for-

midable que cet éloignement et cette entière séparation de vous-même? Quoi de plus affreux et de plus désespérant pour le réprouvé? Aussi, si la perte qu'il fait est infinie dans son objet, elle n'est pas moins accablante dans son sentiment.

Les méchants en cette vie connoissent peu le prix et l'importance du souverain bien, qui est Dieu même, et ils l'estiment encore moins qu'ils ne le connoissent. Ils comptent Dieu presque pour rien, pendant qu'ils comptent pour beaucoup les moindres choses. De là vient qu'ils appréhendent si peu de le perdre, qu'ils s'exposent à le perdre à jamais, pour les plus vils intérêts, pour les plaisirs les plus frivoles, et pour les moindres bagatelles. Mais à peine le pécheur est-il dégagé des liens du corps, qu'il entrevoit la fin où il étoit appelé; à la vue de ses attraits ravissans, mille mondes se seroient présentés à ses yeux, et il les auroit rejetés : il entrevoit que Dieu seul pouvoit faire son bonheur, et la violence, la véhémence du penchant, l'y conduisent. Il s'y élance avec plus de rapidité que le feu vers sa sphère; mais hélas! ce bonheur se dérobe à ses avides désirs: un chaos immense l'en sépare. O Etre suprême et vengeur! falloit-il lui montrer tant de charmes pour les faire aussitôt disparaître? Falloit-il lui faire sentir tant d'attraits pour les ravir si subitement à son cœur? Falloit-il exciter une soif si ardente pour le laisser consumer de si violentes ardeurs? Mais regrets inutiles! le réprouvé a perdu son Dieu, et il l'a perdu pour toujours. C'en est fait, son arrêt est porté, son sort est décidé, son malheur est à jamais sans ressource. Il y a un Dieu, et jamais il ne

le verra ; il y a un bonheur , et jamais il ne le possédera : un mur de division s'élèvera à jamais entre Dieu et lui ; un nuage sombre et affreux le dérobera sans cesse à ses yeux ; il les lèvera ces yeux , et il ne le verra point ; il poussera des cris , et ils ne seront point entendus ; il appellera un père , et il ne trouvera qu'un vengeur. Plus il avancera dans le sein de l'éternité , plus Dieu s'éloignera de lui : jamais il ne lui aura paru plus grand , plus beau , plus parfait , plus digne de son amour. Au milieu même des blasphèmes qu'il vomira contre lui , il sera forcé de reconnoître qu'il méritoit infiniment d'être aimé. Le cerf altéré qui court après les fontaines , la pierre qui tend rapidement vers son centre , les ruisseaux qui précipitent leur cours pour se jeter dans la mer , la flèche qui fend les airs pour aller donner à son but ; foibles images de la véhémence avec laquelle il est entraîné vers son Dieu : il le cherche , il le désire , il soupire vers lui ; mais ce Dieu irrité se soustrait à ses désirs. Oh ! quel tourment comparable à la violence de ce tourment ! Ne désirer qu'un objet , s'y porter avec la plus vive ardeur , et ne pouvoir jamais le posséder ! Toujours poussé vers le ciel , et toujours repoussé dans l'enfer ! Quels orages , quelles tempêtes n'exciteront pas dans cette ame des sentimens si contraires et si violens ? C'est alors que le pécheur se voyant abandonné de Dieu , éloigné de sa fin , sans remède , sans ressource , sans espérance , se livre lui-même à toute l'horreur de son désespoir , et par un excès de fureur et de rage il tourne ses armes contre lui-même ; il maudit son sort , il voudroit arracher et déchirer son cœur , il voudroit

périr et s'anéantir. C'est alors qu'il sentira, et qu'il éprouvera combien il est terrible d'avoir abandonné son Dieu, et d'en être séparé; il aura beau gémir, pousser des sanglots, verser des larmes, Dieu ne l'écouterà plus; le temps des miséricordes est passé: il vivra éternellement éloigné, séparé, rejeté, maudit de Dieu, *discedite à me maledicti*. O chrétiens! quelle douleur, quelle fureur! quel affreux et déplorable état! ô pécheurs, qui vivez de sang-froid dans la disgrâce de votre Dieu, qui croyez pouvoir vous passer facilement de votre Dieu, tremblez, frémissez, il saura bien se passer de vous à son tour. Cette séparation épouvantable, cet anathème formidable n'a peut-être rien qui vous étonne aujourd'hui; mais un jour vous en sentirez tout le poids: Malheur à vous, dit le Seigneur, lorsque je m'en serai séparé! *Væ eis cum recessero ab eis* (1)!

2.^o Ce que l'Ecriture nous dit de l'Enfer et de la punition des damnés dans ce lieu de tourment, nous fait assez comprendre que ce n'est point à un seul genre de supplice que leurs peines, même sensibles, seront bornées. Elle l'appelle *la gêne, le lieu des tourmens, une terre de misères et de ténèbres, où il n'y a nul ordre, mais où règne une confusion éternelle* (2). Elle nous dit ailleurs qu'il y a *des châtimens préparés pour les impies, et des marteaux pour briser leurs corps* (3). Et par-là elle nous apprend que l'enfer est un abîme où tous

(1) Os. 9. v. 12.

(3) Job. 10. v. 22. Prov. 19. v. 29.

(2) Matth. 5. v. 29. Luc 16. v. 28.

les maux se réunissent comme dans leur centre ; un lieu où toute la colère de Dieu se déploie contre ses ennemis , où elle ajoute plaie sur plaie , et où la multitude et la diversité de leurs supplices , feront sentir à jamais d'une manière terrible quel est *ce trésor de colère que le pécheur impénitent s'est amassé , et qu'il s'amasse pour le jour de la colère* (1).

C'est par cette multitude même et cette diversité de supplices , que Dieu fera éclater sa sagesse et l'admirable proportion que sa justice sait mettre entre le crime et la peine. Là , le mauvais riche qui a laissé mourir Lazare de faim , sera lui-même tourmenté d'une soif affreuse , et on lui *refusera même une goutte d'eau* (2). Là , Babylone , *cette prostituée qui a enivré les nations du vin de sa prostitution* et de ses délices , *sera enivrée à son tour du calice de la fureur du Seigneur* , et plongée dans les tourmens à proportion de ce qu'elle l'aura été dans les plaisirs (3).

Mais de tous les supplices il n'y en a point que l'Ecriture nous rappelle plus souvent que le feu , afin que par ce supplice nous comprenions tous les autres , et afin que la certitude et la grandeur de cette peine nous apprennent à craindre Dieu et ses menaces. Je conviens que les passions ne s'accommodent pas de cette doctrine , et qu'elles s'inscrivent en faux contre l'existence de ce feu ; mais la parole de J. C. y est expresse : *Allez , maudits , au feu : Ite , maledicti*

(1) Rom. 2. v. 5.

(3) Apoc. 18. v. 3 et 7.

(2) Luc. 16. v. 21.

in ignem (1). Ce n'est donc pas seulement un feu en figure, un feu imaginaire; c'est un feu réel et véritable. De plus, partout où l'Écriture nous parle de l'enfer, elle nous présente toujours des brasiers allumés par le souffle du Seigneur. Demandez aux Prophètes ce que c'est que l'enfer. Les uns vous répondront que c'est une mer de feu, où l'on voit des vagues brûlantes, des flammes qui s'élèvent en forme de montagnes, et qui forment d'horribles tempêtes de feu qui ne peuvent jamais être calmées: *Excandescet in illos aqua maris* (2). Les autres vous diront que l'enfer est un lieu où le Seigneur fait naître des torrens inépuisables de bitume et de soufre: *Convertentur torrentes ejus in picem, et humus ejus in sulphur* (3). Au lieu de pluie et de rosée il y fait tomber des charbons ardents sur la tête des réprouvés: *Cadent super eos carbones* (4). Là, les pécheurs sont attachés au milieu de cette mer brûlante avec des liens et des chaînes de feu: *Pluet super peccatores laqueos ignis* (5). Là, leur partage est un étang de soufre et de feu: *Pars illorum erit in stagno ardenti, igne et sulphure* (6). L'enfer est donc, M. F., suivant l'Écriture, un Océan de feu, c'est un abîme de feu; une pluie de feu tombe sur les damnés, ils sont noyés dans le feu. Juste ciel, que vous êtes terrible dans vos vengeances! Mais il y a plus, et le feu de l'enfer est non-seulement un feu réel et véritable, mais encore

(1) Matth. 25. v. 41.

(2) Sap. 5. v. 23.

(3) Isai 34. v. 9.

(4) Ps. 139. v. 11.

(5) Ibid. 10. v. 7.

(6) Apoc. 21. v. 8.

un feu miraculeux et surnaturel, un feu de la vengeance de Dieu, et par conséquent un feu plus vif, plus furieux, plus désespérant que tous les feux qu'a jamais allumés la vengeance humaine. Quand donc, pour vous donner quelque idée de l'enfer, j'aurois recours à tout ce que la rage ingénieuse des tyrans a su tirer de la rigueur des flammes pour pousser à bout les vertus les plus intrépides; quand je pourrois vous peindre au naturel les fournaies embrasées de Babylone, dont les tourbillons impétueux, au rapport de l'Ecriture, excédoient de beaucoup leur sphère ordinaire; les feux barbares d'Afrique, dont le lent et cruel incendie consumoit peu à peu les Chrétiens, et faisoit durant la nuit de leurs membres embrasés autant de flambeaux vivans et de torches animées; les bains bouillans et écumeux de Rome, où l'on plongeoit et faisoit nager les martyrs, que vous peindrois-je après tout? les feux de la vengeance humaine. Mais les flammes infernales, dit le Seigneur, sont les feux de ma vengeance et de ma fureur: *Ignis succensus est in furore meo* (1). C'est moi qui les ai créés exprès pour servir ma colère; moi qui leur ai imprimé toute ma haine contre les pécheurs; moi qui leur ai donné pour centre l'enfer, et pour aliment tous ceux qui l'habitent: *Et ardebit ad inferni novissima*. Ecoutez donc, peuples; nations prêtez l'oreille à ma voix. Le Dieu des armées va paroître dans une fureur ardente: *Ardens furor ejus* (2). Ses lèvres sont pleines d'indignation, et sa langue est comme un feu dévorant:

(1) Deut. 32. v. 22.

(2) Isai. 30. v. 27.

Labia ejus repleta sunt indignatione, et lingua ejus quasi ignis devorans. Il brisera tout dans l'effusion de ses tempêtes ; il aiguisera sa colère inflexible comme la lance perçante ; il en frappera les insensés, il les terrassera de sa foudre : *Acuet diram iram in lanceam, pugnabit pro eo orbis contra insensatos* (1). En un mot, il brûlera lui-même ses ennemis : *Uram eos sicut uritur argentum* (2). Que s'ensuit-il, M. F., de ces différentes expressions des Auteurs sacrés ? Que le feu de l'enfer surpasse tous les maux de la vie présente ; que les douleurs qu'on y endure ne sont que quelques écoulemens de cette coupe amère que Dieu réserve au jour de ses vengeances, que tous les malheurs qui inondent la face de l'univers, comparés à ceux de l'enfer, ne sont, pour m'exprimer avec l'Écriture, que quelques gouttes de ces fléaux que la justice divine laissera déborder dans l'enfer : *Stillavit super nos maledictio* (3). Ah ! s'écrie à ce sujet S. Jérôme, si les moindres mouvemens de la colère de Dieu jettent partout la terreur et la consternation, si une seule goutte fait de si fortes impressions, que sera-ce quand il répandra dans les enfers toute la pluie de sa colère : *Si tanta est stilla, quid erit de totis imbribus* ? Qui d'entre vous pourra donc subsister au milieu de ces feux dévorans, et souffrir des ardeurs éternelles ? *Quis poterit de vobis habitare cum igne devorante, quis habitabit ex vobis cum ardoribus sempiternis* ? Sera-ce vous, homme efféminé, qui

(1) Sap. 5. v. 21.

(2) Zach. 12. v. 9.

(3) Dan. 9. v. 11.

êtes si accoutumé à flatter vos sens , et à accorder à votre chair tout ce qu'elle désire ? Sera-ce vous , homme colère et impatient , qui ne pouvez rien souffrir ? Sera-ce vous , fille sensuelle , femme délicate , qui pâlissez au seul nom de pénitence , vous qu'un simple jeûne trouble et déconcerte , vous qu'une légère insomnie désole , vous pour qui nos exercices religieux sont si rebutans et pleins d'ennui , vous enfin qui ne respirez que le plaisir , comment pourrez-vous ne respirer que le feu : *Quis habitabit de vobis cum igne devorante* (1) ?

3.^o Tout ce que j'ai pu vous dire des peines des damnés dans l'enfer , n'est rien en comparaison de ce qui me reste à vous annoncer , et d'une seule circonstance que j'ai encore à vous expliquer : circonstance affreuse , à la vue de laquelle toutes les autres s'évanouissent ; c'est que ces peines seront éternelles , c'est que jamais elles ne finiront. Dieu l'a dit , et tous les raisonnemens des impies , et toutes les objections des libertins ne sauroient l'empêcher.

Dieu l'a dit. Sa parole est véritable et la vérité même. *Le ciel et la terre passeront , mais mes paroles ne passeront point* , dit le Sauveur (2). La vérité de Dieu est éternelle , et subsistera éternellement. Nous n'avons point besoin de preuves , dit Tertullien , après la parole de J. C. , ni de recherches après l'Evangile.

Dieu l'a dit. et le dira solennellement au dernier jour : *Allez , maudits , au feu éternel* (3). Voilà la

(1) Isai. 33. v. 14.

(3) Ibid. 25. v. 41.

(2) Matth. 24. v. 35.

sentence prononcée et sortie de la bouche de Dieu même ; sentence gravée dans l'Evangile par des caractères plus lumineux que le soleil, par des traits plus ineffaçables que ce qui est gravé sur l'airain et sur le bronze. Les libertins et les impies s'opposent en vain à une vérité si terrible , mais si certaine ; en vain osent-ils opposer la bonté de Dieu à sa justice. Est-il possible, disent-ils , qu'un Dieu si bon veuille se venger d'une manière si épouvantable , que jamais il ne soit touché des malheurs des damnés ? Sans doute que Dieu est bon et infiniment bon. Mais s'il est bon, n'est-il pas juste en même temps ? Et sa justice n'est-elle pas infinie aussi bien que sa miséricorde ? Dieu est bon ; mais c'est , parce qu'il est souverainement bon , qu'il hait souverainement le mal , et qu'il en sera éternellement le vengeur. *Mon œil vous verra sans être fléchi*, dit le Seigneur , (1), *et je ne serai point touché de compassion. Je mettrai sur vous le poids de vos crimes ; vos abominations seront au milieu de vous , et vous saurez alors , mais trop tard , que c'est moi qui suis le Seigneur.* Dieu est bon , mais il est véritable dans ses paroles. Quel blasphème de donner le démenti à sa vérité qui est éternelle , immuable , infaillible comme lui-même , pour prétendre justifier sa bonté ! Or , que nous a dit J. C. , la lumière et la vérité même ? Que le feu qui consumera les damnés ne s'éteindra jamais , que le ver qui les dévorera ne mourra jamais. Jamais , M. F. , jamais ! Que nous dit S. Jean

(1) Ezech. 7. v. 4.

dans l'Apocalypse? *Que tous ceux qui auront adoré la bête et son image, seront tourmentés dans le feu et dans le soufre devant les saints Anges et en présence de l'Agneau, et que la fumée de leurs tourmens s'élèvera dans les siècles des siècles* (1); qu'en vain ils appelleront la mort pour finir leurs tourmens; que la mort s'enfuira d'eux, et qu'elle leur refusera cet affreux service. Ils souffriront donc toujours; jamais leurs peines ne finiront! Qui peut comprendre toute l'étendue de ces mots? O toujours! ô jamais! éternité de supplices! ô affreuse éternité! ô abîme, dont l'esprit de l'homme ne peut mesurer la profondeur, parce qu'il est sans bornes et sans fond! ô années éternelles, qui recommencez toujours et ne finissez jamais! ô cercle affreux de tourmens et de supplices! que pourrai-je vous dire pour vous faire comprendre cette épouvantable éternité?

Vous dirai-je que quand un damné ne verseroit qu'une seule larme en cent mille millions de siècles, et que s'il en avoit assez versé pour remplir tous les fleuves et toutes les mers, il n'auroit cependant pas encore commencé son éternité? Dites tout ce qu'il vous plaira de l'éternité, dit S. Augustin (2), ajoutez, multipliez tant qu'il vous plaira; vous ne l'épuiserez jamais, vous ne la comprendrez jamais, vous ne l'expliquerez jamais; vous pourrez bien comprendre ce qu'elle n'est pas, mais jamais vous ne comprendrez ce qu'elle est, parce qu'elle est infinie.

O éternité! ô pensée qui a occupé tous les Saints,

(1) Apoc. 14. v. 10 et 11.

(2) Aug. in Ps. 60.

et qui a fait les Saints! Pensée qui a soutenu les Martyrs au milieu de leurs supplices, qui a rempli les déserts de Solitaires, les monastères de saints Religieux et Religieuses, tous les états du monde de grands exemples de sainteté et de pénitence! O éternité! ô pensée si capable de nous faire embrasser une vie chrétienne! Que ne devons-nous point faire, que ne devons-nous point souffrir pour éviter le plus grand de tous les malheurs, une éternité de supplices! Eternité! ô pensée qui adoucit tout ce qu'il peut y avoir de pénible dans la vertu, ou de rigoureux dans la pénitence! Souvenez-vous donc, Chrétiens, que le jugement de Dieu contre les pécheurs sera écrit, suivant l'expression de S. Jean Chrysostôme, en caractères ineffaçables sur la colonne inébranlable de l'éternité : *Mementote quoddam judicium Dei in impios, in columnam aternitatis incisum est.* Oubliez tout le reste; cessez d'être si inquiets et si attentifs sur tout ce qui peut vous rendre heureux ou malheureux en ce monde, pour ne vous souvenir que d'une chose, c'est que le péché sera puni dans l'autre vie par des peines éternelles : *Mementote, etc.* Ce souvenir sera le frein de toutes vos passions; il vous fera craindre le péché autant que l'enfer même qu'il entraîne après soi; il vous obligera à ne préférer aucun intérêt à celui de votre salut, aucun bien à la grâce, aucun objet à Dieu; à ne point connoître enfin de plus grand malheur que celui de l'offenser, ni de plus douce espérance que celle de régner un jour avec lui dans l'éternité bienheureuse. *Amen.*

DISSERTATION

SUR MAHOMET ET L'ISLAMISME.

LES principes que nous avons établis en expliquant le Symbole, sont sans doute suffisans pour convaincre toute personne qui cherche la vérité, et qui n'est pas décidée opiniâtrement à fermer les yeux à la lumière et à se faire illusion volontairement, que la Religion Chrétienne et Catholique est l'ouvrage de la Divinité même, et que sans la profession de cette religion il est impossible de parvenir au salut éternel. Les preuves que nous avons tirées du tableau même, et de l'histoire de cette divine Religion pour être d'une nature différente de celles que fournit la géométrie pour les vérités naturelles qui font son objet, n'en sont pas moins convaincantes pour tout homme sensé. Qui est-ce qui peut en effet, sans renoncer à toutes les lumières de la raison et du bon sens, se refuser aux preuves démonstratives que nous avons exposées, soit de l'existence d'un Etre suprême, soit de l'unité de sa nature, soit de l'obligation où sont toutes les créatures intelligentes de l'adorer, de le remercier de ses bienfaits, et de lui rendre le culte essentiellement dû à l'Auteur et au souverain Seigneur de toutes choses; soit de l'authenticité de la révélation faite à Moïse, soit du mystère ineffable de l'incarnation du Verbe, et de la divinité de J. C., Auteur de la Religion Chrétienne; soit enfin des prérogatives de l'Eglise que cet Homme-

Dieu a fondée, et hors de laquelle il n'y a ni salut ni rémission des péchés ? De là on a pu voir l'extravagance de l'athéisme, l'absurdité de l'idolâtrie, l'impiété du déisme et des autres branches de la philosophie moderne, l'aveuglement des Juifs de nos jours, et l'insuffisance du Christianisme même *hors de l'Eglise Romaine*, unique dépositaire des promesses, des grâces et des pouvoirs de son divin Époux.

Mais, dira peut-être ici le crédule Musulman, Dieu a suscité depuis Moïse et J. C., un plus grand prophète encore, qui a réformé toutes les anciennes religions, qui les a toutes abrogées, et dont la doctrine descendue du Ciel doit être seule observée. Nous pourrions nous contenter de répondre que la divinité de J. C., Fondateur de notre sainte Religion, étant démontrée et prouvée par des prophéties et des miracles incontestables, les prétendues révélations de Mahomet, qui combattent ce dogme fondamental du Christianisme, sont par-là même convaincues de fausseté. Toutefois nous avons cru devoir pour la consolation des Fidèles, et pour ne laisser aucune erreur religieuse sans une réfutation directe, développer les fondemens de l'Islamisme, faire connoître Mahomet son auteur, et mettre les simples Fidèles même en état de porter un jugement certain et éclairé sur ce trop fameux imposteur.

Il n'est peut-être point de personnage célèbre dans l'histoire, dont on ait donné des idées plus différentes que de Mahomet, le législateur des Arabes, et le fondateur de l'Empire Musulman. Les écrivains Chrétiens l'ont représenté comme un imposteur odieux, également méprisable par les vices

du corps et de l'esprit, et par les mœurs les plus corrompues. Ses sectateurs, au contraire, l'ont honoré du glorieux titre d'*Apôtre de Dieu*, et l'ont mis au rang des plus illustres législateurs qui aient jamais paru dans le monde. Ils l'ont produit comme un homme doué des plus belles qualités, soutenues de la pratique de toutes les vertus sociales, et également fameux par l'étendue de son génie et par la sagesse de ses institutions.

Mais, si d'un côté on ne peut nier que Mahomet n'ait eu de très-grands talens, et qu'il n'y ait eu chez lui un mélange de bonnes et de mauvaises qualités, de l'autre on ne peut disconvenir qu'en se vantant faussement de révélations surnaturelles, et de conférences avec Dieu lui-même, il a prouvé évidemment qu'il étoit un imposteur, et par conséquent un scélérat. Quant à la doctrine de l'Alcoran, quelques beaux exposés qu'en aient donnés certains écrivains follement prévenus en sa faveur, il faut avoir perdu, je ne dis pas la religion, mais le bon sens, pour la mettre de niveau avec la sublime doctrine de l'Evangile. Quelles que soient les vérités qui se trouvent dans l'Alcoran, il n'y a pas d'homme sage et éclairé qui n'avoue que l'on y rencontre aussi bien des absurdités.

Un abrégé clair et succinct de la vie de Mahomet, tiré principalement des meilleurs historiens Mahométans, et un court exposé des dogmes de l'Alcoran, et des principes professés par les Musulmans en conséquence de ces dogmes, suffiront pour démontrer que le prétendu prophète des Arabes n'a été qu'un imposteur, qu'on ne doit regarder que

comme l'inventeur et le prédicateur des plus insignes faussetés, comme le propagateur de la plus odieuse fourberie, et comme le fondateur d'une religion destructive de toute vraie sainteté et de toute pureté de cœur. Quant aux rapides progrès que l'Islamisme a faits en si peu de temps, nous aurons occasion de voir qu'il n'y a rien eu en cela d'étonnant ni de merveilleux, et nous rendrons compte des circonstances qui ont concouru à rendre Mahomet si puissant, et à propager sa fausse religion.

Suivant les auteurs orientaux, Mahomet descendoit en droite ligne d'Ismaël fils d'Abraham, et par conséquent d'Abraham même. Il naquit à la Mecque l'an 568 de J. C. Les mêmes écrivains prétendent qu'au moment que leur Prophète sortit du sein de sa mère, on aperçut une lumière extraordinaire qui éclaira les villes, les villages, les châteaux et les places publiques de la Syrie. Ils nous ont transmis le détail des prodiges arrivés à sa naissance, tels qu'ils ont été rapportés par Amena sa mère; disons mieux : ils ont forgé ces extravagantes fables dans la vue d'égaliser la naissance de leur prétendu Prophète à celle de J. C. notre Sauveur, et d'établir une espèce de parallèle entre ces deux événemens. Si les Auteurs sacrés nous disent (1) « que J. C. étoit » Dieu manifesté pour détruire les œuvres du diable; » qu'il sauveroit son peuple, ou tout le genre » humain de ses péchés; que la gloire du Seigneur » resplendit autour des bergers qui étoient dans

(1) 1. Joan. 3. v. 8, Matth. 1. v. 21. Luc. 2. v. 8, 9, et Matth. 2. v. 1. et seqq.

» les campagnes de Bethléem, quand l'Ange du
 » Seigneur leur annonça sa naissance; que Siméon,
 » homme juste et craignant Dieu, et Anne la Pro-
 » phètesse, prédirent de lui de grandes choses; que,
 » peu de temps après sa naissance, des Sages, ou
 » plutôt des Mages, vinrent d'Orient l'adorer, et lui
 » firent des présens, pour rendre hommage à sa
 » grandeur; qu'ils furent conduits à Bethléem où
 » il étoit par une étoile ou météore lumineux, etc.»
 les écrivains Mahométans de leur côté, nous assu-
 rent (1) qu'à la naissance de Mahomet une lumière
 surnaturelle se répandit sur toute la Syrie; que tous
 les démons furent chassés des orbes célestes; qu'il
 arriva d'autres prodiges surprenans; que Satih, sage
 ou devin célèbre, en fut si frappé, qu'il se rendit
 à la Mecque pour voir ce merveilleux enfant, et
 que là il annonça sa grandeur future, etc. On
 voit que les écrivains Mahométans ont imité, ou,
 pour mieux dire, défiguré les Auteurs sacrés, dont
 les récits sont aussi différens de ceux des premiers,
 que la réalité l'est de la fable, la religion de la
 superstition, la vérité sainte et divine de l'erreur et
 de l'imposture.

Mahomet perdit son père fort jeune. Abulfeda raconte (2) que pendant que Mahomet étoit entre les mains d'Halima sa nourrice, elle et son mari trouvèrent un jour le jeune Prophète dans un dé-

(1) Alcoran. Jallalo' ddin. Abulfeda. Al Beidawi. Marracci prod. Part. 1. pag. 40.

(2) Abulfed. de vitâ Mohamm. cap. III et IV. pag. 5 et 11. Alcoran. XCIV. Hottinger Hist. Orient. L. 1. cap. 2. pag. 10. Marracci in refut. Alcor. pag. 762.

sordre étrange; ce qui leur fit croire qu'il avoit eu quelque attaque du mal hypocondriaque. Les auteurs Mahométans n'ont eu garde de nous donner une description claire et nette de la maladie dont Mahomet étoit attaqué; mais divers traits que l'on y trouve, de même que dans l'Alcoran, semblent indiquer assez probablement que c'étoit l'épilepsie ou mal caduc: on ne peut guères même en douter, quoique le savant Ockley, qui étoit trop prévenu en faveur de l'imposteur Arabe, le nie. Suivant deux auteurs Mahométans (1), Mahomet fut attaqué de ce mal dès l'âge de trois ans.

Abu Taleb, oncle de Mahomet, se chargea de son éducation. Ayant été obligé de faire un voyage en Syrie pour les affaires de son commerce, il mena avec lui son neveu, qui avoit alors douze ou treize ans, pour le perfectionner dans sa profession. Ils ne furent pas plutôt arrivés à Bostra ou Bosra, ancienne ville de la Syrie Damascène, qu'ils allèrent visiter un monastère, où ils trouvèrent un moine Nestorien, nommé *Félix* et surnommé *Boheira*, qui les reçut (2) avec beaucoup de distinction. Al Masudi prétend que ce Moine est appelé par les Chrétiens *Sergius*. C'est sans doute, comme l'a observé le docteur Prideaux (3), le *Sergius* de Vincent de Beauvais, dont il est fait si fréquemment mention dans les auteurs Latins.

(1) Ahmed Ebn Yusef. al Jannabi.

(2) Ahmed Ebn Yusef. In Hist. Sect. 54. Gagnier not. ad Abulfédâ pag. 2. 3.

(3) Prideaux, vie de Mah. pag. 52. 53.

Lorsque Mahomet eut atteint l'âge de vingt-cinq ans, il épousa Khadija noble et riche veuve, à qui son oncle Abu Taleb l'avoit recommandé en qualité de facteur. Elle étoit, ainsi que Mahomet, de la tribu des Coréishites. Après que Mahomet fut entré à son service, il fit un second voyage en Syrie, et il s'acquitta des affaires dont Khadija l'avoit chargé, avec tant de succès, que peu de temps après son retour à la Mecque elle jugea à propos d'en faire son mari. A ce second voyage, Mahomet visita les marchands de Bostra; il eut une nouvelle entrevue avec Boheira, qui, de l'aveu même des écrivains Arabes (1), l'instruisit des principes de la Foi Chrétienne. Il n'est donc point improbable que ce moine Nestorien, avec lequel Mahomet avoit eu des liaisons dans sa jeunesse, l'ait aidé dans la composition de son Alcoran; et il n'est pas nécessaire que Boheira ait quitté son monastère, et qu'il ait suivi le prétendu Prophète en Aarabie, pour lui faciliter l'exécution de son dessein; il a pu ou lui aider à former son plan, et à l'exécuter dans les conférences qu'ils eurent ensemble à Bosra, ou dans la suite lui fournir en divers temps les matériaux dont il avoit besoin; car la communication entre l'Arabie et surtout la Mecque et Médine, et la Syrie Damascène où Boheira demouroit, étoit très-facile par le moyen des caravanes de marchands qui alloient continuellement d'un de ces pays à l'autre. En vain M. Sale prétend-il, contre le sentiment généralement reçu parmi les Chrétiens, au sujet des véritables auteurs de l'Alcoran,

(1) Voyez Marracci de Alcor. pag. 35, 42.

que les liaisons de Boheira avec Mahomet à Bostra sont trop anciennes pour pouvoir supposer qu'il lui ait aidé à composer ce livre, qui a été forgé longtemps après : le plan de l'ouvrage peut avoir été fait, et les matériaux peuvent avoir été envoyés à Mahomet long-temps avant qu'il ait été publié. C'est ce dont cet auteur convient lui-même dans le fond, quand il dit (1) que Mahomet a pu, dans ses conversations avec le moine Nestorien, acquérir quelque connoissance de la Religion chrétienne et de l'Écriture-Sainte, qui lui a servi pour son Alcoran.

Rien de plus foible encore, à cet égard, que ce que l'imposteur lui-même a dit, pour prouver le contraire, que ni les Juifs ni les Chrétiens n'ont pu l'aider à son ouvrage, parce que les uns et les autres parloient une langue étrangère, au lieu que son auteur l'a écrit du style arabe le plus pur, et doit par conséquent avoir été Arabe lui-même. Car, quoique le style de l'Alcoran soit, de l'aveu des savans, un Arabe poli, les principes et les sentimens qu'il renferme peuvent avoir été inspirés par un étranger, même quand il eût ignoré les beautés de la langue arabe. Enfin, dans le temps que Mahomet commença sa mission, il y avoit parmi les Arabes des Juifs et des Chrétiens, dont quelques-uns peuvent, ou avoir traduit en beau style arabe les mémoires qu'envoyoit le moine Boheira, ou avoir fourni eux-mêmes des matériaux. Il est même probable que Waracah, Chrétien Arabe

(1) Sale : s. Translat. of the Koran. pag. 223, 224. etc. in not.

et cousin de Khadija (1), qui savoit écrire en caractères hébraïques, et qui étoit assez versé dans la connoissance de l'Ecriture-Sainte, fut du moins un de ceux qui aidèrent Mahomet dans la composition de l'Alcoran, puisque, pour confirmer ce que Mahomet dit à sa femme de sa mission, ce Chrétien l'assura que Dieu avoit envoyé à Mahomet le même Ange qui étoit apparu autrefois à Moïse; or, si, comme on le voit, il eut part dès le commencement à la propagation de l'imposture de Mahomet, on peut avec fondement le soupçonner d'avoir aussi contribué à forger celle de l'Alcoran. Nous apprenons de Saint Jean de Damas (2), qui florissoit environ un siècle après Mahomet, et qui demeuroit à Damas, où de son temps les Califes faisoient leur résidence, que Mahomet possédoit à fond les divines Ecritures, tant de l'ancien que du nouveau Testament. Le même auteur dit encore que l'imposteur forma le plan de sa nouvelle religion sur les conférences et sur les conversations qu'il eut avec les Ariens de son temps. Mais revenons à la vie du prétendu Prophète.

Khadija l'ayant placé dans une condition qui l'égaloit aux plus riches citoyens de la Mecque, il vécut dans l'aisance durant les quinze premières années qui suivirent son mariage. Il y a apparence qu'il continua le commerce auquel les Coréishites ses compatriotes étoient fort adonnés, ainsi que les

(2) Ricard. Confut leg. Sarac. cap. 13. Prideaux, vie de Mahom. pag. 47, 55. Gagnier not. ad Abulf. de vitâ Mahom. pag. 74. Marrace. de Alcor. cap. 4. pag. 35, 42. (2) Lib. de Hæresib.

descendants d'Ismaël l'ont été dès les temps les plus reculés. Il se prépara durant cet intervalle à jouer le rôle qu'il méditoit, c'est-à-dire, qu'il se disposa à établir une nouvelle religion, ou plutôt, comme il s'exprimoit (1), la seule véritable et ancienne, professée par Adam, Noé, Abraham, Moïse, Jésus, et par tous les Prophètes. Il vouloit, disoit-il, détruire l'idolâtrie grossière où ses compatriotes étoient généralement tombés, et réformer les erreurs et les superstitions, par lesquelles les Juifs et les Chrétiens des derniers temps avoient, à ce qu'il prétendoit, corrompu leur religion. Ayant remarqué avec quelle implacable fureur les Juifs et les différentes sectes Chrétiennes, qui divisoient misérablement les Eglises d'Orient, se persécutoient mutuellement, il en conclut que la voie la plus sûre et la plus efficace pour s'élever, c'étoit d'introduire une nouvelle religion, qui fût propre à séduire ce qu'il y avoit de plus relâché parmi les Juifs, les Chrétiens de toutes les sectes, et les Païens même. Aussi l'islamisme est-il parfaitement adapté au goût de la sensualité; et toute cette religion se réduit à croire l'unité de Dieu et la mission de Mahomet, à quelques principes hétérodoxes empruntés de diverses sectes hérétiques, à quelques préceptes qui imposent l'obligation de certains devoirs moraux, et à quelques rites retenus du Judaïsme et du Paganisme.

Il paroît par-là qu'il ne faut pas tant envisager la grande entreprise de Mahomet, conduite avec tant de ruse et de succès, comme un effet de l'enthou-

(1) Alcor. 12.

siasme, que comme un dessein et un moyen d'en-
vahir l'autorité suprême dans son pays, et de s'é-
riger en législateur de sa nation; car il est évident
par l'Alcoran même, et par la nature du Mahomé-
tisme, et par les voies dont cet imposteur et ses
sectateurs se sont servis pour propager leur religion,
que l'ambition et le désir de satisfaire leurs passions
sensuelles ont été leurs principaux motifs.

Puis donc que l'islamisme a été formé pour
nourrir et pour satisfaire les appétits déréglés des
hommes en général, et les penchans dépravés des
Arabes Païens en particulier, il n'est pas étonnant
qu'il ait fait en si peu de temps de si prodigieux
progrès. Les hommes sont naturellement portés à
croire la vérité de ce qu'ils désirent; et si l'on con-
sidère combien la plupart sont indifférens sur les
biens et les maux d'une autre vie, pourvu qu'ils
jouissent des douceurs de celle-ci, il ne peut pa-
roître étrange qu'ils adoptent aveuglément et sans
examen des doctrines qui les flattent, et qui sont
conformes à leurs déréglemens.

Il n'en a pas été ainsi de l'établissement et des
progrès du Christianisme, et ç'a été au contraire
un prodige véritablement étonnant, que des peu-
ples nés dans l'idolâtrie, élevés dans la supersti-
tion, accoutumés à ne croire que ce qu'ils compre-
noient, et à n'aimer que ce qui les flattoit, aient pu
abandonner la religion de leurs ancêtres, en em-
brasser une autre qui ne proposoit à la raison que
des mystères qu'elle ne peut comprendre, et à la
volonté que des maximes qu'elle ne peut goûter; une
religion qui ne prêche partout que détachement, que

pénitence, que mortification et que croix ; qu'ils aient embrassé cette religion sans intérêt, sans contrainte, sans violence ; disons plus : qu'ils l'aient embrassée aux dépens de ce qu'ils avoient de plus cher, de leur fortune, de leur honneur et de leur vie même.

Avec la faveur de ses dogmes, d'autres circonstances ont concouru à rendre Mahomet très - puissant, et à étendre sa religion. Les Coréishites ses compatriotes étoient infectés du Zendicisme, secte qui nioit l'existence des Anges et des Esprits. Cette erreur, si on en suit toutes les conséquences, doit aboutir à une irréligion totale, ou à l'athéisme même. Les Arabes ne reconnoissoient point de Providence (1), de résurrection ni d'état à venir. Ils n'avoient dans le fond aucune religion, et ils étoient disposés, comme le remarque très-bien le savant Prideaux, à recevoir toutes les impressions que Mahomet jugea à propos de leur donner sur la Divinité et son culte.

Les divisions dans l'Eglise d'Orient, l'extrême corruption et les hérésies qui la désoloient, contribuèrent aussi beaucoup à l'établissement et aux progrès du Mahométisme. L'Eglise d'Orient fut agitée depuis le Concile de Nicée, et déchirée continuellement par les Ariens, les Sabelliens, les Nestoriens, les Eutichéens, etc. On ne peut douter que Mahomet n'ait été suscité de Dieu lui-même, comme une

(1) Pocock not. in Spec. Hist. Arab. pag. 136. Alcor. VI. Reland. de Relig. Mahum. pag. 270. Millius de Mohammed. Ante Moham. pag. 311.

verge pour châtier les Eglises hérétiques et schismatiques , et que la terrible destruction des Eglises d'Orient , autrefois si florissantes , n'ait été un châtimement de la Providence.

Si le déplorable état de la religion favorisa les desseins de Mahomet , la foiblesse de l'empire Romain et de la monarchie Persane pouvoit le flatter d'un autre côté de grandes espérances de succès. De ces Empires , jadis si formidables , l'un ou l'autre , s'il eût été dans sa force , eût suffi pour arrêter le Mahométisme dans son origine. S'ils n'eussent pas été étrangement affoiblis , Mahomet ni ses sectateurs n'auroient jamais osé attaquer la plus petite des provinces qui leur appartenoient ; mais les Arabes ayant eu des succès extraordinaires dans leurs entreprises contre ces puissances , ne manquèrent pas de les attribuer à leur nouvelle religion , et au crédit que son Auteur avoit dans le ciel. C'est ce qui leur inspira la résolution de l'étendre par les voies les plus violentes et les plus tyranniques , même par le fer et par le feu , comme leur prétendu Prophète le leur avoit commandé ; et cette manière de convertir a été très-religieusement observée et suivie par tous leurs successeurs et leurs descendants.

Autant que les Grecs et les Perses étoient affoiblis , autant les Arabes étoient puissans. Ils formoient une nation nombreuse , endurcie à la fatigue et au travail ; le luxe et la mollesse des Grecs et des Perses leur étoient inconnus. Vivant avec une grande frugalité ils mangeoient rarement de la viande , ne buvoient presque jamais de vin , et n'avoient d'autres sièges que la terre. D'ailleurs la stérilité de

leur pays, et le genre de vie auquel ils étoient bornés, ne leur permettoient pas les récréations et les amusemens si communs dans les pays plus opulens. La constitution de leur gouvernement politique étoit aussi très-propre à favoriser les desseins ambitieux de Mahomet. La division et l'indépendance de leurs tribus furent d'abord si nécessaires, dans les commencemens, à la propagation de sa religion et à l'établissement de sa puissance, qu'il lui auroit été impossible de réussir si les Arabes avoient été unis en un seul corps; mais, après qu'ils eurent embrassé sa religion, la réunion de leurs tribus qui suivit ne fut pas moins utile pour faire des conquêtes et pour s'agrandir.

Telle étoit la situation des affaires politiques et religieuses dans l'Orient, quand Mahomet forma le projet de renverser l'empire Grec et la monarchie Persane, et d'introduire un nouveau système de religion parmi les Arabes. On ne peut douter que les connoissances qu'il avoit acquises ne lui aient servi à former son plan; et il eut lieu d'en attendre un heureux succès, ayant de grands talens et beaucoup d'adresse, et sachant profiter de toutes les circonstances.

Avant d'exécuter son entreprise, il se retira avec sa famille dans une caverne du Mont Hara, proche de la Mecque. Là, il découvrit à Khadija sa femme qu'il étoit destiné à tirer le monde de l'idolâtrie et de la superstition qui y régnoient, et lui annonça que l'Ange Gabriel lui étoit apparu pour lui déclarer qu'il étoit l'Apôtre de Dieu. Il avoit alors environ quarante ans. La nuit où il prétendit que

l'Ange Gabriel lui avoit été envoyé pour la première fois, est appelée dans l'Alcoran (1) *la nuit du décret divin*, parce que, disent les docteurs Mahométans, l'Alcoran descendit alors du ciel tout entier pour la première fois; car depuis il ne descendit plus que par parties. Khadija crut sans hésiter et sur la parole de son mari, la révélation dont il se glorifioit. Transportée de joie elle alla sur-le-champ faire part de ce qu'elle avoit appris à son cousin Waracah. Il étoit Chrétien, savoit écrire en hébreu comme nous l'avons déjà observé, et étoit passablement versé dans la lecture de l'ancien et du nouveau Testament. Il jura que ce que disoit Khadija étoit vrai, et que Mahomet étoit le grand Prophète (2) prédit dans la loi par Moïse, fils d'Amram.

Ce premier pas ayant eu l'approbation d'un homme aussi distingué que l'étoit Waracah, Mahomet conçut de grandes espérances de réussir. Encouragé par un si heureux début, il résolut de poursuivre et d'essayer pendant quelque temps la voie de la persuasion secrète. Il n'osoit pas se découvrir encore, pour ne pas faire échouer son projet, en le rendant trop tôt public. Il fit promptement des prosélytes parmi les siens. Un des premiers qu'il séduisit fut son cousin Ali, qui n'avoit que neuf à dix ans. Il s'efforça ensuite de gagner Abu Becr, homme très-consideré parmi les Coréishites, et dont il prévint bien que le crédit pouvoit lui être d'une grande utilité. Il ne se trompa point. Abu Becr

(1) Alcor. XLIV. XCVII.

(2) Ibid. III.

s'étant rendu engagea les principaux de la Mecque à imiter son exemple. Plusieurs embrassèrent l'islamisme, et déclarèrent ouvertement qu'ils soutiendroient Mahomet; de sorte qu'il dut en grande partie ses surprenans succès au crédit d'Abu Becr, qui, après sa mort, fut salué *Calife*, c'est-à-dire successeur ou Vicaire, au préjudice d'Ali à qui ce titre et l'autorité appartenoient de droit. Mahomet resta encore trois ans avant de faire part au public de sa mission, parce qu'il craignoit les Coréishites, dont le gros ne favorisa pas d'abord son entreprise. Au bout de ce temps, voyant qu'Abu Becr persistoit à lui être fidèle, il publia que Dieu lui avoit commandé d'exhorter ses proches. Il en rassembla environ quarante auxquels il tint le discours suivant : « Je ne connois personne dans toute l'Arabie » qui puisse offrir à ceux qui lui appartiennent rien » de plus excellent que ce que je vous présente aujourd'hui. Je vous offre la félicité de ce monde » et de celui qui est à venir. Le Dieu tout-puissant m'a commandé de vous appeler à lui. Qui » donc d'entre vous voudra être mon *Visir* ou mon » aide, et être mon frère et mon lieutenant? » Personne ne se présentant, Ali à la fin se leva et déclara qu'il l'aideroit, menaçant ceux qui lui résisteroient : « C'est moi, dit-il, ô Prophète de Dieu ! qui veux » être ton *Visir*; je casserai les dents, j'arracherai » les yeux, je fendrai le ventre, et je romprai les » jambes à tous ceux qui s'opposeront à toi. » Mahomet l'embrassa tendrement, et invita tous les assistans à se soumettre à lui, et à lui obéir comme à son Lieutenant; mais tous ceux qui étoient présens

éclatèrent de rire, et dirent au père d'Ali que c'étoit à lui d'obéir désormais à son fils.

Mahomet, rebuté d'abord, ne se découragea point. Il se mit à prêcher publiquement ; mais il irrita les Coréishites, bien loin de les persuader, et il étoit perdu sans la protection de son oncle Abu Taleb : s'en voyant soutenu fortement, il continua de faire l'Apôtre. Jusques - là il s'étoit contenté d'appeler et d'inviter les hommes à la connoissance de la vérité ; mais dès qu'il put faire valoir son autorité, il répandit sa doctrine de toutes parts. Ce ne fut pas d'abord sans de grands obstacles : les Coréishites tentèrent plusieurs fois de le faire périr. Ils firent un décret solennel contre lui et les siens, et plusieurs de ses sectateurs furent obligés de se réfugier en Ethiopie. Quelques années après, Mahomet dit à son oncle Abu Taleb que Dieu avoit donné une preuve évidente qu'il désapprouvoit le décret porté contre lui et les siens, en envoyant un ver qui avoit rongé tout l'acte, à la réserve du nom de Dieu. Abu Taleb en informa les Coréishites, leur offrant si le fait étoit faux, de leur livrer son neveu ; mais il demanda aussi que si la chose étoit véritable, ils renonçassent à leur animosité et annullassent leur décret. Ils acquiescèrent à ces conditions, et étant allés examiner l'acte ils trouvèrent, à leur grande surprise, qu'Abu Taleb leur avoit dit vrai. Aussitôt le décret fut annulé. Les Docteurs Mahométans ne sont point d'accord entr'eux dans leurs relations de ce prétendu miracle ; mais ce singulier accident, qui fut si avantageux à Mahomet,

fût, suivant M. Sale lui-même (1), l'ouvrage de la collusion. Cet imposteur avoit gagné secrètement quelqu'un des Coréishites, qui effaça à son instigation les mots qui manquoient.

Après cet événement Mahomet perdit son oncle et sa femme. Après leur mort les Coréishites l'insultèrent plus que jamais. En vain opéra-t-il, suivant l'Alcoran (2), un grand prodige pour la conversion de ces incrédules : la lune parut fendue en deux ; une de ses parties disparut, et l'autre resta. En vain Ebn Masud affirma qu'il avoit vu le Mont Hara entre les deux parties séparées ; cela n'empêcha pas que ceux même qui avoient été les plus intimes amis du Prophète, ne devinssent ses plus cruels ennemis, et ne le persécutassent sans relâche. Il se vit contraint de chercher une retraite ailleurs. Il choisit Tayef, ville distante de la Mecque de soixante milles ; mais il en fut chassé peu de temps après. Il revint à la Mecque ; et c'est de là qu'il fit son fameux voyage de la Mecque à Jérusalem, et de Jérusalem dans le ciel. Tous ses historiens en ont parlé. Quelqu'absurde que soit cette fable, comme elle est la seule preuve de la mission de Mahomet, nous croyons devoir en rapporter succinctement les principales circonstances. Cet imposteur l'inventa, soit pour contenter ceux qui lui demandoient des miracles pour prouver qu'il étoit vraiment l'Apôtre de Dieu, soit par une ruse politique, et pour se donner la réputation d'avoir conversé avec Dieu dans le ciel, et reçu immédiatement de la divinité

(1) Ubi Suprà, pag. 42.

(2) Alcor. LIV.

plusieurs institutions, comme autrefois Moïse sur le Mont Sinai. Ce trait seul démontre la vérité de ce qu'ont dit tous les écrivains Chrétiens, que Mahomet a été un des plus déterminés scélérats, et un des plus exécrables imposteurs qu'il y ait jamais eu dans le monde.

Mahomet étant une nuit couché à l'air entre deux collines proche de la Mecque, l'Ange Gabriel l'aborda, lui ouvrit le cœur, en exprima la *goutte noire*, ou le principe du péché originel, le lava, le remplit de Foi et de science, et ensuite le remit à sa place, d'où il l'avoit tiré pour faire cette opération plus promptement et avec plus de commodité. Ensuite Gabriel, avec soixante et douze paires d'ailes étendues des deux côtés, amena au Prophète la jument, appelée *al Borach*, qui étoit, disent les Mahométans, la monture ordinaire des Prophètes, quand ils alloient d'un lieu à un autre pour exécuter les ordres de Dieu. Je laisse la description grotesque de cet animal. Quand Mahomet s'en approcha, il se mit à ruer, ne voulant pas souffrir que le Prophète le montât. Alors Gabriel lui dit : « Tiens-toi » tranquille, ô Borach ! et obéis à Mahomet ; jamais » personne plus honoré de Dieu ne t'a montée. » Borach répondit : Quoi donc, Gabriel ! Abraham, » l'ami de Dieu, ne m'a-t-il pas montée lorsqu'il » alla rendre visite à son fils Ismaël ? Peut-être » celui-ci est-il le Médiateur, l'Intercesseur et l'Au- » teur de la nouvelle religion, dont l'article fon- » damental est : Il n'y a point de Dieu que Dieu. » Gabriel lui répliqua : « Sois tranquille, ô Borach ! » sois tranquille. C'est ici Mahomet, le prince des

» enfans d'Adam, le premier entre tous les Prophètes et les Apôtres; il est le sceau; sa Tribu est établie dans l'Yemen, et sa religion est l'Orthodoxe. Tous les hommes espèrent entrer dans le paradis par son intercession; le paradis est à sa droite, et le feu de l'enfer à sa gauche, etc. » Borach reprit : « O Gabriel ! je te conjure par l'alliance qui est entre toi et Mahomet, obtiens de lui que je puisse entrer dans le paradis par son intercession, au jour de la résurrection. » Le Prophète entendant ce discours lui dit : « Sois tranquille, Borach; tu seras par mon intercession avec moi en paradis. » Aussitôt la bête s'approcha de lui, le laissa monter sur son dos, l'enleva en l'air, et le transporta en un clin d'œil à Jérusalem.

Dès qu'il y fut arrivé, il entra dans le temple, où il trouva Abraham, Moïse et Jésus, avec une foule de Prophètes et de Saints qui vinrent au-devant de lui, et se mirent à prier avec lui. Ensuite Gabriel et lui trouvèrent une échelle de lumière préparée pour eux, qu'ils montèrent, laissant le Borach sur le terrain sacré jusqu'à leur retour. A leur arrivée au premier ciel, Gabriel frappa à la porte, et ayant dit au portier qui il étoit, et qu'il menoit avec lui Mahomet, l'ami de Dieu, à ses ordres s'ouvrirent les portes, qu'il représente comme étant d'une grandeur prodigieuse. Il nous dit aussi que ce premier ciel étoit de pur argent; qu'il y vit les étoiles suspendues avec des chaînes d'or, *qui étoient aussi grandes que le Mont Noho près de la Mecque en Arabie*, et que les Anges faisoient

la garde et veilloient dans ces étoiles, pour empêcher les démons d'approcher du ciel, et d'épier les actions des habitans de ce séjour pour les tenter. A son entrée dans le ciel, Mahomet rencontra un vieillard décrépît, qui l'appela *le plus grand de ses fils et le plus grand des Prophètes*. Gabriel lui apprit que c'étoit Adam, lequel se recommanda à ses prières. Il vit aussi une multitude d'Ange de toutes sortes de formes; et parmi ceux qui avoient la forme d'oiseaux il vit un coq blanc comme la neige, et d'une grandeur si prodigieuse, que sa tête touchoit au second ciel, éloigné du premier d'un voyage de cinq cents ans, à compter comme font les voyageurs en Orient. Gabriel apprit au Prophète que les Anges, qui avoient la forme d'animaux, intercédèrent chacun pour les bêtes qu'ils représentoient. Le grand coq étoit le principal Ange des coqs. Mahomet dit qu'il se joint chaque matin à Dieu pour chanter un saint hymne. Son chant est si éclatant que tous ceux qui sont au ciel et en la terre l'entendent, excepté les hommes et *les fées*, et qu'alors tous les autres coqs chantent aussi (1).

Du premier ciel ils montèrent au second, qui étoit d'une sorte de fer, où Mahomet rencontra Noé, qui se réjouit beaucoup de le voir, et se recommanda à ses prières. de là ils passèrent au troisième, où ils virent un grand Ange, appelé *le Fidèle de Dieu*, qui avoit sous ses ordres cent

(1) Cette fable du coq est tirée des Tamudistes. Voyez Prideaux, *vie de Mahomet*, pag. 67.

mille autres Anges; il étoit d'une taille si prodigieuse, que l'espace entre ses deux yeux égaloit soixante et dix mille journées de chemin. Mais ici, suivant la judicieuse remarque de Prideaux, Mahomet avoit oublié ses mathématiques; car l'espace entre les yeux d'un homme n'étant à proportion de sa hauteur, que d'un à soixante et douze, à ce compte la hauteur de cet Ange devoit être près de quatorze mille années de chemin; ce qui est quatre fois autant que la hauteur de tous les sept ciels ensemble; et par conséquent il étoit impossible que cet Ange pût être contenu dans aucun d'eux. Cependant, continue la relation, Mahomet et son guide furent salués très-honnêtement par David et Salomon et par Joseph; mais on ne dit pas si c'étoit le Patriarche de ce nom, ou l'époux de la sacrée Vierge. Enfin ils se mirent en chemin pour le quatrième ciel. Il faut se souvenir que la distance d'un ciel à l'autre étoit de cinq cents ans de chemin, et que Gabriel et Mahomet traversèrent ces espaces immenses en moins d'une heure de temps.

Après avoir parcouru les quatrième, cinquième et sixième ciels, dont j'omets le détail tant des rencontres que des choses merveilleuses, ils arrivèrent au septième qui est tout de lumière divine. C'est là que Mahomet vit un Ange qui est la plus grande des créatures de Dieu. Il avoit soixante et dix mille têtes; chaque tête avoit soixante et dix mille faces; chaque face avoit soixante et dix mille bouches; chaque bouche soixante et dix mille langues; chaque langue parloit soixante et dix mille langages. Mahomet vit aussi dans le septième ciel Jésus-Christ

et se recommanda (1) à ses prières. Le Prophète fait voir par-là qu'il reconnoissoit la supériorité de notre Sauveur.

Ici l'Ange Gabriel quitta Mahomet, n'ayant pas la permission d'aller plus loin, et Mahomet monta seul au trône de Dieu. Avant d'y parvenir, il passa deux mers de lumière, et une toute noire d'une étendue immense. Il s'approcha enfin de la présence immédiate de Dieu même, et il entendit une voix qui lui disoit : « Mahomet, avance et approche-toi » du Dieu puissant et glorieux ». A ces mots, étant monté plus haut il se trouva à la distance de deux arcs du Tout-Puissant, et il dit qu'au côté droit du trône, le nom de Dieu et le sien étoient écrits en mots Arabes : *Il n'y a point d'autre Dieu que Dieu, et Mahomet est son Prophète*. Ces paroles étoient encore écrites sur toutes les portes des sept cieux. Dieu lui mit ensuite une main sur la poitrine, et l'autre sur son épaule, ce qui lui causa un froid aigu qui le pénétra jusqu'à la moëlle des os ; mais il éprouva peu après une volupté ravissante, et goûta le plaisir le plus parfait. Il s'entretint long-temps familièrement avec Dieu, qui lui révéla un grand nombre de mystères, lui apprit la manière d'instruire le peuple sur lequel il devoit présider, et lui accorda plusieurs privilèges : entr'autres, qu'il seroit la plus parfaite de toutes les créatures ; qu'il seroit au-dessus de tous les autres hommes ; qu'il seroit le rédempteur de tous ceux qui croiroient en lui, et que les dépouilles de tous ceux qu'il vaincroit à la

(1) Voyez le livre *Agur* et *Guadagnole*.

guerre, appartiendroient à lui seul. Après ces instructions Mahomet pensa à revenir sur la terre; il retrouva l'Ange Gabriel et Al Borach aux lieux où il les avoit laissés; il remonta sur l'Al Borach, et l'Ange Gabriel l'accompagna jusqu'à la Mecque. Tout le voyage ne dura que la dixième partie d'une nuit. En arrivant à la Mecque, le Prophète dit à l'Ange : « J'appréhende que mon peuple ne m'accuse » de mensonge, et ne refuse de me croire quand je » lui raconterai les particularités de mon voyage au » ciel. » Gabriel répondit : « O Mahomet ! Abu Becr, » le témoin fidèle, justifiera suffisamment toutes » les circonstances de ce merveilleux événement » que tu leur rapporteras. »

Telle est la relation abrégée du voyage de Mahomet au ciel, tirée d'Abul-Feda, d'Al-Bokhari, et de la tradition attribuée à Abu Horeira, intitulée : *Histoire de l'Ascension*, dont nous avons une version française par M. Gagnier. Quoique cette relation soit un tissu des plus monstrueuses absurdités, elle fait partie de *la Sonna*, dont l'autorité chez les Musulmans est la même que celle de l'Alcoran. Aussi tous les Mahométans Orthodoxes regardent ce voyage comme un événement réel. Selon eux, ce ne fut pas seulement une vision; mais ils croient fermement que Mahomet fut transporté en corps durant tout le voyage. Aujourd'hui encore les Turcs célèbrent avec de grandes réjouissances la vingtième nuit de Rajeb, dans laquelle ils sont convaincus que ce voyage eut lieu.

Lorsque Mahomet raconta cette histoire à ses amis, elle leur parut si absurde, qu'ils firent tout

ce qu'ils purent pour l'empêcher d'en faire part aux Coréishites; mais déterminé à poursuivre son entreprise, il fut assez imprudent pour conter tout à Abu Jahl, un de ses ennemis les plus implacables. Celui-ci se moqua de lui, et rendit sa relation si ridicule aux Coréishites, qu'ils furent sur le point de l'insulter. Plusieurs de ses disciples le quittèrent, et tout son projet alloit échouer, si Abu Becr n'eût appuyé le témoignage de Mahomet, et n'avoit assuré que le fait étoit certain. Cet heureux incident soutint le crédit du Prophète, et même l'accrut à un tel point, qu'il fut sûr de faire recevoir dans la suite à ses aveugles sectateurs tout ce qu'il jugeroit à propos de leur débiter. Il commença par choisir des Apôtres au nombre de douze, auxquels il tint ce discours : « Vous êtes investis du même pouvoir et de » la même autorité qu'avoient les Apôtres de Jésus, » et moi je suis le grand Apôtre de tout mon peuple. » Ils répondirent : *Cela est incontestable.*

Dès qu'il se vit un parti formé, il ne tarda pas à se démasquer. Jusqu'ici il n'avoit point employé la violence pour faire des prosélytes. Il avoit déclaré lui-même en plusieurs passages de l'Alcoran (1) qu'il n'étoit point autorisé à forcer personne d'embrasser sa religion. Que l'on crût ou non, ce n'étoit point, disoit-il, son affaire, mais celle de Dieu. C'est qu'alors ses partisans n'étoient nullement en état de faire tête à leurs nombreux et puissans ennemis. Ainsi sa puissance et sa modération ne furent que les effets de sa foiblesse durant les douze premières

(1) Alcor. XXII.

années de son ministère ; mais aussitôt que , par le secours de ceux de Médine , il fut en état de résister à ses ennemis , il publia que Dieu lui avoit permis et à ses sectateurs de se défendre contre les infidèles ; et lorsqu'il fut devenu plus puissant encore , il prétendit avoir la permission de les attaquer et d'établir la véritable Foi l'épée à la main. C'est ainsi que ce fourbe ambitieux se jouoit de la religion pour étendre sa puissance et son autorité.

Cependant les principaux Coréishites , voyant que , malgré leurs efforts , Mahomet fortifioit son parti considérablement , conspirèrent sérieusement contre lui. A peine leur conjuration fut-elle formée , que Mahomet en fut averti. Il publia que l'Ange Gabriel l'en avoit instruit , et lui avoit ordonné de quitter la Mecque. Quand il se vit pressé de tous côtés , il s'enfuit effectivement accompagné d'Abu Becr , qui ne put retenir ses larmes en considérant la fâcheuse situation des affaires du Prophète. Ils se rendirent l'un et l'autre sous la conduite d'un guide idolâtre dans une caverne. Abu Becr étoit tout-à-fait découragé ; mais après y avoir resté trois jours , et s'être un peu remis de leur consternation , ils eurent le bonheur de gagner Médine , où ils furent favorablement reçus. Mahomet y fit tant de prosélytes , qu'il ne douta plus qu'il ne fût bientôt en état d'exécuter les vastes desseins qu'il avoit conçus.

La fuite de Mahomet de la Mecque arriva le premier du premier Rabi , et ce jour-là est devenu fameux depuis chez les Mahométans. C'est ce remarquable événement qui leur a fourni une ère appelée

hégire, d'un mot arabe qui signifie *fuite*, dont ils se servent encore aujourd'hui.

La ville de Médine est environ à dix journées de la Mecque. Dans le temps que Mahomet s'y retira, elle étoit habitée en partie par des Juifs, et en partie par des Chrétiens hérétiques. Ces deux factions se persécutoient avec acharnement : ce qui fournit à Mahomet la plus belle occasion qu'il pût désirer, de faire des prosélytes parmi eux ; aussi tout le peuple lui fut bientôt entièrement dévoué ; et de là le prodigieux et rapide succès qu'il eut dans l'exécution de ses projets. Pour se concilier les Juifs, il ordonna que l'on se tourneroit vers le temple de Jérusalem pour prier ; mais cette disposition choquant les Arabes idolâtres, qui conservoient un grand respect pour le temple de la Mecque, il ordonna au bout de dix-huit mois qu'à l'avenir on prieroit tourné vers l'Orient. Ce changement se fit la seconde année de l'hégire, et fut cause que plusieurs de ses disciples l'abandonnèrent, scandalisés de son inconstance. Cela n'empêcha pas Mahomet de se bien établir à Médine. Lorsqu'il se vit assez de partisans, il commença à envoyer des partis contre les Coréishites ; et ce qui avança extraordinairement ses affaires, ce fut le gain de la bataille de Bedre, si célèbre dans l'histoire Mahométane. Le Prophète instruit par ses espions qu'Abu Sofian escortoit avec trente ou quarante hommes seulement une caravane de Coréishites qui revenoit de Syrie, résolut de la surprendre. Ce qui l'animoit à cette pieuse expédition, c'étoit la richesse de la caravane composée de mille chameaux, chargés de

riches marchandises : il l'attendit près de Bedre, et réussit à s'emparer d'une partie de ses richesses. Cette victoire si peu considérable en elle-même, (car Abu Sofian fit une bonne retraite, et conduisit à la Mecque une bonne partie de sa caravane) cette victoire, dis-je, fraya le chemin à l'établissement de l'empire Mahométan, et a été comme la première base de la puissance Ottomane.

Deux ans après la bataille de Bedre, Mahomet exigea des Juifs établis à Médine, qu'ils eussent à renoncer à leur religion et à embrasser l'islamisme, quoiqu'il leur eût accordé en se réfugiant dans leur ville la jouissance de leurs privilèges et le libre exercice de leur culte. Ceux-ci se refusant à une demande si injuste, le Prophète leur fit aussitôt la guerre dans les formes. Il les assiégea dans leurs retranchemens pendant quinze jours, au bout desquels ils furent obligés de se rendre à discrétion. Le vainqueur ordonna de les massacrer tous au nombre de sept cents; mais un idolâtre qui avoit beaucoup d'autorité à Médine, intercédâ pour eux et obtint de Mahomet que la peine de mort seroit commuée en bannissement perpétuel. On les chassa sur-le-champ, et toutes leurs richesses tombèrent entre les mains des Musulmans. En changeant la peine de mort en bannissement, Mahomet contentoit également son avarice et son ambition; son avarice en se rendant maître de tout ce qui leur appartenoit, et son ambition en se procurant l'occasion d'obliger un des Arabes infidèles des plus puissans à Médine, et par-là de s'accréditer de plus en plus dans cette ville; mais ce sanguinaire dessein,

avec plusieurs autres exemples de la même nature, prouve bien le caractère barbare de ce scélérat.

Cependant les Coréishites, pleins du ressentiment de leurs pertes à la journée de Bedre, rassemblèrent, la troisième année de l'hégire, une armée de trois mille hommes sous le commandement d'Abu Sofian, et vinrent attaquer Mahomet proche d'Ohod, montagne située à quatre milles de Médine. Les Musulmans eurent d'abord quelque avantage, mais ensuite ils furent mis en désordre, et Mahomet ne put jamais les rallier. Il fut contraint d'abandonner lui-même le champ de bataille, et courut grand risque de la vie dans le fort de l'action. Il fut renversé par terre par une grêle de pierres, blessé au visage de deux coups de flèche, et eut les deux dents de devant cassées; il reçut aussi un coup à la lèvre supérieure. La perte de cette bataille pensa ruiner totalement les affaires de l'imposteur, et anéantir sans retour ses ambitieux projets. Quelques-uns de ses sectateurs disoient que, s'il avoit été réellement un Prophète envoyé de Dieu, il n'auroit pas été vaincu ainsi par les infidèles Coréishites; d'autres murmuroient hautement de la perte de leurs amis et de leurs parens. Pour calmer les premiers, il rejeta ce revers sur les péchés de quelques-uns de ceux qui avoient eu part à cette malheureuse action. Il représenta aux autres que Dieu a prédéterminé et décrété le temps de la mort de chaque homme, et que ceux qui avoient été tués dans la bataille n'auroient pu éviter leur destinée, quand même ils seroient demeurés dans leurs maisons; au lieu qu'étant morts en combattant pour la Foi, ils avoient le glorieux avantage

d'avoir remporté la couronne du martyr. Mahomet insiste beaucoup sur cette doctrine de la fatalité dans son Alcoran, prétendant que la dernière partie du chapitre troisième lui fut révélée pour relever le courage abattu de ses sectateurs après la défaite d'Ohod. A la faveur de ce dogme il encouragea ses adhérens à combattre sans crainte, et même en désespérés, pour la propagation de leur religion, disant qu'ils ne pouvoient, malgré toutes les précautions possibles, éviter leur destinée, et prolonger leur vie d'un instant.

L'année suivante, Mahomet entreprit de faire assassiner Abu Sofian, son implacable ennemi; mais celui qu'il avoit chargé de cette commission fut découvert avant d'avoir pu l'exécuter. Il eut ensuite différentes guerres dont le détail nous mèneroit trop loin. A l'issue de celle qu'il avoit intentée aux Juifs Nadirites, plusieurs des chefs de son armée s'échauffèrent si fort dans le vin et au jeu, qu'ils prirent querelle, et que cette rixe pensa être fatale à ses vues. L'imposteur publia alors que Dieu lui avoit révélé le passage de l'Alcoran, qui défend l'usage du vin et de toutes les liqueurs fortes, et les jeux de hasard. Il prévint par ce moyen les querelles et les divisions qui auroient pu occasioner sa perte. Dans son expédition contre la tribu de Coréidha, il fit massacrer de sang-froid tous les hommes qui se rendirent à lui au nombre de six ou sept cents personnes, et il fit vendre les femmes et les enfans, se réservant toutefois pour lui une jeune personne qui se nommoit *Ribana*, dont la beauté le charma. Vers ce même temps, il fit assassiner un Juif,

nommé *Salam*. Ce fut par des actions aussi scélérates, et par l'horrible massacre des Coréidites, célébré dans l'Alcoran (1) comme un effet immédiat de la Toute-Puissance divine, que Mahomet propagea sa nouvelle religion parmi les Arabes, religion bien digne d'un meurtrier.

S'il étoit cruel, il n'étoit pas moins livré à ses passions, qu'il ne manquoit jamais l'occasion d'assouvir : il avoit adopté publiquement un nommé *Zéid* pour son fils, et l'avoit déclaré son héritier. Le Prophète lui fit épouser *Zeinab* avec laquelle il vécut heureux pendant plusieurs années. Mais un jour Mahomet étant venu chez *Zéid* pour quelque affaire, ne le trouva point : il jeta par hasard les yeux sur *Zeinab*, qui étoit dans un grand négligé. Il conçut non-seulement des désirs criminels contre elle, mais même il ne put s'empêcher de les manifester. *Zeinab* en avertit son mari; celui-ci, après avoir fait de sérieuses réflexions sur cette aventure, résolut de se séparer de sa femme en faveur de Mahomet, et de la répudier. Le Prophète consentit au dessein de *Zéid*, autorisé par une prétendue révélation qui se trouve au chapitre trente-trois de l'Alcoran, et il épousa *Zeinab*; ce qui causa un grand scandale parmi les siens, principalement à cause de l'adoption qui formoit un empêchement parmi les anciens Arabes. Pour effacer ces fâcheuses impressions, il abolit la coutume établie, et fit intervenir Dieu même pour autoriser cette action criminelle. On ne sauroit imaginer rien de plus profane et de plus impie.

(1) Alcoran XXXIII.

Ses sectateurs eux-mêmes nous apprennent que cet homme corrompu se rendit aussi coupable de fornication (1). Un gouverneur d'Egypte lui avoit fait présent de deux jeunes filles Coptes. Le Prophète fut si charmé de la beauté de Marie, l'une de ces filles, qu'il résolut d'en faire sa maîtresse, quoiqu'il eût défendu la fornication en termes exprès dans l'Alcoran. Ayant couché avec elle un jour qui étoit dû à Ahesha ou à Hafsa, et dans le lit même d'Hafsa, pendant qu'elle étoit allée voir Omar son père, la chose fut découverte par les deux femmes, qui surprirent le Prophète et son esclave au lit, malgré les précautions qu'il avoit prises pour cacher son intrigue. Ayesha, fille d'Abu Becr, révéla à son père l'incontinence de son mari, et Hafsa porta aussi ses plaintes à Omar. Mahomet qui s'en aperçut, reprocha à Hafsa son indiscrétion, la répudia, et se sépara même de toutes ses autres femmes pendant un mois entier; il n'eut de commerce pendant ce temps-là qu'avec Marie, contre le précepte formel de l'Alcoran, et malgré le serment qu'il avoit fait à Hafsa. Craignant néanmoins le ressentiment d'Omar, il reprit au bout de quelque temps Hafsa, par ordre, à ce qu'il dit, de l'Ange Gabriel, et l'assura qu'elle seroit une de ses épouses en paradis. Pour se dispenser de tenir la promesse qu'il lui avoit faite, il fit descendre du ciel le chapitre soixante-sixième de l'Alcoran, qui permet aux Musulmans de se dégager de leurs sermens. Ainsi, pour se livrer tout entier à sa passion impure, le prétendu Prophète

(1) Jallaloddin. Admed ben Yahia, etc. Alcor. XVII, LXVI,

attribue à Dieu des révélations contradictoires, et fait venir de lui la permission de faire une action entièrement incompatible avec la morale, et pernicieuse à la société; et malgré son grand principe de l'unité de Dieu il renverse, autant qu'il est en lui, tous les fondemens de la Religion tant naturelle que révélée.

Après les batailles d'Honein et d'Awtas gagnées par cet imposteur, quelques-uns de ses gens se faisant scrupule de jouir des captives qu'ils avoient prises, il le leva en usant de son artifice ordinaire. Il supposa une révélation qui décidait la question. Un passage de l'Alcoran (1) déclara qu'il est permis de jouir des femmes esclaves, ou prises à la guerre, *quoique leurs maris soient vivans*, pourvu qu'elles aient été duement purifiées.

Après plusieurs expéditions, Mahomet se rendit enfin maître de la Mecque, et cette conquête entraîna la soumission de toutes les tribus Arabes. Le vainqueur exerça divers actes de cruauté contre ses ennemis qui tombèrent entre ses mains. Il fit tuer entr'autres un nommé Abdalhah, fils de Khatal, dans la *Caaba* même, qui étoit le lieu le plus sacré des Arabes. Voyant que cette action, aussi impie que barbare, avoit révolté ses plus zélés sectateurs, il déclara qu'il avoit reçu du Ciel une permission particulière de violer l'immunité de la *Caaba* pour une heure. C'est ainsi qu'il fouloit aux pieds ce qu'il y avoit même de plus sacré chez les Arabes, dès qu'il s'agissoit de satisfaire quelqu'une de ses passions; et cependant, *forger un mensonge où Dieu est com-*

(1) Alcor, IX.

promis, c'est, dit-il lui-même (1); le comble de l'impiété.

Lorsqu'il eut assouvi ses vengeances particulières, il s'appliqua à gagner les habitans de la Mecque. Comme ils avoient en grande vénération leur Caaba, il ne se fit point de scrupule d'approuver les pratiques superstitieuses qui régnoient parmi eux depuis plusieurs siècles : il se contenta de faire abattre quelques idoles, et du reste il se conforma à leurs anciens rites, et les autorisa par son exemple même.

Les Arabes prétendent que le temple de la Caaba a été bâti par Abraham, quoiqu'il y a plus d'apparence qu'il a été fondé par Ismaël, ou par quelqu'un de ses descendans. Ce ne fut d'abord qu'une maison ordinaire où le fondateur faisoit sa résidence, et dont insensiblement on fit un édifice consacré au culte des divinités des Arabes idolâtres. Ce qui prouve que ce n'étoit pas originairement un temple, c'est que la porte n'est pas au milieu du bâtiment, et que pendant plusieurs siècles on n'y exerçoit aucun culte, quoique les idolâtres y vinssent fréquemment en procession, et en fissent le tour. A l'angle voisin de la porte de cet édifice, qui est quarré, se voit *la pierre noire*, si célèbre chez les Mahométans. Ils prétendent qu'elle fut apportée du Ciel par l'Ange Gabriel à la création du monde. Elle étoit originairement blanche; mais elle est devenue noire par les péchés des hommes, ou plutôt par les baisers et les attouchemens des pèlerins. Près de là est le puits de *Zem-zem* que les Arabes croient être la source que Dieu fit sourdre de la terre pour

(1) Alcor. VI.

désaltérer Ismaël, lorsque Agar sa mère erroit avec lui dans le désert. Les Musulmans boivent de cette eau avec une grande dévotion, et on en envoie en bouteilles dans tous les pays de leur domination. Mahomet, pour gagner les Mecquois, s'acquitta de toutes les cérémonies du pèlerinage, telles que les Arabes idolâtres les avoient pratiquées, et telles que les bons Musulmans les observent encore aujourd'hui. Il égorga ensuite de sa main, et sacrifia soixante-trois chameaux, suivant le nombre des années qu'il avoit alors; enfin il se rasa la tête, et jeta ses cheveux sous un arbre, afin que le vent les poussât et les dispersât parmi les peuples. Khaled se saisit des touffes de devant la tête, les attacha au turban qu'il porta par toutes les guerres où il se trouva, et ce fut la vertu de cette touffe, dit un auteur Mahométan (1), qui le rendit constamment victorieux.

Peu de temps après le pèlerinage de la Mecque, Mahomet retourna à Médine, où il mourut le 17 juin de l'année 632. Quelques écrivains Musulmans assurent qu'immédiatement avant que Mahomet expirât, l'Ange de la mort appelé *Asraël* lui demanda la permission de prendre son ame, l'assurant qu'il ne pouvoit le faire sans son aveu. Mahomet lui ayant dit qu'il n'avoit qu'à faire son devoir, aussitôt il tomba dans l'agonie qui termina ses jours. Cependant une grande partie du peuple ne vouloit pas croire qu'il fût mort; ils disoient qu'il avoit été enlevé au Ciel comme *Jésus*, le dernier grand Prophète qui l'avoit précédé. Abu Becr, pour dé-

(1) Jallalo'ddin.

tromper le peuple, fit exposer son corps, et prouva par deux passages de l'Alcoran, qu'il devoit goûter la mort. Il y eut quelque dispute sur le lieu de sa sépulture : les uns vouloient que ce fût à la Mecque, lieu de sa naissance ; d'autres à Médine où il avoit fini ses jours ; quelques-uns à Jérusalem, afin qu'il fût avec les autres Prophètes : mais Abu Becr, son successeur, décida la question en faveur de Médine. Le corps fut donc enterré dans une fosse creusée sous le lit où il étoit mort, et c'est là qu'il repose encore aujourd'hui. C'est donc un conte ridicule, quoique adopté ainsi que beaucoup d'autres, par plusieurs Chrétiens, que le corps de Mahomet est à la Mecque dans un cercueil de fer, suspendu en l'air par les pierres d'aimant dont la voûte est construite.

L'ambition et l'incontinence furent les deux passions dominantes de Mahomet. L'empire qu'il usurpa sur sa nation, est une preuve de son ambition, et le grand nombre de ses femmes et de ses concubines, ainsi que des privilèges que l'Alcoran lui donne à cet égard, atteste sa luxure. Quelques-uns de ses historiens lui donnent jusqu'à vingt-six femmes, sans compter les concubines. Tous conviennent qu'il en eut plus de quatre, qui est le nombre accordé à chaque Musulman (1) par l'Alcoran. Ce livre lui accorde le privilège (2), non-seulement d'épouser plus de quatre femmes, mais même d'épouser sans témoin ; d'épouser dans un degré défendu ; de donner un baiser à une femme un jour de jeûne, et même de coucher avec elle ;

(1) Alcor. XXXIII.

(2) Gagnier. L. C. chap. 17, 18, etc.

de faire le pèlerinage de la Mecque sans l'habit sacré, d'y regarder toutes les femmes, et, qui plus est, de se retirer secrètement avec elles, etc. L'Alcoran lui accorde une infinité d'autres privilèges non moins détestables : comme de commettre le meurtre dans toute l'étendue du territoire sacré; de juger selon sa volonté, et de recevoir des présents de ses cliens. Il lui étoit défendu (1) de faire l'aumône, de payer aucune taxe ou contribution quelconque, etc. Les assassinats qu'il commit, et ses vengeances cruelles, indiquent son caractère barbare et vindicatif. Enfin les révélations supposées, par lesquelles il en imposa aux Arabes, les fréquentes conférences qu'il prétendit avoir avec le Tout-Puissant, dont il fit intervenir le redoutable nom pour appuyer ses mensonges, et se procurer la liberté de satisfaire ses vices, sont des preuves incontestables qu'il a été, sinon le plus déterminé scélérat qu'il y ait jamais eu, du moins un des hommes les plus profanes et les plus impies.

Nous terminerons cette dissertation par un court exposé de l'Alcoran et de ses dogmes. L'Alcoran (c'est-à-dire *le livre*, suivant l'étymologie du mot Arabe) est écrit avec beaucoup d'élégance dans le dialecte des Coréishites, la tribu la plus noble et la plus polie de l'Arabie. Les critiques assurent qu'il est fait pour plaire à l'oreille, surtout dans les endroits où il imite le style prophétique, et les phrases de nos Ecrivains sacrés, qui sont néanmoins assez souvent très-mal appliquées. Le style en est concis, souvent obscur, orné de figures hardies

(1) Gagnier L. C. chap. 16.

suivant le goût des Orientaux, vif par les expressions fleuries et sententieuses dont il est rempli. Le principal article de foi de l'Alcoran est, comme nous l'avons déjà observé, l'unité de Dieu. Mahomet se proposoit de réunir dans ce point les Chrétiens, les Juifs et les Arabes idolâtres. Rien ensuite de plus recommandé que la soumission la plus aveugle à l'autorité de Mahomet, Prophète et ambassadeur de Dieu, envoyé après Moïse et J. C. pour établir partout la véritable Religion par la force. Pour engager plus efficacement les Musulmans à cette soumission, l'Alcoran ne tarit point sur les châtimens redoutables que Dieu a infligés dans tous les temps à ceux qui ont rejeté ses ministres : plusieurs exemples sont tirés de l'Ecriture-Sainte, un plus grand nombre de livres apocryphes et des traditions, soit des Juifs, soit des Chrétiens de ce temps-là. Telles sont les histoires d'Adam et d'Eve, de Caïn et d'Abel, d'Hénoch, de Noë, d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, d'Ismaël, de Moïse et de Pharaon, de Saül, de David, de Salomon, d'Esdras, de Jésus-Christ et de la bienheureuse Vierge Marie, etc.; comme celles des sept Dormans, des Martyrs sous le tyran Dunaam, etc.; auxquelles on peut ajouter celles d'Alexandre-le-Grand, d'Esopé et d'autres, tirées des auteurs profanes. l'Alcoran contient aussi quantité de passages relatifs à de certaines occasions particulières. Car, dès qu'il arrivoit quelque chose qui embarrassoit Mahomet, il avoit recours à quelque nouvelle révélation, comme à un expédient infailible dans tous les cas épineux; et cette méthode lui réussit parfaitement, même pour l'exécution de ses plus sanguinaires

desseins. Ce fut certainement un trait de fine politique de ne faire descendre l'Alcoran entier que jusques au plus bas des Cieux, et non point sur la terre, parce que s'il eût été une fois tout publié, on auroit pu faire une infinité d'objections, auxquelles l'imposteur n'auroit pu répondre; mais, en prétendant ne le recevoir que par parties, il avoit toujours un moyen sûr de parer à tout, et de se tirer avec honneur de tous les embarras où il pouvoit se trouver : ce trait prouve qu'il étoit homme d'esprit et habile.

Ce qu'il y a de mieux dans l'Alcoran regarde les vertus morales et théologiques, et tout cela est évidemment emprunté des Chrétiens et des Juifs. Les descriptions des joies du paradis et des tourmens de l'enfer sont très-longues, et elles sont composées principalement des fables les plus absurdes et les plus ridicules. Nous avons déjà dit que Mahomet a eu de puissans coopérateurs, tant pour former que pour exécuter le plan de l'Alcoran; mais les Musulmans croient fermement que ce livre n'a été composé ni par Mahomet, ni par aucune créature mortelle, mais qu'il est éternel et incréé, et que le premier exemplaire a été de toute éternité à côté du trône de Dieu, écrit sur une table fort grande. Ils sont persuadés qu'une copie de l'Alcoran, en un volume en papier, fut apportée par l'Ange Gabriel dans le plus bas des Cieux au mois de Ramadan, dans la nuit de *la puissance*, et que c'est de là que cet Ange le révéla à Mahomet par parties et en différens temps, selon que les circonstances l'exigeoient.

Comme il y a dans l'Alcoran plusieurs passages

qui se contredisent évidemment, les docteurs Mahométans ont recouru à la doctrine de *l'Abrogation*, quelque absurde que soit cet expédient. Ils disent que Dieu avoit commandé diverses choses, qui dans la suite, pour de bonnes raisons, ont été abrogées et révoquées. Ils les distinguent en trois classes (1); les premières sont celles dont le sens et la lettre sont également abrogés; d'autres sont celles où la lettre l'est seulement, mais dont le sens subsiste; enfin il y en a dont le sens est abrogé, quoique la lettre subsiste. C'est ainsi que ces insensés tâchent de rejeter les inconséquences et les absurdités de leur capricieux et sacrilège imposteur, sur cet Etre infini qui est la source de la vérité, et dans lequel (2) il n'y a ni variation, ni ombre de changement. Il faut encore observer qu'il y a dans l'Alcoran des exemples, où les passages qui précèdent abrogent ceux qui suivent; il y en a surtout deux très-frappans dans le second et dans le trente-troisième chapitre: ce qui est aussi absurde que si un prince annuloit une loi qu'il n'auroit pas encore donnée ni publiée. Mais ce n'est là qu'un léger échantillon des sottises dont le code des lois Mahométanes fourmille, quelque fastueux éloges que lui aient donnés certains écrivains dans ce siècle libertin et corrompu.

L'Alcoran divise la Religion en deux parties, la Foi et la pratique. La Foi se réduit aux deux articles que nous avons déjà indiqués: *Il n'y a qu'un Dieu, et Mahomet est son Prophète*. En conséquence du dernier les Musulmans ont reçu tout ce que Mahomet a jugé à propos d'établir. La pratique com-

(1) Marac. L. C. pag. 42.

(2) Jac. I. V. 17.

prend la prière avec tout ce qui s'y rapporte; les aumônes, dont Mahomet fit adroitement un point important de Religion, parce qu'il lui fournissoit les moyens d'entretenir toujours un corps considérable de troupes sur pied; enfin le jeûne du Ramadan, et le pèlerinage de la Mecque.

J'ai déjà dit que la doctrine de l'Alcoran sur le paradis et l'enfer est remplie de contes absurdes. Il en est de même de ce qu'on lit dans ce livre de l'état des âmes après la mort, de l'examen du sépulcre, de la résurrection, du jour du jugement, du pont étroit, du mur de séparation entre le Ciel et l'enfer, de l'étang de Mahomet, etc. Nous n'entrerons pas dans un détail ennuyeux de toutes ces imaginations romanesques; nous nous contenterons de remarquer que Mahomet, outre les fruits délicieux dont il a rempli les jardins de son paradis, nous apprend que l'on y trouvera nombre de belles et charmantes vierges, remarquables par leurs yeux noirs, dont la jouissance sera une des principales parties de la félicité des fidèles. Elles procureront tant de plaisirs et de délices, qu'il n'est point de créature mortelle en état de les soutenir; et Mahomet a déclaré (1) que Dieu donnera à chaque croyant la force et la capacité requises pour pouvoir en jouir pleinement. Il promet de plus tout ce qui peut flatter la sensualité du voluptueux le plus livré au plaisir; et pour que l'on puisse goûter les joies du paradis dans toute leur étendue, les habitans de ce lieu jouiront d'une jeunesse éternelle.

Au reste, Mahomet a emprunté des Juifs et des

(1) Alcor. LV.

Mages de Perse ses idées sur le paradis. Le Béhémoth et le Leviathan des Talmudistes, qui doivent être tués pour régaler les bienheureux, sont visiblement le Balam et le Nun de Mahomet. *Balam* est un bœuf, et *Nun* un poisson, dont les foies suffiront pour soixante et dix mille croyans, qui entreront en paradis sans examen, et qui tâteront de ce mets, qui est le plus exquis qui puisse jamais être apprêté. Les Mages de Perse enseignoient, comme on le lit dans le Sad-der, que ceux qui auront fait l'aumône, seront récompensés dans le paradis par la possession de plusieurs charmantes nymphes.

Nous observerons, en finissant, que les auteurs sacrés ont été quelquefois obligés de représenter les plaisirs célestes sous des images sensibles, parce qu'il est impossible de donner à la plupart des hommes quelques notions des plaisirs spirituels, sans les représenter par des objets palpables; mais leurs descriptions, et surtout celles que notre Sauveur fait de l'état des bienheureux, et celles que S. Jean donne du séjour destiné pour eux, sont infiniment éloignées de ces idées grossières et sensuelles, et de ces imaginations absurdes, et ridicules qui se rencontrent si souvent dans l'Alcoran. Notre-Seigneur écarte même formellement (1) de pareilles notions, qui, loin d'être dignes d'un Apôtre inspiré, sont opposées aux principes fondamentaux de la Religion naturelle même.

(1) Luc. 20. v. 35.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE SECOND VOLUME.

XIX.^e Discours. De Jésus-Christ et du Mystère de l'Incarnation.	pag. 1
XX. De la Conception de Jésus-Christ.	16
XXI. De la Naissance de Jésus-Christ.	31
XXII. De la Circoncision de Jésus-Christ et de l'Adoration des Mages.	45
XXIII. De la Présentation de Jésus-Christ au temple, de sa fuite en Egypte, et du Massacre des Innocens.	58
XXIV. De la vie de Jésus-Christ à Nazareth.	70
XXV. Du Baptême de J. C. par S. Jean, du jeûne de cet Homme-Dieu, et de la tentation dans le désert.	82
XXVI. De la Prédication et des Miracles de J. C.	94
XXVII. De la Passion de Jésus-Christ.	113
XXVIII. Suite de la Passion et mort de Jésus-Christ.	132
XXIX. De la Sépulture de Jésus-Christ; et de la Descente aux Enfers.	151
XXX. De la Résurrection de Jésus-Christ.	166
XXXI. De l'Ascension de J. C., et de son séjour au Ciel.	180
XXXII. Du St.-Esprit et de sa Descente sur les Apôtres.	196
XXXIII. De l'Etablissement de la Religion chrétienne.	213
XXXIV. Du Signe de la Croix.	227
XXXV. De l'Eglise en général.	235
XXXVI. Des marques de la vraie Eglise.	250
XXXVII. De l'Eglise romaine.	265
XXXVIII. De l'Infaillibilité et de la Perpétuité de l'Eglise.	290
XXXIX. Des membres de l'Eglise.	305
Suite du Discours précédent.	320
XL. De la Communion des Saints.	340
XLI. De la Rémission des péchés.	352
XLII. De la Mort et du Jugement particulier.	365
XLIII. Du Purgatoire.	377
XLIV. De la Résurrection et du Jugement général.	390
XLV. Du Paradis.	409
XLVI. De l'Enfer.	420
Dissertation sur Mahomet et l'Islamisme.	434

Fin de la Table du second Volume.

